





<36626168240016

HISTOIRE

DE LA

LIGUE DE CAMBRAI.

TOME SECOND.

R







<36626168240016

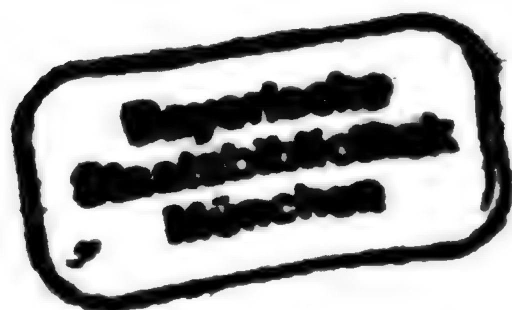
HISTOIRE

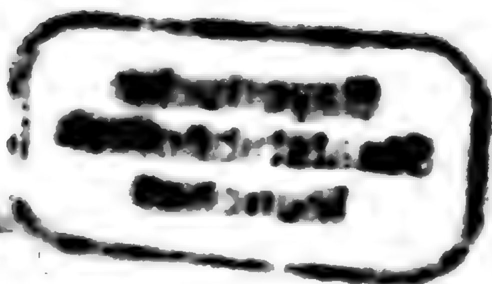
DE LA

LIGUE DE CAMBRAI.

TOME SECOND.

R





HISTOIRE
DE LA LIGUE
FAITE A CAMBRAI,

ENTRE

JULES II, pape; MAXIMILIEN I, empereur; LOUIS XII, roi de France; FERDINAND V, roi d'Aragon, et tous les Princes d'Italie;

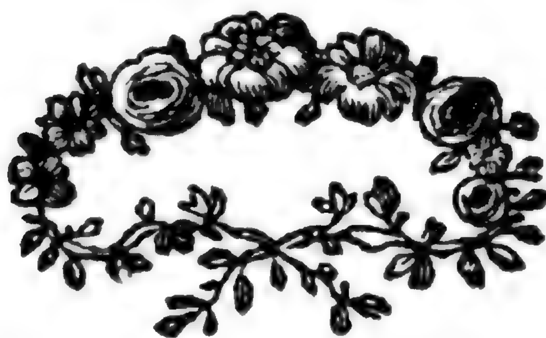
CONTRE

LA REPUBLIQUE DE VENISE.

CINQUIÈME ÉDITION.

Pondus et statera judicia Domini sunt. *Prov.* c. 16.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez BARROIS l'aîné, Libraire, quai des Augustins.

M. DCC. LXXXV.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILÈGE DU ROI.



HISTOIRE
DE LA
LIGUE DE CAMBRAI.
SECONDE PARTIE.

LIVRE TROISIÈME.

SUR les ordres de Maximilien, la Palisse s'approcha de l'armée Vénitienne. A son approche elle quitta la campagne, et se jeta dans Trévise et dans Padoue. Ainsi les troupes de l'empereur rentrèrent sans peine dans Vicenze ; et le duc de Ferrare dans toutes les petites villes de la Polésine qui appartenoient de droit 1511.

1511. à celui qui se trouvoit le plus for
campagne. Pays malheureux que c
qui n'a jamais de défenseurs, et q
les deux partis pour ennemis! Pour
surer ces conquêtes, il auroit fallu pr
dre Trévize et Padoue: c'étoit la
traite des armées Vénitiennes, d'
elles sortoient dès que les ennem
étoient rentrés dans leurs quartiers,
reprenoient sans peine tout ce qu'ell
avoient perdu sans résistance. La Palis
fit proposer à l'empereur de faire l
siége de ces deux villes; Maximilie
lui écrivit de l'attendre, parce qu'il s'y
vouloit trouver en personne, ajoutan
qu'il feroit porter les munitions néces-
saires à ces deux entreprises, et qu'il
achevoit de les ramasser. Cependant
il ne venoit point, et l'on ne voyoit
arriver au camp de sa part que quelque
infanterie mal armée, et qui n'avoit
pas encore touché sa première montre.
Ce prince s'arrêtoit toujours auprès de
Trente, où il perdoit un temps, dont

tous les momens étoient précieux pour ses affaires, à courir après des bêtes; il ne savoit pas même s'il ne devoit point se raccommoder avec les Vénitiens pour être plus tôt en état d'arborer ses étendarts sur le château Saint Ange: dans cette idée, il avoit commencé d'écouter les propositions que le sénat lui faisoit toujours faire de temps en temps, suivant la maxime de la République, qu'il ne faut jamais discontinuer de négocier avec son ennemi, quand même on n'auroit aucun dessein de traiter sérieusement avec lui. Enfin Maximilien après avoir mandé la Palisse, et tenu plusieurs conférences avec ce général, lui ordonna d'aller prendre le Castelnovo, qui commandoit le pas de la Scala, passage important pour entrer dans le Trévisan. Le général François se fut bientôt acquitté de la commission; mais quand il demanda de nouveaux ordres, on lui proposa d'entrer dans le Frioul. Le pays étoit trop 1511.

éloigné pour y engager une armée
1511. tinée principalement à la conserva
de l'état de Milan, toujours mer
d'une invasion subite par les Suis
c'est ce que la Palisse fit représent
l'empereur. Ce prince, sans s'expliq
s'il se rendoit aux raisons de la Pali
ou s'il se tenoit offensé de son refi
partit brusquement de Trente pour s'
aller dans le fond de l'Allemagne; et
partant il envoya l'ordre à ses troup
de tenter seules l'entreprise du Frioi

La Palisse, pour la favoriser autai
que lui permettoient les intérêts de so
maître, s'avança dans le pays ennem
pour faire diversion, et se posta sur l
Piave: et son mouvement retint, comme il l'avoit prévu, l'armée Vénitienne en terre ferme. Les Allemands ne trouvèrent donc point de troupes en campagne dans le Frioul, et s'emparèrent sans peine du pays: ils prirent d'abord Udine, et passant le Lizonzo, ils occupèrent encore Gradisque en Carin-

thie; mais après ces exploits ils rejoignirent, sur la Piave, l'armée Françoise, qui étoit obligée d'abandonner son poste: la Palisse étoit pressé de s'en retourner dans l'état de Milan, d'où il lui venoit courrier sur courrier, pour lui donner avis que les Suisses s'attroupoient vers Bellinzone: ainsi, tout ce qu'il put faire pour le service de l'empereur en s'en retournant, fut de se présenter devant Trévise. La garnison faisant bonne contenance, il délogea, parce que la place étoit trop forte pour l'emporter dans le peu de temps qu'il pouvoit donner à ses alliés. Dès qu'il fut en marche, l'armée Vénitienne se mit à ses trousses, mais de loin, et sans lui causer aucun dommage; ce général se resserra même si peu, quoiqu'il fût suivi, qu'il envoya enlever, chemin faisant, deux cents gendarmes des ennemis qui étoient en quartier aux portes de Padoue. 1511.

Son départ ayant obligé les Alle-

1511. mands, qui n'étoient plus qu'une poignée de monde, à quitter la campagne, les Vénitiens y rentrèrent, et reprirent toutes les conquêtes que les ennemis venoient de faire du côté du Frioul, à la réserve de Gradisque qui leur demeura: c'est ainsi que se termina cette campagne, qui, de toutes celles que fit Maximilien durant la ligue de Cambrai, ne laisse pas d'avoir été la plus utile à ses successeurs. Néanmoins elle décrédita ses armes, et rendit de la réputation à celles des Vénitiens. Les avantages légers que Maximilien remportoit sur eux depuis trois ans, pouvoient passer pour des prospérités de la République, en comparaison des désastres dont les forces de l'Allemagne et de la France, réunies contre elle, la menaçoient à l'ouverture de chaque campagne: telle étoit la situation des Vénitiens, que c'étoit vaincre que de ne pas être mis hors de combat. Louis XII pouvoit bien suppléer à la négli-

gence de Maximilien, et faire pour lui les frais des siéges de Padoue et de Trévise. La prise de ces places auroit mis pour jamais les Vénitiens hors de la terre ferme. Mais l'appréhension de surcharger ses peuples lui faisoit épargner ses finances en des conjonctures, où il auroit ménagé des trésors en dépensant quelque argent. Ces épargnes furent peut-être la pierre d'achoppement de ses liaisons avec l'empereur. Quoi qu'il en soit, bientôt Maximilien témoigna de la froideur pour la tenue du concile; il ne faisoit aucun devoir pour y faire passer les prélats de l'empire; et quoiqu'il fût convenu de Pise pour le lieu de son assemblée, comme si rien n'eût été arrêté, il proposoit qu'on le tînt à Mantoue, à Véronne ou bien à Trente. Jules II profitoit de ses irrésolutions; sur l'avis que lui donna le cardinal del Monte, d'opposer concile à concile, il en convoqua un pour être tenu à Rome en l'église de saint Jean 1511.

de Latran, au mois d'avril 15

1511. Pour répondre à la citation des cardinaux qui adhéroient au futur c cile de Pise, le pape lança une b fulminante contre les trois d'entre qu'il crut les plus fermes; il les y claroit déchus de tous leurs bénéfices dignités ecclésiastiques, si dans soixan jours ils ne se présentoient devant lu et il exhortoit les deux autres de trouver à son concile; en même temp il prenoit des mesures avec le roi d'Ara gon, qui, d'intelligence avec lui, faisoi passer à Naples l'armée qu'il avoit levée en Espagne, sous le prétexte de l'envoyer contre les Maures d'Afrique. Sans ce prétexte, Ferdinand n'eût jamais tiré des Castillans, les plus riches des Espagnols qui lui obéissoient, l'argent nécessaire pour la mettre sur pied. Le souvenir des secours que les François leur avoient donnés contre les Maures, étoit encore récent chez une nation dont la mémoire conserve aussi fidèle-

ment le souvenir des bienfaits que celui des injures : la convenance du commerce jointe à la reconnoissance, avoit donc formé entre les Castillans et les François, l'union la plus grande qu'on ait jamais vue entre deux peuples, et jusques-là les guerres de Náples ne l'avoient point alterée ; ces guerres avoient été regardées comme une querelle particulière aux maisons de France et d'Aragon ; elle s'étoit décidée loin des deux royaumes, et il n'y avoit eu, dans chaque nation, que quelques gendarmes qui eussent pris part à ses aventures. L'alliance jurée par Charles V roi de France, et par Henri II roi de Castille, qui subsistoit encore dans toute sa force, étoit même singulière. Il étoit énoncé dans cette alliance *, qu'elle étoit non seulement de roi à roi, et de royaume à royaume, mais aussi d'homme à homme ; ensorte que par-tout où les 1511.

* Voyez le livre de Du Rosel, *De antiqua Galliam inter et Hispaniam concordia*, imprimé en 1660.

1511. Castillans et les François se trou roient, ils seroient tenus de s'entr'ai comme frères.

Ferdinand ne commandoit en C. tille, que sous le bon plaisir des tr corps ou des états du pays, qui étoie encore revêtus de la grande autorit qu'ils n'ont perdue que vers le milie du règne de Charles I son petit-fil: Vainement, en 1538, Ferdinand auroi demandé du secours aux Castillans con tre la France. Les engagemens des Aragonnois avec les François n'étoient pas des liaisons si étroites, mais le commerce avec les François leur étoit aussi nécessaire qu'aux Castillans, et Ferdinand, pour être roi en Aragon, n'y étoit pas le maître ; les privilèges des Aragonnois étoient alors dans toute leur vigueur, et ces privilèges réduisoient leur roi au pouvoir d'un simple chef de compagnie. Ferdinand proposa donc aux états d'Aragon, et dans la suite à ceux de Castille, de lever une armée pour

faire une descente en Afrique, et pour s'y emparer des postes dont les Maures s'étoient prévalus, lorsqu'ils passèrent dans le continent d'Espagne: on lui accorda sa demande; mais dès que l'armée fut sur pied, il la fit passer à Naples où bientôt elle engagea une guerre qui peut être regardée comme la source de l'animosité qui a paru dans toutes celles que les François et les Espagnols se sont faites durant les deux siècles suivans. 1511.

Jules II entretenoit néanmoins à tout évènement une négociation avec le roi de France. Pour faire croire qu'il avoit une intention sérieuse de se réconcilier, il envoya un plein pouvoir pour signer un traité, à l'évêque de Tivoli, qui étoit de sa part auprès du roi; mais ce plein pouvoir étoit si vague et rempli d'expressions tellement équivoques, qu'il savoit bien ne risquer rien en le mettant entre les mains de son nonce: ce ministre ne pouvoit rien conclure,

en vertu de cet acte, sans s'adresser au-
1511. paravant à lui pour demander plusieurs explications qu'il donneroit quand il voudroit, et telles qu'il lui plairoit.

Ce fut alors que Jules II eut une maladie qui pensa mettre fin aux troubles de la chrétienté. Le 17 du mois d'août, qui fut le quatrième jour de son mal, il eut une défaillance qui le fit croire mort : il en revint néanmoins; mais le danger continua encore quelques jours, et lui-même il continua de mettre toujours ordre à toutes ses affaires, comme devant mourir incessamment. La crainte que son successeur ne fît le procès au duc d'Urbin son neveu, pour le meurtre du cardinal de Pavie, lui fit donner l'absolution à ce prince, en présence de tous les cardinaux assemblés en forme de consistoire. Jules se reconnut même assez, pour laisser une bulle qui devoit être publique seulement après sa mort, et dans laquelle il révoquoit les excommunications ful-

minées contre le duc de Ferrare, et contre les Bentivolles et leurs fauteurs. Mais il en fit sur le champ publier une autre touchant l'élection de son successeur, dans laquelle il défendoit sous les peines les plus sévères, et même sous celle de nullité dans l'élection, aucune paction, convention ou promesses telles qu'elles pussent être, entre les cardinaux assemblés dans le futur conclave. Jules II étoit très-capable de bien statuer là-dessus, et d'appliquer au mal le remède convenable; il le connoissoit mieux que personne, et son exaltation n'avoit point été exempte du soupçon de simonie.

1511.

Guichardin, liv. 7.

La force du tempérament de Jules II le tira de danger; les médecins n'eurent pas de part à sa convalescence: quoiqu'alors on crût leur science aussi certaine que la géométrie, il méprisa leurs remédes, et négligea leur régime. Dès qu'il se porta mieux, il reprit ses premiers soins; et tandis qu'il amusoit la

France par une négociation simulée,
1511. il traitoit sérieusement contre elle avec Henri VIII et Ferdinand. La déclaration de Henri VIII en faveur du pape faisoit pencher entièrement la balance du côté de sa sainteté, et c'étoit l'espérance d'y porter ce prince qui la rendoit si ferme dans un entier éloignement de tout accord. Jules II comptoit beaucoup sur la passion naturelle aux Anglois pour faire la guerre à la France, qui véritablement est si forte, qu'on ne trouve qu'une fois dans l'histoire d'Angleterre, que les peuples aient refusé les subsides que les souverains ont demandés si souvent pour attaquer cette couronne: d'ailleurs Henri VIII se piquoit encore alors d'une dévotion sans bornes pour le saint siége: riche des trésors que son père lui avoit laissés, il étoit en état de tenter de grandes entreprises, et dans l'ardeur de l'âge il vouloit faire parler de lui.

Sous Richard III.

Le premier de septembre étant arri-

vé, le concile convoqué à Pise y fut solemnellement ouvert. Le pape eut un dépit mortel contre les Florentins pour avoir souffert qu'il s'y fût assemblé, et il les mit eux et leurs états en interdit : mais cet interdit opéra peu de chose, et le magistrat de Pise obligea le clergé de célébrer à l'ordinaire les offices divins. Les Florentins s'inquiétèrent davantage de ce que le pape, sous prétexte de faire exercer la légation de Boulogne au cardinal de Médicis, l'envoyoit à Pérouse où il seroit à portée de remuer les mauvaises humeurs de leur ville ; on n'y étoit pas géralement aussi content qu'on auroit dû l'être du gouvernement de Sodérini.

1511.

Dès que le concile eut été ouvert, les ambassadeurs d'Angleterre et d'Aragon, qui résidoient en France, s'interposèrent avec empressement auprès du roi pour obtenir qu'il empêchât sa continuation; ils se rendoient garans que le pape feroit et qu'il entretiendroit avec

lui une paix sincère et durable, s'il vou-
1511. loit se désister de la protection du concile et abandonner les Bentivolles. Louis XII se crut trop engagé pour écouter ces propositions; il repondit que le concile de Pise étant assemblé à bonne fin et pour l'utilité de l'église, il ne pouvoit discontinuer de lui donner aide et support : quant aux Bentivolles, il allégua qu'ils étoient des souverains légitimes qui ne détenoient le bien de personne; qu'il continueroit donc la protection qu'il leur avoit accordée, et qu'il défendroit Boulogne comme il défendroit Paris.

Jules II, toujours entêté de son projet de chasser les *Barbares* d'Italie, auroit peut-être été fâché d'obtenir ces conditions; il s'en tint donc au premier refus, et il ne songea plus qu'à presser la conclusion de son traité de ligue offensive et défensive avec le roi d'Aragon et les Vénitiens.

Le pape n'étoit pas content de pou-

voir se servir des troupes de Ferdinand, 1511.
son feudataire en qualité de roi de Naples, comme des siennes; il vouloit l'engager à déclarer la guerre à la France en son nom, dans l'espérance qu'il feroit alors, du côté des Pyrénées, une diversion avantageuse à la cause commune. Enfin, le 5 d'octobre, le traité de leur union fut signé et publié solemnellement à Rome, dans l'église sainte Marie du peuple: il y étoit dit, que les puissances contractantes contribueroient de tous leurs efforts pour maintenir l'unité de l'église contre les entreprises de l'assemblée de Pise; qu'elles la rétabliroient en possession de tous ses fiefs, même dans la jouissance de leur domaine utile, et que les princes qui voudroient protéger les possesseurs actuels de ces fiefs, seroient poursuivis à main armée, jusqu'à ce qu'on les eût chassés d'Italie; qu'on mettroit sur pied une armée où le pape enverroit quatre cents hommes d'ar-

mes, cinq cents hommes de cavalerie
1511. légère, et six mille hommes d'infanterie : les Vénitiens, huit cents hommes d'armes, mille hommes de cavalerie Albanoise et huit mille d'infanterie : le roi d'Aragon étoit tenu de fournir douze cents gendarmes, mille chevaux légers et dix mille fantassins Espagnols. Mais cette obligation étoit contrepesée par un subside de quarante mille écus d'or par mois, payables, vingt mille par le pape et vingt mille par les Vénitiens, dont sa majesté Catholique devoit toucher incessamment deux mois d'avance. Il étoit encore dit dans le traité, que les Vénitiens feroient une diversion en Lombardie, et qu'ils contribueroient la moitié des frais de l'armement d'une flotte qui s'équiperoit en temps et lieu pour le service de l'union; que les places qui avoient appartenu à la république de Venise, avant la guerre de Cambrai, quand elles seroient prises par les armes des confé-

dérés, se mettroient en dépôt entre les mains du pape : il s'étoit obligé, par un chirographe, de les restituer aussitôt aux Vénitiens ; enfin, il étoit dit dans le traité, que Raymond de Cardonne, vice-roi de Naples, commanderoit l'armée de la nouvelle union. On réservoit une place, dans le traité, au roi d'Angleterre, du consentement de Bambridge, cardinal d'Yorck, qui assista à toutes les conférences tenues pour le conclure, mais qui ne voulut pas signer, faute de plein pouvoir ou d'instructions. Quoique le traité fût autant contre Maximilien, s'il vouloit être fidèle à ses engagemens, que contre le roi de France, néanmoins la connoissance qu'on avoit de la légèreté de cet empereur, fit qu'on l'y comprit lui-même, s'il vouloit y entrer. Le roi de France n'étoit pas nommé dans ce traité, mais il y étoit trop bien désigné pour y être méconnu. La qualité de possesseurs actuels des fiefs de l'église marquoit clairement les 1511.

1511. Bentivolles et le duc de Ferrare, et on savoit quel étoit leur protecteur.

A peine le traité fut signé, que Jérôme Donato, ambassadeur de la république de Venise auprès du pape, mourut à Rome: il étoit homme de lettres avant que d'être homme d'état, et il se distingua également dans l'une et dans l'autre profession; les écrits que nous avons de lui sont des meilleurs qui se soient composés de son temps, entre autres le manifeste de la république de Venise contre Charles VIII, où l'auteur défend très-bien une mauvaise cause. Dans le temps de son emploi, qui fut un temps très difficile, il servit sa patrie avec capacité et avec succès; plusieurs fois il empêcha le pape de se raccommoder avec les ennemis de la République, quand il y paroissoit déterminé par le pouvoir des conjonctures et la nécessité de ses propres affaires: aussi cet ambassadeur mourant eut la consolation de laisser sa Répu-

blique confédérée avec deux des quatre puissances qui avoient signé contre elle la ligue de Cambrai, et ces quatre puissances jointes ensemble, ne l'avoient pas accablée. 1511.

Un des endroits le plus curieux de l'histoire de Guichardin, c'est celui où cet habile écrivain rapporte le sentiment des politiques du temps, sur le traité de Jules II avec le roi Catholique et les Vénitiens. Presque tout le monde, dit-il, élevoit jusqu'au ciel la politique et les vues du pape, qui étoient sensiblement de chasser les Barbares de l'Italie. On disoit que la manière dont il se conduisoit pour exécuter son dessein, marquoit à la fois la force et la sagesse de son génie; que par son adresse il avoit armé les Barbares contre les Barbares; que le sang des Espagnols seroit désormais le prix de celui des François; que cependant le sang de la patrie seroit épargné de manière qu'à la fin de la tragédie il resteroit assez

Lib. 10, fol. 283.

1511. de force aux Italiens pour chasser eux-mêmes celui des deux partis dont ils se seroient servis pour chasser l'autre; que les efforts que le parti victorieux feroit pour vaincre, l'épuiseroient et le rendroient facile à être vaincu à son tour. Ces idées paroissent être depuis long-temps le projet favori des Italiens; et le fameux Machiavel, non content de les avoir semées dans tous ses ouvrages, en a fait un traité exprès, qui est le dernier chapitre de son Prince : il l'intitule *Exhortation à délivrer l'Italie des Barbares*, comprenant sous ce nom odieux, selon l'usage de ses compatriotes, les Espagnols, les François et les Allemands; il semble même que ce projet ait été continuellement, depuis deux cents ans, le grand mobile des Italiens dans toutes leurs ligues, traités, alliances, inactions et neutralités. Guichardin, qui connoissoit ses compatriotes, donne clairement à entendre par ce qu'il ajoute au passage rapporté

ci-dessus, qu'il croyoit l'exécution d'un tel projet fort au dessus de leurs vertus; en tout cas Jules II, vieillard, faisoit l'entreprise d'un jeune homme. 1511.

Le pape, devenu plus hardi depuis ce traité, tint un consistoire public, dans lequel il excommunia solennellement comme hérétiques, et déclara privés du chapeau, les cardinaux de sainte Croix, de saint Malo, de Cosenza, de Bayeux et de saint Severin, si dans un certain temps ils ne venoient à résipicence. Son dessein étoit même de commencer la guerre par attaquer l'état de Florence, qui donnoit un azile dans Pise au concile assemblé contre lui. Mais Pandolfe Petrucci, qui gouvernoit la république de Sienne, lui représenta que c'étoit servir le roi de France, que d'obliger les Florentins qui observoient la neutralité à se jeter entre ses bras; qu'alors toutes les forces de l'état de Florence seroient à la disposition de ce prince, au lieu que les

1511. Florentins s'étoient contentés jusques-là de fournir les deux cents lances qu'ils lui devoient donner par le traité d'alliance entre leur république et sa couronne. Petrucci ne disoit pas au pape toutes ses raisons; il en avoit une essentielle qu'il n'alléguoit pas, d'éloigner cette entreprise; elle auroit attiré la guerre dans l'état de Sienne: quoi qu'il en soit, sa sainteté prit d'autres voies que celle des armes pour obtenir des Florentins ce qu'elle souhaitoit; mais sa haine contre eux eut bientôt occasion de s'affoiblir: le concile de Pise décréta, dans la seconde session, sa translation à Milan.

Le peuple de Pise voyoit de mauvais œil les cardinaux, membres de ce concile, assemblés pour réformer le pape et l'église, parce qu'il étoit persuadé que quiconque d'entre eux fût pape, il auroit bientôt autant de besoin d'être réformé que Jules II. La censure est si odieuse, qu'on la tolère à peine en

en ceux qui sont sans tache, et le peuple s'imaginoit que la plupart de ces juges étoient aussi criminels eux-mêmes que les coupables auxquels ils vouloient faire le procès. La mauvaise disposition du peuple de Pise avoit fait souhaiter au concile d'avoir, pour sa sureté, une garde de gendarmerie Françoise. Mais les Florentins, qui n'étoient venus à bout qu'avec beaucoup de peine de remettre Pise sous leur obéissance, se souvenoient que cette ville ne s'étoit soulevée contre eux qu'à la faveur du passage des troupes Françoises qui accompagnoient Charles VIII à son voyage de Naples. Par raison d'état, les Florentins refusèrent donc au concile sa demande, et ils ne lui permirent de tenir pour toute garde que quelques archers François. Après plusieurs incidens qui firent croire aux pères du concile qu'ils n'étoient pas en sureté à Pise, il en arriva un qui les obligea d'en sortir incessamment : un valet de pied Fran-

1511.

En 1495.

çois rencontra sur le pont de l'Arne,
1511. qui est l'endroit le plus fréquenté de la ville, la courtisane d'un soldat de la garnison Florentine; quoiqu'on fût en plein jour, il lui fit les dernières insolences, et il les accompagna de discours convenables à l'effronterie de son action. Les égards qu'on a en Italie pour les courtisannes, engagèrent bien des gens à prendre parti pour cette créature; et les François voulant soutenir leur national, il arriva une émeute où Lautrec et Chastillon, qui, pour faire honneur au concile, commandoient les archers de sa garde, furent blessés. Le bruit de cette émeute alarma si fort les pères qui tenoient actuellement leur seconde session, que sur le champ ils décrétèrent la translation de leur assemblée à Milan, où la garnison Françoise et les écrits que Décius, le plus habile jurisconsulte du pays, publioit en faveur du concile, lui feroient porter plus de respect. Cependant les prélats d'Alle-

magne ne venoient pas encore, et tout ce que l'empereur s'étoit mis en peine d'obtenir d'eux, avoit été qu'ils s'assemblassent à Augsbourg pour délibérer s'ils se trouveroient au concile de Pise : il n'étoit pas même bien certain que l'empereur le souhaitât de bonne foi ; car, quoique de temps en temps il s'exhalât en reproches contre le roi d'Aragon, qui manquoit à sa parole, et qu'il offrît à Louis XII, s'il vouloit lui confier son armée, de se mettre à sa tête pour aller châtier Jules II dans Rome même, il ne cessoit d'écouter les propositions d'une paix particulière qui lui étoient faites de la part du pape et de celle des Vénitiens. 1511.

Le parti que Louis XII devoit prendre, si l'empereur rompoit avec lui, n'étoit pas le même que le parti qu'il devoit suivre si l'empereur persévéroit dans son alliance. Les irrésolutions de Maximilien le jetoient donc en de grands embarras, et peut-être lui nui-

sirent-elles plus que la duplicité de Ferdinand et la violence de Jules II. Quant à Ferdinand, il étoit déterminé à faire la guerre au roi de France, crainte qu'un jour il ne la lui fît avec avantage pour reprendre le royaume de Naples: néanmoins, afin que ce prince prît de fausses mesures, il le faisoit assurer que les avis qu'on lui avoit donnés sur les conditions de son traité avec le pape, ne devoient pas l'alarmer; qu'il y avoit des articles secrets dont il lui donneroit part en temps et lieu, qui expliquoient ceux des engagemens contenus au traité, qui pouvoient paroître être une ligue offensive contre la France, de manière que ces engagemens ne l'obligeoient pas à lui faire la guerre, et qu'il ne la lui feroit jamais; que lui, roi Catholique, n'avoit pu refuser la signature du traité de Rome, qui dans le fond ne signifioit rien, aux importunités de Jules II dont il avoit besoin tous les jours pour les affaires d'Espagne.

1511.

Henri VIII faisoit tenir le même langage à Louis XII par son ambassadeur à Paris : de manière que ce prince s'imaginant qu'il n'auroit en tête que le pape et les Vénitiens, ne rabattit rien de sa fermeté à cause de la conclusion de la nouvelle union. Le pape, pour le mettre en apparence dans son tort, lui faisoit offrir la paix après ses nouvelles alliances, aux mêmes conditions qu'il avoit proposées avant que son traité fût signé ; Louis XII les rebuta encore une fois, persuadé par les protestations du roi d'Aragon et du roi d'Angleterre, que le traité de Rome ne lui donneroit pas de nouveaux ennemis à combattre : mais il fut bientôt désabusé par la nouvelle que l'armée Espagnole s'avançoit vers la Romagne, ce qui démentoit toutes les explications que le roi Catholique donnoit à son procédé. 1511.

Louis XII avoit du temps pour s'opposer aux entreprises de Ferdinand ; il n'en étoit pas de même de l'irruption

1511. que les Suisses faisoient actuellement dans l'état de Milan; ils marchoient cette fois, comme troupes avouées des douze cantons, et comme soldats de la sainte union. Avant que de se mettre en marche, les Suisses avoient même envoyé à Venise, Augustin Morōsin, un de leur compatriotes, pour y concerter leur expédition avec le sénat et le nonce. Ce Morosin faisoit profession ouverte d'être serviteur de la République, comme sorti de la famille Morosini, une des plus illustres de Venise. Morosin exposa que le dessein des Suisses étoit de chasser les François du Milanez en une seule campagne, moyennant le secours d'un train d'artillerie et de cinq cents hommes d'armes. A l'entendre parler, l'expédition étoit infaillible, puisque les Suisses y marchoient avec le fameux étendart sous lequel ils avoient défait le dernier duc de Bourgogne dans trois batailles: il étoit une comète fatale que leurs en-

Bemb. l. 12.

nemis ne voyoient jamais que comme l'avant-coureur de leur perte. Cet étendart n'étoit point sorti de la Suisse depuis la victoire de Nanci, et il avoit même fait un miracle, disoit Morosin, lorsqu'il fut tiré de la chapelle où on le gardoit. Le temps pluvieux étoit devenu tout-à-coup clair et serein; prodige inoui dans un pays de montagnes! Le sénat voulut bien paroître persuadé du miracle, et il renvoya Morosin avec quelque argent et des promesses qui assuroient les Suisses d'une diversion, et qu'ils trouveroient sur l'Adda un secours encore plus considérable que celui qu'ils demandoient. Sur la foi de ce secours, les Suisses se mirent en marche, quoiqu'on fût à la fin du mois de novembre, et ils entrèrent dans le duché de Milan, comme troupes avouées des cantons, et au service du pape et des Vénitiens. Les François, qui présument trop de leur activité, et qui songent rarement à se précautionner contre le danger avant 1511.

1511. qu'il soit arrivé, n'étoient pas préparés à les repousser comme ils auroient dû l'être. Le roi entretenoit bien quinze cents lances dans l'état de Milan, et ç'en étoit assez pour passer sur le ventre, en raze campagne, aux douze cantons: mais il n'y avoit pas l'infanterie nécessaire pour garder, contre les Suisses, les passages et les villes foibles dans les pays ou montueux ou fourrés de cet état, lesquels confinent aux pays des Suisses; d'ailleurs la plus grande partie de cette gendarmerie étoit en garnison à Véronne et à Boulogne, lieux fort distans de Varèse où les Suisses s'attroupoient. Le peu d'apparence qu'il y avoit que les Suisses commençassent leur campagne au mois de novembre, où on étoit alors, n'excusoit pas les François d'être si dépourvus: mais le nouveau gouverneur de Milan suppléa par son activité et par son courage à toutes les précautions négligées; ce nouveau gouverneur étoit le célèbre Gaston de

Foix, fils du vicomte de Narbonne et de la sœur du roi Louis XII. J'ai déja parlé de ce jeune seigneur; il avoit beaucoup plus d'application et d'intelligence à vingt-deux ans, que les grands de sa nation n'en avoient ordinairement dans l'âge de discrétion, et sa valeur auroit suffi seule à lui faire faire sa fortune en quelque rang que sa naissance l'eût placé. Au sortir de l'enfance, il porta ses premières armes à l'expédition de Gènes sous le roi son oncle, et depuis la gendarmerie Françoise ne se trouva dans aucun fait d'armes sans l'avoir à sa tête; sa taille et ses autres qualités extérieures répondoient à celles de son cœur et de son esprit, et il fut toujours le plus beau gendarme de l'armée comme le plus brave. Louis XII hésita quelque temps à lui donner le gouvernement de l'état de Milan, vacant par la mort de Chaumont. Ce n'est pas quil n'aimât tendrement ce neveu, qu'il songeoit même à marier un jour avec une de ses

1511.

filles; mais sa jeunesse lui faisoit peur, et
1511. il ne croyoit point qu'il lui fût permis de risquer l'état pour illustrer sa famille; il se détermina néanmoins à lui confier ses peuples et ses armes sur le rapport avantageux de tous ses vieux officiers, qu'il croyoit sans défiance, parce qu'il n'étoit jamais arrivé de mal à personne pour lui avoir dit la vérité. Ils lui firent donc connoître dans Gaston, un mérite supérieur, et qui justifioit pleinement son inclination pour ce jeune seigneur; de manière qu'il n'hésita plus à le faire gouverneur de l'état de Milan, et son lieutenant général delà les monts.

Sur la première nouvelle certaine de l'invasion des Suisses, Gaston vint camper près d'Assarron, avec cinq cents hommes d'armes, et moins de trois mille hommes d'infanterie; par ce campement il couvroit la ville de Milan, qui n'étoit pas en état de soutenir un siège par les mêmes raisons qui laissoient

l'ennemi le maître de la campagne : ce fut dans ce camp qu'il reçut un héraut que les Suisses lui envoièrent suivant les manières de ce temps-là, pour lui offrir la bataille : mais Gaston lui répondit qu'il se battoit quand il lui convenoit de le faire, et non pas quant il plaisoit à l'ennemi. De Varèse, les Suisses, dont le nombre s'étoit accru jusqu'à dix milles, vinrent camper à Galera comme s'ils avoient voulu prendre le chemin de Milan, ce qui fit que Gaston occupa Legnago, éloigné de quatre milles du logement des ennemis; il eut même la hardiesse de traverser en bataille, avec sa petite armée, une plaine qui étoit sous Galera, bien résolu d'y combattre les Suisses s'ils osoient se montrer en raze campagne : ils ne le firent point, mais ayant été joints par six mille de leurs compatriotes, ils vinrent au nombre de seize mille combattans, occuper le camp de Busto ; de-là ils marchèrent droit à Mi- 1511.

1511. lan; l'armée Françoise s'y étoit retirée marchant toujours à la tête des ennemis; ses hommes d'armes ne craignoient point d'être poussés par de l'infanterie, et les Suisses n'avoient aucune cavalerie avec eux : quant ces derniers arrivèrent à Milan, la ville étoit hors d'état d'insulte ; les fortifications élevées à la hâte par les François, aussi actifs quand le danger est arrivé, qu'ils sont lents à le prévenir, suffisoient pour empêcher un coup de main, et de moment en moment l'infanterie et la gendarmerie Françoise y arrivoient par pelotons.

Ces troupes et la présence de Gaston rendirent le courage aux Milanois, jusques-là fort consternés: ils furent encore rassurés davantage bientôt après par une lettre que les chefs de l'armée Suisse écrivoient à leurs supérieurs, et qui fut interceptée : il paroissoit par cette lettre, que déja ils s'impatientoient de ne point avoir de nouvelles de l'armée du pape et des Vé-

nitiens, et que leur résolution étoit prise de s'en retourner dans le pays, si la tentative qu'ils alloient faire ne réussisoit pas; elle étoit de surprendre le passage de Cassano sur l'Adda, pour joindre ensuite l'armée Vénitienne par le Bressan. Gaston de Foix laissa partir les Suisses pour leur dessein sans s'ébranler; il ne vouloit pas quitter Milan tant qu'ils en seroient à portée; mais dès qu'il eut appris leur arrivée à Monza et qu'ils alloient continuer leur marche à la droite des eaux de la Martesane, il se disposa à marcher par la gauche de ces marais pour secourir Cassano: comme il prévoyoit qu'il pouvoit trouver la place investie par les ennemis qui avoient une marche d'avance sur lui, il donna ordre, qu'à tout évènement on lui préparât un pont sur l'Adda à la hauteur de Rivalta; son dessein, s'il ne pouvoit aborder Cassano par la droite de l'Adda, étoit de passer cette rivière avec une partie de son armée

1511.

1511. sur son pont de Rivalta, de la remonter, par sa gauche, et de venir camper dans l'île qui est au débouché du pont de Cassano : ce projet rendoit la prise de Cassano difficile aux ennemis, et inutile en même temps pour leur dessein d'entrer par le pont de cette ville dans la Ghiara d'Adda.

Mais ce projet devint superflu par l'évènement : le jour que les Suisses décampèrent de devant Milan, un de leurs chefs y étoit venu sous parole offrir, au nom de ses compatriotes, que moyennant un mois de paie, ils s'en retourneroient chez eux; comme on ne lui offrit que la moitié de ce qu'il demandoit, il s'en retourna sans rien accepter : quelques jours après, le même officier revint dans le camp de Gaston, mais il n'offroit plus de s'en retourner qu'à condition qu'on donneroit à ses compatriotes deux mois de paie. Gaston se crut obligé de rencherir sur la fanfaronade, et il ne voulut plus donner

que le quart de la somme qu'il avoit offerte d'abord; l'officier s'en retourna indigné; mais dans le moment où l'on attendoit l'effet de ses menaces, on apprit que les Suisses se retiroient chez eux par le chemin le plus court, remportant l'étendart fatal plié dans une valise. Ils arrivoient à Benlinzone quand ils reçurent des nouvelles, qui leur apprenoient que les troupes de l'union alloient faire une importante diversion par le siége de Boulogne, et que l'armée Vénitienne s'avançoit à grandes journées pour leur faciliter le passage de l'Adda; elle venoit de lever le siége de Gradisque, qu'elle avoit entrepris sans qu'il y eût beaucoup d'apparence à pouvoir emporter la place. Ce siége néanmoins ne laissa pas de la retenir et de l'empêcher d'arriver à temps pour donner la main aux Suisses et leur aider à passer l'Adda. Rien ne les put engager à retourner sur leurs pas; ils répondirent qu'il y avoit trop peu de temps que les Véni- 1511.

1511. tiens avoient manqué à leur parole pour compter sitôt sur leur promesse ; et que le mois de décembre n'étoit pas une saison propre à tenir la campagne en Lombardie.

Louis XII fut si touché du péril où il avoit mis l'état de Milan par ses épargnes hors de saison, qu'il voulut changer de conduite ; il fit de grandes remises à Gaston de Foix, pour lever des bandes Allemandes et des Italiennes ; il ordonna qu'on envoyât de nombreuses recrues à l'infanterie Gasconne, et il fit même passer les monts à toute l'ordonnance de son royaume, sans y conserver que les deux cents lances qui tenoient garnison sur la frontière de Picardie. Son envoyé à Florence y fit aussi de pressantes instances pour engager la République à sortir des termes de la neutralité, et à se déclarer en faveur de la France. Soderini fit ce qu'il put pour porter sa patrie à donner satisfaction au roi ; il représenta vive-

ment le danger d'une neutralité, dont le vainqueur leur sauroit peu de gré; qu'il convenoit aux Florentins que la France, qui les avoit affranchis du gouvernement des Medicis, et avec laquelle ils étoient liés inséparablement par la nature de leur commerce, demeurât supérieure en Italie; que c'étoit donc une grande imprudence que de s'en tenir à des vœux en faveur de cette couronne, et de ne l'aider que d'un secours de deux cents lances à la veille d'un évènement décisif. Mais ceux qui étoient jaloux du crédit de Soderini, ne se soucioient que d'une chose, qui étoit de faire prendre à la République, des résolutions contraires au sentiment de Soderini, quoi qu'il en pût arriver: ils cabalèrent donc avec tant de succès, que les Florentins, malgré un intérêt le plus sensible qui fût jamais, répondirent séchement, qu'ils vouloient s'en tenir aux anciens traités qui subsistoient entre les deux fleurs de lis; c'é- 1511.

toit une expression alors ordinaire en
1511. Toscane pour énoncer le royaume de France et la république de Florence, parce que ces deux états portent des fleurs de lis, quoique de nature différente, pour pièces de leurs armes; on les mêloit souvent pour marquer l'union qui étoit entre ces états, et les murailles du sallon du vieux palais de Florence, où s'assembloit le gouvernement dans les derniers temps de la République, en sont encore semées; aussi les Florentins n'y entrent-ils jamais sans un tendre souvenir du passé.

A peine les Suisses étoient arrivés chez eux, que l'armée de l'union se mit en campagne ; elle s'assembla à Immola, et elle s'y trouva forte de dix-huit cents hommes d'armes, de seize cents chevaux legers, et de huit mille hommes d'infanterie Italienne ; mais son nerf principal, c'étoit un corps de huit mille fantassins Espagnols. Les troupes du pape obéissoient au cardi-

nal de Médicis, que son âge de trente-six ans et ses intelligences dans Florence avoient fait choisir pour servir dans l'armée comme cardinal légat; Marc-Antoine Colomne servoit sous lui de mestre de camp général; le duc d'Urbin avoit refusé de venir à l'armée, où il auroit fallu, même sur les terres de l'église dont il étoit gonfalonier, obéir au viceroi de Naples généralissime des troupes de la sainte union, par un article du traité de Rome. Pierre Navarre y commandoit l'infanterie Espagnole en qualité de son mestre de camp général; il ne devoit ce poste qu'à son mérite; sa naissance étoit très-obscure, et la profession de marchand qu'il avoit exercée durant long-temps, sembloit encore l'éloigner d'un emploi qui donnoit droit de commander à beaucoup de gentilhommes d'une naissance illustre; mais les princes qui sont capables de juger par eux-mêmes du mérite personnel des hommes, ne réglent

1511.

1511. point leur choix par les préjugés vulgaires. Les préjugés tirés de la naissance et des premiers emplois, ne sont donc des motifs de décider que pour les souverains qui manquent de discernement; et Ferdinand qui n'en manquoit pas, mit Navarre à la tête de l'infanterie Espagnole, préférablement aux personnes les plus qualifiées de ses états qui briguoient cet emploi distingué.

Toutes les petites places du Ferrarois situées à la droite du cours du Pô, se rendirent aux trompettes qui furent envoyées pour les sommer, à l'exception de la Bastia; Navarre entreprit d'en faire le siége; la place qui s'étoit défendue des semaines entières contre les troupes du pape, ne tint que trois fois vingt-quatre heures contre lui, et le dernier jour de l'année il l'emporta d'assaut; la garnison fut passée au fil de l'épée, mais celle qu'y laissa Navarre fut traitée de même deux jours après. Le duc de Ferrare insulta la place dès

que l'armée de l'union s'en fut éloi- 1512.
gnée, et il la reprit en autant d'heures que l'ennemi avoit mis de jours à la prendre; c'est du moins l'expression de l'Arioste, qui célèbre fort cette action, et la blessure que le duc y reçut à la tête d'un coup de pierre.

Orlando Furioso. Cant. 42. Stan. 3 et suiv.

Enfin l'armée de l'union étant entièrement assemblée, et son train d'artillerie en état, elle se mit en marche à la fin du mois de janvier mille cinq cent douze, pour venir former le siège de Boulogne; l'entreprise pouvoit passer pour téméraire, non que la ville fût extrêmement forte ou la garnison bien nombreuse; les troupes ramassées par les Bentivolles n'étoient que des milices timides, et les troupes réglées enfermées dans cette grande ville, consistoient dans les compagnies d'ordonnance de Lautrec et d'Yve d'Allègre, et en deux mille hommes d'infanterie Allemande à la solde de la France; mais il étoit facile aux François de secourir

1512. la place, et les alliés devoient croire qu'ils s'y porteroient avec ardeur, dans le dépit où ils étoient, que les négociations artificieuses de Jules II et les scrupules de Louis XII leur eussent fait perdre dans la campagne précédente le moment fatal de mettre fin à la guerre. En effet ils auroient pu la terminer en un mois, si on les eût laissé agir après la révolution de Boulogne; mais le siége de cette ville étoit la seule entreprise que l'armée de l'union pût tenter, et le pape dont le roi d'Aragon vouloit gagner la confiance à force d'approuver ses volontés, souhaitoit, avec emportement, qu'on tentât quelque chose; d'ailleurs les Vénitiens devoient faire une diversion qui donneroit bientôt tant d'affaires aux François, qu'ils n'auroient pas le temps de venir secourir Boulogne.

Le ving-six de janvier, l'armée de l'union vint camper sous les murailles de Boulogne, s'étendant depuis le chemin de la Romagne, par le ter-

rain qui est entre les murailles de la ville et l'Appenin, jusqu'à l'abbaye de S. Michel *in Bosco*. Par cette disposition, la moitié de la ville demeura sans être investie : l'armée resta encore huit jours dans l'inaction, et sans faire autre chose que de brûler sa poudre inutilement à tirer sur la ville à boulet perdu de dessus les hauteurs du couvent de S. Michel *in Bosco*. L'irrésolution des assiégeans étoit la cause de cette inaction. Voyant bien qu'ils n'avoient point assez de troupes pour attaquer la ville, et faire tête en même temps à Gaston de Foix, ils étoient réduits à attendre qu'il eût choisi son parti pour prendre le leur ; et Boulogne fut assiégée sans être attaquée. 1512.

Cependant le général François étoit à Finale où il rassembloit ses troupes, en apparence dans la vue de secourir Boulogne ; mais la plupart des généraux ennemis ne pouvoient se persuader que ce dessein fût sérieux, ni que

1512. pour sauver la ville d'un allié, il voulût risquer son armée, la seule ressource qui restât à la France pour conserver l'état de Milan. Ils savoient d'ailleurs la diversion que les Vénitiens alloient faire par la surprise de Bresse.

Les gens d'église qui n'entendent rien à la guerre, pensent volontiers qu'on ne la fait pas assez vivement. Ainsi le légat Médicis s'imagina que le vice-roi l'amusoit, et qu'il y avoit dans sa lenteur de l'affectation et de l'artifice. Il lui reprocha donc avec chaleur son inaction, ajoutant qu'il prendroit une place comme Boulogne, en deux jours, s'il commandoit l'armée; mais qu'il s'appercevoit bien, malgré sa mauvaise vue (le cardinal de Médicis avoit la vue très-basse) que le dessein de servir l'union n'étoit ni son premier, ni son unique but. Le viceroi lui répondit avec le flegme de sa nation, que les ecclésiastiques devoient se contenter de prier Dieu pour l'heureux

reux succès des entreprises où ils s'intéressoient, et laisser agir les gens du métier à leur gré ; que le pape et le roi catholique lui avoient confié leurs troupes ; et que comme il devoit leur en répondre, il étoit juste qu'il fût le maître de les faire agir ainsi qu'il jugeroit à propos. Par les dispositions que le viceroi avoit faites le jour précédent, on jugeoit que son dessein étoit de faire ouvrir la tranchée la nuit suivante ; mais il ne voulut pas qu'on pût dire que les discours du cardinal l'eussent obligé de se hâter, et il remit encore à commencer les approches. Il se contenta d'envoyer Fabrice Colomne camper à la tête d'un détachement considérable du côté de Finale. Son ordre portoit qu'il occupât Sainte Marie del Monte, par où devoient arriver les François, s'ils marchoient sérieusement pour secourir Boulogne. Mais le viceroi ayant eu beaucoup de sujets de croire que Gaston ne tenteroit pas de délivrer la place,

1511.

1511. il retira son poste au bout de trois ou quatre jours, et Colomne revint au camp. Le viceroi venoit d'apprendre que l'armée Vénitienne, suivant le projet de campagne arrêté entre les confédérés, commençoit sa diversion; qu'elle avoit passé l'Adige, et qu'elle étoit entrée déja dans le Bressan. Il étoit apparent que Gaston emploieroit ses armes à garantir les places de son maître, plutôt qu'à conserver celles de ses alliés; et que renonçant au secours de Boulogne, il se mettroit incessamment en marche pour sauver Bresse et Bergame qui étoient en grand péril. Leurs peuples affectionnés aux Vénitiens, n'étoient contenus que par de foibles garnisons. Les espions du viceroi le confirmoient encore dans ce sentiment : ils lui rapportoient tous, que Gaston de Foix, sur la première nouvelle de l'irruption des Vénitiens, avoit fait jeter un pont sur le Pô; ce qui marquoit un projet qui l'é-

loignoit de Boulogne. Enfin, toute la manœuvre du général François fut telle que le Cardonne dût s'y tromper, parce qu'il étoit habile homme. Gaston de Foix venoit encore de risquer deux compagnies de gendarmerie, et mille fantassins qui se jetèrent dans Boulogne, après une marche très-dangereuse. Il devoit sembler incroyable que Gaston eût voulu hasarder ce corps, si son dessein n'eût été d'abandonner après cela Boulogne à sa destinée. La ville n'avoit pas besoin d'un secours prématuré, ni qu'on risquât un détachement pour le lui donner, quand Gaston en étoit campé à une journée, et quand il pouvoit du soir au matin en venir à une action, s'il étoit déterminé de la risquer pour faire lever le siége. 1511.

Le viceroi, séduit par ces circonstances, prit donc l'apparence pour la vérité; et persuadé que Gaston, occupé à défendre le Bressan, lui laisse-

1511. roit faire tranquillement son siége, il ouvrit la tranchée, dès que Colomne fut rentré dans le camp. On fit deux attaques contre la ville, l'une à la porte de S.Etienne,et l'autre à la porte de Castiglione. Dès que les batteries eurent ouvert la muraille du côté de la porte de S. Etienne, toute l'armée prit les armes pour donner l'assaut de deux côtés. Une partie de l'armée devoit attaquer par cette brèche, et l'autre par une brèche qu'un fourneau prêt à jouer devoit faire du côté de la porte de Castiglione, dans le moment de l'assaut. Navarre répondoit de l'effet de ce fourneau; il l'avoit conduit sous une chapelle de la Vierge, dont la clôture faisoit en cet endroit une partie de la muraille de la ville.

L'invention d'entr'ouvrir la terre avec de la poudre ensevelie dans ses entrailles, et de faire voler en l'air, avec un fracas terrible, les bâtimens les plus massifs, étoit d'autant plus

terrible qu'elle étoit récente, et qu'on n'avoit pas encore inventé de bouclier contre ce nouveau trait. Le même Navarre dont je parle, s'est rendu illustre chez la postérité la plus reculée, pour avoir mis le premier cette invention en pratique avec succès; de manière qu'il est regardé comme son auteur. Cependant il n'est pas le premier inventeur des mines. 1511.

En 1487, Navarre servoit en qualité de simple soldat dans l'armée des Génois qui assiégeoient Serezanella sur les Florentins. Un officier proposa de faire sauter la muraille de la forteresse avec de la poudre, et on lui en fournit la quantité qu'il demanda. Mais son fourneau mal construit eut peu d'effet, et ne fit qu'une légère crevasse à la muraille. Les commissaires Génois ayant visité l'ouvrage et examiné son effet, trouvèrent que la faute n'avoit point été dans l'exécution, mais dans l'invention; et comme il arrive souvent,

l'art de miner fut généralement réputé
1511. un art chimérique, parce que ses premiers essais n'avoient pas réussi. Tout le monde qui en entendit parler, fut de ce sentiment, sans se soucier d'approfondir davantage ce qui en étoit; et il fut établi dans le monde, que tout mineur étoit un fou. Navarre à qui la force du génie qui le déterminoit à la guerre, avoit fait quitter dans un âge mûr sa boutique, pour prendre un mousquet, ne s'en étoit pas tenu à l'opinion publique. Il avoit examiné par ses yeux la mine de Serezanella, et il avoit reconnu que son peu d'effet n'étoit point la faute de l'art, mais celle de l'ouvrier. Né avec un talent infini pour sa profession, il vit distinctement les fautes du mineur; et assuré de réussir, il n'attendit qu'une occasion brillante pour se produire. Il la trouva en 1503. Les Espagnols perdoient l'espérance de prendre les châteaux de Naples sur Louis XII, avant

l'arrivée de la flotte qui partoit de Provence pour les secourir. Il proposa de les emporter en six jours, et tint parole. Ses mines firent leur effet au grand étonnement de toute l'Europe, qui apprit le nom de Navarre, comme celui d'un homme extraordinaire. Mais la mine qu'il fit sous la chapelle de Notre-Dame de la Baracane, n'eut point le succès qu'on en attendoit. La mine fit son effet sans déplacer l'édifice, et la garnison parut trop forte aux assiégeans pour tenter un assaut, quands ils ne pouvoient plus le donner que par une seule brèche.

1511.

La chapelle sauta bien en l'air, et fit même une large ouverture à la muraille; mais elle retomba si bien à plomb, et elle se replaça si juste sur les fondemens, qu'il ne parut pas qu'elle en eût été enlevée. Les historiens du temps, et principalement Paul Jove, attribuent cet événement à un miracle sensible; et tous les Boulonnois, du

Vita Leonis X, liv. 2.

1511. moins ceux qui ne sont pas sortis de leur pays, en sont encore persuadés aujourd'hui. La chapelle de la Baracane a même été embellie et ornée comme un temple miraculeux. Si la circonstance que Paul Jove et Guichardin racontent est véritable; que par le vide que fit dans la muraille entr'ouverte la chapelle enlevée, les assiégeans virent distinctement les maisons de la ville et les assiégés en bataille, malgré la flamme, la fumée et la poussière qui sortent d'une mine; il faudroit croire qu'il y a quelque chose d'extraordinaire dans cet événement. Il resteroit encore néanmoins un scrupule, parce que ceux en faveur de qui le miracle auroit été fait, étoient des ennemis de Jules II.

Gaston de Foix s'en alloit prendre véritablement le chemin de Bresse, quand sur les nouvelles que la diversion des Vénitiens avoit abouti en fumée, et que leur armée, après avoir

manqué son entreprise sur cette place, repassoit l'Adige pour se retirer, il résolut de marcher à Boulogne pour en faire lever le siége : il partit donc de Finale à jour tombant avec treize cents lances et quatorze mille hommes d'infanterie. Si l'on en excepte les attaques de l'ennemi, sa marche fut traversée par tous les incidens qui la pouvoient retarder. La neige et le vent ne discontinuèrent pas un moment; et dans toute la route, les plus petits ruisseaux se trouvèrent des torrens, qui plusieurs fois séparèrent son armée, de manière qu'une partie ne pouvoit secourir l'autre. Il étoit battu, si les confédérés avoient su vaincre. Malgré ces difficultés, il entra dans Boulogne le cinquième de février, à neuf heures du matin, avec toute son armée. Dès le jour même, il en vouloit sortir pour charger les assiégeans ; mais d'Allègre lui représenta vivement qu'il ne s'agissoit point de surprendre les enne- 1511.

1511. mis, qui ne pouvoient pas ignorer l'arrivée d'une armée royale; qu'il falloit donc laisser le temps à son infanterie, mourante de faim et de froid, de se chauffer et de repaître; enfin, que les chevaux de sa gendarmerie, qui tomboient de fatigue, ne pouvoient pas être encouragés avec des paroles. Gaston consentit donc à remettre la partie au lendemain, qui étoit le sixième de février.

D'Allègre se trompoit, et on ignoroit même encore ce jour-là dans le camp des ennemis, que Gaston se fût mis en marche pour le secours de Boulogne. Le mauvais temps avoit empêché leurs généraux de mettre aux champs les batteurs d'estrade, et ils tenoient l'armée Françoise au-delà du Pô, sur la route du Bressan. Le conseil de guerre étoit donc actuellement assemblé pour délibérer sur toute autre chose, lorsqu'on y mena un Albanois, chevau-léger dans l'armée de France,

qui venoit d'être fait prisonnier aux portes de la ville par un parti. Le viceroi l'ayant interrogé sur quelque détail de la place assiégée, il répondit naïvement, qu'il en rendroit mauvais compte, parce qu'il en étoit mal informé. Pressé par le viceroi, qui menaçoit de le faire pendre s'il s'obstinoit à éluder ses questions, il repartit qu'il n'étoit pas surprenant qu'un soldat arrivé depuis 24 heures dans une ville, ne fût pas informé des particularités sur lesquelles on le questionnoit, ajoutant qu'il n'étoit entré dans Boulogne que la veille. La veille? reprit le viceroi; il n'entra pas hier de troupes dans Boulogne. J'y suis cependant venu en nombreuse compagnie, répliqua l'Albanois; hier j'y entrai avec toute l'armée de France et notre général. Ce soldat qui ne pouvoit être imposteur, sans s'exposer à une mort aussi cruelle que certaine, parloit avec une assurance qui ne permit pas de le soupçon- 1511.

ner d'artifice. Son discours fit donc dres-
1511. ser les cheveux sur la tête de ceux qui composoient le conseil de guerre. Les premières nouvelles qu'ils entendoient de la marche de l'armée de France, leur apprenoient qu'ils alloient essuyer son impétuosité. Bientôt le rapport de l'Albanois fut confirmé par les espions et par d'autres prisonniers ; et la levée du siége fut résolue d'un commun sentiment. On fit prendre les devans à l'artillerie, avec le moins de bruit qu'il fut possible ; et, vers la nuit, l'armée la suivit, prenant la route d'Immola. Tout ce que put faire la cavalerie Françoise encore fatiguée de sa marche de la veille, ce fut d'atteindre l'arrière-garde, et d'enlever une partie du charoi et des munitions.

Gaston faisoit un trop bon usage du temps pour l'employer à poursuivre des fuyards, quand il avoit des ennemis vainqueurs à combattre. Il venoit d'apprendre que l'armée Vénitienne étoit

entrée dans Bresse, dès le 4 de février, 1511.
et qu'elle se disposoit à attaquer le château qui tenoit encore pour la France. Il partit donc dès le lendemain de la levée du siége de Boulogne, pour aller secourir ce château; laissant Lautrec à la garde de la place délivrée, avec quatre cents hommes d'armes et quatre mille hommes d'infanterie.

Sur les offres réitérées que le comte Avogaro, gentilhomme Bressan, fit à la seigneurie de lui livrer Bresse, dont le peuple souhaitoit de retourner sous la domination Vénitienne, Gritti reçut ordre d'y mener l'armée de la république. Le succès de l'entreprise paroissoit certain, et nulle diversion ne pouvoit être plus avantageuse à la cause commune. Malgré les pertes des années précédentes, l'armée de la république se trouva de vingt-cinq mille hommes, quand pour faire son expédition, elle passa l'Adige à Alberé, près de Legnago; elle traversa ensuite

le Mincio à un gué qui se trouve entre
1511. Goito et Valeggio, et de là se rendit en deux marches à Castagnetolo, lieu distant de Bresse de cinq milles. La cavalerie légère se montra d'abord aux portes de la ville; mais quoique le comte Avogaro fît de son mieux, personne n'y remua; et Gritti s'en retourna passer l'Adige, sans que rien lui eût réussi. Les partisans de S. Marc s'étant ensuite reconnus au regret que chacun témoignoit du peu de succès de l'entreprise, leur nombre les encouragea; et, résolus d'être plus hardis à l'avenir, ils rappelèrent l'armée Vénitienne. Elle avoit toujours gardé son pont d'Alberé; et le départ des troupes Françoises, qui toutes s'étoient rendues au camp de Gaston, lui laissoit les chemins libres. Gritti revint donc; et, dès qu'il fut arrivé près de Bresse, les paysans le joignirent en grand nombre. Soutenu par cette multitude, il fit donner l'escalade à la ville par trois endroits. La

garnison Françoise étoit foible, et les bourgeois mal intentionnés pour la nation. Ainsi cette garnison, obligée de garder en même temps les dehors et les dedans de la place, laissa bien des endroits sans défense. Les Vénitiens entrèrent par un de ces endroits que les Bressans indiquèrent. Ce fut le lit du Garzo, petite rivière qui passe par Bresse. Les habitans, jusques-là ennemis cachés, devinrent aussitôt ennemis découverts, et prirent hautement les armes contre la garnison Françoise. Ainsi, du Lude qui la commandoit, se voyant hors d'espérance de conserver la ville de Bresse, se retira avec ses troupes dans le château. 1511.

Dès qu'on sut à Bergame et dans les autres villes conquises par Louis XII après la journée d'Agnadel, que les Vénitiens étoient dans Bresse, on s'empressa par-tout de se déclarer pour eux. Leur bonne fortune auroit même pu devenir durable, si moins tranquilles

sur les succès de l'armée qui assiégeoit
1511. Boulogne, ils eussent eu le soin de mettre Gritti en état de prendre le château de Bresse, au lieu de s'amuser, comme ils firent, à leurs brigues pour l'élection des magistrats qu'il convenoit d'envoyer dans les villes qui les avoient appelés.

Gaston de Foix employoit mieux les momens. Après avoir pourvu à la sureté de Boulogne et de Ferrare, il passa le Pô à la Stellata, et le Tartaro à Ponte Molino. Le jour suivant il marcha à Nogara, et il fut loger ensuite à Treville. Ce fut là qu'il apprit que Paul Baglione étoit campé à l'Isola d'ella Scala, à quatre milles de lui, avec un détachement considérable de l'armée Venitiene. Le détachement consistoit en douze cents hommes d'infanterie, quatre cents chevaux légers et trois cents hommes d'armes. Gaston ordonna à son armée de le suivre; et s'étant mis à la tête d'un dé-

tachement de trois cents lances et de sept cents hommes des bandes françoises, il prit les devants pour arriver plus tôt sur l'ennemi et retarder sa retraite. Il trouva qu'il étoit délogé de l'Isola une heure avant son arrivée ; mais ce contre-temps, qui auroit refroidi un guerrier moins ardent, ne l'attiédit pas, et il continua de suivre la piste des Vénitiens avec chaleur. Le dessein de Paul Baglione étoit de se sauver en passant l'Adige sur le pont que les Venitiens conservoient à Albere. Malheureusement celui qui gardoit ce pont venoit de le rompre sur la nouvelle que l'armée Françoise étoit en-deçà du Pô. Ainsi Baglione, trop avancé pour gagner son armée qui étoit à Bresse, remonta l'Adige, dans le dessein de traverser ce fleuve à un gué qu'il savoit être sous Vérone. Mais Gaston l'ayant atteint auprès de la Torre d'ella Scala, il fut de obligé faire face, se trouvant serré entre l'Adige et les Fran- 1511.

1511. çois. Ses troupes furent défaites, la plûpart des fuyards furent noyés en voulant traverser l'Adige à la nage, et Baglione fut presque le seul assez heureux pour gagner l'autre bord du fleuve.

Après cet avantage, les François continuèrent leur marche vers Bresse, et ils défirent encore le lendemain une partie de la cavalerie légère Vénitienne, qui, malheureusement pour elle, se trouva sur leur chemin; Melagre de Forli, qui la commandoit, fut fait prisonnier dans la déroute.

Enfin, Gaston de Foix arriva en vue de Bresse à la tête de ses troupes; il avoit fait en neuf jours plus de cinquante lieues de France dans le mois de février, par un vilain temps et par les chemins de Lombardie, que tout autre que lui auroit trouvés impraticables dans cette saison. En arrivant il emporta le monastère de saint Fridiano, bâti vis-à-vis la porte de Torre Longa, et situé sur une hauteur au pied

de laquelle il vouloit camper. On s'étoit attendu que l'armée Vénitienne sortiroit de Bresse pour charger ses ennemis fatigués, et qui étoient encore dans le désordre où l'embarras des marches met les troupes; elle n'en fit rien, ce qui augmenta la confiance des François, qui virent que les gens auxquels ils avoient à faire, savoient si peu se servir de leurs avantages: le reste des troupes ayant joint, et chacun ayant repris son poste, Gaston envoya le lendemain un trompette sommer la ville, et offrir vie et bagues sauves à tout le monde hors aux nobles Vénitiens. Ce trompette fut entendu dans la maison de ville, en présence de Gritti: mais il ne remporta pour réponse que des discours outrageans qui rouloient sur l'âge et sur la bonne mine de Gaston. Le Vénitien, au lieu de les réprimer, les écouta même avec un sourire plein d'approbation.

1511.

Là-dessus Gaston prit son parti: les

1512. ennemis s'étoient retranchés sur deux petits ruisseaux qu'il lui falloit passer pour arriver à la porte de secours du château, s'il eût voulu y aller par le chemin le plus court, et en marchant sur sa droite. Gaston, pour éviter tout retardement plutôt que pour s'épargner un combat, marcha par sa gauche, et faisant faire à ses troupes le tour de la place, il vint camper à la porte de sainte Faustine: elle étoit voisine du château que les François tenoient encore; la
Le 19 févr. nuit suivante il y entra par la porte du secours avec six mille hommes d'infanterie et quatre cents gendarmes des plus robustes, qui devoient combattre à pied avec le brin d'estoc. Gaston leur représenta tout ce qui pouvoit exciter leur courage, d'un air à inspirer l'audace même à des soldats qu'il auroit commandés pour la première fois; il leur montroit Bresse, ville opulente, dont le sac étoit le prix d'une victoire aisée. Il s'agissoit seulement de battre les Ita-

liens, et que l'élite de son armée fît fuir l'armée Vénitienne, mise en déroute autant de fois qu'on avoit pu la joindre. La vile populace avec laquelle on l'a mêlée, ne servira, leur dit-il, qu'à communiquer bientôt sa peur à une armée si sujette à l'épouvante : enfin, ajouta-t-il, je ne vous donne ici que des hommes à combattre; c'en est assez, je pense, pour ne point douter de la victoire; ayez seulement le courage de ne point craindre ceux à qui vous ferez peur, et ne vous laissez pas intimider par l'or qui reluit sur les casques et sur les cuirasses de la gendarmerie Italienne: l'éclat de ces armes ne défend pas celui qui les porte, et ne blesse point l'ennemi qui l'attaque. Gaston fit aussitôt sonner la charge, et lui-même exécutant son projet avec autant de présence d'esprit qu'il en avoit en délibérant, il mit en mouvement tous ses pelotons. 1512.

Les François, après avoir forcé les

1512. retranchemens qui masquoient la tête des rues qui aboutissoient à l'esplanade du château, trouvèrent l'armée Vénitienne en bataille; elle étoit rangée sur une autre esplanade que Gritti avoit fait faire quelques pas plus loin: cette armée étoit composée de cinq cents hommes d'armes, de huit cents chevaux légers, et de huit mille fantassins: le peuple de Bresse tout entier étoït encore sous les armes; il couvroit les toits, remplissoit toutes les fenêtres, et de quelque côté que parussent les François, il avoit promis de les y accabler sous le feu. Les cavaliers Vénitiens qui combattoient à cheval et qui étoient trois contre un, devoient aussi écraser les gendarmes fantassins de Gaston, et il ne s'agissoit plus que de savoir si l'on inhumeroit en terre sainte les cadavres des ennemis.

Le courage François vint à bout du nombre et de l'avantage des lieux; l'armée Vénitienne ne tint pas ferme

ni sur son champ de bataille, ni dans aucun des postes où l'on tâcha de la rallier. 1512.
Les François s'étant rendus maîtres de la porte Faustine qui étoit vis-à-vis de leur camp, firent entrer le reste de leur armée dans Bresse; enfin, après plusieurs légers combats que les Vénitiens rendirent encore de rue en rue, toute la ville fut au pouvoir du vainqueur. Le pillage, jusques-là sévèrement défendu, fut permis alors, et il dura sept jours : on en peut lire les particularités les plus curieuses dans les deux vies du chevalier Bayard. Pour donner une idée du butin que fit l'armée de France, il suffit de dire qu'après Milan, Bresse étoit la ville la plus riche de la Lombardie.

Tous les désordres qui peuvent arriver dans une ville prise d'assaut par des troupes Françoises, s'y passèrent, c'est-à-dire, qu'on y fit toutes les insolences possibles, mais qu'on n'y commit point de cruautés. Les historiens Ita-

liens blâment fort Gaston de n'avoir pas
1512. empêché le sac de Bresse : mais la chose n'étoit pas en son pouvoir, et d'ailleurs la trahison que les Bressans venoient de faire aux François, et l'insolence avec laquelle ils lui avoient répondu la veille, méritoient tout le mauvais traitement qu'ils essuyèrent.

Il ne se sauva personne de l'armée Vénitienne : deux cents chevaux légers, les seules troupes qui trouvèrent le moyen de s'échapper de la ville, furent tous tués ou pris par la cavalerie Françoise qui battoit la campagne : ainsi le nombre des morts fut de quinze mille, dont les vainqueurs perdirent un petit nombre; le reste fut l'armée Vénitienne entière ou des bourgeois de Bresse. On n'avoit donné la vie qu'aux principaux de cette armée : Gritti, son provéditeur; Justiniani, arrivé à Bresse depuis deux jours en qualité de podestat, Manfrone et quelques autres furent pris à discrétion : Avogaro, la cause du désastre de

Mocenigo, l. 4.

sa

sa patrie, se trouva avec ses deux fils parmi les prisonniers : Gaston, qui savoit punir et récompenser, lui fit couper la tête sur le champ, et ses fils furent exécutés quelques jours après, avec les principaux complices de la révolte de Bresse. Au premier bruit du châtiment de cette malheureuse ville, Bergame et les petites places qui s'étoient rendues aux Vénitiens, implorèrent la miséricorde des François. 1512.

Voilà quelle fut l'expédition de Gaston de Foix, qui en quinze jours de temps fit lever le siége de Boulogne à une armée plus forte que la sienne, défit en campagne, le général Vénitien, anéantit dans Bresse toute l'armée de la République, et acheva tous ces exploits malgré la saison qui paroissoit conjurée avec l'ennemi. L'Italie apprit à trembler à son nom, et l'Europe fut frappée d'un long étonnement au récit de ces faits d'armes qui devoient faire l'entretien de l'avenir.

1512. Mais telle étoit la situation des affaires de Louis XII, que l'expédition de Gaston, si utile et si glorieuse, laissoit encore ce souverain au milieu des dangers et en proie à l'inquiétude; quoique le roi d'Angleterre se fût d'abord expliqué hautement, qu'il n'acceptoit point la place qu'on lui avoit gardée dans la sainte Union, néanmoins l'apparence qu'il y entreroit devenoit plus grande de jour en jour.

Comme les petites choses ont souvent beaucoup de part aux grands évènemens, il doit être permis aux historiens de raconter sérieusement des bagatelles. Jules II concevoit de quelle importance lui seroit une rupture entre Henri VIII et Louis XII, et cette rupture devoit dépendre des résolutions du parlement d'Angleterre, qui étoit convoqué pour les premiers jours du mois de mars: le pape s'avisa donc de tous les moyens qu'il étoit possible de mettre en œuvre pour tourner les Anglois se-

lon ses vues. Ils étoient si riches, qu'il se seroit ruiné pour leur donner des sommes d'argent capables de les gagner. Ces présens qui coûtent si peu aux papes, pouvoient bien quelque chose en Angleterre, mais ce n'étoit pas auprès des personnes qui composoient le parlement : ainsi il ne trouva rien de mieux que d'envoyer dans la Tamise une galéasse chargée de vins délicieux, de fromages, de viandes salées et de toutes les friandises des pays chauds, dont les peuples du nord furent toujours si avides. Tout arriva à bon port et précisément dans le temps de l'ouverture du parlement. Le vin rend reconnoissant pour ceux qui le donnent. Les Anglois, qui buvoient journellement celui du pape, et qui étoient encore irrités par ses émis saires qui leur disoient contre la France tout ce qu'on reproche ordinairement aux grands états, ne parlèrent plus bientôt que de faire plaisir à sa sainteté. Le parlement s'étant assemblé dans cette

1512.

Guichardin, l. 12.

1512. disposition des esprits, il se laissa tellement éblouir par les récits artificieux de l'évêque de Murrai qui s'étoit mêlé de l'accommodement de Jules II et de Louis XII, qu'il fut résolu qu'on enverroit les prélats du royaume au concile de Latran, et qu'on protégeroit le pape envers et contre tous; l'ambassadeur de France à Londres reçut même un ordre de sortir d'Angleterre, parce qu'on n'y vouloit plus voir le ministre d'un prince ennemi du saint siége. Louis XII ne l'étoit que de la cour de Rome; mais après une telle démonstration, il ne pouvoit plus douter que les Anglois ne rompissent bientôt avec lui.

Les incertitudes de l'empereur ne lui donnoient plus des inquiétudes; ses inquiétudes à cet égard étoient devenues une véritable crainte; et ce prince ne pouvoit plus se cacher qu'après tout ce qu'il avoit fait pour Maximilien, il faudroit le compter bientôt au nombre de ses ennemis. L'empereur disoit bien

encore qu'il vouloit toujours observer la ligue de Cambrai; mais il étoit sensible, par l'injustice de ses plaintes, et par la nature des conditions proposées de sa part pour la continuation de l'alliance, qu'il cherchoit à s'attirer des refus pour en faire le prétexte d'une rupture: il demandoit que le roi s'en rapportât sans réserve à sa décision sur tous ses démêlés avec le pape; qu'il fît épouser à Charles, prince d'Espagne, Renée de France sa seconde fille, à peine âgée de deux ans; qu'il lui donnât le duché de Bourgogne en dot, et que la dot et l'épouse fussent dès-lors remises entre les mains des Allemands: il ajoutoit encore, que l'armée de France ne pourroit pas entrer dans l'état ecclésiastique, ni occuper dorénavant un pouce de terre en Italie. L'iniquité des propositions de l'empereur n'étoit pas encore ce qu'il y avoit de plus fâcheux dans sa conduite, mais bien le peu de disposition qu'il avoit à observer aucun 1512.

1512. accord; il fut toujours plus facile de tirer de Maximilien une parole, que de l'engager à la tenir. Cependant il n'envoyoit point les prélats de l'empire au concile, comme il s'étoit obligé à le faire; au contraire, il avoit connivé à la décision que venoit de faire le clergé d'Allemagne assemblé dans Augsbourg: que le concile de Pise étoit un conciliabule schismatique. Il falloit néanmoins que Louis XII, pour ne point précipiter la déclaration de Maximilien, tînt toujours aux ordres de ce prince Vérone, pour lui garder quatre mille hommes d'infanterie et quatre cents lances, et cela dans un temps où la France avoit besoin de toutes ses forces.

Le vidame d'Amiens, que Louis XII avoit envoyé aux Cantons, lui écrivoit encore de mauvaises nouvelles: il lui mandoit qu'il leur avoit offert inutilement beaucoup plus qu'ils n'avoient demandé d'abord; que les Cantons demeuroient fermes dans l'alliance du

pape et des confédérés, et qu'incessamment ils leur enverroient six mille hommes. Les Florentins, depuis la translation du concile de Pise à Milan, paroissoient raccommodés avec le pape; et les amis du roi de France dans le gouvernement, l'avertissoient même que ce ne seroit pas sans peine qu'il viendroit à bout de renouveler le traité d'amitié et d'assistance qui étoit entre lui et la République. Suivant la manière de rédiger alors les traités, celui-là n'étoit que pour un temps, et le terme de sa durée devoit bientôt expirer. Le duc de Ferrare et les Bentivolles étoient les seuls alliés sur lesquels Louis XII pût compter, mais ils étoient des alliés dont l'union l'affoiblissoit plus qu'elle ne le fortifioit. L'embarras n'étoit pas de telle nature qu'on en pût sortir par la seule voie de la négociation: tâcher de le faire, c'étoit donner à ses ennemis déclarés le temps de se reconnoître; et à ceux qui vouloient le devenir, le loisir de

1512.

1512. ménager leurs traités et de concerter leurs entreprises. Louis XII résolut donc de se servir de l'avantage qu'un prince puissant a sur d'autres princes plus foibles qui se réunissent contre lui, de pouvoir les prévenir. Des succès éclatans intimident les ennemis, et ils ôtent à ceux qui ne se sont pas encore déclarés, l'envie de rompre; enfin, des propositions de paix modérées comme furent toujours celles de Louis XII, devoient paroître d'un bien plus grand mérite quand il auroit encore couronné ses précédens succès, par le gain d'une grande bataille.

Gaston de Foix reçut donc l'ordre de chercher l'armée de l'union, et de la combattre par-tout où il la trouveroit. Quoique depuis deux mois il eût remporté assez de victoires pour signaler trois années, il se trouva qu'il n'avoit fait autre chose que de commencer sa campagne; il partit donc de Bresse pour venir repasser le Pô à Finale, dans le

dessein de chercher ensuite l'armée ennemie qui avoit pris des quartiers près d'Immola. Cette armée étoit composée de dix-neufcents hommes d'armes, d'un grand nombre de cavalerie légère, et de vingt mille hommes de pied: on comptoit dans celle de Gaston, seize cents lances, cinq mille fantassins Allemands, et treize mille homme d'infanterie composée des sujets du roi. Ce fut à saint Georges dans le Boulonnois que Gaston vint se mettre en front de bandière; le duc de Ferrare, dès qu'il apprit qu'il y étoit arrivé, l'y joignit avec deux cents hommes d'armes, et lui amena un train d'artillerie, parce que les mauvais chemins avoient obligé les François à laisser la leur au-delà du Pô; il fut suivi de près par le cardinal de Saint-Severin, qui venoit faire la fonction de légat dans l'armée de France au nom du concile de Pise, ainsi que le cardinal de Médicis la faisoit dans l'armée de l'Union au nom de Jules II. 1512.

1512. Louis XII avoit souhaité que Gaston de Foix marchât à son expédition comme soldat du concile, afin que la guerre qu'il alloit faire à des prêtres fût moins odieuse, quand il la leur feroit au nom d'autres prêtres : ainsi on voyoit dans ces deux armées, non pas aigle contre aigle, mais légat contre légat, et croix contre croix.

Gaston, jeune et encouragé par ses derniers succès, exécutoit les ordres du roi avec joie : d'ailleurs il étoit de ces généraux qui préfèrent la gloire de finir la guerre au plaisir de commander ; il mena donc de bonne grace à l'ennemi des soldats toujours assurés de vaincre quand il les commandoit. Mais les confédérés se tenoient trop certains du succès de la bataille pour la donner de leur plein gré ; d'ailleurs les ordres du roi d'Aragon pour éviter un engagement, étoient positifs : la prudence ne permettoit plus à ce prince circonspect de rien hasarder, dans la crainte de dégoûter,

par un mauvais succès, le roi d'Angleterre, disposé à entrer dans l'union. Le roi catholique enjoignoit donc à son général d'attendre l'effet de sa diversion, lui écrivant qu'il ne s'embarrassât point de reculer quelquefois, et que l'honneur d'une campagne, nonobstant tous les événemens qui peuvent être arrivés dans son cours, étoit tout entier pour celui qui la finissoit avec avantage : ainsi, à l'approche de l'armée de France, celle de l'union se retira sous Immola. Gaston, pour l'obliger à tenir la campagne, s'avança dans la Romagne, comme si son projet eût été de prendre le chemin de Rome, ou de faire une irruption dans le royaume de Naples en passant par la marche d'Ancône : son dessein lui réussit, et le vice-roi, pour s'opposer à une entreprise qui lui paroissoit possible, vint camper à Castel-Bolognese. Le jour même, Gaston étoit venu prendre Solarolo, d'où il fut le lendemain camper

1512.

Le 21 mars 1512.

1512. à Granarolo, tandis que les ennemis occupèrent le lieu nommé *le camp des mouches ;* ce fut là que Gaston reçut de nouveaux ordres du roi, qui le poussoient encore au penchant où il étoit déja assez enclin, d'en venir bientôt à une action décisive. La cause de ces nouveaux ordres étoit deux événemens qui venoient d'arriver.

L'ambassadeur d'Aragon à la cour de France avoit pris son audience de congé en plein conseil, et il avoit déclaré fièrement que son maître le rapeloit dans l'intention de faire la guerre au roi dans ses états d'Italie et de France, s'il ne donnoit incessamment au pape toutes les satisfactions que demandoit sa sainteté. Le second de ces événemens étoit une trève de dix mois, conclue subitement entre l'empereur et les Vénitiens, dont Louis XII n'avoit rien su qu'au moment où l'envoyé de ce prince près de sa personne, lui en fit part. Le pape et le roi d'Aragon

avoient été les médiateurs de cette trève, par laquelle les Vénitiens laissoient Maximilien en possession de Vicenze, de Vérone, de Gradisque, et de tout ce qu'il tenoit dans leurs états, et lui faisoient encore un présent de cinquante mille écus d'or. La République ne s'étoit pas determinée sans peine à signer ce traité; mais la nécessité de contenter le pape et le roi d'Aragon, qui jugeoient ces conditions équitables, et l'idée de dissoudre entièrement la ligue de Cambrai, qui se trouveroit réduite dorénavant au roi de France et au duc de Ferrare, l'avoient engagée à y donner les mains après le désastre de Bresse. 1512.

Gaston ne pouvoit s'éloigner du Pô sans s'exposer à manquer de vivres. On étoit à peine dans le commencement d'avril; et comme il ne pouvoit encore presque rien tirer des villages du pays que l'armée ennemie avoit fourragés, il ne subsistoit que des provisions, qui

1512. par ce fleuve venoient de la Stellata où étoient ses magasins : il prit donc un parti qui le rapprochoit du Pô, et qui devoit néanmoins obliger les ennemis à se montrer en campagne : ce fut de mettre le siége devant Ravenne.

Ravenne étoit la seule place par laquelle les ennemis pussent communiquer par terre avec l'état vénitien, et il étoit ainsi hors d'apparence qu'ils la laissassent perdre sans risquer une bataille pour la secourir ; en même temps l'armée de France se rapprochoit du Pô. Le bras le plus méridional de ce fleuve ne passe qu'à cinq ou six milles de Ravenne. Les ennemis comprirent d'un autre côté le dessein de Gaston, dès qu'ils surent qu'il ne séjournoit à Granarolo que pour attendre ses bombardes ou son canon de batterie qu'il faisoit venir de Ferrare ; mais comme il s'étoit campé entre eux et Ravenne, il leur en fermoit les chemins : le viceroi ne voulant pas risquer une bataille

pour se l'ouvrir, se contenta d'envoyer dans la place menacée Marc-Antoine Colomne, avec cent cinquante lances et six cents hommes d'infanterie Espagnole. Colomne voulut, avant que de partir, que le légat, le viceroi et les principaux officiers généraux fissent serment en forme sur l'évangile de le venir secourir, si les François assiégoient Ravenne : on fit ce qu'il exigeoit, et il se jeta dans la place, menant sa troupe par des chemins détournés. 1512.

Cependant Gaston de Foix faisoit prendre le château de Rossi; il fut emporté d'assaut, et deux cents hommes qui le gardoient, passés au fil de l'épée. Dès qu'il fut maître de cette place, très-importante pour son siège, il vint camper devant Ravenne.

Le Montone et le Ronco sont deux rivières qui tombent des Apennins, et qui passant presque sous les murailles de Ravenne, se joignent ensemble un demi-mille au dessous de la place, et

1512. y forment le bassin qui lui sert de port depuis que la mer, qui la baignoit autrefois, s'en est éloignée de deux milles. Gaston assit son camp entre ces deux rivières au dessus de la ville; de manière qu'il avoit le Ronco à sa droite, le Montone à sa gauche, et Ravenne devant lui. Il fit jeter un pont sur le Montone, et une partie de son armée l'ayant passé, se logea au-delà pour faire une fausse attaque: son dessein étoit d'emporter la place avant que les ennemis fussent arrivés pour la secourir, afin d'être plus libre quand ils le viendroient attaquer; il se hâtoit d'autant plus, que les vivres qui étoient dans son camp ne pouvoient durer long-temps; et la flotte Vénitienne, qui s'étoit avancée dans le Pô, empêchoit que les bâtimens qui lui voituroient ses provisions de la Stellata, pussent descendre le fleuve jusqu'à une distance raisonnable de Ravenne. Ses batteries ayant donc tiré quelque temps, il se résolut

de donner l'assaut à la tour Roncona, 1512.
contre laquelle la véritable tranchée avoit été ouverte : la brèche néanmoins n'étoit point praticable ; la maçonnerie y étoit bien tombée, mais comme la terrasse n'étoit pas éboulée, il restoit encore au haut de la brèche six pieds escarpés à surmonter : l'infanterie Françoise ne laissa pas de gravir avec beaucoup de valeur contre ce retranchement que le hasard avoit fait, mais ce qu'elle tentoit étoit impossible à des hommes ; il fallut qu'elle se retirât, après que deux ou trois cents de ses plus braves soldats se furent fait tuer inutilement aux pieds de la brèche où ils vouloient grimper.

Il ne fut plus question le lendemain, ni de continuer à battre en brèche, ni de donner l'assaut : l'armée ennemie étoit arrivée, et on la voyoit marcher sur la droite de l'armée Françoise, prenant le chemin de Ravenne par la droite du Ronco. Gaston auroit bien voulu

1512. passer la rivière le même jour et charger les ennemis dans leur marche; mais la plupart de ses soldats qui avoient été tenus sous les armes toute la veille, étoient allés au fourrage et à la petite guerre; ainsi il fut contraint d'être simple spectateur et de la marche et du campement des ennemis. Leur armée, qui n'avoit autre chose à faire qu'à secourir Ravenne, pouvoit sans s'exposer au risque d'une bataille y entrer dès le même jour, et se camper dans le terrain qui est entre la ville et le confluent des rivières, poste où elle ne pouvoit être attaquée: la flotte Vénitienne et le pays l'auroient fournie de vivres, tandis que la disette auroit obligé les François à se retirer. L'armée fit halte néanmoins en un lieu nommé Mulinaccio, à trois milles de Ravenne, sans que jusqu'à présent on ait su le motif de sa manœuvre, ni par quelle raison elle étoit dévenue tout-à-coup si pleine de confiance: ce fut là qu'elle passa le

reste du jour et toute la nuit suivante, après avoir levé assez de terre pour se couvrir. 1512.

Gaston, dont les ordres du roi échauffoient encore le courage, prit son parti, qui fut de combattre les ennemis le lendemain jour de Pâques, qui se célébroit en 1512 le onzième d'avril. A la pointe du jour il fit passer le Ronco à toute son armée, à la réserve de mille hommes de pied et de quatre cens lances qu'il laissa sous d'Allegre, pour garder les travaux contre la garnison de Ravenne.

L'armée de Gaston ayant passé le Ronco, il la mit en bataille de l'autre côté de la rivière, et il marcha aux ennemis en tournant le dos à Ravenne, et mettant sa droite au Ronco. L'avant-garde qui faisoit l'aîle droite dans son ordre de bataille, se trouvoit ainsi appuyée à la rivière. Le duc de Ferrare la commandoit, et elle étoit composée de sept cents lances, et de l'infanterie

1512. Allemande, qui montoit à quatre ou cinq mille hommes. Les huit mille hommes d'infanterie Françoise étoient au corps de bataille; et l'aîle gauche étoit composée de quelque infanterie Milanoise, des francs archers et de la cavalerie légère. La gendarmerie du corps de bataille et de l'aîle gauche, au nombre de sept à huit cens lances, étoit en seconde ligne derrière son infanterie; et Gaston avoit fait cette disposition extraordinaire, parce qu'on marchoit à des retranchemens. Le grand-maître la Palisse commandoit tout ce corps-là, et le cardinal de S. Severin, légat du concile, étoit auprès de lui. Ce cardinal, plein d'ardeur et de courage, avoit résolu d'animer les soldats jusques sous le feu de l'ennemi : aussi prit-il la précaution d'endosser une cuirasse, et de se couvrir d'un casque, comme d'habillemens meilleurs contre les coups de mousquets, que tous les autres dont il auroit pu se revêtir. Gas-

ton se trouvoit par-tout, l'ardeur dans les yeux et la même assurance sur le front, que si la bataille eût été déja gagnée. Tous les historiens conviennent qu'il fit un discours à ses soldats, suivant l'usage de son temps, qui n'a été entièrement aboli que dans le dernier siècle : mais les discours qu'ils rapportent comme celui de Gaston ne se ressemblent pas, et il paroît impossible de discerner le véritable. 1512.

Voilà l'ordre de bataille de l'armée Françoise, qui n'étoit pas rangée sur une ligne droite, mais en portion de cercle, pour mieux embrasser le retranchement des ennemis. Ce retranchement avoit reçu la forme d'un quart de cercle ou de la moitié d'un croissant coupé en deux, et appuyé au Ronco par l'endroit où il auroit été tranché ; parce que Navarre qui l'avoit tracé, avoit mieux aimé suivre la disposition du terrain élevé où son armée étoit postée, et qui se terminoit en

1512. une portion de cercle qui dominoit la plaine, que de le faire garni d'angles de défense et plus régulier. En renfermant ainsi toute la hauteur dans son retranchement, il empêchoit que l'ennemi, après s'être mis en désordre en montant ces collines, ne trouvât un terrain où il pût se former pour marcher en bataille au retranchement.

Fabrice Colomne demandoit qu'on chargeât l'armée de France au passage du Ronco ; mais le viceroi, qui comptoit de la défaire avec les mousquets de l'infanterie Espagnole, ne voulut pas se mettre en plaine, et persista dans son dessein de l'attendre derrière ses retranchemens. Il y posta son armée en bataille : lui-même il se mit à la droite avec six cens lances et un corps de quatre mille hommes d'infanterie. Le cardinal de Médicis se mit à couvert derrière ce corps : sa vue extrêmement basse lui servoit de raison pour se tenir à l'écart ; et résolu de ne point

s'exposer, il n'avoit pris ni casque ni cuirasse. La cavalerie légère étoit à la droite du corps du viceroi; elle étoit aux ordres de Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescaire. Ce jeune Espagnol encore dans l'adolescence, étoit déja un homme distingué, et il promettoit d'être bientôt un grand homme, tel enfin que l'Italie l'a vu depuis. Agé de vingt ans, il avoit été jugé digne du commandement général de la cavalerie légère. En effet, il étoit le cavalier le plus accompli de son temps, comme sa femme Victoire Colomne, étoit la personne la plus vantée de son sexe. C'est la même dame qui, par ses aventures, par tant de vers composés pour elle, et par les extravagances qu'elle a fait faire, genre de louange où son sexe est plus sensible qu'à tous les autres éloges, a laissé la plus grande réputation d'esprit et de beauté qui soit venue jusqu'à nous. 1512.

Pescaire avoit devant lui une barri-

1512. cade formée de charettes ferrées à la manière de celles des anciens, et que Navarre, qui en avoit renouvelé l'usage, avoit chargées de petits canons, ce qui formoit un retranchement mobile, encore plus difficile à forcer que les retranchemens ordinaires. Fabrice Colomne commandoit l'aîle gauche, qui s'étendoit jusqu'au lit du Ronco. On y comptoit six mille hommes d'infanterie et neuf cents lances. Le corps de réserve étoit plus considérable à proportion, parce que l'armée de l'Union, quoique plus nombreuse que l'armée de France, ne s'étoit pas néanmoins mise en bataille sur un aussi grand front qu'elle. Ainsi il étoit resté aux confédérés beaucoup de troupes qui n'avoient pu être placées en ligne. Le retranchement de cette armée étoit donc en forme de quart de cercle, appuyé par une de ses extrémités au Ronco; et l'armée de France disposée en manière de croissant, l'embrassoit. Le corps de réserve des

des confédérés, composé de quatre cents hommes d'armes et de cinq à six mille hommes d'infanterie, fut posté derrière l'aîle gauche. 1512.

Les François s'étant avancés à deux cents pas du retranchement, y firent halte durant deux heures pour attendre l'effet de leur artillerie, bien qu'ils fussent exposés durant cette halte au feu du canon des ennemis. Spectacle terrible que celui que se donnoient réciproquement ces deux armées, qui attendoient à la vue l'une de l'autre, et dans un morne silence, le signal de s'entre-égorger. D'abord l'artillerie françoise étoit placée à la pointe de sa droite sur le Ronco; mais Gaston s'étant apperçu qu'elle y faisoit peu d'effet, la fit passer promptement à la pointe de son aîle gauche. Cette pointe étoit fort repliée vers le terrain des ennemis, de manière qu'elle voyoit à plein le flanc de leur gauche appuyée au Ronco; ainsi les premières décharges de l'artillerie Fran-

1512. çoise obligèrent l'infanterie de la gauche des ennemis à se jeter ventre contre terre. Les décharges suivantes achevèrent de désespérer la cavalerie qui étoit fort serrée, et pour laquelle il n'y avoit pas d'abri. Fabrice Colomne et les autres officiers, désolés de se voir assommés sans pouvoir rendre un coup, prirent enfin le parti de sortir des retranchemens, et ils furent suivis de toute l'armée qui marcha en bataille aux François. Le viceroi avoit bien défendu qu'on en sortît; mais il arrive souvent aux généraux des armées confédérées de n'être pas obéis par les généraux nationaux qui commandent sous eux. Tel fut en cette journée le sort du viceroi. Ne pouvant donc faire observer ses ordres à Colomne, il fut obligé de se conformer à son mouvement, et de descendre avec lui dans la plaine. L'action de la cavalerie fut décidée en un moment par la gendarmerie Françoise. Le combat fut plus opiniâtre entre les infante-

Machiavel, discorsi. l. 2, c. 13.

ries. Les fantassins Espagnols rompirent les bandes Françoises, et ils commençoient à mal mener l'infanterie Allemande quand d'Allegre les chargea en flanc. Gaston, voyant que la garnison de Ravenne n'entreprenoit rien, lui fit dire, dès que l'armée ennemie fut sortie de ses retranchemens, de laisser une centaine de gendarmes pour soutenir l'infanterie qui gardoit les travaux, de remonter le Ronco par la gauche de la rivière, de la passer à gué vis-à-vis le terrain qu'occupoient les ennemis, et d'y faire du moins une diversion. D'Allegre exécuta l'ordre de son général au prix de sa vie. Il fut tué en secourant l'infanterie Allemande, déja ébranlée par la valeur des ennemis, et par la perte d'Empser, un de ses colonels, que Zamudio, colonel Espagnol, avoit tué à la vue des deux troupes en combat singulier. L'infanterie Espagnole fut rompue à son tour, et s'étant ralliée le mieux qu'il lui fut 1512.

possible, elle tâcha de faire sa retraite
1512. par une chaussée qui traversoit un pays fourré d'arbres et coupé de haies. Jusque-là Gaston avoit fait le devoir d'un grand général, quoiqu'en jeune homme; même il s'étoit mêlé avec les ennemis, et après la déroute de leur gendarmerie on le vit revenir avec sa cotte d'armes sanglante. Le sang des ennemis qu'il blessa de sa main avoit rejailli sur lui, et il avoit été couvert de la cervelle d'un de ses gendarmes, emporté à côté de sa personne par une volée de canon. *Par saint Michel!* lui dit la Palisse, *Général, vous êtes blessé, mais il n'y a plus de coups à donner. Non*, lui dit Gaston, *mais j'en ai bien blessé* d'autres, *& si ferai-je encore.* Dans le moment les fantassins François vinrent se jeter aux pieds de Gaston, le suppliant qu'il les menât recouvrer leur honneur qu'emportoient les Maranes, désignant par-là l'infanterie Espagnole. La Palisse eut beau lui représenter, que

s'il étoit permis à un Général de s'exposer quelquefois, ce ne pouvoit être que pour rallier ses troupes dans une nécessité urgente, et non pour faire tuer quelques fuyards de plus: Gaston, malgré ces remontrances, se laissa emporter à l'ardeur de son âge, et il se mit à la poursuite de l'infanterie Espagnole, qu'il chargea lui-même à la tête d'une troupe de gendarmerie qu'il avoit ramassée en avançant. Il fut tué dans la première charge; et son cousin Lautrec, si fameux depuis dans les guerres d'Italie, fut couvert de vingt blessures, et resta pour mort à côté de son général. 1512.

Telle fut la fin de Gaston de Foix, dans sa vingt-quatrième année; vie bien courte par sa durée, mais qui paroît longue dans l'histoire, par les grands événemens qu'elle fournit aux écrivains. Il avoit appris à l'Europe qu'il étoit un grand capitaine, avant qu'elle sût qu'il étoit soldat. Si l'on en

1512. croit les auteurs contemporains, bientôt même il auroit été un grand roi. Ils disent que le dessein de Louis XII étoit de confier son armée à son neveu Gaston, afin que ce jeune seigneur s'en servît pour se faire roi de Naples. Autant que les conjectures qu'on hasarde sur les événemens qui sont toujours restés dans l'incertitude de l'avenir peuvent être justes, Gaston jeune, brave et heureux, se seroit fait roi de Naples, trois mois après la journée de Ravenne, si sa bravoure qui fut celle d'un soldat téméraire, l'eût laissé survivre à une victoire qu'il avoit remportée en général expérimenté.

Son armée fut éprise de lui jusqu'à ne vouloir pas durant plusieurs jours se dessaisir de son corps. Enfin elle consentit à l'envoyer à Milan, où on lui fit une pompe funèbre qui ressembloit à un triomphe. Quand son corps y fut conduit à la cathédrale, on porta devant son cercueil les drapeaux pris à

la bataille ; et les principaux prisonniers, comme le cardinal légat, le marquis 1511. de Pescaire et Navarre, furent obligés de l'accompagner à pied et dans une posture humiliée, ainsi que les captifs des Romains suivoient en un jour de triomphe le char du vainqueur. Le corps de Gaston fut déposé à côté du maître autel, et pour catafalque on lui dressa un trophée des drapeaux et des armes des vaincus. Mais ce trophée élevé pour une victoire qui ne devoit pas avoir de succès, fut bientôt renversé. La mauvaise fortune des François les ayant obligés d'évacuer Milan à quelque temps de là, le cardinal de Sion fit enlever de l'église cathédrale le corps de Gaston, comme le cadavre d'un excommunié, et il le fit enterrer secrètement chez les religieuses de sainte Marthe. La bonne fortune des François les ayant ramenés à Milan trois ans après, ils élevèrent un tombeau magnifique à Gaston dans l'église

1512. où il avoit été inhumé, et sur lequel ce seigneur étoit représenté en ronde-bosse. Mais il y a environ trente ans que les religieuses de sainte Marthe, ignorant quel honneur les cendres de ce jeune héros faisoient à leur maison, détruisirent son mausolée. Les ornemens en furent dissipés, mais la figure de marbre de Gaston, dont l'air et la physionomie rendent seules croyables ses faits d'armes prodigieux, se voit encore scellée dans le mur d'une cour obscure qui est à côté de l'église.

Les historiens ne conviennent pas sur le nombre des morts de la journée de Ravenne; les plus avares n'en mettent que dix mille sur le champ de bataille; d'autres le jonchent de vingt mille morts; mais tous conviennent que les deux tiers furent des soldats de l'armée confédérée, et que depuis les Romains il ne s'étoit pas donné de pareil combat en Italie. Véritablement jusques-là il ne s'y étoit vu que des déroutes

ou des batailles de théâtre, suivant que les Italiens avoient combattu contre des étrangers, ou contre d'autres Italiens; mais à la journée de Ravenne, l'impétuosité françoise se heurta contre la fermeté espagnole, et le fort trouva le fort en son chemin. 1512. Le prince de Machiav. chap. 26.

Outre Gaston, les François perdirent Yves d'Allegre, Molard, colonel des bandes gasconnes, Empser, colonel des bandes allemandes, et plusieurs autres chefs de valeur et de réputation. Pazzi, colonel des bandes Italiennes dans l'armée du pape, fut le seul homme de marque tué sur la place du côté des confédérés; mais ils perdirent artillerie et bagage, et les personnes les plus considérables de leur armée demeurèrent prisonniers. Les principaux furent le cardinal légat, Navarre, le marquis de Pescaire et Fabrice Colomne. Les tristes débris de l'armée de l'Union furent se rallier au viceroi, qui d'une traite s'étoit rendu à Ancône, ville

1512. éloignée de plus de soixante milles du champ de bataille.

Guichardin dit que le duc d'Urbin trahit le pape son oncle en cette occasion, comme en beaucoup d'autres, et qu'il fit dévaliser tous les fuyards qui se sauvèrent dans ses états ; mais cet écrivain s'est tellement décrédité lui-même par son acharnement à décrier le duc d'Urbin, qu'il n'est cru sur rien de ce qui regarde ce prince.

L'armée victorieuse retourna sur Ravenne, et, sans vouloir entendre parler de composition, elle donna à la place un si terrible assaut, qu'elle l'emporta. Marc-Antoine Colomne se défendit encore quatre jours dans la citadelle. Au bout de ce terme il obtint une capitulation, mais à condition que lui et les siens ne porteroient les armes de trois mois contre le concile de Pise et le roi de France. Jules Vitelli, évêque de Cita di Castello, qui s'étoit renfermé dans un autre fort nommé le châ-

teau, en ouvrit les portes aux vainqueurs deux jours après aux mêmes conditions. 1512.
Toutes les places de la Romagne, à l'exception des châteaux de Forli et d'Immola, se soumirent aussi au légat Saint-Severin, qui reçut leur serment de fidélité au nom et pour le Concile. La prise de ces places fut le dernier avantage que remporta l'armée Françoise. La Palisse la commandoit, parce que le duc de Ferrare, que son rang élevoit naturellement au généralat après la mort de Gaston, s'en étoit retourné dans ses états, que les Vénitiens menaçoient d'une invasion. La Palisse attendit les ordres du roi, campé à quatre milles de Ravenne. Il ne lui convenoit pas de prendre sur lui de faire passer l'Apennin à ses troupes, sans savoir la volonté de Louis XII, dont les états deçà et delà les monts pouvoient se trouver d'un jour à l'autre en un péril éminent.

L'armée Françoise demeura donc en

1512. Romagne, plus semblable à une armée vaincue qu'à une armée victorieuse. Il sembloit que ce fût l'ennemi qui eût gagné la bataille de Ravenne : quoique cette armée fût très-affoiblie par les soldats tués à cette journée, et par la désertion continuelle de ceux qui s'en alloient mettre leur butin à couvert, sa fierté étoit encore plus diminuée que son nombre ; il paroissoit que cette ardeur et ce courage qui font pour ainsi dire la vie d'un corps de troupes, eussent reçu le coup mortel en son général. Les généraux ordinaires sont les chefs de leur armée, mais Gaston étoit le chef et l'ame de la sienne.

La défaite de Cannes causa moins de consternation dans Rome que la défaite de Ravenne : en l'un et l'autre désastre, il ne restoit de salut aux Romains que dans les fautes de leurs ennemis. Leur situation fut donc égale en ces deux malheurs ; mais la constance pour les soutenir ne fut point la même.

Les cardinaux et les prélats allèrent se jeter en foule aux pieds du pape, pour l'engager à faire la paix, et pour le persuader de regarder ses disgraces comme un ordre du ciel d'abandonner ses projets. D'un autre côté, les ambassadeurs d'Aragon et de Venise l'exhortoient à tenir ferme ; et diminuant, autant qu'il leur étoit possible, la perte faite dans la bataille, ils le rassuroient contre la crainte des suites de cet événement ; ils lui demandoient comment il soutiendroit dans une première entrevue, après un accord humiliant, les saillies impétueuses de l'humeur arrogante de saint Severin, ou l'air froid et insultant du cardinal de Sainte Croix, encore plus outrageant ; qu'il vaudroit bien mieux, pour ne point voir la gloire de ses ennemis, qu'il se retirât à Naples ou à Venise ; mais que les choses n'en viendroient pas à ces extrémités ; que telle étoit la situation des affaires de l'Europe, que les prospérités des 1512.

1512. souverains y étoient toujours balancées par des embarras proportionnés à leurs succès ; que si la jalousie et la mésintelligence étoient la suite des batailles gagnées par des alliés , de nouveaux ennemis étoient le fruit ordinaire des batailles gagnées par un prince, dont la grandeur suspecte réunissoit ses voisins contre lui ; que la victoire de Ravenne seroit bientôt balancée par la déclaration du roi d'Angleterre contre la France , par une nouvelle ardeur en Suisse pour la cause commune, et par le redoublement des défiances de l'empereur, défiances qui bientôt l'ameneroient à une rupture ouverte avec le prince victorieux.

Le pape , qui ne se trouvoit pas encore assez absolu dans ses propres états où il commandoit despotiquement, frémissoit à la proposition de se réfugier dans les états d'un autre prince. Néanmoins le péril étoit pressant ; on croyoit déja l'armée de France dans Lorette ,

et on appréhendoit un soulèvement de la part des barons Romains, dont plusieurs étoient notoirement en intelligence avec les François. Ces seigneurs portoient impatiemment le joug sous lequel Jules II les mettoit. Ils étoient encore dans l'espèce d'indépendance où ils se sont maintenus jusqu'au règne de Sixte-Quint ; et cette indépendance, sous les pontificats un peu foibles, alloit jusqu'au droit des armes. Ainsi Louis XII, en un temps où le pape lui débauchoit autant qu'il lui étoit possible, ses alliés et ses sujets, avoit traité avec eux, à condition qu'ils leveroient des troupes pour son service. Mocégino, dans son histoire, avance sans fondement que cette intelligence étoit un véritable complot tramé par les François avec les barons Romains, pour assassiner le pape ou pour l'empoisonner. Ce fait n'a pas besoin d'être réfuté, et on se contentera de dire qu'aucun des historiens Italiens qui ont

1512.

Liv. 4.

écrit depuis lui des événemens de ce
1512. temps-là, n'a osé l'adopter. Cependant la plupart de ces historiens ont une attention singulière à ramasser tous les faits et à insinuer toutes les réflexions qui peuvent attirer l'aversion et le mépris du genre humain sur la nation Françoise, et la faire passer pour un peuple de fous et de furieux.

Jules II se préparoit également à suivre les deux partis qui lui restoient. Il consentoit de traiter avec la France par la médiation des Florentins; et dans le même temps il faisoit venir ses galères à Ostie, comme s'il eût voulu se sauver à Naples. Il n'est donc pas possible de savoir auquel des deux partis il se détermina sérieusement, ni même s'il se fixa à un des deux. Quoi qu'il en soit, son esprit fut bientôt rassuré, et c'en étoit assez pour fermer son cœur à toutes propositions d'accommodement et de paix. Le cardinal de Médicis, prisonnier de la Palisse, lui

demanda permission d'envoyer à Rome pour des affaires particulières, son cousin Julien de Médicis, chevalier de Rhodes, et depuis pape sous le nom de Clément VII. La Palisse le lui permit avec une facilité françoise. Julien de Médicis vint à Rome, et il rendit au pape des lettres du légat qui le rassurèrent entièrement. Ces lettres dont le témoignage étoit de grand poids, quand elles venoient d'une personne de confiance et bien informée sur les lieux, lui décrivoient vivement le véritable état de l'armée Françoise défaite par sa propre victoire, la division des officiers, et la mésintelligence du cardinal de S. Severin et de la Palisse. Elles assuroient enfin le pape, que de longtemps il n'avoit rien à craindre de cette armée, parce qu'elle ne feroit point un pas en avant sans de nouveaux ordres de la cour de France. Le chevalier de Médicis confirma encore de vive voix le contenu des dépêches qu'il rendoit.

1512.

1512. Ainsi Jules ne songea plus à négocier sérieusement, mais à rétablir ses troupes et à remettre une armée en campagne.

Il continua néanmoins de donner audience à Fabritio Caretta, frère du cardinal de Final, arrivé de France peu de jours avant la bataille de Ravenne, avec des propositions de paix. Ces propositions étoient la dissolution du concile de Milan, la restitution de Boulogne, et l'aquiescement aux satisfactions demandées au duc de Ferrare, sans autres conditions stipulées que le retour de l'amitié du pape et une paix particulière avec lui. Les instances du cardinal de Strigonie et du cardinal Guibé, évêque de Nantes, qui ne s'étoit jamais déclaré pour la France, mais qui s'étoit tenu toujours à son égard aux fonctions de médiateur, devinrent très-pressantes. Elles furent tellement appuyées par les remontrances du sacré Collège et par les cris de toute la

ville, que le pape ne put s'empêcher de signer un projet de paix. Il le fit 1512.
le vingtième d'avril, et le jour même il délivra ce projet signé de lui, et scellé de son cachet aux cardinaux médiateurs ; mais il avoit si peu d'envie de tenir sa parole, si les événemens ne l'y obligeoient, que le jour même il envoya chercher l'ambassadeur d'Aragon et celui de Venise, pour les assurer qu'il étoit toujours fidèle à sa haine contre la France ; que ce qu'il venoit de faire, il l'avoit fait uniquement pour entretenir Louis XII dans de fausses idées, et l'empêcher ainsi de pourvoir aux besoins de son armée, et même de la faire agir ; enfin, que par-là il gagneroient, leurs maîtres et lui, un temps durant lequel ils se prépareroient à faire une guerre encore plus vive que par le passé. Ce n'étoit point là donner à Louis XII les exemples de probité et de vertu qu'il lui devoit. Le fait est si odieux, que je n'aurois même osé

le rapporter, si le cardinal Bembo qui faisoit déja figure à la cour de Rome, ne l'avoit écrit peu de temps après qu'il fut arrivé. Jules II étoit nourri dans ces sentimens par ses passions, et il y étoit encore soutenu par les conseils du cardinal Ximenès, qui s'ennuyant de la vie privée à laquelle Ferdinand son maître l'avoit réduit, entroit dans les affaires autant qu'il lui étoit possible, et envoyoit au pape de l'argent pour soutenir sa bonne cause. Il est facile de juger des sentimens que cet esprit altier lui insinuoit. On ne peut refuser de reconnoître le cardinal de Ximenès pour un des grands génies de son siécle, mais il faut aussi tomber d'accord qu'il n'y eut jamais d'Espagnol plus altier et plus impérieux que lui.

1512.
Bembo, hist. l. 12.

Du moins Jules II disoit vrai à l'ambassadeur de Venise et à celui d'Aragon : il continua de se jouer de Louis XII. Les cardinaux qui s'entremet-

toient de la paix, le pressoient d'envoyer incessamment un ministre à la cour de France, pour rédiger en forme de traité le projet de paix qui venoit d'être signé à Rome. Pour les satisfaire il ordonna à l'évêque de Tivoli, vice-légat d'Avignon, de s'y rendre à cet effet; mais il omit seulement de lui envoyer une lettre de créance, un plein pouvoir et une instruction. L'armée de France cessoit de lui être redoutable. Sur la foi du projet de paix signé à Paris et à Rome, elle étoit partie de la Romagne sans y laisser qu'un détachement; et son départ ayant intimidé les barons Romains, prêts de se déclarer contre le pape, ils s'étoient raccommodés avec lui: la plupart, sur la dispense de restituer que leur donna Jules II, gardèrent même l'argent que le roi leur avoit remis pour faire des troupes. Le seul Pierre Ursin, comte de Morgano, le rendit heureusement pour lui, comme on le verra dans la suite.

1512.

1512. L'irruption dont l'état de Milan étoit menacé par les Suisses, fut cause de la promptitude avec laquelle la Palisse sortit de la Romagne ; il se contenta même d'y laisser quatre cents lances et six mille hommes d'infanterie au cardinal de saint Severin, pour garder au nom du concile les places conquises, jusqu'à la consommation de l'accommodement du pape et du roi. Ainsi le pape, à qui la simplicité de sés ennemis donnoit de jour en jour de plus grandes espérances, commença le cinquième de mai son concile de Latran. Il en fit l'ouverture avec des démonstrations de dévotion capables, dit Gui-
Liv. 10. chardin, de toucher les cœurs les plus endurcis, si l'on eût été persuadé de la piété intérieure de celui qui faisoit cette cérémonie. La première session de cette assemblée fut employée à décider quel étoit le concile œcuménique représentant légitimement l'église universelle.

Cependant la nouvelle de la bataille de Ravenne avoit été portée à la cour de France. La joie qu'en eut le roi ne balança la pas douleur que lui causa la mort prématurée de Gaston de Foix. La douleur fut la plus forte, et l'état de ses affaires redoubloit son affliction. Il venoit d'apprendre que les Anglois alloient lui faire la guerre. Leur roi Henri VIII, non content d'avoir obligé le ministre de France à sortir d'Angleterre, lui avoit envoyé déclarer par un héraut d'armes que tous traités étoient rompus entre eux, depuis que la France étoit entrée en guerre ouverte avec le pape, et avec e roi d'Aragon son beau-père. 1512.

Henri VIII, après plusieurs délibérations, s'étoit enfin déterminé à rompre avec la France. Quand il fit agiter en plein conseil la question, si dans les conjonctures où l'on étoit, il convenoit au bien de l'état d'entretenir la paix avec cette couronne, ou d'entrer en guerre contre elle; les avis des mi-

Mylord Herbert, hisroire de HenriVIII, page 17.

1512. nistres furent partagés : les uns soutenoient qu'on avoit deux motifs de faire la guerre à la France, dont un seul étoit suffisant pour l'entreprendre. Le premier, c'étoit le dessein pieux de maintenir l'autorité du saint siège. Le second, c'étoit l'occasion favorable qui s'offroit de reconquérir les domaines qui appartenoient au roi d'Angleterre. Ils alléguoient que le roi seroit secondé dans cette entreprise par l'empereur, et par Ferdinand son beau-père, et qu'il seroit encore aidé de tous les secours qu'un pape peut donner à ses amis. Nous connoissons trop bien Maximilien, ajoutèrent-ils, pour appréhender que les traités qu'il a faits avec la France, l'empêchent de se joindre à nous, dès qu'il nous verra tirer l'épée contre elle; et nous pouvons aussi nous flatter que tous les François n'ont pas oublié quel prince est leur seigneur légitime, et même que plusieurs d'entre eux se souviennent encore des bienfaits qu'ils ont reçus de vos prédécesseurs.

prédécesseurs. D'ailleurs la France n'est jamais sans mécontens, et nous y en trouverons assez qui viendront se ranger sous nos étendarts, dès qu'ils paroîtront en campagne. Quant aux nerfs de la guerre, continuoient-ils, jamais aucun de nos rois n'a eu autant d'argent dans ses coffres que vous en avez dans les vôtres, et vous pouvez compter encore sur un subside considérable que le parlement vous accordera infailliblement. A-t-il jamais refusé de l'argent quand son roi lui en a demandé pour faire la guerre à la France ? Enfin vous ne rencontrerez pas de grands obstacles en poursuivant votre entreprise. Toutes les forces de *votre adversaire de France* sont en Italie, où il a déja perdu ses meilleurs hommes. Il sera accablé avant que d'avoir eu le loisir de se mettre en état de résister. Si Louis XII abandonne l'Italie pour défendre la France, vos progrès ne seront peut-être plus si rapides; mais le pape sera

1512.

1512. hors de péril, et du moins vous aurez la gloire d'avoir été son libérateur.

D'autres ministres de Henri VIII, qui avoient examiné la matière avec plus d'attention, dirent, qu'à la vérité le droit du roi à la couronne de France étoit bon, et qu'on ne pouvoit pas même alléguer rien de spécieux contre les droits particuliers qu'il avoit sur celles des provinces de ce royaume, que les prédécesseurs du roi Edouard troisième possédoient à titre d'hérédité : qu'ils avouoient que l'occasion de recouvrer ces provinces héréditaires, et de tenter quelque chose de plus, paroissoit s'offrir favorablement, mais que pour rompre avec un voisin aussi puissant que Louis XII, il falloit être un peu plus assuré du succès de la guerre. Ils faisoient observer qu'on n'étoit plus si hardi à se promettre une réussite heureuse, dans une expédition contre la France, dès qu'on faisoit de sérieuses réflexions sur ce qui s'étoit

passé dans les siècles précédens. Si, lorsque la Guyenne, le Poitou, l'Anjou, la Touraine, ajoutoient-ils, nous appartenoient; si même, dans les temps où nous tenions encore avec toutes ces provinces, celle de Normandie, et où nous avions toujours pour fidèles alliés, la maison de Bourgogne et le duc de Bretagne, nous n'avons pu venir à bout d'exécuter nos projets de conquête; quelle apparence y a-t-il que nous puissions les exécuter aujourd'hui? Aurons-nous des armées plus nombreuses que celles que nous avions alors? Gagnerons-nous des batailles plus décisives que celles que nous gagnâmes dans ces temps-là? Quel profit solide nous demeuroit-il de remporter presque autant de victoires que nous donnions de combats? Fut-il jamais un règne plus triomphant que celui d'Edouard troisième? Cependant nos peuples ne furent jamais si pauvres et si las de la guerre, que sous ce règne. On les en-

1512.

tendoit se plaindre sans cesse, d'être
1512. accablés sous le poids des lauriers qu'une fortune ennemie leur avoit fait cueillir. Ils souhaitoient d'avoir perdu la bataille de Crecy. Ne nous en rapportons pas à nos historiens sur un fait d'une si grande importance ; ouvrons les registres qui sont dans nos archives, et nous y verrons que les sujets de ce royaume étoient alors dàns l'épuisement, et qu'ils auroient été fâchés de remporter de nouvelles victoires. Les conjonctures présentes ne nous promettent point des triomphes plus utiles; à peine même ces conjonctures nous laissent-elles espérer que nous puissions être heureux, ainsi que nos ancêtres l'ont été. En effet, parce qu'avec des camps volans de douze ou de quinze mille hommes, nous avons défait, dans les temps dont on parle, des armées de cinquante et de soixante mille combattans, devons-nous compter que nous ferons la même chose aujourd'hui ? Se sert-on encore à la

guerre des mêmes armes dont on s'y servoit du temps d'Edouard troisième, et de Henri cinquième ? La manière de combattre n'est-elle pas changée ? Au lieu de ces arcs qui donnoient tant d'avantage à nos soldats, parce qu'ils étoient plus robustes que ceux de l'ennemi, on s'y sert à présent d'arquebuses ; nos milices ne savent point les manier, et même elles n'en sont pas encore pourvues. Cependant ce n'est point la force du corps, c'est l'adresse, c'est l'expérience qui décident de l'avantage entre les troupes qui se combattent avec des armes à feu. Guérissons-nous donc de l'envie de faire des conquêtes dans le continent de la France ; l'assiette du royaume d'Angleterre nous interdit ce projet : d'ailleurs notre royaume est déja un état assez étendu. S'il faut absolument nous agrandir, agrandissons-nous par le moyen de nos flottes, qui sont les armes dont la nature elle-même nous a pourvus. 1512.

On vient de découvrir un nouveau
1512. Monde, dont l'Europe doit tirer de grandes richesses : c'est-là qu'il faut que l'Angleterre fasse des acquisitions. Il est vrai que les Portugais et les Castillans ne veulent pas souffrir que nous fassions des établissemens dans les pays qu'ils se sont appropriés ; mais ces nations n'ont point encore occupé toutes les contrées qu'ils ont découvertes, et nous y trouverons assez de régions où personne ne nous empêchera de fonder des colonies. Allons planter la foi dans ces pays idolâtres ; en convertissant leurs habitans, nous ferons une œuvre du moins aussi méritoire, que celle de faire une diversion en faveur du pape Jules II, à qui l'on pourroit même contester sa qualité de chef visible de l'église, puisque les peres du concile de Pise ont déja résolu de le déposer, et de lui nommer un successeur.

Henri VIII qui étoit dans le bouil-

lant de l'âge, dédaigna de suivre un avis qui le condamnoit à demeurer dans l'inaction; et il aima mieux entreprendre une guerre qui lui feroit mériter le nom de protecteur du pape, et qui pourroit encore le faire rentrer en possession des états que Henri VI avoit tenus en France, et que les guerres civiles, entre la maison d'Yorck et celle de Lancastre, avoient fait perdre à la couronne d'Angleterre. Mais ce qui détermina ce jeune prince à prendre le moins sage des deux partis, ce furent deux avis qu'il reçut alors de bon lieu. Il apprenoit, par le premier, que l'empereur étoit disposé à se joindre à lui; et par le second, que le pape avoit résolu d'ôter au roi de France le titre de roi très-chrétien, pour le conférer ensuite au roi d'Angleterre, s'il vouloit bien se rendre digne d'une telle prédilection. 1512.

D'un autre côté, Maximilien disoit bien à Louis XII, que sa trève avec

1512. les Vénitiens avoit été conclue sans sa participation ; mais les protestations qu'il faisoit de sa sincérité ne le rendoient que plus suspect : il vouloit persuader une chose incroyable et notoirement fausse. Enfin, il ne restoit plus aucune espérance de renouer avec les Suisses qui s'étoient hautement déclarés en faveur de l'Union. Les conjonctures demandoient des résolutions promptes et vigoureuses; mais le conseil de Louis XII n'étoit plus aussi ferme ni aussi décisif que lorsque le cardinal d'Amboise, son premier ministre, en étoit l'ame; sa place étoit plutôt occupée que remplie par plusieurs autres ministres : ils partageoient entre eux ses fonctions et son crédit; mais aucun d'eux n'en avoit assez pour se rendre en son particulier, le maître d'une affaire et la décider à temps, comme faisoit le cardinal; il n'y en avoit point parmi eux, en qui le roi eût assez de confiance pour s'abandonner à ses seules lumières,

et ils ne se trouvoient quasi jamais du même avis : jaloux les uns des autres, ils appréhendoient que celui d'entre eux qui feroit trop souvent prévaloir ses avis, ne persuadât le roi que son génie étoit supérieur au génie des autres, et que de leur égal il ne devînt bientôt leur supérieur : ainsi, trop inquiets pour leur fortune particulière, et trop tranquilles sur la destinée de l'état, ils combattoient tour à tour les avis les plus judicieux, quand ils pouvoient faire trop d'honneur à celui qui les donnoit. D'ailleurs les principales affaires de Louis XII étoient avec Jules II, et il n'y a point d'occasions où les princes risquent plus d'être mal servis, que dans les affaires qu'ils ont avec la cour de Rome : on sait les moyens qu'elle emploie pour s'acquérir ceux qui ont part à la confiance des princes, ou du moins pour les faire biaiser, et pour les conduire à des ménagemens dont cette cour, qui est en 1512.

1512. habitude de remporter l'avantage dans toutes les négociations de durée, sait toujours profiter. Voilà quel étoit le conseil de Louis XII, le meilleur des souverains. Cependant ce prince, avec un grand nombre de qualités héroïques, ne savoit pas se déterminer par lui-même; pour prendre un parti et pour s'y arrêter fermement, il avoit besoin d'y être amené et fixé par ses ministres; c'est ce qui rendit ses résolutions incertaines et variables dans les conjonctures dont il s'agit; c'est le motif de la conduite inégale qu'il tint dans le commencement et dans le cours de ses démêlés avec Jules II, qu'il auroit terminés à son honneur, si, marchant d'un pas égal, il eût soutenu la conduite vigoureuse qu'il tenoit par intervalles.

Louis XII, toujours porté à la paix, fut plus content d'apprendre que le pape acceptoit la médiation des Florentins, qu'il ne l'avoit été de la nouvelle de la

victoire de Ravenne: sur le champ il envoya un ministre à Florence pour 1512.
y assister à la négociation, en cas qu'elle y fût transférée: sa joie augmenta quand il sut que Jules avoit même signé un projet de paix; et l'évêque de Tivoli s'étant rendu à sa cour, il ne laissa pas de négocier avec lui, quoiqu'il n'apportât aucun pouvoir de son maître: il lui donna parole, que bien que le projet de paix présenté à Rome par la France eût été dressé avant la journée de Ravenne, qui donnoit une toute autre face aux affaires, néanmoins il le ratifieroit sans y apporter que des changemens de peu d'importance. Cependant, comme la conduite de Jules II faisoit voir distinctement que la nécessité urgente pouvoit seule l'obliger à s'accommoder, il voulut faire durer ses alarmes, et il envoya des ordres à la Palisse de remener incessamment l'armée Françoise à Ravenne. Que ne lui comman-[illegible]il de s'avancer?

1512. Quand le secrétaire de l'évêque de Tivoli, qui étoit allé porter au pape la parole du roi, de ratifier le projet de paix, arriva dans Rome, Jules étoit déja trop rassuré pour la conclure, à moins qu'il ne survînt de nouveaux sujets de terreur. Le cardinal Bambridge avoit enfin reçu le plein pouvoir du roi d'Angleterre, pour signer la Ligue en son nom : Maximilien venoit de mettre les Vénitiens en état de seconder puissamment la cause commune, en ratifiant le traité d'une trève de dix mois, conclue entre lui et la République. Le roi d'Aragon faisoit aussi assurer Jules qu'il alloit envoyer en Italie une nouvelle armée, et que même il y feroit passer Gonsalve de Cordoue, quelque répugnance qu'il eût à se servir du grand capitaine. Le pape ne cherchoit plus qu'un prétexte qui l'autorisât d'aller contre sa signature et son anneau : pour se le procurer, il assembla le consistoire, et il y demanda l'avis

des cardinaux sur l'observation et sur l'exécution du projet de paix qu'il avoit signé. Les cardinaux qui le craignoient dirent ce qu'il voulut ; et lui, feignant de se rendre aux avis qu'il avoit dictés, déclara qu'il ne pouvoit plus, en conscience, se tenir au projet de paix ; mais que pour l'avantage de l'église il étoit obligé à continuer la guerre : il voulut même publier un monitoire contre Louis XII, pour l'obliger à relâcher son légat ; mais il se désista de le faire, vaincu par les remontrances réitérées du sacré collège. Ce corps, toujours plein de circonspection, lui représenta qu'il alloit écrire au roi pour lui demander la liberté du cardinal de Médicis, et que ses humbles prières l'obtiendroient plutôt que les menaces d'un monitoire. Le légat cependant abusoit d'une étrange manière de la bonté françoise, qui laissoit à cet Italien toute sorte de liberté dans Milan ; il s'y occupoit à débaucher les soldats François

1512.

1512. pour les faire déserter ; ses émissaires leur mettoient dans l'esprit des scrupules ridicules, en leur faisant peur de l'excommunication qu'ils avoient encourue en combattant contre les étendarts du pape. Quoique ces soldats n'eussent rien fait que de tirer l'épée par les ordres du roi leur souverain, il s'en trouvoit néanmoins qui s'alarmoient ; le légat alors leur donnoit incessamment son absolution, sans leur imposer d'autre pénitence que celle de déserter au plus tôt.

Louis XII ne pouvant faire la paix, fut contraint de se préparer à la guerre ; la déclaration du roi d'Angleterre l'obligeoit de mettre en campagne une armée considérable en deçà des monts : il fallut ainsi rappeler d'Italie, quatre cents lances, de manière qu'il n'y en demeura plus que treize cents. Mais heureusement il avoit renouvelé, dans le temps que la bataille de Ravenne étoit encore un évènement récent, son traité d'alliance avec les Florentins, qui

augmentoient jusqu'à quatre cents lances la gendarmerie qu'ils fournissoient 1512.
pour la défense de l'état de Milan: ce fut presque tout le fruit qu'il tira du gain de cette mémorable bataille. Cependant il falloit avec ce peu de troupes faire tête en trois différens endroits de l'Italie, c'est-à-dire, s'opposer à la fois aux Suisses, aux Vénitiens, et au roi d'Aragon. La Palisse, commandant pour le roi dans l'état de Milan, redemanda donc les troupes qui étoient à Vérone, devenues inutiles au service de Maximilien, depuis la trève avec les Vénitiens. Dans l'intention de former un corps d'armée à Parme, il y rappela encore toutes les troupes qui gardoient les villes de la Romagne, à la réserve de la citadelle de Ravenne: ces places, dès qu'elles eurent été évacuées, retournèrent à l'obéissance du pape: la citadelle de Ravenne fit quelque défense; mais bientôt la garnison capitula de sortir vie et bagues sauves, dans

1512. la confiance que l'accord seroit observé religieusement. Comme il y avoit au moins deux mois que la ville avoit été prise et saccagée, les François qui ne se souvenoient presque plus de cet évènement, croyoient que les Italiens ne s'en souvenoient pas plus qu'eux; c'est ce qui n'étoit point: malgré la capitulation, les soldats furent égorgés, et les officiers livrés au ressentiment d'un peuple, dont la vengeance sur l'ennemi désarmé est la passion favorite. Les bourgeois de Ravenne, irrités du sac encore récent de leur ville, enterrèrent jusqu'au cou les officiers François, et ils ne leur donnèrent la mort qu'après leur avoir fait souffrir tous les maux imaginables, et quand ces malheureuses victimes purent la regarder comme une grace.

La Palisse laissa sous Parme un corps de quatre cents lances, et de trois mille hommes d'infanterie, à portée de défendre le Milanez situé à la droite du

Pô, s'il étoit attaqué du côté de l'Apennin, ou de se jeter dans Boulogne, si l'armée de l'Union y marchoit. Quand ce général eut fait ces dispositions, et mis dans les places les garnisons convenables, sa grande armée se trouva réduite à douze cents lances, à cinq mille hommes d'infanterie Françoise et à quatre mille Lansquenets. Avec cette armée il vint camper à Pont-Oglio, sur le haut de l'Oglio, en vue d'empêcher les Suisses d'entrer dans l'état de Milan par le Bressan et le Bergamasque. Selon l'apparence et le bruit commun, ils devoient prendre cette route; en la tenant il ne leur falloit plus passer l'Adda, qu'ils avoient trouvé une barrière insurmontable dans leurs irruptions précédentes. Il étoit en même temps très-facile aux Suisses de tenir cette route, en marchant par la gauche du lac de Côme, dont les passages les plus commodes n'étoient pas encore commandés par les fortifications * que les maîtres du Mi-

1512.

* Le fort de Fuentes.

1512. lanez y ont construites depuis un siècle; mais les Suisses, devenus plus circonspects par le mauvais succès de leurs premières entreprises, voulurent dans celle-ci tenir une route par laquelle ils pussent joindre, sans que rien les en empêchât, l'armée de la République. Ils s'assemblèrent donc sous Coire, sans que les Grisons, qui étoient alliés et pensionnaires de la France, pussent l'empêcher: bientôt il s'y trouva vingt mille Suisses, nombre le plus considérable qu'on eût encore vu en Italie; aussi venoient-ils à cette expédition comme à une guerre qui auroit décidé du salut de leur patrie. Irrités du mépris que Louis XII avoit témoigné de leur service, et de voir qu'il leur ôtât encore le pain de la main, en mettant en crédit l'infanterie Allemande et la Grisonne, ils avoient refusé même d'entendre ses ministres envoyés pour traiter avec eux; le gros de la nation s'anima si fort contre la

France, que ses créatures dans les douze cantons furent obligées à se taire: les Suisses firent encore plus. 1512.

Quand le roi de France levoit du monde en Suisse, ceux qui entroient à son service ne se mettoient en marche qu'après avoir reçu un mois de paie, c'est-à-dire, quatre écus d'or et demi. Les soldats qui s'enrôlèrent pour le service du pape et de l'Union, sortirent du pays sans toucher, par la première montre, qu'un écu d'or. Ce fut le dernier jour du mois de mai qu'ils descendirent dans le Trentin, par lequel l'empereur les laissa passer comme amis: cette facilité de l'empereur étoit une contravention manifeste à la ligue de Cambrai; mais il s'excusoit en alléguant que son traité avec les Suisses l'obligeoit à leur livrer ce passage. Excuse frivole! le traité de Cambrai avoit été conclu plus de deux années avant que l'alliance héréditaire, long-temps interrompue, eût été renou-

velée. L'alliance héréditaire étoit donc
1512. subordonnée au traité de Cambrai ; et c'étoit ce traité que Maximilien, s'il eût été de bonne foi, devoit exécuter.

Les Suisses descendus par le Trentin joignirent, dans le Véronois, l'armée Vénitienne forte de huit cents hommes d'armes, d'un pareil nombre de cavalerie légère, et de six mille hommes d'infanterie.

La Palisse, voyant les Suisses prendre la route du Trentin, vint camper à Valeggio sur le Mincio; il y étoit à portée de défendre l'entrée du Milanez, qui s'étendoit alors jusqu'à cette rivière, comme de passer le Pô et de secourir Ferrare, si l'ennemi se mettoit en marche pour l'attaquer. Le malheur de la France voulut qu'une lettre que cet officier écrivoit à Milan, à Jacques de Silli, trésorier général de Normandie et intendant de cet état, fût prise par un parti Vénitien : comme la Palisse écrivoit sa lettre au trésorier

général pour l'engager à lever incessamment de l'infanterie, et qu'il connoissoit son inclination à l'épargne, par laquelle on faisoit toujours sa cour à Louis XII, il lui représentoit naïvement le mauvais état de l'armée qu'il commandoit, et l'impossibilité de faire tête à l'ennemi, s'il n'étoit joint par de nouvelles troupes. Les généraux Vénitiens, et le cardinal évêque de Sion, qui commandoit les Suisses, délibérèrent sur cette lettre : leur résolution fut que l'armée, au lieu d'aller joindre celle du pape et du roi d'Aragon dans la Romagne, entreroit dans le Milanez presque désarmé, puisque la Palisse ne pouvoit pas tenir la campagne avec dix ou douze mille hommes contre leur armée, où l'on comptoit plus de trente mille combattans. Cette résolution étoit très-conforme à l'humeur entreprenante de Baglione et à l'audace du cardinal de Sion. Ce cardinal s'appeloit Matthieu Scheiner : c'étoit un homme 1512.

1512. impétueux et éloquent, qui par ses prédications s'étoit acquis un crédit d'autant plus grand dans la Suisse, qu'il montoit encore en chaire après avoir été fait évêque, et qu'il continuoit ainsi de faire, après être parvenu à l'épiscopat, ce qu'il avoit fait pour y parvenir; ce crédit fit que Jules II, pour l'attacher à ses intérêts, lui donna le chapeau de cardinal. Scheiner ne trompa point l'attente de son bienfaiteur, et il haït bientôt les François autant que lui. Toujours disposé à prêcher contre eux une croisade, il ne laissa passer aucune occasion de leur nuire sans en profiter; et le roi François I, sous le règne duquel il mourut, disoit que ce soldat tondu lui avoit donné autant d'affaires qu'aucune autre tête à couronne.

L'armée Vénitienne et les Suisses joints ensemble, se postèrent donc à Villa-Franca dans le Véronois, en vue de passer le Mincio. Maximilien, maître

de Vérone, ne pouvoit pas, selon les traités, permettre ce campement aux ennemis de la France; mais ce prince ne restoit ami des François, que pour assener sur eux des coups plus dangereux qu'il ne les auroit pu porter s'il se fût déclaré leur ennemi. L'armée de la Palisse étoit trop foible pour rester campée au-delà du Mincio et du même côté que les ennemis; ainsi, ce général repassa la rivière, et vint loger à Castiglione delle Stivere. Ce que dit Guichardin de la disposition où étoit alors l'armée de la Palisse, mérite d'être rapporté. Il la représente pleine de division, et les chefs n'obéissant qu'à regret et de mauvaise grace au général; la plupart des officiers François étoient même tellement frappés d'ennui, maladie si douloureuse pour la nation, qu'ils ne souhaitoient rien tant que le désordre des affaires de leur maître, et la perte soudaine de l'état de Milan pour revenir plus tôt en France: ce sont les

1512.

Lib. 10, f. 108, p. 2.

1512. termes formels de Guichardin. Beaucoup étoient si impatiens d'y retourner, que tous les projets qui pouvoient maintenir les François au-delà des Alpes, ne trouvoient presque aucun approbateur dans le conseil de guerre : les uns, disoient-ils, étoient au dessus de l'effort humain ; et on ne pouvoit, sans mourir de faim, exécuter les autres.

Les ennemis occupèrent Valeggio dès que la Palisse en fut sorti ; et après avoir passé le Mincio, ils vinrent camper dans le Mantouan, pays neutre, et où le pillage leur étoit défendu. Le corps d'infanterie de six mille hommes que le trésorier général de Normandie mettoit sur pied, devoit dans peu joindre la Palisse ; et les troupes laissées à la garde de Boulogne, et rappelées sur l'inaction de l'armée ecclésiastique, n'étoient plus qu'à trois journées de son camp : ce renfort faisoit neuf ou dix mille hommes, avec lesquels il auroit été en état de faire tête à l'armée de l'Union ;

l'Union; c'en étoit assez pour la repousser. Le pape n'avoit pas fait ses remises proportionnées au grand nombre de Suisses qui étoient venus se ranger sous ses drapeaux, et les Vénitiens seuls ne pouvoient pas les payer à jour nommé; déja les moins échauffés s'en retournoient chez eux, se trouvant souvent sans solde, et ne sachant pas quand ils entreroient dans un pays où il seroit permis de piller : enfin dans quatre jours le Milanez étoit en état de défense. Ce fut dans ce moment fatal que Maximilien, malgré tous les services reçus de Louis XII, et tous les sermens d'une reconnoissance éternelle tant de fois réitérés, porta aux affaires de la France le coup fatal et décisif. Quand la Palisse n'avoit plus qu'à faire durant quatre jours, ce qu'il faisoit depuis plusieurs journées pour éloigner le danger, Maximilien fit publier sans sa participation des lettres avocatoires dans le quartier des Allemands qui servoient

1512.

dans l'armée de France; il étoit enjoint
1512. par ces lettres, sous les peines les plus rigoureuses, à tout soldat sujet de l'empire qui servoit sous les drapeaux de Louis XII, de les quitter dès le même jour, et de s'en revenir chez lui. La plupart des quatre mille Allemands qui servoient dans l'armée de la Palisse, étoient des pays héréditaires, et sujets de Maximilien comme empereur et comme archiduc d'Autriche; ainsi ils se débandèrent presque tous; et le même jour que les avocatoires eurent été publiées, il n'en resta pas deux cents dans le camp de ce général, trop foible pour employer à les retenir, d'autres moyens que des remontrances et des prières: ainsi l'armée de France réduite à cinq ou six mille hommes, et sans infanterie qui pût combattre en bataillon, devint trop foible pour tenir la campagne. La Palisse proposa bien à ses officiers généraux de se retrancher sur l'Oglio; mais ils trouvèrent que ce seroit trop risquer

les troupes du roi, que d'oser le faire. 1512.
Il fallut abandonner tout le plat pays de l'état de Milan à l'ennemi, qui devoit y trouver une subsistance commode, et sur-tout de quoi payer les Suisses. La Palisse jeta donc quelques compagnies de gendarmerie et presque toute son infanterie dans Bergame, Bresse et Crémone; et avec onze cents lances et le peu de fantassins qui lui restoient, il vint camper à Ponte-Vico sur l'Oglio : il y étoit à portée de se retirer sous Crémone, ou de se jeter dans les places de l'Adda, si les ennemis, sans former de siége, vouloient marcher toujours en avant et entrer dans le duché de Milan. Ce fut ce dernier parti qu'ils prirent; et persuadés qu'il n'y a point de troupes plus faciles à dissiper qu'une armée Françoise qui se retire, ils marchèrent droit à Ponte-Vico. Les François avoient déja jugé que le poste n'étoit pas tenable, et ils vinrent joindre à Pizzichiton les troupes

G ij

1512. qui arrivoient de Boulogne; ils faisoient leur compte d'y recevoir plus tôt l'infanterie que Silli levoit dans Milan, et de se mettre en posture de défendre du moins contre les ennemis le passage de l'Adda.

La Palisse, pour ne point s'affoiblir davantage, ne laissa de garnison dans Crémone que ce qu'il en falloit pour garder le château : ainsi la ville abandonnée ouvrit ses portes aux ennemis, et elle se racheta du pillage moyennant quatre mille écus d'or qui servirent à mettre les Suisses en curée. Les Vénitiens demandoient, que conformément au traité d'union, on leur remît la place; mais les Suisses, à qui le désordre de l'armée de France commençoit à donner déja de vastes idées, s'opposèrent à la réintégration des Vénitiens dans Crémone. Epris du projet de rétablir à Milan Maximilien Sforze fils de Louis le More, qui auroit toujours besoin pour se maintenir des ar-

mes des douze Cantons, ils voulurent que les Crémonois prêtassent le serment de fidélité au nom de ce prince. Bergame fit la même chose peu de jours après; la Palisse en avoit retiré la garnison en s'approchant de l'Adda, à cause que la place n'étoit pas de défense en des temps de disgrace et de découragement. 1512.

L'armée de l'Union, sans s'arrêter à faire le siége du château de Crémone, se mit en marche pour passer l'Adda. La Palisse ne se crut pas assez fort pour l'en empêcher. Faute d'argent, le trésorier général de Normandie n'avoit pu lever à temps l'infanterie qu'il lui avoit promise. Le général François prit donc le parti de se retirer à Pavie avec sa petite armée, après avoir jeté dans le château de Milan une bonne garnison; le trésorier de Normandie l'y vint joindre avec tous les ministres du roi qui se trouvoient à Milan, et avec les pères du concile: les prisonniers faits à Ra-

venne furent aussi contraints de suivre
1512. les François dans leur retraite; mais le plus considérable d'entre eux, le cardinal de Médicis, se sauva en chemin, par un concours d'événemens heureux que Paul Jove raconte si agréablement dans la vie de ce prince.

La Palisse vouloit défendre Pavie, et on imagine aisément les moyens qu'il avoit de le faire; mais on ne conçoit pas les raisons que pouvoient alléguer Trivulze et tous les officiers généraux de l'armée, pour colorer leur obstination à vouloir revenir incessamment en France. On se doute bien du motif qui les poussoit à une retraite si précipitée. Les François ressemblent en beaucoup de choses aux Gaulois leurs devanciers; et les Gaulois, si connus par leur légèreté, ne connurent guère la vertu de patience et de longanimité. Quoi qu'il en soit, la Palisse fut obligé de se laisser entraîner au nombre, et ne pouvant défendre la place sans ses

officiers, il fut contraint de reprendre avec eux le chemin des Alpes : il sortit d'Italie avec la même douleur qu'on ressent en quittant sa patrie pour s'en aller en exil. 1512.

Il est plus facile aux armées Françoises de gagner des batailles, que de faire une belle retraite. L'armée des ennemis, à qui toutes les places de l'état de Milan, à l'exception de quelques châteaux, ouvrirent leurs portes, étoit déja en vue de Pavie avant que la Palisse en fût sorti. Sa retraite néanmoins étoit encore sûre, parce qu'il étoit maître du seul pont sur le Tésin qui fût dans le pays. Cependant la confusion avec laquelle il fit sa marche fut telle, qu'un corps d'infanterie des ennemis passa sous ses yeux cette rivière, si difficile par elle-même à traverser. Ce corps sans cavalerie défit, au débouché du pont, une partie de l'arrière-garde de la Palisse, bien qu'il y eût cinq cents lances ; mais il semble que les François ne pui-

1512. sent leur ardeur et leur courage que dans les yeux de leur ennemi, tant ils paroissent consternés dès qu'il faut lui tourner le dos. Ce fut le dernier échec de la Palisse, et sans être poursuivi davantage, il arriva en Piémont avec l'armée Françoise. Cette armée, qui l'onzième jour d'avril campoit victorieuse sur le bord de la mer Adriatique, sans ennemis qui tinssent la campagne, et qui n'avoit derrière elle que des pays soumis, se trouva repoussée dans les Alpes le vingt-huitième de juin de la même année, sans avoir défendu une ville ni donné une bataille : non-seulement en deux mois de temps Louis XII se trouva dépouillé de toutes les conquêtes qu'il avoit faites avec tant de gloire et conservées avec tant de soin ; mais il perdit encore, par la même révolution, le comté d'Ast, ancien patrimoine de sa maison, et qu'il possédoit avant son avènement à la couronne : il le tenoit du chef de Valentine Viscomti

son aïeule, qui l'avoit apporté en dot à la maison d'Orléans; mais c'étoit la destinée des François de perdre, par leur bonne foi et par la négligence, qui chez eux est une suite inséparable de la prospérité, ce que leur valeur et leur audace leur faisoient conquérir. 1512.

Maximilien Sforze fut mis en possession par les Suisses de tout l'état de Milan, à l'exception des villes de Parme et de Plaisance : le pape les occupa, comme faisant partie de l'exarchat de Ravenne, qui appartient à l'église par les donations de Pépin et de Charlemagne. Si l'on eût laissé faire Jules II, il auroit, en cas de besoin, fait dépendre le Piémont entier de cet exarchat; cependant il est de notoriété que son district ne passa jamais Modène, s'il est véritable qu'il se soit étendu jusques-là; mais il plaisoit à ce pape d'y comprendre tout ce qui étoit à sa bienséance, et c'étoit son titre pour s'emparer des terres sur lesquelles il n'avoit

point de droit, et dont il vouloit se faire
1512. le maître. Il soutint donc alors que cet exarchat s'étendoit jusqu'aux Alpes par la droite du Pô. Quand les François eurent abandonné Ast, il envoya même un commissaire pour recevoir la place en son nom, comme une ville de son exarchat de Ravenne : mais Sforze le prévint, et s'en mit en possession.

Ce nouveau duc de Milan ne faisoit que prêter son nom aux Suisses, qui partageoient entre eux tous les deniers provenans des contributions imposées aux villes qui se soumettoient ; elles étoient obligées de payer le centuple de ce qu'il leur auroit fallu donner pour aider l'armée de France, avec laquelle les Milanois avoient tant gagné.

Tout le parti Guelfe, attaché de longue main aux François, fut maltraité à l'excès par Sforze, qui cependant ne donnoit aucune récompense au parti Gibelin toujours fidèle à sa maison ; mais il en coûte pour récompenser,

et on gagne à punir : d'ailleurs rien ne tournoit à son profit ; taxes sur les communautés, confiscations sur les particuliers, les Suisses s'approprioient tout. Le Milanez fut donc bientôt rempli de soldats de cette avide nation ; ils désertoient la Suisse pour couvrir un pays où ils entendoient dire que leurs compatriotes faisoient de riches moissons d'écus d'or. Le Cantons prirent encore ce temps-là pour faire des acquisitions plus utiles et plus durables : ils occupèrent quatre bailliages du Milanez qui étoient à leur bienséance ; et les Grisons, à leur exemple, se saisirent de Chiavenne et de la Valteline.

1512.

Locarne. Lugano. Magdia. Mendrisio.

Boulogne abandonnée des François reçut le duc d'Urbin dès qu'il se présenta avec les troupes du pape. Les taxes qui furent imposées aux habitans, les firent suffisamment repentir du passé ; mais l'avenir étoit encore bien plus à craindre pour eux : le dessein de Jules II, qu'il auroit exécuté s'il ne fût pas

mort sitôt, étoit de traiter leur ville
1512. comme l'empereur Fréderic Barberousse traita Milan; c'est-à-dire, de n'y point laisser pierre sur pierre, et de transférer, comme le dit Guichardin, les habitans à Cento. Dans la même révolution, les François perdirent encore Gènes, de toutes les villes d'Italie celle qui avoit été le plus long-temps sous leur domination. A l'approche de Janus Frégose, lequel y marcha avec un détachement de l'armée Vénitienne, le peuple se mutina, et le gouverneur François, consterné des malheurs de sa nation, se laissa épouvanter par la sédition, assez pour se sauver en Provence. La garnison Françoise, après sa retraite, se jeta dans les deux forteresses, le petit château qui commandoit la ville, et la lanterne ou le fanal, qui pour lors étoit enveloppé d'une bonne enceinte et qui commandoit le port.

L'expulsion des François donnoit une

face nouvelle aux affaires d'Italie, et changeoit entièrement les intérêts de ses princes; à l'exception du duc de Ferrare et de la république de Florence, ils s'étoient tous réunis contre Louis XII, dont la puissance, trop supérieure à celle des autres, fut toujours suspecte même à ses amis. Après son désastre, ils tournèrent mutuellement les uns contre les autres la jalousie qu'ils avoient contre lui: la crainte de le voir revenir auroit pu seule les tenir unis, mais ils étoient à cet égard dans la sécurité; l'Union lui donnoit dans son royaume des affaires qui ne lui permettoient pas d'envoyer une armée au-delà des monts. Le roi d'Angleterre et le roi d'Aragon attaquoient la France chacun de son côté, et on pouvoit aisément deviner que bientôt l'empereur feroit la même chose. Il se vantoit hautement que c'étoit lui qui avoit mis les François hors d'Italie, en saisissant le moment décisif pour rappeler l'infanterie

1512.

Guich. l. 11.

Allemande qui étoit à leur service; il
1512. publioit que tous ses ménagemens pour eux n'avoient tendu qu'à les empêcher de se défier de lui, et de faire ensorte qu'à la faveur de leur confiance il pût prendre son temps, et leur porter plus sûrement le coup mortel.

La bonne intelligence des princes confédérés cessa donc par les succès trop heureux qui leur arrivèrent: ces succès passoient l'espérance de tout le monde, et les desirs de beaucoup d'entre eux: ils souhaitoient tous que la puissance de la France fût affoiblie; mais ils ne convenoient pas tous jusqu'à quel point il falloit qu'elle fût diminuée: encore trop puissante pour l'intérêt des uns, elle se trouvoit déja trop foible pour l'intérêt des autres. La différence des vues de chacun des confédérés détruisit donc toute bonne correspondance; et la désunion, suite ordinaire de la jalousie, prit sa place: cette désunion produisit en Italie une

opposition d'intérêts et une mésintel- 1512.
ligence générale. Le plan de la conduite de chaque prince ne pouvoit plus même de long-temps y être certain : les princes qui n'avoient pas encore entièrement pénétré leurs vues réciproques, se défioient tous mutuellement les uns des autres, et ils se ménageoient en même temps, ne connoissant pas encore ceux qu'il leur faudroit aimer, ni ceux qu'il leur faudroit haïr. Depuis trois ans la plupart des puissances d'Italie avoient eu un but invariable, auquel leurs autres vues étoient subordonnées : l'abaissement de la France. Ce but étoit une règle sûre dans les démarches qu'on avoit à faire, parce qu'on pouvoit compter que les autres y conformeroient leur conduite. La puissance de la France étant anéantie en Italie, ce but avoit disparu, et chacun se traversoit mutuellement dans les routes qu'il prenoit pour parvenir à ses fins particulières : dans l'incerti-

tude de ce qui devoit arriver, on s'op-
1512. posoit à tout le monde et on ne favorisoit personne. Voilà la confusion où resta l'Italie, jusqu'à ce que ce chaos d'intérêts fut débrouillé par les évènemens.

Guich. l. 11. Le pape, qui avoit été audacieux même dans ses disgraces, se livroit à toutes les vues chimériques que la prospérité imprévue peut faire naître dans les esprits présomptueux : il ne parloit que de réunions et de conquêtes, et souvent il lui échappoit de dire que tous les *Barbares* établis en Italie auroient bientôt la même destinée que les François. L'empereur vouloit aussi profiter de leur désastre, mais c'étoit sans savoir lui-même à quoi s'en tenir ; quelquefois il prétendoit donner l'état de Milan à Charles, l'aîné de ses petits-fils, ou à Ferdinand, frère puîné de Charles ; quelquefois il disoit qu'il laisseroit Sforze à Milan, à condition qu'il lui cédât les démembremens de cet état que les François avoient enlevés aux Vé-

nitiens en conséquence de la ligue de Cambrai : le premier parti lui étoit suggéré par le roi d'Aragon, qui craignoit son agrandissement en Italie, autant que l'augmentation de la puissance temporelle du pape. Les Vénitiens étoient mécontens et disposés à remuer ; quand ils avoient signé l'Union, le pape s'étoit obligé à leur faire rendre les places perdues dans le cours de la guerre de Cambrai, à mesure qu'on les reprendroit sur les François : on leur manquoit de parole. Bergame et Crémone avoient été mises entre les mains des officiers de Sforze, et on vouloit même le mettre en possession de Crème et de Bresse lorsque les François, qui tenoient encore ces deux places, seroient obligés de les évacuer : dans cette vue, le cardinal de Sion qui s'étoit érigé en général des Suisses, ne vouloit pas que l'armée Vénitienne attaquât Bresse ni Crème ; et pour empêcher cette armée de rien entrepren- 1512.

dre, il la retenoit de son autorité sur
1512. les bords du Tésin, à dessein, disoit-il, de la mener contre le duc de Savoie et contre le marquis de Saluzze, les alliés des François. Ce cardinal prétendoit ouvertement disposer des conquêtes faites par les armes de l'Union; et avec la volonté de le faire, il en avoit le pouvoir. Les Vénitiens se plaignoient bien au pape et au roi d'Aragon de l'injustice du cardinal, et ils sollicitoient vivement, auprès d'eux, l'exécution des traités; mais ces princes se mettoient peu en peine de leur faire donner satisfaction, parce qu'ils croyoient n'avoir plus besoin de la République.

Les Florentins reconnurent bientôt la faute qu'ils avoient faite en demeurant dans la neutralité : le pape leur avoit promis toutes choses pour les empêcher de donner aux François des secours qui, placés dans les conjonctures convenables, auroient pu maintenir ces

alliés en Italie; mais dès que le temps fatal fut passé, il ne témoigna plus qu'il sût aucun gré aux Florentins de leur inaction; au contraire, il laissoit entendre qu'il songeoit à rétablir les Médicis à Florence dans leur ancienne autorité, en disant de temps en temps : Je ne puis guère prendre de confiance à la République, tant qu'elle sera gouvernée par d'autres que par eux ; cependant aucune puissance respectable n'avoit intérêt de s'opposer aux volontés du pape en faveur de la liberté des Florentins. 1512.

Les Suisses, qu'on pouvoit compter parmi les puissances d'Italie, quand ils étoient au nombre de trente mille dans le Milanez, n'avoient pour but qu'un intérêt pécuniaire : ils vouloient un duc de Milan assez riche pour les bien payer, mais non pas assez puissant pour se passer de leur protection; c'est ce qui les engageoit à soutenir Maximilien Sforze, qu'ils mettoient en possession de cet état sans demander le con-

1512. sentement à personne qu'au pape, et sans se soucier que les Vénitiens et le roi d'Aragon l'approuvassent. Les Suisses s'arrogeoient même le droit de se faire justice sans la demander, quand ils croyoient qu'elle leur étoit due. Les Vénitiens avoient dévalisé deux compagnies de gendarmerie Florentine qui avoient servi dans l'armée de France, et qui s'en retournoient dans leur pays avec un sauf-conduit signé de la main du cardinal de Sion : ce cardinal fit arrêter les provéditeurs de l'armée Vénitienne qui lui étoient venus rendre visite, sans autres formalités que celles qu'observe un juge pour faire arrêter un criminel. Les provéditeurs ne furent même élargis que sous caution, et moyennant une promesse par écrit de six mille écus d'or, à quoi il arbitra le dommage fait par leurs troupes.

Le duc de Ferrare avoit trouvé des protecteurs; et le roi d'Aragon, qui craignoit que le pape ne s'agrandît des dé-

pouilles de ce prince, s'étoit expliqué et vouloit faire sa paix; il prétextoit ses offices d'un motif de parenté à laquelle jusqu'alors il n'avoit point paru faire d'attention: cette parenté venoit de ce qu'Alfonse d'Est étoit petit-fils de Ferdinand roi de Naples, surnommé le vieux, par sa mère Eléonore d'Aragon fille de ce prince. 1512.

Voilà quelle étoit la disposition des puissances d'Italie, résolues de s'agrandir autant qu'il leur seroit possible, et d'empêcher en même temps l'agrandissement des autres. Néanmoins, pour donner une forme aux affaires, et pour débrouiller les intérêts des puissances confédérées, il fut résolu qu'il se tiendroit incessamment un congrès à Mantoue, et l'empereur promit qu'il y enverroit l'évêque de Gurck, en qualité de son plénipotentiaire.

Le duc de Ferrare, qui craignoit d'être sacrifié dans ce congrès, voulut en prévenir le danger, en faisant une paix

soudaine avec le pape; il se servit de
1512. l'entremise de Fabrice Colomne qui lui avoit une obligation essentielle. Fabrice Colomne ayant été fait le prisonnier du roi de France à la journée de Ravenne, fut envoyé à Ferrare à la garde du duc: quand les François le redemandèrent, le duc temporisa si à propos, qu'ils sortirent d'Italie sans pouvoir emmener Colomne, qui par-là se trouva en liberté. Pour témoigner sa reconnoissance au duc de Ferrare, il lui procura un sauf-conduit du pape pour venir à Rome, et l'ambassadeur d'Aragon tira encore parole de sa sainteté, que ce passe-port seroit observé dans toute sa teneur. Le duc de Ferrare se rendit donc à la cour de Jules II qui l'admit à lui baiser les pieds, et lui donna même, dans un consistoire public, l'absolution des censures qu'il avoit encourues: pour rendre la cérémonie plus auguste, il se tint dans la salle royale; on peut la voir exactement décrite dans le jour-

nal de Grassi *. Mais quand il fut question de traiter des affaires sérieuses, le pape s'obstina à vouloir que le duc lui cédât Ferrare pour la réunir à l'état ecclésiastique, sans offrir d'autre équivalent à son souverain, que le comté d'Ast. Ce comté n'étoit pas dans la main du pape, et il étoit même hors d'apparence qu'il demeurât long-temps à celui qui en seroit mis en possession, attendu le voisinage de la France; d'ailleurs, la différence entre l'état d'Ast et celui de Ferrare étoit si grande, qu'il n'y avoit guère de différence entre dépouiller entièrement le duc, et le réduire à un échange si disproportionné. Ce prince perdit donc d'abord l'espérance de faire sa paix aussi promptement qu'il se l'étoit imaginé; et un avis qu'il reçut peu de jours après, acheva de le persuader que le pape étoit toujours aigri contre lui. Dans le temps qu'on négocioit et qu'il étoit à Rome sur la foi d'un sauf-conduit, Jules II en-

1512.

* Le 4 juillet 1512.

1512. voya le duc d'Ubin à la tête de l'armée de l'église, s'emparer de Reggio. Le cardinal d'Est, régent dans les états de son frère durant qu'il étoit absent, tenta de sauver Reggio, comme le pape lui-même avoit sauvé Modène, c'est-à-dire, en déposant la place entre les mains de l'empereur. Witfrust qui commandoit pour ce prince à Modène, en fit même partir quelques troupes pour aller prendre, au nom de sa majesté impériale, possession de Reggio. Mais les intelligences que le pape avoit dans la place rendirent la négociation du cardinal inutile, et le duc d'Urbin y entra avant que les Allemands y fussent arrivés.

L'ambassadeur d'Aragon et Fabrice Colomne demandèrent une audience du pape à ce sujet, et ils lui représentèrent vivement l'irrégularité du procédé qu'il tenoit, quand il profitoit de l'absence d'un prince qu'il avoit fait venir à sa cour comme dans le sanctuaire de

de la paix, pour lui débaucher ses sujets et surprendre ses places. Le pape répondit que le sauf-conduit qu'il avoit accordé au duc de Ferrare l'empêchoit bien d'attaquer ses places, mais non de les recevoir quand elles se donnoient à lui, et que les habitans de Reggio avoient appelé ses troupes. Par cette réponse, la conversation se trouva engagée sur la nature de ce passe-port. Jules II qui ne s'y attendoit pas, et qui ne savoit dissimuler que lorsqu'il s'étoit préparé à le faire, dit en expliquant l'intention qu'il avoit eue en donnant son sauf-conduit, qu'il ne s'étendoit pas même aux actions juridiques qu'on pourroit intenter contre le duc de Ferrare : il ajouta, que telle chose arriveroit, qu'il ne seroit plus même le maître de refuser aux créanciers de ce prince, la justice qu'ils lui demandoient depuis si long-temps. On ne pouvoit avouer plus naïvement le dessein formé de faire arrêter le duc de Ferrare,

1512.

1512. en vertu de quelque mauvaise procédure. Ainsi, dès le jour même il sortit de Rome à l'aide de ses amis; et s'étant déguisé, il regagna ses états par des chemins détournés. Dans le même temps l'armée Vénitienne trouva le moyen de dérober une marche aux Suisses qui la gardoient presque à vue, et de sortir du duché de Milan. Comme les voies de fait étoient devenues d'usage entre les confédérés, elle chassa de Bergame les officiers de Sforze, et s'étant partagée en deux, elle bloqua à la fois les garnisons Françoises qui étoient dans Crème et dans Bresse.

Cependant le congrès qui se devoit tenir à Mantoue, s'y étoit assemblé. L'évêque de Gurck et le viceroi de Naples furent obligés de se rendre aux instances du pape et à l'obstination des Suisses, entêtés plus que jamais de rétablir Sforze dans le bien de son père. Il fut donc résolu entre les confédérés, que l'évêque de Gurck iroit incessam-

ment trouver le pape pour convenir des conditions de l'investiture que l'empereur seroit tenu de donner à ce duc. Ce prélat devoit traiter en même temps de la paix entre les Vénitiens et son maître, afin que toutes les puissances d'Italie se trouvant réunies dans une même confédération, elles fermassent pour jamais les portes du pays au roi de France. 1512.

On parla aussi dans le même congrès de rétablir les Médicis dans Florence; mais le peu de goût de l'évêque de Gurck pour cette entreprise, fut cause qu'il n'y eut rien de décidé en leur faveur. Néanmoins ils vinrent bientôt à bout de leur dessein : le viceroi de Naples se laissa séduire par leurs promesses, et il mena de sa propre autorité l'armée Espagnole contre les Florentins, tandis que le pape, qui sous main favorisoit l'expédition, témoignoit en être mécontent; mais c'étoit uniquement en vue de s'attacher les

Florentins, si les Médicis n'étoient pas
1512. heureux. L'expédition du viceroi réus-
Le 1 Sept. sit à la destruction du gouvernement républicain, qui avoit fait fleurir l'état de Florence durant un si long temps. Ses citoyens prirent de mauvaises mesures pour se défendre, tandis que leurs ennemis en prenoient de bonnes pour les attaquer, et ils furent bientôt obligés de se soumettre : les Florentins, forcés de recevoir les Médicis, non plus comme leurs concitoyens, mais comme leurs maîtres, éprouvèrent combien la neutralité est dangereuse aux petits états durant la guerre entre de puissans voisins ; en voulant attendre l'évènement pour se ranger du parti de la fortune, ils deviennent la proie du vainqueur.

Dès que l'expédition de Florence fut terminée, le viceroi fit repasser l'Apennin à ses troupes, et il les mena faire le siége de Bresse, pour achever de chasser les François de l'Italie. A son

arrivée, d'Obigni qui commandoit dans la place, et qui depuis long-temps étoit pressé par l'armée Vénitienne, capitula pour se rendre au viceroi. Il mit garnison Espagnole dans la ville au nom de l'Union, malgré les remontrances des Vénitiens, qui devoient en être mis en possession. Le but des François, en rendant la place au viceroi, avoit été de jeter des semences de mésintelligence entre leurs ennemis: pour en venir à bout, ils mettoient entre les mains des uns ce qui devoit appartenir aux autres: c'étoit ouvrir une source de plaintes, d'aigreurs et de démêlés, que d'exposer les uns à la tentation de jouir du bien d'autrui, et de mettre les autres dans la nécessité de faire des instances importunes et des plaintes emportées; aussi ce but fut-il celui des François, dès qu'ils se virent obligés d'abandonner l'Italie. Peu de jours après la perte de Bresse, ils rendirent à l'empereur Peschiera, malgré les offres des 1512.

1512. Vénitiens, qui vouloient donner deux années de paye à la garnison, afin qu'elle remît la place entre leurs mains : cette place devoit leur revenir par le traité d'Union ; et de toute la terre ferme, c'est la plus importante pour la République, dont les états presque séparés par le Mantouan, ne s'entre-communiquent que par le point de Peschiera. Nous verrons que le dessein des François réussit, et que la mésintelligence se mit bientôt entre leurs ennemis, de manière que les plus aigris contre eux furent forcés à les rappeler en Italie.

Le gouverneur de Crème avoit le même ordre que les autres commandans François ; mais il se laissa gagner par les Vénitiens, et le 9 de septembre il leur remit sa place, sous prétexte qu'il n'y avoit qu'une capitulation faite avec les officiers de la République, qui fût une sureté suffisante pour sa garnison.

L'évêque de Gurck, suivant ce qui

avoit été arrêté au congrès de Mantoue, prit le chemin de Rome, et il fut reçu en souverain dans toutes les villes de l'état ecclésiastique où il passa : le pape qui le vouloit gagner avoit donné des ordres exprès de le faire, et il vouloit même que le collège des cardinaux fût le recevoir en corps aux portes de Rome ; mais le sacré collège ne voulut point consentir à cette nouveauté, et le pape fut contraint de se rendre à ses raisons ; néanmoins il envoya deux cardinaux au-devant du prélat Allemand jusqu'à Ponte-Mole, et ces cardinaux l'ayant placé entre eux comme plénipotentiaire de l'empereur en Italie, ils entrèrent ainsi dans Rome à ses côtés. Le pape l'attendoit en plein consistoire, où il lui fit un accueil proportionné au besoin qu'il avoit de son amitié et de la bienveillance de l'empereur. 1512.

Le cérémonial ayant été rempli, il fut question de négocier. Le point le

1512. plus difficile de la négociation, c'étoit la paix entre les Vénitiens et l'empereur, dont les médiateurs avoient tant de fois dressé les articles, sans que les parties eussent jamais voulu les signer. L'évêque de Gurck proposa, comme conditions sur lesquelles il étoit inutile de négocier, mais qu'il falloit accepter ou refuser, et ce qu'on appelle dernières propositions: que les Vénitiens garderoient Padoue, Trévise, Bergame, Crème et Bresse, et qu'ils tiendroient ces places comme fiefs de l'empire; qu'ils en prendroient des investitures de sa majesté impériale, lesquelles leur seroient accordées moyennant une redevance de trente mille écus d'or; qu'ils paieroient comptant, pour le relief de ces fiefs, deux cents mille écus d'or; que les états de Vicenze et de Vérone, et tout ce que l'empereur avoit conquis dans les domaines de la République, lui demeureroient quittes de toutes les prétentions des Vénitiens.

Ces conditions étoient dures pour eux. Il étoit deshonorant pour la République de tenir sous la mouvance de l'empire, des états jusques-là possédés en toute souveraineté; d'ailleurs, suivant le systême de cette paix, les états de Saint-Marc demeuroient coupés, et ils ne pouvoient plus s'entre-communiquer qu'en passant sur les terres de l'empereur, puisque ce prince devoit garder le Véronois et le Vicentin. Les Vénitiens se défendirent donc d'accepter ces conditions; et pour ne point mécontenter le pape, qui vouloit qu'il n'y eût plus de guerre que contre la France, ils s'excusèrent sur la parole positive que la République avoit donnée aux Vicentins, quand d'eux-mêmes ils retournèrent sous son obéissance, qu'elle ne les abandonneroit jamais.

1511.

Le pape, qui sentoit bien l'iniquité des conditions proposées par les Allemands, et la répugnance de la République à s'y soumettre, employoit

1512. les sollicitations les plus pressantes pour obtenir que l'évêque de Gurck modifiât ses demandes ; l'ambassadeur des Suisses à Rome le secondoit, dans l'appréhension que la guerre ne recommençât entre l'empereur et la République. Les Suisses venoient de s'engager à sa défense, moyennant une pension annuelle de vingt-cinq mille écus d'or. Si la guerre suspendue par la trève de dix mois recommençoit, ils alloient être réduits, ou à perdre la pension des Vénitiens, ou à prêter leurs armes contre l'empereur. Mais le pape trouva tant d'obstination du côté des Allemands, et tant de fermeté du côté des Vénitiens, qu'il fut forcé de renoncer à l'espérance de les rapprocher : dans cette situation il résolut d'abandonner les Vénitiens, afin de mériter, à force de sacrifices, l'amitié de l'empereur, et de parvenir à l'engager enfin à reconnoître le concile de Latran, et à se déclarer hautement contre la France ;

à ces conditions il fut bientôt l'ami de 1512.
l'évêque de Gurck. Ce prélat, pour ne pas demeurer en reste avec le pape, qui lui sacrifioit de si bonne grace ses meilleurs amis, sacrifia de même à sa sainteté ceux de qui son maître avoit reçu les services les plus importans. Le traité fut ainsi bientôt conclu : il contenoit que sa sainteté abandonnoit les Vénitiens à la discrétion de l'empereur, puisqu'ils n'avoient pas voulu profiter de sa médiation pour faire leur paix; que même sa sainteté les tiendroit dorénavant pour ses ennemis, que comme tels elle les poursuivroit avec les armes spirituelles et temporelles, et que la trève qui leur avoit été accordée seroit tenue pour expirée; que le pape ne pourroit faire aucun traité avec eux, qu'ils n'eussent donné à l'empereur une satisfaction pleine et entière; que de son côté l'empereur entreroit dans la sainte Union conclue en 1511, en acceptant la place qui lui fut réservée

1512. dans le traité lors de sa conclusion; qu'il adhéreroit au concile de Latran, et révoqueroit tous les actes faits par lui en faveur de l'assemblée de Pise; qu'il n'accorderoit sa protection à aucun feudataire de l'église, et nommément au duc de Ferrare et aux Bentivolles; que les villes de Parme, de Plaisance et de Reggio demeureroient pour le présent entre les mains de sa sainteté, mais sans que sa possession pût préjudicier en rien au droit de l'empire; que les rois d'Aragon et d'Angleterre seroient sollicités d'accepter ceux des articles de ce traité qui étoient nouveaux, et qui ne se trouvoient pas déja dans le traité de la sainte Union signé à Rome en 1511.

Le lendemain de la publication solennelle de ce traité, qui fut faite dans l'église de Sainte Marie du peuple, l'évêque de Gurck, comme plénipotentiaire de l'empereur, assista à une session du concile de Latran. Il y fit au nom de son maître les actes convenables

d'adhérence, et il rétracta tout ce qui s'étoit fait par lui ou par ses ministres en faveur du concile assemblé à Pise. 1512.

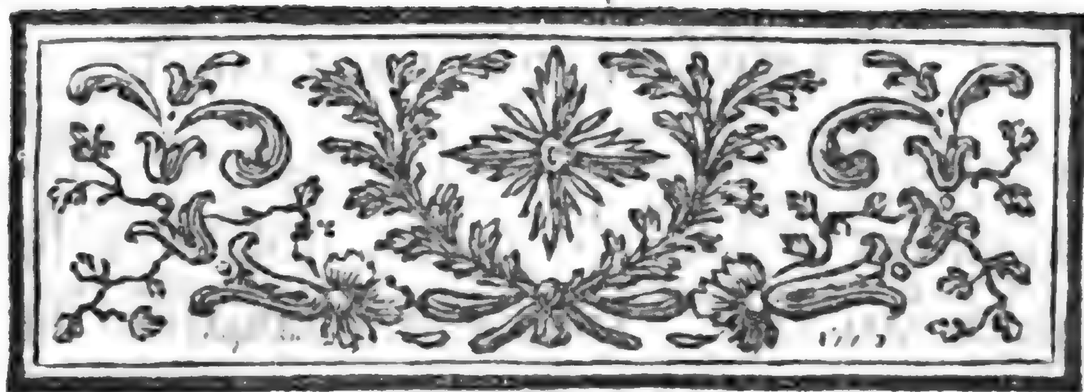
Dès que l'empereur se fut déclaré l'ennemi du roi de France, en entrant dans la sainte Union, le pape ne se contraignit plus : il fulmina la bulle qu'il tenoit prête, par laquelle il mettoit en interdit le royaume de France, et tous les états qui lui donneroient assistance. Louis XII, malgré la mauvaise situation de ses affaires, ne laissa pas de répondre à cette bulle par les protestations convenables; et, comme le dit le président de Thou, *il répliqua avec hauteur aux vaines imprécations d'un vieillard moribond.*

Histo. liv. 1, édit. Patisson. p. 8.

L'ambassadeur d'Angleterre refusa de ratifier les nouveaux articles ajoutés à l'Union, alléguant que son maître étoit trop serviteur du saint siége pour persécuter jamais ceux qui venoient de lui rendre autant de services que les Vénitiens l'avoient fait. Celui d'Aragon

1512. fit la même chose, par des motifs particuliers. Ferdinand ne souhaitoit point que l'empereur devînt puissant en Italie; et il n'étoit pas assez content du pape, pour se mettre beaucoup en peine de le satisfaire. Jules II n'avoit point d'égard à son intervention en faveur du duc de Ferrare; il s'obstinoit même, malgré les instances de Ferdinand, à continuer les procédures juridiques commencées contre les Colomnes au sujet de la violence qu'ils avoient faite aux gardes de la porte de S. Jean de Latran, quand ils les forcèrent pour faire évader de Rome le duc de Ferrare. Ferdinand refusa donc d'entrer dans la nouvelle Union contre la République, mais sans alléguer les véritables motifs de son refus, qu'il vouloit laisser deviner au pape; il se contenta de lui représenter l'imprudence de sa conduite, qui bientôt obligeroit les Vénitiens à se jeter entre les bras de la France.

FIN DU TROISIÈME LIVRE.



HISTOIRE
DE LA
LIGUE DE CAMBRAI.

LIVRE QUATRIÈME.

PEU de jours après la conclusion du traité de la nouvelle Union, l'évêque de Gurek prit la route de Milan, pour y assister, au nom de l'empereur, à l'installation de Maximilien Sforze. Le cardinal de Sion et ses Suisses s'étoient résolus avec peine à la déférence d'attendre son arrivée, pour en faire la cérémonie. Comme ils avoient fait la conquête du Milanez, sans le secours 1512.

1512. et sans les auspices de l'empereur, ils auroient voulu de même installer le nouveau duc, sans l'intervention de son ministre. Néanmoins, sur les instances réitérées du pape, ils différèrent la cérémonie jusqu'à l'arrivée de l'évêque de Gurck, qui ne fut pas admis à y présider sans de grandes contestations. Elle se fit avec pompe le 29 de décembre 1512. On lut d'abord l'investiture impériale, dans laquelle Bergame et Crème étoient comprises, au mépris des Vénitiens; et le cardinal de Sion présenta ensuite au nouveau souverain les clefs de Milan, et les ornemens de la dignité ducale. La joie de la populace éblouie de la présence majestueuse de Sforze, bel homme et dans la fleur de son âge, parut extrême; mais les personnes sensées, qui connoissoient ce prince pour imbécille, et nullement propre à conserver un état où son père, avec tout son esprit, n'avoit pu se maintenir, déploroient leur con-

dition, et celle de leurs compatriotes. 1512.
Elle alloit être de gémir sous l'esclavage des Suisses, jusqu'à ce qu'une nouvelle guerre et de nouveaux malheurs les délivrassent des extorsions d'un soldat étranger et mercenaire, comme du gouvernement foible d'un prince incapable de commander, le plus terrible des fléaux dont Dieu châtie les peuples dans sa colère. Voilà quel fut en Italie le succès de la campagne de 1512, à la fin de laquelle il ne resta plus aux François que le château de Crémone, celui de Milan, et les forts de Gènes. La guerre que leur faisoient en-deçà des monts le roi d'Angleterre et le roi d'Aragon, les empêchoit de pouvoir secourir sitôt ces places, comme elle les avoit empêchés de faire passer en Italie, dans les temps convenables, des forces capables d'y faire tête aux confédérés. Ces derniers se tinrent même si assurés qu'il ne viendroit pas de secours, et que les garnisons Françoises, consumées par l'ennui,

1512. demanderoient au premier jour comme une grâce de pouvoir s'en retourner en France, qu'ils ne daignèrent point attaquer ces places; ils se contentèrent de les tenir bloquées.

Pour parler succintement de ce qui s'étoit passé en-deçà des Alpes, le roi d'Aragon s'étoit emparé de la Navarre sur Jean d'Albret, allié de Louis XII, en vertu de la bulle que Jules II devoit publier pour mettre le royaume de France et les états ligués avec elle en interdit. Henri VIII lui avoit fait la guerre sur la frontière. Comme les rois d'Angleterre tenoient encore des places dans le continent, ils ne pouvoient faire aucune guerre à la France qui ne l'alarmât justement, et qui ne l'obligeât à tourner de ce côté-là son attention la plus sérieuse. Louis XII n'étoit pas même assuré que l'empereur et l'archiduc ne l'attaquassent pas bientôt du côté des Pays-bas et de l'Allemagne. Il étoit encore informé que les alliés pro-

posoient aux Suisses de faire une irruption dans le duché de Bourgogne ; il devoit même craindre que les armées que l'Union avoit sur pied en Italie, lesquelles dès le mois de juillet n'y avoient plus d'ennemis, ne passassent les Alpes pour attaquer encore son royaume du côté du Dauphiné et de la Provence. Cependant ses forces avoient toutes de l'occupation ailleurs, et il ne pouvoit garnir cette nouvelle frontière mal couverte par les débris de l'armée de la Palisse, sans exposer les autres. On veut que dans cette extrémité, le roi, après avoir tiré Louis le More de sa prison, ait pris la résolution de le renvoyer dans le Milanez, que pour lors il désespéroit de reconquérir. Le nom seul de Louis le More auroit ramené une grande partie de ses sujets à son obéissance, et lui auroit acquis des alliés. Les puissances Italiennes qui craignoient les étrangers établis dans leur patrie, et qui toutes avoient une haute opinion

1512.

de sa capacité, lui eussent demandé des
1512. conseils; et en peu de temps Louis le More auroit semé tant de mésintelligence et tant de brouillerie entre les princes confédérés, qu'ils se fussent trouvés hors d'état de faire une grande entreprise de concert. L'empereur et le roi d'Aragon mêmes auroient trouvé assez d'affaires dans leurs états d'Italie; du moins ils n'auroient pu songer davantage à faire, en-deçà des Alpes, les invasions que le roi pouvoit craindre.

Coquill. hist. du Nivern. pag. 203. Saint Gelais, p. 159.

Louis Sforze, surnommé le More, parce qu'il avoit pris le mûrier pour sa devise, et non point parce qu'il étoit basané, après avoir été dépouillé de l'état de Milan, et fait prisonnier à Novarre, fut renfermé au Lis S. Georges en Berri, et transféré depuis dans le donjon de Loches : il n'y fut pas resserré, comme on le dit ordinairement, dans une de ces cages de fer décrites si naïvement par Philippe de Commines, qui lui-même en éprouva le

séjour sous le successeur de son bon maître Louis XI, qui les avoit mises en vogue. Sforze fut mis dans une espèce de cachot clair, pratiqué dans l'épaisseur de la muraille, et éclairé sur le fossé; sa prison y dura huit ans, sans que personne le plaignît de la souffrir, tant son caractère l'avoit rendu odieux. C'étoit un prince plus artificieux que prudent, et plutôt rusé que véritablement habile. La bonne intelligence entre ses voisins étoit son plus grand malheur, parce qu'il étoit sans amitié sincère comme sans aversion véritable; toujours disposé à changer de parti, capable de décréditer pour long-temps la parole des princes et les sermens des souverains. Jusqu'à sa disgrace il avoit fait servir les puissances les plus respectables, d'instrument à toutes ses passions et de jouet à son ambition : tantôt l'ami des François et tantôt leur ennemi, il fut la première cause des guerres d'Italie, qui mirent en deuil si souvent,

1512.

1512. durant quarante années, les plus illustres maisons de l'Europe; mais enfin, lui-même il fut la dupe de ses menées et de ses complots. Plus dissimulé que caché, il fut reconnu par-tout pour le perturbateur du repos public, et l'intérêt commun réunit contre lui ceux qu'il pensoit avoir rendus irréconciliables. Le pape et les Vénitiens se raccommodèrent à ses dépens avec la France, et lui livrèrent Louis le More comme une victime qu'il falloit sacrifier pour appaiser les troubles d'Italie. Les François qu'il méprisoit tant, parce qu'il les avoit trompés à son gré, surent le faire leur prisonnier; ils lui apprirent par une longue misère, que la haine des grands rois est toujours fatale aux princes inférieurs qui osent la provoquer, parce que les conjonctures, qui seules peuvent soutenir ces derniers, ne sauroient durer qu'un temps. On voit sur les murailles de la prison de Louis le More, qui subsiste encore

aujourd'hui en état de servir, beaucoup de sentences et de moralités qu'il y écrivoit lui-même. Elles montrent qu'il s'y occupoit toujours des grandeurs humaines, l'objet le plus ordinaire des méditations de ceux que le monde a quittés, et souvent aussi de ceux qui l'ont quitté volontairement. Voici deux de ces sentences; l'une est, *qu'il n'y a pas d'affaire qu'un habile homme ne fasse réussir, pourvu qu'il sache précisément celui qui en décidera;* et l'autre, *que les services qu'on lui avoit rendus étoient reputés héritage.* Mais la joie avec laquelle Louis le More reçut la liberté et la proposion du roi, lui fut mortelle; il ne sortit de son étroite prison que pour mourir quelques jours après, dans les salles du même château de Loches; et après y avoir été enfermé si long-temps, il y fut enfin enterré dans l'église collégiale, sous une ancienne tombe couverte de cuivre, qui est placée auprès de la porte par laquelle on entre de la nef dans le chœur.

1512.

1512. Toutes les fois qu'il s'est fait dans ces temps-là de puissantes ligues contre la France, elle a paru déconcertée durant la première campagne, par l'incertitude où elle se trouvoit de la proportion qui pourroit être entre ses forces et celles de ses ennemis; mais on l'a vue presque toujours bientôt rassurée, et, peu contente de repousser ses ennemis, les aller chercher chez eux. Louis incertain, dans le mois de juillet 1512, s'il pourroit conserver la monarchie en son entier, se crut en état, dès qu'il eut éprouvé ses forces et celles de ses ennemis, de songer à reprendre ce qu'il avoit perdu delà les monts; il crut qu'il auroit le temps de profiter des facilités qu'apportoient à son entreprise les châteaux de Crémone et de Milan, et le fanal de Gènes, qui étoient encore tenus par ses troupes. Afin d'avoir moins d'ennemis à combattre, il tenta d'abord de détacher de l'Union, par la voie de la négociation, chacun des princes

princes confédérés en particulier, persuadé que la situation des affaires ayant changé, il trouveroit aussi du changement dans leurs sentimens. Henri VIII, à qui il s'adressa en premier lieu, refusa d'entendre le ministre qu'il lui envoya. 1512.

La reine Anne de Bretagne avoit toujours parlé en faveur du pape dans tous les temps; sa sainteté ne pouvoit l'ignorer, et elle devoit avoir d'autant plus de reconnoissance pour cette princesse, que ses bons offices étoient partis uniquement de son inclination. Le roi crut Jules II capable de quelque reconnoissance, et il s'imagina qu'un envoyé qui lui porteroit des lettres de la reine, trouveroit quelque amitié dans son cœur: tout ce que produisirent les lettres de la reine, ce fut de procurer une audience favorable et un accueil gracieux à la personne qui les rendit. Jules II crut que de simples sentimens de reconnoissance l'acquittoient suffisam-

1512. ment de tous les services qu'il avoit reçus.

Le roi d'Aragon craignoit également la puissance de l'empereur et celle du pape, et on savoit qu'il ne trouvoit l'une et l'autre que trop augmentées par la révolution qui venoit d'arriver en Italie : véritablement il n'étoit pas de son intérêt que le roi très-chrétien recouvrât ses domaines perdus, mais il ne lui convenoit pas que la monarchie Françoise fût affoiblie à un tel point que le pape et l'empereur cessassent de la craindre. Maximilien, dès qu'il n'appréhenderoit plus rien des François, pouvoit demander à Ferdinand, qui avoit depuis plusieurs années touché tous les revenus de la Castille, des comptes fâcheux à rendre ; et il étoit plus à portée de se jeter sur le royaume de Naples, que Ferdinand ne l'étoit de le défendre. Sans parler de l'affaire du duc de Ferrare et des Colomnes, Jules II, dès qu'il s'étoit vu hors de tout dan-

ger, avoit cessé de fournir à l'armée Espagnole, qui étoit en Italie, le subside de vingt mille écus d'or par mois, qu'il étoit tenu de lui donner aux termes du traité d'union; il étoit sensible qu'il vouloit, en lui retranchant sa subsistance, obliger cette armée suspecte à se débander, afin qu'il ne restât plus en Italie d'autres troupes étrangères que les Suisses. Comme ils ne faisoient pas la guerre pour eux, mais en mercenaires, le pape pouvoit, moyennant quelque argent, les renvoyer dans leur pays, dès qu'il le jugeroit à propos. C'en étoit assez à un prince aussi pénétrant que Ferdinand, pour percer jusqu'au dessein du pape, et pour s'appercevoir que ce dessein étoit de renvoyer les Espagnols au-delà de la mer, comme par leur secours il avoit renvoyé les François au-delà des Alpes; mais Jules II épargnoit lui-même la peine d'approfondir ses vues, et de creuser beaucoup pour déterrer son

1512.

projet ; il ne parloit que de délivrer
1513. l'Italie du joug des *Barbares*, et de la remettre en l'heureux état où elle se trouvoit en 1494, quand toutes ses provinces étoient gouvernées par des princes qui ne possédoient pas de domaine hors de son continent, et qui n'avoient pas d'autre patrie. Il convenoit donc à Ferdinand que Louis XII ne recouvrât point l'état de Milan, mais que le pape appréhendât toujours que ce prince ne vînt à bout de le faire : moins le roi très-chrétien auroit d'affaires dans son royaume, plus il seroit redouté au-delà des monts ; ainsi, le roi catholique écouta favorablement l'envoyé de France. Après une négociation très-courte, il signa même un traité de trève pour un an, par lequel les deux rois s'engageoient à ne point se nuire ni s'attaquer en-deçà des Alpes durant ce temps. Ce traité s'accordoit aux vues du roi d'Aragon sur l'Italie, et en même temps il lui donnoit le loi-

sir de s'affermir dans le royaume de Navarre, acquisition importante à un roi qui vouloit dominer sur tout le continent d'Espagne, et de laquelle les François n'avoient manqué de le chasser que par un hasard imprévu. De son côté, Louis XII mettoit en sûreté par la trève une frontière très-étendue; et s'il différoit d'un an le secours qu'il devoit à son allié, c'étoit sans faire aucune cession ou aucun accord qui lui fît perdre ses droits. 1513.

Ensuite ce prince voulant disposer les Suisses à traiter avec lui, il leur envoya les deux seigneurs de son royaume pour qui cette belliqueuse nation, qui fut souvent le témoin de leurs faits d'armes, avoit le plus de considération, Jean-Jacques Trivulze et Louis de la Trimouille : ils étoient chargés d'offrir à la diète des cantons toutes les pensions qu'elle pouvoit prétendre, de combler les particuliers de présens, et de stipuler même la cession

1513. d'un démembrement de l'état de Milan, considérable par son étendue, et encore plus important aux Suisses. Ce démembrement consistoit dans les quatre bailliages de Lugan, Locarne, Mendrisio et Magdia : les Suisses qui les gardent encore aujourd'hui, s'en étoient emparés immédiatement après l'expulsion des François, sur un acte de donation de Maximilien Sforze, nouveau duc de Milan, à ce que dit leur historien. Mais les Suisses, devenus arrogans par les bassesses des puissances d'Italie qui venoient acheter à deniers comptans leur amitié et leur protection, refusèrent d'écouter les ambassadeurs de France, s'ils ne commençoient par accorder un préliminaire, qui étoit la renonciation absolue du roi à tous ses droits sur l'état de Milan, et une prompte évacuation de toutes les places qu'il y tenoit encore. Non-seulement les ambassadeurs de France n'avoient point de pouvoirs pour con-

Simler, lib. 1.

sentir à ces cessions, mais ils avoient des ordres positifs de n'entrer en aucune négociation à cet égard : ainsi ils s'en revinrent sans avoir fait autre chose que des propositions. 1513.

Ce n'étoit point assez à Louis XII, pour être en état de faire la guerre avec succès en Italie, de diminuer le nombre de ses ennemis; il falloit encore qu'il se fît des amis et qu'il acquît des alliés. Deux puissances, l'empereur et les Vénitiens, paroissoient disposées à traiter avec lui, parce qu'elles ne pouvoient rien conclure l'une avec l'autre. Le roi d'Aragon venoit de faire pour les pacifier, un dernier effort qui avoit été inutile. Son ambassadeur persuadoit bien l'évêque de Gurck, ministre de l'empereur, qu'il étoit de l'intérêt de son maître de se relâcher sur ses prétentions, et de laisser Vicenze aux Vénitiens, en prenant une somme d'argent en récompense : l'évêque de Gurck alla même avec lui jusqu'à Lintz,

1513. pour faire goûter la proposition à l'empereur ; mais ce prince la rejeta constamment. D'un autre côté les Vénitiens ne pouvoient se résoudre à signer un traité qui rendoit les Allemands les maîtres de leur ôter, au premier caprice, l'état de terre ferme, et qui ne laissoit à leur capitale d'autre barrière que Padoue. Cependant Maximilien prévoyoit bien qu'il seroit trop foible, bien qu'avec le secours du pape, pour faire désormais des conquêtes sur les Vénitiens, et même pour conserver celles qu'il avoit déja faites sur eux, s'ils se liguoient une fois avec la France. Ainsi il s'expliquoit de les vouloir prévenir en faisant avant eux alliance avec cette couronne, et les Vénitiens paroissoient craindre d'être prévenus ; ainsi, grace aux conjonctures, Louis XII pouvoit choisir son allié. Robertet, qui avoit beaucoup de part à sa confiance comme son secrétaire le plus affidé, le maréchal de Trivulze et ses principaux ministres,

lui conseilloient de prendre ses liaisons avec les Vénitiens : ils lui représentoient que c'étoit par leur assistance que Louis le More avoit été dépouillé ; qu'on pouvoit bien compter sur le sénat, mais non pas sur l'empereur dont l'incertitude et l'inconstance tenoient toujours ses alliés dans une perplexité continuelle ; que ce prince ne pouvoit donner au roi d'autre garant de la sincérité de ses engagemens, qu'une parole à laquelle il avoit déja manqué plusieurs fois ; que jusques-là, Maximilien avoit, à son propre deshonneur, trompé le roi très-chrétien ; mais que dorénavant le deshonneur seroit pour le roi très-chrétien, s'il se laissoit tromper davantage par Maximilien. D'un autre côté le cardinal de Saint-Severin, qui avoit beaucoup de crédit à la cour de France, et par son propre mérite, et par la faveur du grand écuyer Galéas de Saint-Severin son frère, conseilloit au roi de négliger les Véni-

1513.

tiens, et de traiter avec l'empereur;
1513. il alléguoit que pour cette fois l'empereur demandoit des avantages qui seroient des garans assurés de sa constance dans son engagement, si le roi les lui accordoit. L'empereur proposoit le mariage d'un de ses petits-fils avec la fille puînée de Louis XII, à condition qu'elle lui succédât à l'état de Milan; que l'empereur, suivant l'usage constant des princes Autrichiens, avoit toujours été très-fidèle aux intérêts de sa maison; que son alliance étoit bien d'un autre poids que celle des Vénitiens, dont l'amitié ne rendroit pas le roi redoutable au pape et aux Anglois, comme le feroit l'amitié de l'empereur; qu'il faudroit céder aux Vénitiens, pour prix de leur alliance, le Crémonois et la Ghiara d'Adda; que le roi ne pouvoit faire cette cession sans préjudicier infiniment à sa réputation, quand il avoit remué le ciel et la terre, et signé la ligue de Cambrai, pour réunir ces

deux provinces à l'état de Milan.

Le raisonnement du cardinal de Saint-Severin étoit plus spécieux que solide : véritablement il le proposoit plutôt par aversion contre l'alliance des Vénitiens, dont Trivulze, de qui il étoit jaloux, appuyoit les intérêts, que parce qu'il fût persuadé intérieurement de la bonté de la cause qu'il soutenoit; néanmoins Saint-Severin fit valoir son sentiment, s'il ne fit pas rejeter le sentiment opposé. Sa grande raison fut qu'Anne de Bretagne appuya ce projet, parce qu'il renfermoit un établissement avantageux pour sa fille puînée. Comme la Monarchie Françoise ne pouvoit passer à ses enfans, parce qu'elle n'avoit pas de garçons, elle s'embarrassoit peu du tort que ce traité devoit faire à l'état; elle avoit même plus que de l'indifférence à cet égard. 1513.

Après la mort du roi son mari, la couronne de France regardoit le comte d'Angoulême, neveu de ce prince à la

1513. mode de Bretagne. Le comte d'Angoulême n'avoit rien fait qui dût lui attirer l'aversion de la reine ; mais la reine, qui punissoit ce prince des péchés de sa mère, ne l'en haïssoit pas moins. C'étoit la comtesse d'Angoulême, femme hautaine, impérieuse, mal-faisante, et dont les passions et les caprices ont causé des malheurs qui font une des plus tristes parties de l'histoire de la monarchie Françoise : elle s'étoit attiré l'aversion de la reine par des discours pleins de vanité, par des airs de hauteur, par des comparaisons à son avantage, et par d'autres petitesses, sujets ordinaires des démêlés des femmes, qui nonobstant leur futilité, ne deviennent que trop souvent des querelles importantes, où l'état se trouve intéressé.

Louis XII négocia donc en même temps avec l'empereur et avec les Vénitiens; mais la première négociation échoua bientôt. L'empereur demandoit que le roi fît passer à la cour de Lintz

sa fille encore enfant, pour y être élevée, et que, pour sûreté de l'exécution du traité, il pût mettre garnison Allemande dans les places les plus importantes de l'état de Milan. Le roi ne voulut pas consentir à cette proposition, ni l'empereur s'en désister. 1513.

La négociation avec les Vénitiens fut plus heureuse; les premières ouvertures furent faites par un secrétaire du maréchal Trivulze, qui séjourna à Venise sous le prétexte de donner ordre à ses affaires domestiques, et qui traita secrettement avec le collège. Dès que le projet du traité eut été dressé, il fut communiqué au sénat, qui approuva d'abord les articles essentiels; et comme le Roi et la République trouvoient également leur avantage dans une étroite alliance, bientôt la négociation fut en des termes tels, qu'on ne douta plus de sa conclusion. André Gritti, qui avoit toujours été détenu en France, depuis que Gaston de

1513. Foix l'avoit fait prisonnier dans Bresse; fut fait libre, dès que le sénat lui eut envoyé des lettres en créance sur lui, pour consommer le traité; aussitôt il parut publiquement à la cour, et il y ptit la qualité d'ambassadeur de la république de Venise auprès du roi très-chrétien.

Jules II ne mourut pas de la douleur que la conclusion de ce traité lui auroit donnée, parce qu'une maladie violente l'emporta quelques jours avant qu'il fût signé; le nombre des projets dont il avoit l'esprit toujours rempli, n'étoit pas diminué par ceux qu'il avoit exécutés; d'autres en plus grand nombre succédoient à ceux-là; ses mesures étoient prises pour faire le siége de Ferrare, au retour du beau temps; il étoit en traité avec l'empereur, qui devoit lui remettre Modène, et contribuer à faire son neveu le duc d'Urbin, souverain de Sienne. Mécontent du cardinal de Sion, qui ravageoit le

Milanez, comme l'auroit pu faire un chef de bandits, il avoit révoqué la bulle de sa légation; et malgré le contenu de ces sortes de bulles, qui dispensent ceux qu'elles nomment pour exercer quelque commission, de rendre compte de leur gestion à d'autres qu'à Dieu, il le citoit à Rome, pour y rendre compte de son administration. Le dessein de Jules II étoit de dépouiller ce prêtre-soldat de son autorité, afin de gouverner désormais les Suisses immédiatement par lui-même; il vouloit joindre ensuite leur bras à la tête des Italiens, et composer ainsi une puissance capable d'expulser tous les barbares de l'Italie. Peu satisfait du cardinal de Médicis, il pensoit à bouleverser encore une fois à Florence le gouvernement; il ne songeoit pas même à se raccommoder avec ses anciens ennemis, quand il alloit s'en faire tant de nouveaux; au contraire, il étoit résolu à se porter aux dernières extré-

1513.

mités contre le roi de France; la minute
1513. de la bulle qui devoit changer l'interdit en excommunication, et livrer son royaume au premier occupant, étoit déja écrite ; il avoit même pris des mesures pour faire transférer au roi d'Angleterre, par un décret du concile de Latran, le titre de roi très-chrétien et de fils aîné de l'église, comme s'il y avoit au monde une puissance qui pût faire que de toutes les monarchies qui subsistent aujourd'hui, la monarchie Françoise ne fût pas la plus ancienne; et qu'après avoir reconnu la première de toutes l'autorité du saint siége, elle n'eût pas toujours persévéré constamment dans la foi catholique.

Voilà les projets dans lesquels la mort surprit le pape; mais s'il fut surpris, ce fut sa faute. Son grand âge vouloit que dès long-temps il s'attendît à sa fin : frappé d'une maladie dont un jeune homme n'auroit pu espérer de guérir, il fit assembler dans sa cham-

bre les cardinaux, et il confirma en leur présence sa bulle contre les simonies des conclaves, qui fait encore la meilleure partie de la constitution du pape Grégoire XV touchant ces augustes assemblées. Jules II inséra dans sa bulle, que les cardinaux pères du concile assemblé à Pise, qui, depuis la révolution du Milanez, continuoit ses sessions à Lyon, ne pourroient pas être admis dans le prochain conclave, quoique ce fût hâter le schisme, que l'église craignoit tant; mais le pape couvrit son ressentiment du prétexte ordinaire des vindicatifs; et il répondit à ceux qui lui représentoient les conséquences de sa bulle, qu'après avoir pardonné de bon cœur à ces cardinaux les injures qu'ils lui avoient faites, comme à Julien de la Rovere, il ne pouvoit point leur remettre les outrages qu'ils avoient faits à l'église en sa personne. Quant à sa famille, objet qui a occupé les dernières heures de

1513.

tant de papes, il ne parut s'en souve-
1513. nir que pour demander aux cardinaux qu'ils consentissent à l'inféodation de Pesaro au duc d'Urbin, leur représentant que c'étoit à ce duc que l'église avoit la plus grande obligation d'être rentrée en possession de cet état, après la mort de Jean Sforze, qui l'avoit usurpé. Mais quand sa fille *dona Felice* lui demanda le chapeau pour Gui de Monte Falcone, frère utérin de cette dame, il la refusa, alléguant une raison sur laquelle il avoit passé si souvent, que le sujet n'étoit pas digne du cardinalat. Enfin il mourut la nuit du vingt au vingt-un de Février, sans paroître aussi inquiet qu'il auroit dû l'être du compte terrible qu'il alloit rendre, je ne parle pas tant de ses pechés de foiblesse, qui cependant furent des moins excusables, que de l'abus affreux qu'il avoit fait du pouvoir des clefs. Il causa de grands maux durant son pontificat; mais il paroît encore avoir été la prin-

cipale occasion du désastre qui survint sous le pontificat suivant. Ce fut sous Léon X, successeur de Jules II, que la communion qui subsistoit entre toutes les églises d'Orient fut rompue, et que tant de chrétiens théologiens sans lettres saintes, et apôtres sans vocation, sous prétexte de réforme, ôtèrent de la religion tout ce qui déplaisoit à leur mauvaise humeur, et qu'ils la mirent dans la même confusion où se trouveroit la société civile, si chaque particulier entreprenoit d'abolir les lois qui lui déplaisent. On ne peut disconvenir que les abus que Jules II fit de l'autorité pontificale, quand il employa, pour faire valoir des intentions purement temporelles, des armes destinées à la défense de la foi et de la discipline de l'église, n'aient bien diminué la terreur que ces armes inspiroient auparavant aux chrétiens, et la vénération qu'ils avoient pour les souverains pontifes. Ces abus furent ainsi une des causes

1513.

1513. de la naissance du protestantisme, le plus grand malheur qui soit arrivé à l'Europe depuis sa dévastation par les peuples du nord, même à ne le regarder qu'avec les yeux de la chair.

C'est le sentiment d'un des plus illustres et des plus savans auteurs qu'aient les Protestans. » Ces entreprises, dit-il, furent cause que les » derniers papes avant la réformation, » pour avoir voulu étendre leur pou» voir au-delà de ses bornes, perdirent » l'autorité qui leur est due, et que la » chrétienté avoit tant d'intérêt qu'ils » conservassent. « On sait bien que quelques-uns des prédécesseurs de Jules II étoient tombés dans les mêmes excès que lui, mais il combla la mesure : d'ailleurs, l'ignorance grossière des siécles précédens avoit, pour ainsi dire, enveloppé de ténèbres l'irrégularité de la conduite des autres papes; mais au commencement du seizième siécle, les sciences renaissantes rendirent les

Leibnitz in præfat. cod. diplo. pag. 10.

hommes plus clairvoyans, et mirent les fautes et les abus de Jules II dans tout leur jour. 1513.

Dès que sa mort fut publique, le viceroi de Naples, suivant les intentions du roi son maître, de traverser en toute manière la grandeur temporelle des papes, fit révolter contre la cour de Rome, Parme et Plaisance, qui se réunirent aussitôt à l'état de Milan. D'un autre côté, le duc de Ferrare rentra dans toutes les petites places occupées sur lui par Jules II. Il n'y eut au reste aucun mouvement dans l'état ecclésiastique, tant le pape défunt avoit mis bon ordre qu'il n'y en arrivât point, même après sa mort : le conclave s'assembla aussi tranquillement que s'assemble un consistoire, et les cardinaux le commencèrent par dresser une espèce de capitulation, que celui qui seroit élu pape devoit jurer d'observer. Les excès du dernier pape avoient suffisamment donné à

connoître les inconvéniens d'une autorité illimitée entre les mains du chef de l'église, et montré la nécessité de marquer des bornes à sa puissance; c'est ce que faisoit la capitulation: mais de quoi pouvoit-elle servir, quand ceux entre les mains desquels elle auroit été jurée, attendroient tout leur avancement de celui qui l'auroit promise?

1513.

Dès le septième jour du conclave, le cardinal de Médicis, qui n'avoit encore que trente-sept ans, fut élu pape, comme un sujet très-capable de servir le saint siége dans les conjonctures difficiles où il se trouvoit. Véritablement Léon X (c'est le nom qu'il prit) ne fut peut-être pas un ecclésiastique trop austère, mais il fut un grand pape. On peut juger de sa sévérité par le récit que fait Paul Jove, sa créature, de ses passe-temps ordinaires, et par ce qu'écrit le même Paul Jove dans l'éloge de Machiavel; que Léon X ayant

Vita Leonis X, lib. 4.

Elog. vir. doc. illust.

appris le succès prodigieux qu'avoit eu le *Messer Nicia* * de Machiavel dans les représentations qui s'en étoient faites à Florence, il fit venir à Rome l'attirail du spectacle et les acteurs, pour y jouer cette comédie devant lui. Jamais la cour de Rome ne fut aussi spirituelle et aussi brillante que de son temps; tout n'y respiroit que la magnificence; la joie y fut générale; et comme la santé du pape rejaillit sur le sacré collège, il n'y avoit guère de cardinaux moribonds ni renfermés sous le pontificat d'un prince de 37 ans; c'est ce qui fit regretter si souvent aux Romains le règne de Léon X après qu'il fut fini.

1513.

* C'est le nom du principal personnage de la comédie de la Mandragore.

Un bonheur auquel il ne s'attendoit pas, le délivra de la crainte d'un schisme. Les cardinaux de Sainte-Croix et de Saint-Severin, qui faisoient la plus grande figure dans le parti du concile de Pise, ayant appris la mort de Jules II, vinrent s'embarquer à Marseille,

1513. pour se rendre au plus tôt à Rome ; ils furent obligés de débarquer en Toscane, où les amis du pape les arrêtèrent, pour les lui remettre entre les mains.

Le nouveau pape voulut attendre l'onzième d'avril suivant pour se faire couronner, parce qu'il y auroit précisément un an ce jour-là qu'il avoit été fait prisonnier à Ravenne. Ce couronnement se fit avec toute la pompe digne d'un souverain pontife, et du fils du magnifique Laurent de Médicis ; mais ce qui plut davantage aux spectateurs, qui le prirent pour un heureux augure de la clémence du nouveau pontificat, ce fut de voir le duc de Ferrare faire à la cérémonie les fonctions de sa dignité de grand gonfalonier de l'église : Léon X, en lui accordant d'abord une suspension des censures fulminées contre lui et une armistice, donnoit à connoître que ses mœurs seroient plus convenables à un vicaire de

de Jésus-Christ, que ne l'avoient été celles de Jules II. 1513.

On attendoit avec impatience quel parti il prendroit dans les conjonctures où l'Europe étoit alors; mais on l'attendit long-temps inutilement; il n'est pas sans apparence que lui-même fut quelque temps sans savoir à quel personnage il devoit se déterminer; son prédécesseur, qui se conseilloit à ses passions, avoit bientôt pris sa résolution: Léon X, qui ne vouloit rien faire que de conforme à la raison d'état et aux intérêts du saint siége, devoit délibérer plus long-tems. D'un côté, il ne lui convenoit pas que le roi de France recouvrât ses domaines en Italie; mais d'un autre côté, il devoit se défier du roi d'Aragon, comme d'un prince ennemi de la grandeur temporelle des papes: la trêve du roi catholique avec la France avoit paru une énigme, mais la conduite du viceroi de Naples, dans la révolution de Parme et de Plaisance,

l'expliquoit très-intelligiblement : Leon
1513. X. connoissoit encore les Suisses mieux que Jules II ; il regardoit donc leurs armes comme un secours équivoque et incertain ; il pouvoit également lui manquer, soit que ces soldats ne touchassent pas leur paie à heure nommée, soit que, pour avoir embourssé trop d'argent, ils voulussent aller jouir de leur acquisition dans la patrie, dont le besoin seul peut les faire sortir ; Sforze étoit un allié à charge ; l'empereur Maximilien, un ami également léger et dangereux ; et les Vénitiens étoient rentrés dans l'alliance de la France.

La République ne s'étoit déterminée qu'avec beaucoup de peine à souscrire aux propositions de Louis XII. qui contenoient que le Crémonois et les Sables de l'Adda demeureroient dans la suite réunis à l'état de Milan, et que les Vénitiens renonceroient aux droits que le traité de 1499 leur avoit acquis

sur ces provinces si fort à leur bienséance ; mais la nécessité de prendre un parti, et l'idée que la France, qui seule les avoit chasssés de terre ferme, pouvoit seule les y rétablir, furent cause qu'ils y donnèrent les mains. Le nouveau traité d'alliance entre Louis XII. et la République fut bientôt signé à Blois ; il contenoit une ligue offensive et défensive entre les puissances contractantes pour s'entraider à recouvrer leurs domaines, savoir, le roi de France l'état de Milan, tel que l'avoit tenu Louis-le-More avec le Crémonois et la Ghiara d'Adda ; et les Vénitiens, tout ce qu'ils possédoient en Lombardie, du temps de ce duc ; les prisonniers de part et autre devoient être mis en liberté sans rançon, et les bannis pour avoir servi une des deux puissances, rétablis par celle qui les auroit proscrits : les Vénitiens avoient bien demandé que le roi s'engageât à leur faire rendre, à l'exception des deux provin-

1513.

Le 13 mars.

1513. ces cédées, tout ce qu'ils avoient perdu soit en Lombardie, soit dans le royaume de Naples, depuis la ligue de Cambrai ; mais Louis XII leur représenta qu'eux-mêmes ils avoient cédé ces domaines perdus, au pape et au roi d'Aragon par des traités subséquens à cette ligue, et les Vénitiens ne le pressèrent pas davantage sur ce sujet: dans le fond, le roi ne vouloit pas, en signant un pareil article, se rendre irréconciliable avec Léon X et avec le roi catholique.

Le traité de Blois fut ratifié à Venise, et il y fut publié solennellement l'onzième d'avril, à la grande joie de tous les citoyens; il portoit le coup mortel à la ligue de Cambrai, et s'il ne faisoit pas cesser la guerre qu'elle avoit allumée, il donnoit une espérance presque certaine de la voir finir bientôt par le recouvrement de l'ancien état de terre ferme : véritablement ce traité de Blois doit être regardé comme le

coup d'état par lequel Venise raffermit sa grandeur si fort ébranlée ; c'est le sentiment de ses plus illustres historiens. Bientôt la France se mit en devoir de l'exécuter ; elle commença par rendre la liberté aux prisonniers Vénitiens, parmi lesquels on comptoit plusieurs personnes de la première distinction ; un des plus illustres étoit Barthélemi l'Alviane, fait prisonnier à la journée d'Agnadel, où il servoit en qualité de mestre de camp général. C'est un malheur que nous n'ayons pas les commentaires de sa vie, qu'il écrivit durant sa prison, en se servant de morceaux de balais pour plume, et d'une encre qu'il composoit de charbon pilé détrempé dans du vin. Paul Jove, qui les avoit vus, rapporte un fait très-singulier, qu'il en tire : l'Alviane y racontoit que les astrologues lui avoient prédit très-précisément tout ce qui lui étoit arrivé, ses maladies, ses avancemens, sa prison et même

1513.

Histor. d'el Procu. Non. p. 2.

Elnge de l'Alvianc.

1513. ses blessures. Le fait seroit très-remarquable si l'on en étoit assuré : l'Alviane étoit un soldat de fortune, quoique Varillas répète plusieurs fois dans son histoire de Louis XII qu'il étoit de la maison des Ursins ; et suivant le cours ordinaire des choses, il ne devoit jamais parvenir au généralat des armées Vénitiennes, le premier poste où pût monter en Italie un homme qui portoit l'épée. Mais on peut croire que Paul Jove, de tous les historiens le plus prostitué à la faveur, aura inventé ce fait pour faire sa cour à Paul III, sous lequel il écrivoit ses éloges, qu'il publia sous le pontificat suivant. Paul III. selon les historiens, étoit extrêmement entêté de l'astrologie judiciaire, et lui-même il est cité par les astrologues comme un garant de la vérité de leur science, par laquelle il prévit le temps et la durée de son regne : c'étoit lui faire sa cour, que de fomenter la crédulité des hommes sur ce tobjet ; et

Louis XII, t. 1, pag. 351 et 561 ; t. 2, pag. 20, 48, etc.

Paul Jove Cardan.

voilà pourquoi Paul Jove, qui écrivit, sous le pontificat de Paul III. la plus grande partie de ses livres, raconte tant de faits avantageux à l'astrologie. Comme avant la bulle de Sixte-quint contre l'astrologie, cette vaine science n'étoit point notée en Italie, on ne doit pas être surpris des récits de Paul Jove, ni de la foi qu'il a pour les *nativités*. 1513.

Dès que l'Alviane fut en liberté, il envoya au sénat un écrit qui contenoit son apologie, sur la déroute d'Agnadel. Sa justification sur ce sujet, étoit devenue d'autant plus difficile, que le bruit qu'il avoit été la cause de ce malheur, passoit pour une vérité démontrée, parce que personne ne l'avoit contredit pendant les cinq années de la prison de cet officier. L'Alviane représentoit dans son mémoire, qu'il n'avoit pu se dispenser de combattre, qu'il avoit rempli dans l'action tous les devoirs d'un général, que la dis-

position du corps qu'il commandoit, avoit été si bonne, que les François n'avoient eu sur ses troupes d'autres avantages que celui de la valeur. Enfin, il supplioit le sénat de ne point ajouter foi aux rapports calomnieux des subalternes, qui, dans la vue de justifier leur lâcheté, chargent toujours le général, afin de se rendre innocens à ses dépens : que la perte de la bataille venoit uniquement de ce que ceux qui servoient sous lui, ne l'avoient pas secondé comme ils l'auroient dû faire, et de ce que le comte de Pitigliano ne l'avoit pas secouru à temps.

1513.

Le sénat fut partagé sur la réponse qu'il convenoit de faire à l'Alviane, et sur la question, *si la République lui donneroit de l'emploi.* Molino représenta que la plus mauvaise excuse que pût alléguer un de leurs généraux après avoir perdu une bataille à la tête d'une armée égale à celle de l'ennemi, c'étoit la lâcheté des troupes : qu'il s'accusoit

par-là de les conduire mal et d'avoir perdu leur confiance : que les soldats bons juges de la capacité de celui qui les commande, ont de la valeur à proportion du mérite qu'ils connoissent à leur général : que personne n'étoit capable de rendre un meilleur compte des ordres que l'Alviane avoit donnés, que les subalternes qui les avoient reçus, et que la République ne pouvoit refuser d'en croire leur témoignage, sans s'accuser d'avoir fait une infinité de mauvais choix : qu'il étoit bien plus probable qu'elle n'en avoit fait qu'un en prenant l'Alviane pour son mestre de camp général : que c'étoit un homme qui ne pouvoit même parler de guerre de sang froid, et sans entrer en une espèce de fureur. Qu'attendre d'un pareil général, sinon que la tête lui tourneroit toujours dès qu'il verroit l'ennemi, et dans ces momens où les transports de vivacité sont d'une si grande conséquence, puisqu'il faut 1513.

1513. que les ordres soient aussitôt exécutés que donnés?

Par bonheur pour l'Alviane, Gritti provéditeur de l'armée battue à Vaila, venoit d'arriver à Venise. Il entreprit la justification de ce général; mais en tombant d'accord qu'il auroit pu mieux faire, il représenta que sa déroute l'avoit rendu plus sage; que désormais il seroit prudent, sans se soucier d'être appelé timide; circonspect, sans s'embarrasser d'être réputé lent et posé, sans craindre de passer pour un homme qui n'a point de vues; qu'il ne s'agissoit pas tant de savoir si l'Alviane avoit fait quelques fautes, que de savoir s'il y avoit quelqu'un qui en fît moins que lui : qu'ils connoissoient les défauts de l'Alviane, parce qu'il avoit été mis en œuvre, et qu'ils savoient par conséquent les remèdes qu'on y pouvoit apporter; mais que ceux qui l'avoient si fort noirci auprès du sénat, feroient peut-être plus mal que lui, s'ils se trou-

voient en tête une armée Françoise menée par son roi : que disputer la victoire à une pareille troupe, c'étoit gagner une bataille. Enfin, le sénat résolut de donner le généralat de ses forces à l'Alviane, qui étoit d'ailleurs fort au goût des Vénitiens par sa jactance et par une certaine ostentation de bravoure, qu'ils aiment dans leurs soldats, presqu'autant qu'une déférence aveugle pour le sentiment des provéditeurs. 1513.

Le roi de France se pressoit en même-temps d'accomplir le traité de Blois dans son article essentiel, qui étoit de faire passer au plutôt, les monts à son armée. Il savoit d'ailleurs que la disposition des peuples lui étoit favorable, et qu'ils regrettoient les François, après avoir tant de fois souhaité d'en être délivrés. Enfin, les garnisons des forteresses qui tenoient encore pour lui, s'affoiblissoient tous les jours. Il étoit temps de les secourir, si

l'on ne vouloit les perdre. Leur perte
1513. auroit absolument changé la nature de l'entreprise, et réduit l'armée Françoise à faire une guerre de frontière, au lieu d'une guerre d'invasion que ces places lui donnoient le moyen de porter d'abord dans le centre du Milanez. On représentoit bien à Louis XII, qu'il devoit assurer le repos de la France, avant que de porter le trouble en Italie, et que ses armes seroient mieux employées à rassurer ses sujets, qu'à jeter la terreur chez ses ennemis; mais comme l'état de Milan lui appartenoit personnellement, et qu'il étoit encore sa conquête, il avoit une prédilection pour cette province, qui lui cachoit le péril où le départ de sa gendarmerie alloit laisser le royaume. Ses troupes eurent donc ordre, dès le mois de mars, de défiler incessamment pour se rendre à Suze, où le maréchal Trivulze, qui avoit pris les devans, les recevroit.

La Trimouille qui commandoit l'armée en qualité de lieutenant-général pour le roi, de-là les monts, partit incessamment pour s'y rendre. Cette armée devoit être forte à la fin d'avril, de quinze cents hommes d'armes, de huit cents chevaux-legers, de huit mille lansquenets distribués en différentes bandes; et les célèbres bandes noires, composées de six mille fantassins de la même nation, que le duc de Gueldres avoit levés pour le service de la France, en devoient aussi faire une partie. 1513.

Léon X avoit fait son possible pour détourner les Venitiens de ratifier le traité de Blois; mais ses instances et ses prières se trouvèrent inutiles. Pour ménager ses ennemis, même en suivant ses intérêts présens, il prit à la fois des mesures pour s'opposer de son mieux à l'entreprise de Louis XII, et pour se disculper en même temps auprès de ce prince, et l'empêcher de lui

1513. savoir mauvais gré de ce qu'il auroit fait contre sa couronne. Le pape envoya pour cet effet au roi, le nommé Cinthio, dont il se servoit volontiers dans ses négociations secrettes ; nous ne le connoissons guère que par cet endroit, qui ne donne pas une grande opinion de sa droiture. Il y a des occasions où le choix des princes n'honore pas ceux sur lesquels il tombe : non-seulement Léon X choisit Cinthio en une occasion où ses intentions n'étoient pas trop scrupuleuses ; mais après l'avoir employé une fois, il continua de s'en servir en de pareilles affaires. Cet homme de confiance assura donc le roi de la part du pape, que sa sainteté étoit l'héritier des sentimens respectueux de la maison de Médicis, pour la couronne de France, et que son père Laurent, n'avoit eu ni plus d'inclination, ni plus de vénération que lui, pour les rois très-chrétiens; mais que, pape depuis un mois, il ne pou-

voit pas rompre en un jour les engagemens solennels où son prédécesseur avoit jeté le saint siége ; que son intention étoit bien de changer de parti et de se ranger du côté du roi ; mais qu'une pareille révolution dans les alliances d'un état, étoit un ouvrage de longue haleine pour un souverain électif ; qu'il falloit préparer un pareil changement, et que celui dont il s'agissoit, ne pouvoit pas être fait précipitamment, sans soulever contre sa sainteté toutes les personnes zelées pour l'honneur du saint siège, et conséquemment jalouses qu'il fût fidele à ses engagemens ; qu'il supplioit le roi de n'imputer qu'à son prédécesseur quelques démarches qu'il seroit obligé de faire pour paroître le traverser dans la conquête du Milanez, de croire que son cœur les désavouoit, et d'attendre du moins à juger de ses sentimens, qu'il fût le maître de conformer sa conduite à son inclination. Enfin, le pape fai- 1513.

1513. soit supplier le roi de trouver bon qu'il l'exhortât par un bref à ne rien entreprendre contre le repos de l'Italie. Il paroît par la conduite de Louis XII, que du moins il crut une partie de ce discours.

Mais quoique Leon X assurât tant d'avoir toujours présent à l'esprit, qu'il étoit fils de Laurent de Médicis, son procédé faisoit voir qu'il l'avoit oublié, pour se souvenir seulement qu'il étoit frère de Pierre de Médicis, chassé de Florence, à l'occasion du voyage de Charles VIII, à Naples; et qu'après la bataille de Ravenne, on l'avoit voulu emmener lui-même prisonnier en France. D'un côté, il sollicitoit le roi d'Anleterre de faire une invasion en France; de l'autre, il envoyoit en Suisse des indulgences et beaucoup d'argent pour animer la nation à la défense du Milanez, comme pour la porter à faire descendre en Italie le plus grand nombre de soldats qui se pourroient tirer du

pays. Ses instances auprès du roi d'Aragon, afin que son armée concourût à repousser les François, étoient encore d'autant plus pressantes, que ce prince sembloit chancelant dans ses résolutions, et qu'il étoit impossible de rien comprendre aux marches et contremarches de ses troupes. Enfin, il ne tint qu'aux François de connoître alors distinctement, que les souverains Pontifes ne changent que de nom à leur égard, et qu'un nouveau pape n'agit point conformément à l'inclination qu'on croit qu'il a fait voir quand il étoit cardinal; mais suivant les intérêts de la cour de Rome, qui souvent subsistent les mêmes sous différens pontificats. La conduite de Jules II et de Leon X, fut presque la même dans l'essentiel, envers Louis XII; et ce roi ne trouva guère de différence que dans leurs manières. L'humeur opposée de ces deux papes, les fit seulement aller par diverses routes au même but, qui 1513.

ſut constamment la diminution du pou-
1513. voir de la France, que la cour de Rome croyoit alors avoir intérêt d'abattre.

Le roi d'Aragon étoit de meilleure foi que Léon X; il faisoit assurer tous les jours Louis XII, que ses troupes n'auroient pas en tête l'armée Espagnole qui étoit en Italie; il s'en faisoit même un grand mérite auprès de ce prince; et c'étoit avec raison, puisque la trève qui étoit entre les deux royaumes, ne s'étendoit pas au-delà des Alpes. Véritablement, il paroissoit que l'armée de Ferdinand ne vouloit pas s'opposer aux progrès des François. Le viceroi qui la commandoit s'obstinoit à la tenir campée sur la Trebbia, et les Suisses le pressoient inutilement de les venir joindre à Tortone. Ils s'y étoient assemblés, parce que les mouvemens des François faisoient croire qu'ils entreroient dans la partie de l'état de Milan, qui est à la droite du Po.

Enfin, l'armée Espagnole étoit encore sur sa rivière, quand le comte de Musocco, fils du Maréchal Trivulze, qui menoit la tête des troupes Françoises, surprit Ast et Alexandrie. Les Suisses eurent peur, croyant que l'armée de France le suivoit, et qu'ils l'alloient avoir sur les bras; ils dépêchèrent aussitôt au viceroi, qui refusa de nouveau de se mettre en marche pour les joindre. Sur ce refus, les Suisses repassèrent le Po, pour ne point combattre seuls contre toutes les forces de l'ennemi, et Sforze les ayant joints avec quelque gendarmerie, ils se jetèrent dans Novarre; ils y étoient à portée de recevoir aisément les secours de leur nation, qui étoient en marche, et qui devoient arriver au premier jour. Le viceroi de son côté, abandonnant l'état de Milan aux François, partit avec l'armée Espagnole, forte de douze cents hommes d'armes, et de huit mille fantassins, et il reprit le chemin de Naples.

1513.

Maximilien Sforze avoit été haï et
1513. méprisé des Milanois, dès qu'il en avoit été connu. Il lui arriva donc dans sa disgrace, ce qui arrive aux Princes malheureux, quand il n'y a pas eu d'autres liens entr'eux et leurs sujets, que le pouvoir armé d'un côté, et la crainte des violences de l'autre. Tout le monde l'abandonna. Socromore Viscomti, qui commandoit pour lui au blocus du château de Milan, vendit au chevalier de Louvain, son Gouverneur, toutes les munitions de bouche qu'il voulut acheter.

Les Milanois après en avoir envoyé faire de légères excuses à Sforze, députèrent des commissaires pour traiter avec les François. Après avoir si souvent déclamé contre l'insolence de ces maîtres, ils se tinrent heureux de pouvoir se jeter entre leurs bras. Les Suisses réputés si bonnes gens, avoient enseigné aux Milanois depuis la révolution, que la hauteur, la convoitise, et la

vanité, ne sont point le caractère particulier d'aucune nation; mais des vices qui de tout temps ont suivi par-tout la grande prospérité : qu'on trouve ces vices chez tous les peuples à qui la fortune donne l'ascendant sur l'étranger, et qu'il faut chercher des hommes, que les succès et la domination n'énorgueillissent pas, où l'on en trouve que les disgraces et la servitude n'abattent point. Les Milanois avoient donc jugé après l'expérience, qu'on ne pouvoit reprocher aux François d'autres vices que ceux qui sont communs à tous les hommes, et qu'ils compensoient encore ces vices par une bonté et une facilité qui leur sont particulières : enfin, que les Milanois étant condamnés à souffrir que l'étranger dominât dans leur pays, ils auroient moins à souffrir des François que d'aucun autre. Toutes les villes de l'état, à l'exception de Côme et de Novarre, arborèrent l'étendard des François, ou celui des

1513.

1513. Vénitiens. De leur côté, ils faisoient ce que le traité de Blois les obligeoit à faire. Ils avoient mis sur pied une armée dans laquelle on comptoit huit cents hommes d'armes, dix mille hommes d'infanterie, outre un grand nombre de compagnies de cavalerie légère. L'Alviane partit de saint-Boniface, le vingtième de mai, à la tête de cette armée pour s'approcher de Vérone, où il avoit des intelligences; mais ces intelligences furent découvertes par la garnison Allemande, et un nouveau renfort qui lui vint, fit perdre l'espérance d'emporter la place par un siége régulier. Alors l'Alviane passa le Mincio, contre le sentiment du provéditeur Vénitien qui étoit dans son armée, et sans donner avis de sa marche au sénat que lorsqu'il fut si avancé, qu'on ne pouvoit plus ni le rappeler, ni le faire demeurer où il seroit. Son dessein étoit de joindre au plus tôt la Trimouille, persuadé que rien ne résisteroit aux ar-

mées de France et de Venise, quand une fois elles seroient réunies; mais le projet étoit aussi périlleux qu'il étoit grand, et jamais le sénat, qui ne met pas volontiers ses armées au pouvoir de la fortune, n'y auroit consenti s'il eût été consulté sur son exécution. Les commencemens de la campagne de l'Alviane, furent très-brillans. La ville de Peschiera se rendit à son approche, et l'Allemand qui commandoit dans le château, le lui remit pour une somme d'argent. Les habitans de Bresse se déclarèrent aussi pour Saint-Marc, dès que l'Alviane se fut approché de leur ville, et ils l'envoyèrent prier de les venir aider à chasser du château la garnison Espagnole; mais leurs prières ne purent détourner l'Alviane de son projet principal. Il se contenta de leur envoyer un foible détachement de son armée, et continuant sa marche, il arriva devant Crémone. Pour avoir l'honneur de remettre lui-même la place aux

1513.

1513. François, il dissipa quelques troupes qui se disoient amies, et qu'il trouva à ses portes; elles avoient été ramassées par les Pallavicins, sous ombre d'une commission venue de France pour se saisir du Crémonois. Ensuite l'Alviane entra brusquement dans la ville par le château qui tenoit encore pour les François, et il fit prisonniers de guerre trois cents chevaux, et cinq cents hommes de pied du duc de Milan qui en formoient le blocus. Les habitans prêtèrent serment de fidélité au nom de Louis XII, et dans les premiers jours du mois de juin, ceux de Lodi, de Soncino et des autres villes voisines, firent la même chose. Par-tout la fortune étoit aussi favorable aux François, et ils venoient encore de rentrer dans Gènes avec la même facilité qu'ils en avoient été chassés. La garnison Françoise, quand elle évacua la ville, s'étoit retirée dans deux forteresses, le *Castelletto* ou petit château, et le Fanal.

Le

Le *Castelletto* qui étoit situé sur les hauteurs qui commandent la ville, et à peu près dans l'endroit où est aujourd'hui le réservoir de l'aqueduc entre l'Albergo et la hauteur de Carignan, n'avoit pu être secouru par les François; il s'étoit rendu faute de vivres, et les Génois l'avoient rasé. La forteresse qui étoit autour du fanal et qui a subsisté jusqu'à sa démolition par André Doria, avoit reçu de temps en temps des secours de Provence, et elle tenoit encore pour le roi. Il arriva dans ces conjonctures, que les frères du doge Frégose assassinèrent un Fiesque: les autres Fiesques irrités du meurtre de leur frère, prirent, pour le venger plus surement, le parti de la France; ils levèrent du monde en son nom, ils entrèrent dans Gènes par le fanal, et leurs ennemis furent obligés de se sauver: aussitôt tout le monde se déclara pour eux et pour la France, sous les étendarts de laquelle ils étoient entrés dans la ville. 1513.

1513. Des événemens si heureux firent croire à la Trimouille, qu'il pouvoit se dispenser d'attendre que toutes ses forces fussent rassemblées pour entrer dans l'état de Milan ; il pensa qu'en marchant promptement à Novare avec les troupes qui se trouvoient auprès de lui, il feroit prisonnier Maximilien Sforze, dans la même ville où Louis le More, le père de ce prince, avoit été livré aux François par la même nation qui avoit le fils en son pouvoir. Tandis que le reste de son armée passoit les monts, il prit les devans avec cinq cents hommes d'armes, six mille lansquenets et quatre mille hommes d'infanterie Françoise. Les auteurs Italiens qui, suivant la remarque de Brantôme, *sont grands larrons de la gloire de nos François*, augmentent de beaucoup le nombre de l'infanterie et des bandes d'ordonnance de cette armée, afin d'augmenter l'affront qu'elle reçut bientôt après. Mais il n'y a pas d'apparence

de les en croire préférablement à Martin du Bellay, auteur contemporain qui donne une liste exacte de l'armée de la Trimouille, et qui spécifie les compagnies d'ordonnance qui s'y trouvèrent, énonçant même, par le détail, le nombre des gendarmes qui servoient sous chaque guidon. 1513. Liv. I.

La Trimouille tira droit à Novare, comptant apparemment autant sur les conjonctures que sur ses forces: il n'y avoit que six mille Suisses dans la place; mais Motin venoit d'un côté à leur secours avec sept mille de leurs compatriotes, tandis que le baron d'Alt-Sax arrivoit par un autre côté avec un nombre égal. Véritablement il paroît que la Trimouille *avoit une pratique* avec les Suisses, et sans une telle intelligence son entreprise n'eût pas été raisonnable; aussi se contenta-t-il de faire une tentative sur la place. Voyant que tout y paroissoit disposé à une vigoureuse défense, et que les Suisses, méprisant

1513. le nombre de son infanterie, ne fermoient pas même les portes du côté de l'attaque, il se barricada dans son camp; il étoit formé d'une quantité prodigieuse de barrières de bois qui, s'enlaçant les unes dans les autres, composoient un camp retranché. Robert de la Marck, qui servoit dans l'armée de France, étoit l'inventeur de cette espèce de fortification, ou plutôt il avoit imité celle que le duc de Bourgogne, Charles le Belliqueux, avoit fait fabriquer, et dont les camps retranchés des Romains lui avoient donné la première idée. Sur le bruit de l'approche de Motin, la Trimouille décampa de devant Novare, et vint loger à la Riotta à deux milles de la place; son dessein étoit d'attaquer le lendemain, au passage du Tésin, les troupes de ce colonel Suisse, qui venoient de Milan à Novare par la route qu'il faisoit tenir à l'armée Françoise. Comme son projet n'étoit pas de combattre dans son

camp, il n'examina pas la situation du terrain qu'il occupoit aussi, exactement qu'il l'auroit dû faire, et il ne s'apperçut pas que sa gendarmerie étoit séparée de son infanterie par des canaux et par des haies, de manière qu'elle ne la pouvoit secourir; il ne prit pas même la précaution de faire poser le camp retranché qu'il portoit avec lui. La Trimouille se reposa de tout sur un Italien, le maréchal Trivulze, qui étoit du pays et qui le devoit connoître; il ne le connoissoit que trop bien, et les historiens demeurent tous d'accord que ce fut pour épargner des métairies qui lui appartenoient, qu'il campa si mal l'armée: enfin c'étoit une de ces occasions où les François étoient encore destinés à faire voir, que par la faute des chefs les troupes les plus belliqueuses peuvent être battues par des ennemis moins redoutables qu'elles. 1513.

Le colonel Motin avoit passé le Tésin le même jour que la Trimouille

1513. partit de devant Novare : informé de la marche des François, il quitta donc le grand chemin de Milan, et prenant sur sa gauche, il entra dans Novare sans les rencontrer. Dès qu'il y fut arrivé, les Suisses tinrent un grand conseil de guerre sur ce qu'il convenoit de faire dans les conjonctures présentes. La plus grande partie des chefs de la nation vouloit, avant que de rien entreprendre, qu'on attendît le baron d'Alt-Sax, qui alloit arriver avec un renfort de sept mille de leurs compatriotes; mais Motin représenta que le reste de l'armée Françoise joindroit apparemment la Trimouille, avant qu'ils fussent joints par Alt-Sax, et qu'alors les Suisses seroient hors d'état de paroître en campagne; que les ennemis étoient logés dans un poste où leur infanterie seule pouvoit combattre; qu'ils ne se camperoient pas toujours aussi mal, et que leur infanterie se montoit à peine à dix mille hommes;

enfin, qu'il étoit honteux à treize mille Suisses d'hésiter à l'attaquer; qu'ils n'avoient qu'à se présenter pour vaincre, mais que s'ils ne marchoient à cette action qu'après avoir été joints par leurs camarades, toute la gloire seroit pour les nouveaux venus; que le gain d'une bataille étoit ordinairement attribué à ceux après qui l'on avoit attendu pour la donner. 1513.

Sur les remontrances de Motin il fut résolu que le lendemain, sixième de Juin, les Suisses iroient attaquer l'armée Françoise dans son camp. Paul Jove fait à cet égard une observation superstitieuse, qui a été adoptée par beaucoup d'historiens de sa nation, dont l'imagination échauffée reçoit souvent sans examen tout ce qui tient du merveilleux : cet Italien remarque comme un prodige qui annonçoit clairement la défaite des François, que la nuit qui précéda la bataille, leurs chiens les quittèrent, et vinrent en foule se don-

ner aux Suisses, flattant et caressant
1513. avec transport leurs nouveaux maîtres: mais il faut être bien crédule, et avoir l'esprit bien foible, pour regarder comme un événement miraculeux que les chiens, qui s'étoient écartés du camp de l'armée Françoise, pour chercher à manger, et qui ne trouvèrent plus à leur retour les soldats auxquels ils appartenoient, parce qu'elle avoit levé le piquet sans bruit dès le matin, soient entrés dans Novare, et qu'ils se soient donnés à d'autres soldats.

Les Suisses, qui étoient trop fatigués, demeurèrent à la garde de Novare; et ceux qui étoient en état de combattre en sortirent deux heures avant le jour, au nombre d'onze mille combattans. A peine commençoit-il à luire, qu'ils attaquèrent avec furie l'armée Françoise, qui n'eut que le loisir de se mettre en bataille. Leur charge fut d'abord soutenue avec fermeté par les François, et l'artillerie tua beaucoup

de monde aux Suisses, avant qu'ils pussent la gagner ; mais la cavalerie Françoise ne pouvant faire aucun mouvement pour soutenir son infanterie, l'infanterie fut enfoncée, et le canon pris par les Suisses. La seule compagnie d'hommes d'armes de Robert de la Mark parvint à faire une charge, et elle s'en acquitta avec succès et avec gloire. Deux enfans de ce seigneur, Fleurange et Jametz, commandoient l'infanterie Allemande qui se trouvoit à l'action, et lorsqu'elle fut rompue, ils restèrent sur le champ de bataille, percés de coups, et tenus pour morts. A cette douloureuse nouvelle, leur père fit l'impossible pour pénétrer, à la tête de sa compagnie d'hommes d'armes, jusqu'au terrain où l'action s'étoit passée ; il le trouva occupé par un gros bataillon Suisse ; il l'attaqua, l'ouvrit, et il perça jusqu'à la place où ses enfans avoient combattu : à l'aide de ses gens il les emmena avec lui, 1513.

1513. et rendit ainsi la vie à ceux à qui il l'avoit donnée.

Les Suisses perdirent cinq mille hommes en cette journée ; et les François huit, suivant le rapport de Gradinico, qui nous a laissé un journal de ces temps-là, lequel peut passer pour l'histoire la plus exacte que nous en
Liv. 5. ayons. Mocenigo dit que les deux premiers bataillons des Suisses furent entiérement rompus et taillés en pièces, et que ce fut leur corps de réserve qui enfonça l'infanterie de l'armée Françoise. Guichardin ne compte que quinze cents morts dans l'armée des Suisses, mais ce n'est pas la seule fausseté qui se trouve dans le récit que fait cet historien du combat de Novare ; il suppose que les prières ni les larmes de la Trimouille et de Trivulze ne purent obliger la gendarmerie Françoise à charger, quand il est certain que la nature du terrain ne lui permettoit pas de le faire ; que les François perdirent

dix mille hommes d'infanterie à la Riotta, où ils ne les avoient pas, et que la plupart de cette infanterie fut tuée en fuyant, quoiqu'il soit vrai que les Suisses, qui n'avoient point de cavalerie, ne s'avancèrent point au-delà du champ de bataille, parce qu'ils n'osoient poursuivre les fuyards, soutenus par la cavalerie Françoise. Guichardin et les écrivains ses compatriotes, avant que de tâcher de ravaler la valeur Françoise, devoient faire une réflexion; que moins il y aura eu de valeur dans les soldats des armées Françoises, plus il doit y avoir eu de pusillanimité dans d'autres armées. On ne trouve pas dans l'histoire que depuis la défaite de Vindex par Virginius Rufus, * les compatriotes de Guichardin aient gagné bien des batailles contre ceux de la Trimouille.

1513.

* C'est un événement arrivé sous le règne de l'empereur Galba.

Les Suisses rentrèrent en triomphe dans Novare, le jour même de la bataille, avec vingt-deux pièces de canon

prises sur les François, et avec le corps
1513. du général Motin, tué dans le combat; la Trimouille partit du champ de bataille, pour se retirer en France, sans faire attention à ses ressources; il rencontroit à chaque gîte les compagnies d'ordonnance qui le venoient joindre, et il trouva près de Suze les bandes noires, que Tavannes, lieutenant du duc de Gueldres, lui amenoit. Toutes les villes qui s'étoient déclarées pour la France cherchèrent aussi-tôt à faire leur paix avec le duc de Milan, et les grosses sommes dont elles achetèrent une amnistie, furent le butin des Suisses, qui ne devinrent ni moins glorieux ni moins fiers après l'avantage remporté près de Novare: non contens de mettre le Milanez à contribution, ils ravagèrent encore le Piémont et le Montferrat, comme pays alliés des François, et ils disposèrent ainsi l'Italie à se réjouir du désastre qui devoit leur arriver.

La face des affaires y changea entièrement par la déroute de Novare : Sforze, dans sa mauvaise fortune, avoit remis au pape Parme et Plaisance, sans obtenir que des promesses générales d'aide et de protection ; mais après l'événement de Novare, Léon X se déclara hautement son allié et son ami ; il négocia même si heureusement avec Raymond de Cardone, viceroi de Naples, que l'armée Espagnole parut être entièrement à la dévotion de la ligue ; elle fit, par ordre de sa sainteté, l'entreprise de Genes, d'où les François furent chassés encore une fois, et réduits à se retirer dans les fortifications du fanal. A la première nouvelle de leur disgrace, l'Alviane partit pour s'en retourner sur l'Adige : il laissa bien une garnison dans Crème, mais il rappela en même temps le détachement qui étoit dans Bresse, dont il n'avoit pu prendre le château défendu par une garnison Espagnole ; enfin il s'arrêta à 1513.

1513. la Tomba, d'où il envoya Baglione se rendre maître de Legnago, pour avoir sur l'Adige un passage assuré. La ville fit peu de résistance, et le château, gardé seulement par cent cinquante fantassins, n'en fit guère davantage: le feu s'étoit mis au magasin des poudres; à la faveur du désordre, les Vénitiens entrèrent par la brèche que cette mine imprévue avoit faite à la muraille, et ils passèrent au fil de l'épée la garnison. L'Alviane choisit de faire la guerre dans ce pays, parce qu'il y étoit toujours à portée de couvrir les places de la République, quand l'armée de l'Union, qui n'avoit plus d'ennemis depuis la retraite précipitée des François, entreprendroit de venir les attaquer: il étoit de ces généraux audacieux que les disgraces de leur parti ne consternent jamais, et qui méditent en fuyant le projet d'une nouvelle bataille. Dans le mauvais état où se trouvoient les affaires des Vénitiens, restés seuls

à soutenir la guerre contre toutes les puissances de l'Italie, il osa bien faire une entreprise qui paroîtroit hardie, quoique tentée dans les conjonctures les plus heureuses ; ce fut l'attaque de Vérone, où Roccandolf, qui commandoit pour l'empereur, avoit sous lui trois mille Reîtres et trois mille Lansquenets. Cette expédition est une des plus singulières de cette guerre, et même on n'oseroit la rapporter, si le récit uniforme de tous les historiens n'obligeoit à la croire. En un même jour le siége fut formé, l'assaut donné, et le siége levé. 1513.

L'Alviane campoit à Saint-Jean, à quatre lieues de Vérone ; il en partit avant le jour, et s'étant avancé sous les murailles de la ville, il mit sur le champ son canon en batterie ; et comme la muraille n'étoit point terrassée, il y eut bientôt fait une brèche large de vingt toises : aussitôt il y fit donner l'assaut par son infanterie ; mais ce n'é-

1513. toit pas une chose faisable pour des fantassins Italiens, que de forcer une brèche défendue par des bataillons Allemands ; aussi l'Alviane avoit-il compté que les Véronnois prendroient les armes en sa faveur : dès qu'il vit donc que l'intérieur de la ville demeuroit tranquille, il fit sonner la retraite. Néanmoins, sur un message des amis qu'il avoit dans Vérone, lesquels le faisoient assurer qu'une autre fois ils feroient mieux leur devoir, il fit donner un second assaut ; mais il fut aussi inutile que le premier, parce qu'il ne fut pas mieux secondé : il se retira donc dans le moment, et le soir il arriva dans le même camp dont il étoit parti le matin, faisant voir qu'aucune diligence n'étoit au dessus de son activité, comme aucune disgrace n'étoit au dessus de son courage : ce fut sa dernière entreprise, parce que l'armée de l'Union s'avançoit contre lui à grandes journées.

Immédiatement après la révolution de Gènes, le viceroi l'avoit fait marcher pour occuper ou pour recouvrer les pays que l'empereur devoit avoir pour sa satisfaction, aux termes du dernier traité d'alliance; et en chemin elle avoit pris à discrétion les villes de Bresse et de Bergame. Cette armée, après avoir encore repris la ville et le château de Peschiera, vint donc à Vérone, où elle fut jointe par les troupes Allemandes qui avoient fait la guerre dans le Frioul depuis la rupture de la trève; elles s'y étoient signalées plus par leurs cruautés que par leurs exploits. 1513.

Après cette jonction, le viceroi prit Legnago et vint camper à Montagnagna : comme il menaçoit également de là Padoue et Trévise, les Vénitiens furent obligés de séparer leur armée pour la jeter dans ces deux places. Baglione s'enferma dans Trévise avec deux cents hommes d'armes et deux mille hommes d'infanterie ; l'Alviane se jeta dans

1513. Padoue, qui étoit beaucoup plus difficile à défendre, et qui probablement étoit la place que les ennemis vouloient attaquer; il y conduisit avec lui cinq cents hommes d'armes et six mille hommes d'infanterie : toute la jeunesse des meilleures maisons de Venise, encouragée par le succès de 1509, année où Maximilien assiégea la même ville en personne, vint en foule s'y renfermer pour soutenir un second siége, et pour mériter les louanges qu'elle avoit entendu donner à ceux qu'elle imitoit. Mais ce qui affligeoit le plus les Vénitiens, c'étoit le secours que le pape venoit d'envoyer à l'armée ennemie : ce secours qui ne consistoit qu'en deux cents lances, et en quelques compagnies d'infanterie, étoit peu de chose par lui-même; mais il marquoit que le pape vouloit être leur ennemi, et que son intention étoit d'exécuter le traité que son prédécesseur avoit signé contre eux avec l'empereur. D'ailleurs,

Léon X expliquoit ouvertement ses intentions; il disoit que les Vénitiens eux-mêmes le déterminoient à en user ainsi, en marquant beaucoup de mauvaise volonté contre lui. Ses griefs étoient, que la République ne lui avoit envoyé son ambassade d'obédience qu'après la retraite de la Trimouille, et que les troupes de Saint-Marc avoient commis de grands désordres sur toutes les terres de l'église où elles avoient passé. 1513.

Enfin l'armée de l'Union, après avoir fait un long séjour à Montagnagna, s'approcha de Padoue pour en former le siége : la lenteur de l'évêque de Gurck, qui se fit attendre long-temps, fut la cause de cette inaction; car le viceroi n'osoit se déterminer sur celui des deux siéges qu'il pouvoit entreprendre, avant que de l'avoir consulté. Ce prélat, dès qu'il fut arrivé, proposa le siége de Padoue, parce que la prise de cette place feroit tomber Trévise, renfermeroit les Vénitiens dans leurs lagunes,

1513. et assureroit à l'empereur, la possession tranquille de toutes ses conquêtes précédentes. Le viceroi et les autres officiers généraux ne furent pas du sentiment de l'évêque de Gurck ; ils lui représentèrent que le siége de Trévise étoit une expédition proportionnée à leurs forces et à leurs moyens ; mais qu'il étoit comme impossible que le siége de Padoue réussît, quand il seroit entrepris par une armée aussi médiocre que la leur : en effet, il n'y avoit dans cette armée que quatorze cents lances, sept mille Lansquenets et cinq mille hommes d'infanterie espagnole ; et si son artillerie étoit belle et nombreuse, ses munitions étoient en petite quantité. L'évêque de Gurck répliqua que leurs troupes avoient une si grande supériorité sur celles des Vénitiens, du côté de la valeur, qu'elles pouvoient sans témérité entreprendre tout ce qui étoit possible aux armées sans ennemis ; enfin il obligea le vice-

roi de consentir au siége de Padoue, moins par la force de ses raisons, qu'en se prévalant de la déférence que l'Espagnol avoit pour lui. Elle ne pouvoit être plus grande; l'évêque étoit l'homme de confiance de l'empereur; et le roi d'Aragon, qui craignoit toujours que ce prince ne traitât avec la France, venoit encore d'envoyer des ordres positifs au viceroi de trouver tous les projets des Allemands des entreprises raisonnables. L'armée s'approcha donc de Padoue; et trop petite pour investir la place, elle se contenta d'occuper tout le terrain qui est vis-à-vis de la porte de saint Antoine, et de s'y retrancher. Mais bientôt l'évêque de Gurck lui-même reconnut la vanité de l'entreprise. La garnison de la place étoit presque aussi nombreuse que l'armée qui l'assiégeoit: d'ailleurs, comme Padoue étoit assiégée sans être investie, la cavalerie légère des assiégés sortoit tous les jours, et favorisée par les paysans, 1513.

1513. elle enlevoit tous les vivres qu'il falloit faire venir de Vérone et de Legnago ; elle rendoit encore les fourrages très-dangereux pour la cavalerie espagnole, parce que le dégât fait autour de Padoue, la contraignoit à chercher au loin sa subsistance. Enfin, l'infanterie des alliés se trouva excédée de fatigue dès le quinzième jour du siége. Comme tout le peuple de la campagne s'étoit sauvé, les fantassins avoient été obligés, faute de pionniers, de remuer eux-mêmes la terre, malgré la fatigue que leur causoient les autres travaux militaires; ainsi, d'un consentement unanime, le siége de Padoue fut levé le dix-huitième jour après qu'il eut été commencé, et l'armée de l'Union se retira à Vicenze qui étoit devenue une place ouverte: elle s'y arrêta quelques jours, durant lesquels le viceroi envoya saccager Marostica et Bassano, non point parce que ces deux villes eussent rien fait contre les lois de la guerre, mais parce

qu'il vouloit faire du butin et fournir de la subsistance à ses troupes. Jamais Maximilien et Ferdinand ne surent pourvoir à la solde de leurs armées ; et le Milanez épuisé par l'avidité des Suisses, étoit hors d'état de rien contribuer pour la paie des soldats de ces princes ; quoiqu'on comparât dès-lors l'état de Milan à une oie à laquelle il revient d'autant plus de plumes qu'on lui en ôte davantage ; bientôt même la rareté des subsistances obligea cette armée à déloger de Vicenze ; les fourrages étoient difficiles et coûtoient beaucoup. Comme le viceroi avoit peu de cavalerie légère, et que celle des Vénitiens assiégeoit son camp, il falloit qu'il suppléât au petit nombre de la sienne, en se servant de sa gendarmerie pour les fourrages et pour battre l'estrade ; elle ne pouvoit faire long-temps un métier où elle étoit si peu propre, sans être totalement ruinée : ainsi ce général sépara son armée pour la met-

1513.

1513. tre en des postes où elle pût trouver sa subsistance, sans être obligée de rendre un combat pour chaque sac de grain et pour chaque botte de fourrage. L'évêque de Gurck vint ensuite camper sous Crémone avec les troupes de l'empereur, et le viceroi à sa prière se posta avec l'infanterie Espagnole à Alberé sur l'Adige, pour favoriser aux Véronois leurs vendanges et leurs semailles.

Les Vénitiens faisoient encore la guerre du côté de Crème, où Rence de Céri s'étoit enfermé avec un petit corps d'armée : il ne put cependant empêcher les ennemis de prendre Pontevico, mais peu de jours après il défit Savelli qui commandoit quelques troupes du duc de Milan, et après avoir surpris la ville de Bergame, il se rendit encore maître de son château. Ses prospérités ne durèrent pas long-temps; le même Savelli qu'il avoit battu, rassembla un corps de trois ou quatre mille hommes;

hommes; il attaqua Céri et le défit à son tour, après quoi les Vénitiens perdirent Bergame en aussi peu de temps qu'ils en avoient mis à prendre cette place. 1513.

Le pape avoit toujours pour son principal objet, de dissoudre le concile de Pise qui continuoit ses sessions à Lyon; le nom seul de cette assemblée lui faisoit peur : mais il n'étoit pas facile de porter Louis XII, contre qui il avoit actuellement les armes à la main, à la séparer. Sa sainteté d'un autre côté n'omettoit rien pour réconcilier les Vénitiens avec l'empereur; le roi portoit d'autant plus impatiemment cette négociation, que Léon X ne pouvoit l'excuser par les engagemens où il auroit trouvé le saint siége à son avènement au pontificat : cependant, s'il venoit à bout de la conclure, il fermoit pour long-temps les portes de l'Italie aux François, à qui les Vénitiens seuls pouvoient les tenir ouvertes; et ce qui augmentoit encore le chagrin du roi, il

n'y avoit que trop d'apparence que la
1513. médiation du pape auroit son effet. Les Vénitiens devoient être consternés de la déroute des François, désormais trop embarrassés chez eux pour envoyer de long-temps une armée au-delà des monts. Les finances de la République paroissoient épuisées, et hors d'état de lui fournir davantage de quoi mettre sur pied des forces capables de tenir tête à celles de l'Union. Quant à l'empereur, il souhaitoit d'avoir la paix en Italie, afin de porter toutes ses forces dans la Franche-Comté, et de reprendre le duché de Bourgogne, que les François avoient réuni à leur couronne sur Marie de Bourgogne sa première femme.

Le procédé de Léon X étoit donc pleinement opposé à toutes les protestations d'inclination secrète envers la France, que peu de temps après son exaltation il avoit fait faire à Louis XII. Le pape ne se tenoit point dans

les termes où il l'avoit fait assurer qu'il se contiendroit, et il venoit encore d'engager publiquement sa parole aux Suisses, que les pensions que Jules II leur avoit promises, leur seroient payées avec exactitude, moyennant qu'ils continuassent à tenir des troupes dans l'état de Milan : son nonce à Zurich avoit déja distribué de l'argent sur ces pensions, et sa sainteté donnoit au duc de Milan, pour général de ses troupes, Prosper Colomne, le meilleur officier de l'état ecclésiastique. Le pape n'étoit pas même résolu à changer de conduite, quoiqu'il fût bien aise que Louis XII se trompât avec lui, et que ce prince s'imaginât qu'il lui seroit facile de l'attirer à son parti; néanmoins Leon X conçut l'espérance d'obtenir la dissolution du concile, sans rien faire pour la mériter: il renvoya donc le même Cinthio dont il a déja été parlé, à la cour de France, avec ordre de nier avec audace les chefs sur lesquels il ne

1513.

1513. pouvoit pas être clairement convaincu, et une instruction qui lui suggéroit plusieurs moyens de donner de belles couleurs aux faits qui étoient trop notoires pour être désavoués. Cet homme protesta au roi qu'il étoit faux que le pape eût envoyé un sou aux Suisses, ni qu'il les eût exhortés à faire tout ce qu'ils avoient fait contre les intérêts de la France dans le Milanez; que véritablement, en qualité de père commun des fidèles, il n'avoit pu s'empêcher, à l'instance des Vénitiens, de faire quelques démarches pour les raccommoder avec l'empereur; mais que si la qualité de vicaire de Jesus-Christ l'obligeoit à mettre obstacle à l'emportement qui poussoit les chrétiens à s'entre-égorger, elle ne l'obligeoit pas moins à faire ensorte que personne ne jouît du bien d'autrui, et que les princes, enfans de l'église, ne demeurassent point dépouillés des états qui leur appartenoient comme héritiers de leurs ancêtres; qu'ainsi son

intention, en cherchant à pacifier les différens des Vénitiens avec l'empereur, n'avoit jamais été d'empêcher qu'ils ne l'aidassent à se remettre en possession du patrimoine de Valentine Viscomti son aïeule; qu'il étoit facile de connoître qu'il ne savoit pas si mauvais gré aux Vénitiens du parti qu'ils avoient pris en s'alliant avec la France; qu'il n'avoit lancé contre eux aucunes censures, quoique son prédécesseur se fût obligé, par le traité d'Union, à les poursuivre avec les armes spirituelles et temporelles; qu'il étoit sensible par le petit nombre des troupes envoyées à l'armée de l'Union, et par le temps auquel elles étoient arrivées au rendez-vous, que Léon X respectoit les amis de la France dans ceux même que le saint siége avoit déclarés ses ennemis; que c'étoient-là les sentimens du pape à l'égard du roi, quoiqu'ils eussent des démêlés pour le spirituel et pour le temporel; mais qu'à le bien prendre, la querelle qu'ils 1513.

1513. avoient ensemble ne dureroit qu'autant que leurs démêlés pour le spirituel ne seroient pas terminés, et que la France continueroit de donner un asile au conciliabule de Pise, qui désormais ne pouvoit plus nuire au saint siége; que le pape étoit disposé néanmoins de faire des démarches importantes pour ôter cette pierre de scandale, dès que Louis XII témoigneroit de son côté vouloir entrer en négociation sur ce sujet : mais que cette négociation devoit être terminée avant que d'en entamer aucune autre, parce que, comme pape, il ne pouvoit traiter aucun intérêt temporel avec un prince qui étoit actuellement dans la disgrace de l'église.

La reine étoit si prévenue en faveur des papes, qu'elle sollicitoit pour eux, même avant que d'être informée de ce dont il s'agissoit. L'envoyé de sa sainteté avoit ordre de lui offrir, comme une preuve de reconnoissance du saint siège pour son zèle, que le pape rendroit

le chapeau aux deux cardinaux faits prisonniers en Toscane, dès qu'il y auroit à Rome un ambassadeur de France avec un pouvoir pour traiter de la dissolution du concile de Pise. Louis XII pouvoit répondre, que les démêlés qu'il avoit avec le pape pour le spirituel, n'étoient qu'une suite de la guerre injuste que Jules II lui avoit faite avec des armes spirituelles et temporelles, pour le chasser de l'état de Milan son patrimoine ; et qu'aussitôt que cette guerre seroit terminée par sa réintégration dans le Milanez, un seul article inséré dans un bon traité de paix feroit cesser tous ces démêlés. Mais le pouvoir que la reine avoit toujours eu sur l'esprit du roi son mari, s'étoit changé peu à peu en une autorité presque absolue depuis la mort du cardinal d'Amboise ; elle décidoit de toutes les choses dont elle pouvoit prendre connoissance : le roi se laissa donc persuader par ses discours, et il s'imagina que

1513.

1513. dès qu'il auroit donné la satisfaction que le pape demandoit, sa sainteté se ligueroit avec lui pour l'aider à rentrer dans ses domaines d'Italie. La chose étoit hors d'apparence ; mais ce prince crut trop aisément les conseils de la reine, dont le zèle n'étoit peut-être pas suivant la prudence : ainsi, il fut résolu à la cour de France qu'on satisferoit le pape, et qu'avant toutes choses on termineroit ses démêlés avec Louis XII, touchant le concile et les censures fulminées par Jules II. L'évêque de Marseille eut ordre de se rendre à Rome comme ambassadeur de France ; et le pape, dès qu'il y fut arrivé, suspendit l'interdit des églises du royaume, et il rendit le chapeau et la liberté aux deux cardinaux prisonniers. Par ces compensations peu solides, Léon X obtenoit ce qu'il souhaitoit, et il ne s'engageoit à rien qu'à de vaines démonstrations de reconnoissance. L'arrivée de l'évêque de Mar-

seille à Rome, pour négocier la dissolution du concile, ôtoit tout crédit à cette assemblée, et la dissolvoit par avance. 1513.

La dissolution effective ne tarda point long-temps à être consommée : Louis XII y souscrivit ; et le pape de son côté ne s'obstina point à soutenir la demande qu'il avoit faite d'abord, que le roi requît formellement la relaxation des censures fulminées contre la France ; il se contenta que l'évêque de Marseille reconnût simplement le concile de Latran pour un concile œcuménique, et qu'il promît, au nom du roi très-chrétien, que l'église Gallicane y assisteroit incessamment pas ses députés : c'est ce qui s'exécuta dans la huitième session de ce concile ; après quoi le pape de son propre mouvement leva solennellement les censures, et fit tout ce qu'il jugea à propos pour mettre à couvert son honneur et celui de son prédécesseur. Ainsi Louis XII, au lieu de

1513. faire attention à la conduite de Léon X, s'en rapporta à ses discours, et il lui accorda pour préliminaire, ce que sa sainteté avoit le plus à cœur d'obtenir: c'étoit lui ôter toute envie de traiter sérieusement, et de jamais conclure rien à l'avantage de la France. Au lieu que le roi, en faisant de la dissolution du concile un article de son traité, obligeoit le pape, qui n'auroit jamais été tranquille tant qu'il eût été assemblé, à s'engager par ce traité à faire beaucoup de choses qu'on ne pouvoit point, sans simplicité, se promettre de sa reconnoisance. Voilà comment fut terminé, vers la fin de l'année, le concile de Pise, à la grande satisfaction d'Anne de Bretagne, qui ne survécut pas long-temps à un accommodement si imprudent, et dont les suites furent une opposition constante de la cour de Rome au recouvrement du Milanez.

Cependant l'évêque de Gurck, en

qualité de commissaire impérial, envoyoit des ordres à Mantoue, à Ferrare, à Milan, à Gènes et à Florence pour y faire payer les contributions dues aux troupes de l'empereur quand elles sont en Italie : par-tout où il étoit le maître de les extorquer, il les exigeoit avec dureté. Le viceroi de son côté se disposoit à mettre l'armée Espagnole en quartier dans le Bressan et dans le Bergamasque, après qu'il auroit pris Crème, la seule place que les Vénitiens possédassent au-delà du Mincio ; mais il changea de dessein, sur les murmures de son armée prête à se révolter faute de paye ; il venoit d'apprendre, que sur le bruit de son éloignement tous les paysans du Padouan étoient revenus chez eux avec leurs effets ; de manière que s'il y faisoit brusquement une irruption, il gorgeroit ses soldats d'un butin capable de les faire subsister durant tout l'hiver. Il manda donc l'infanterie Allemande qui étoit

1513.
Mocenigo, liv. 5.

1513. à Vérone, et se mettant aussitôt en marche, il déconcerta les Vénitiens, qui ne s'attendoient pas à ce mouvement, et qui avoient déja mis leur armée dans ses quartiers. Le viceroi marcha droit à Buonvolenta, ville assise sur le Bachiglione, laquelle il prit; il y passa cette rivière, et saccageant tout ce qui se trouvoit sur sa route, il arriva sur la Brente. Ayant encore trouvé le moyen de la passer, il s'avança par Mestri jusqu'à la Marghera: c'est un petit bourg sur le bord des lagunes, d'où l'on découvre à plein la ville de Venise. Pour insulter aux Vénitiens, le viceroi fit tirer de là sur leur capitale quelques volées de canon à coup perdu, dont les boulets portèrent jusqu'à saint Second, couvent de Dominicains à un mille de Venise du côté de la Marghera. Enfin, après avoir pillé Fucine et beaucoup de bourgs du Dogat, il se mit en route pour se retirer, se doutant bien qu'il auroit inces-

samment sur les bras toutes les troupes de la République. Jamais armée ne fit autant de désordres et ne commit plus de cruauté dans le cours de la guerre de Cambrai, que celle du viceroi en fit et en commit dans cette course : un pillage où rien n'étoit respecté, fut le moindre mal qu'essuyèrent les peuples. La vie des hommes, l'honneur des femmes furent laissés à la discrétion du soldat, qui brûla encore les maisons et tout ce qu'il ne put emporter. 1513.

Quoiqu'on vît de Venise le feu et la fumée des incendies allumés par les ennemis, et qu'on entendît leur canon de la place de S. Marc, la peur y fut moins grande que le dépit. On étoit bien assuré que la petite armée qui faisoit tout ce désordre, ne pouvoit rien attenter contre Venise, et qu'elle se retireroit incessamment; mais la colere et le dépit font souvent prendre de mauvais partis aux hommes les plus sages. Le sénat de Venise, dont l'histoire de la Ré-

1513. publique fait presque toujours l'éloge sans lui donner de louange, mais par le simple récit des faits, se laissa dans cette occasion gouverner par le dépit. Au lieu de faire inquiéter la retraite du viceroi, qui avoit déja fait tout le mal qu'il pouvoit faire, il permit à l'Alviane, toujours impatient de combatre, de lever les quartiers de l'armée et de la mener à l'ennemi. Ce général agit avec toute la vivacité d'un homme livré à son caractere, et bientôt il fut en presence. Le dessein du viceroi avoit été de repasser la Brente sur le pont de Citadella, et de se retirer dans le Véronois par le Vicentin ; mais n'ayant pas réussi à insulter la place, il remontoit la Brente pour la passer au gué de Conticola dans la marche Trévisane. Il y trouva l'Alviane campé de l'autre côté de la Brente avec l'armée Vénitienne. Là-dessus, le viceroi prit son parti. Ce fut de faire remonter sur la gauche de la Brente, une partie de sa cavalerie, comme pour la

traverser plus haut; et l'Alviane qui crut deviner son dessein, remonta la rive droite de la rivière avec toute la sienne pour en traverser l'exécution. Durant ce temps, une partie de l'armée Espagnole descendoit le long de la Brente; et comme la rivière étoit guéable en plusieurs endroits, car on étoit dans le mois d'octobre, et les pluies n'étoient pas encore tombées, les Espagnols eurent bientôt trouvé un gué. Ce fut celui de la Novacroce où ils passèrent. Le viceroi les y eut joints avec le reste de ses troupes avant que l'Alviane eût été averti de ce passage, et qu'il eût remis ensemble les corps séparés de son armée pour s'y opposer. 1513.

Le viceroi ne pouvoit arriver à Vicenze sans repasser encore une rivière, le Bachiglione. L'Alviane crut donc qu'il le combattroit avec plus d'avantage au trajet de cette rivière, qu'en rase campagne; et il se hâta tellement de prendre un poste sur son bord, que

1513. le viceroi le trouva déja retranché sur la droite du Bachiglione, lorsqu'il arriva sur la gauche de cette rivière. L'embarras du viceroi n'étoit pas petit. Le Bachiglione n'étoit guéable que dans les montagnes, et Baglione les occupoit avec la cavalerie légère et l'infanterie du détachement de l'armée Vénitienne qui étoit à Trevise sous ses ordres. La gendarmerie de ce détachement étoit dans le camp de l'Alviane: Baglione avoit même été joint par une multitude innombrable de paysans accourus pour se faire raison de leurs brigands, et pour servir S. Marc. Plus on tardoit à forcer les passages de la rivière, plus il devenoit difficile de le faire, et le viceroi en avoit déja perdu le moment pour avoir délibéré; cependant il étoit pour lui d'une nécessité urgente de prendre au plus tôt un parti, parce que le mauvais temps qui rendoit sa retraite impossible, pouvoit survenir d'un jour à l'autre, et les vivres qui

commençoient déja à devenir très-rares dans son armée, au milieu du pays ennemi, qui fourmilloit d'Albanois, devoient lui manquer entièrement avant peu de jours. 1513.

Le parti que choisit le viceroi, fut de prendre la route des grandes montagnes en marchant vers Marostica, pour gagner par le chemin de Roveredo le haut de l'Adige, et redescendre ensuite à Vérone. Il délogea donc dès la pointe du jour sans faire battre la générale pour mieux dérober sa marche, et il prit la route de Marostica et de Bassano. C'étoit tourner le dos à l'ennemi, et faire la manœuvre la plus périlleuse que puisse faire une armée.

Il étoit déja grand jour quand l'Alviane s'apperçut du décampement de l'armée ennemie, parce qu'un brouillard épais avoit caché durant plusieurs heures son camp; mais dès qu'il fut certain qu'elle se retiroit, il se mit en marche pour la suivre avec son corps,

1513. composé de mille hommes d'armes, de mille chevaux légers et de six mille fantassins. Il atteignit les ennemis avant qu'ils eussent fait deux milles. Le butin qu'ils traînoient avec eux leur étoit d'un grand embarras, dans des chemins difficiles même pour des troupes qui n'auroient été chargées que de leurs armes. D'ailleurs les paysans qui couvroient la montagne, et qui escarmouchoient sans cesse, les obligeoient à marcher serrés. Enfin, il étoit facile à l'Alviane de les faire périr de misère. L'armée Espagnole étoit défaite si elle n'eût pas combattu.

Les historiens ne s'accordent pas entr'eux sur celui des généraux qui attaqua le premier; les uns disent que l'Alviane s'entendant reprocher, pour la première fois de sa vie, par le provéditeur Vénitien, qu'il respectoit l'ennemi, même dans son humiliation, fit charger aussitôt l'armée Espagnole; les autres disent que le viceroi désespérant d'ache-

ver sa retraite tant qu'il auroit l'armée Vénitienne en queue, prit le parti de fondre sur elle, dès qu'il l'eut tirée de derrière ses retranchemens. Quoi qu'il en soit, ce fut le septième d'octobre que se donna la bataille, qui ne dura pas long-temps. La cavalerie et l'infanterie de la République furent aussitôt rompues qu'elles furent chargées, et le bagage et l'artillerie de cette armée demeurèrent au pouvoir des ennemis. Le provéditeur Lorédan fut tué dans l'action, quatre cents hommes d'armes et quatre mille hommes d'infanterie restèrent sur la place avec lui. L'armée Espagnole, trop foible pour rien entreprendre, ne tira d'autre utilité de sa victoire, que la liberté de se retirer sans être poursuivie, et l'avantage de ne point périr dans une entreprise aussi dangereuse que l'étoit l'incursion du Viceroi. 1513.

Le sénat de Venise en usa envers son général malheureux, comme celui

de Rome en usoit avec les siens dans
1513. leurs plus grandes disgraces. Cependant le sénat savoit bien que la défaite de l'Alviane se pouvoit imputer à sa pétulance. Fabrice Colomne avoit encore fait avertir l'Alviane, la veille de l'action, qu'il déferoit l'armée Espagnole pourvu qu'il ne la combattît pas. Comme Fabrice Colomne étoit actuellement à la solde du roi d'Aragon et son officier, lorsqu'il donna un tel avis : ce fait peut servir de matière à bien des réflexions. Néanmoins le sénat députa deux des plus considérables de son corps, pour faire compliment à l'Alviane sur sa bonne conduite, qui avoit sauvé une partie de l'armée, dans une occasion où l'armée entière devoit périr.

Justiniani, liv. 12.

Peu de jours après la bataille, il y eut une trève entre les deux partis. L'évêque de Gurck venoit d'être fait cardinal, pour récompense des services qu'il avoit rendus à la cour de Rome dans la révolution du Milanez. Le pape

prit occasion de son séjour à Rome, pour remettre sur le tapis le traité entre les Vénitiens et l'empereur. Comme les intérêts de Maximilien demandoient qu'il n'eût plus d'affaires en Italie, ce prélat, pour abréger la négociation, mit un blanc-signé de son maître entre les mains du pape. Le sénat fut obligé d'en faire autant de son côté; mais, plus défiant que l'empereur, il exigea préalablement une promesse de sa sainteté, qu'elle ne prononceroit pas sa sentence arbitrale sans la communiquer premièrement aux parties. La trève que Léon X indiqua dès qu'il eut été nanti des blancs-signés, fut le seul fruit de la négociation. L'empereur s'obstinoit à garder Vérone et ses autres conquêtes; il vouloit encore que les Vénitiens reprissent en fief de l'empire, ceux des gouvernemens de l'état de terre ferme qui leur demeureroient, et qu'ils payassent de grosses sommes d'argent pour le relief. Les Vénitiens 1513.

rassurés par les François, qui promet-
1513. toient de faire passer incessamment une armée en Italie, n'offroient qu'une somme d'argent très-modique pour la satisfaction de l'empereur, à condition encore qu'il seroit tenu d'évacuer toutes ses conquêtes.

Le roi catholique avoit paru jusques-là vouloir avancer la paix. Quoique Bresse dût être rendue à la République aux termes du traité d'Union, il l'avoit toujours gardée, et il s'étoit expliqué, qu'il la lui rendroit le lendemain de son accord avec Maximilien. Tout-à-coup, par des vues qu'on ne peut pénétrer, il remit la place à l'empereur, quoiqu'il prévît bien ce qui devoit arriver. En effet, l'empereur proposa de nouvelles conditions pour restituer Bresse; et les Vénitiens indignés qu'on voulût les obliger encore à racheter ce qui leur devoit appartenir par le traité d'union, s'obstinèrent plus que jamais à ne rien ajouter à

leurs offres, dans l'idée que des princes qui montroient tant de mauvaise foi dans le cours d'une négociation, n'observeroient pas fort religieusement les conditions de la paix qui seroit conclue. 1513.

La campagne de 1513 se passa sans aucun autre événement remarquable dans les états de la République; que ceux qui viennent d'être racontés, et on y peut seulement ajouter la surprise de Maran dans le Frioul. Le provéditeur Marcello se laissa circonvenir par un prêtre du pays, nommé Bartholi, qu'il avoit admis à sa familiarité. Il lui confioit les clefs de la ville pour sortir de grand matin, sous prétexte de ses parties de chasse, et ce prêtre s'en servit pour ouvrir les portes aux Allemands. Marcello et les autres officiers de la République furent faits prisonniers; mais il fallut que Frangipani, qui commandoit pour l'empereur, employât les dernières violences pour

Mocenigo, liv. 5.

obliger les habitans du plat pays à se
1513. soumettre. Entr'autres violences, il fit couper les pouces de la main droite et crever les yeux à deux cents des plus obstinés, pour les faire servir d'exemple à leurs malheureux compatriotes. La nouvelle de cette perte affligea les Vénitiens, toujours très sensibles à tout ce qui intéresse la navigation du golfe. Ils mirent donc incontinent le siége devant Maran; mais ils furent contraints de le lever. La seule consolation qu'ils reçurent dans ce malheur, fut qu'un de leurs bâtimens prit en mer le prêtre qui les avoit trahis, et qui avoit livré Maran aux Allemands. Aussitôt il fut conduit à Venise, et pendu par les pieds entre les deux grandes colonnes de la place de Saint-Marc, où le peuple l'assomma à coups de pierres.

La guerre cruelle que la France eut chez elle durant cette campagne, fut la cause de la tranquilité où ses armées laissèrent

laissèrent le Milanez depuis la retraite de la Trimouille : nonobstant la trève du roi catholique et du roi très-chrétien, il restoit assez d'affaires à ce dernier, pour l'occuper en-deçà des Alpes. Les Suisses d'un côté, et les Anglois de l'autre, l'attaquoient avec toutes leurs forces. Personne n'ignore comment la Trimouille sauva l'état, en renvoyant les premiers de devant Dijon, moyennant le fameux appointement par lequel il leur promettoit, sans être autorisé à le faire, que le roi leur feroit toucher incessamment quatre cents mille écus d'or, qu'il évacueroit les places qu'il tenoit encore en Italie, et qu'il renonceroit à tous ses droits et à toutes ses prétentions sur l'état de Milan : les Anglois firent plus de progrès. Leur premier dessein étoit de faire une descente en Normandie ; mais la flotte de Louis XII se trouva supérieure à la leur ; elle avoit été augmentée d'une escadre de galères, que le capitaine Pregean

1513.

amena de la Méditerranée, et qui furent
1513. les premières galères de construction moderne, qu'on ait vues sur l'océan septentrional : ainsi les Anglois prirent le parti de débarquer leurs forces à Calais. Ces forces, aidées par le secours de Maximilien, qui lui-même fit la campagne comme soldat du roi d'Angleterre, payé par mois, à tant pour sa personne et à tant pour sa table, prirent successivement Téroüanne et Tournay, deux villes qui appartenoient au roi de France en toute propriété, quoiqu'elles fussent situées au milieu de l'Artois et de la Flandre. Après ces siéges, les deux armées furent mises en quartier d'hiver.

L'intention de Léon X étoit bien que Louis XII eût tant d'affaires dans son royaume, qu'il fût hors d'état de faire passer une armée en Italie ; mais non pas que ce prince fût assez pressé pour se rendre à discrétion, si l'on peut parler ainsi, à l'empereur et au roi d'Aragon. Rien n'étoit plus opposé aux

vues et aux intérêts de sa sainteté, que le projet de la paix à faire avec la France, lequel avoit été mis sur le tapis depuis la défaite de la Trimouille à Novare, et les conquêtes du roi d'Angleterre sur cette couronne. 1513.

Ce projet portoit que le roi Louis XII transporteroit tous ses droits sur le duché de Milan à l'archiduc Ferdinand. Il étoit fils puîné de Jeanne d'Espagne, fille du roi catholique Ferdinand, et de Philippe, le beau-fils de l'empereur Maximilien. On vouloit même, pour rendre cette cession plus assurée, que Louis XII donnât en mariage la dame Renée, sa fille cadette, à l'archiduc Ferdinand. Le roi très-chrétien consentoit bien au mariage et à la cession proposée, mais il vouloit faire la cession à sa fille, et non à l'archiduc. Il d'emandoit encore que cette princesse, âgée d'environ quatre ans, fût élevée à la cour de France jusqu'à ce qu'elle fût nubile, et que cependant

1513. il lui fût loisible de prendre l'état de Milan, et de le tenir en sa main jusqu'au temps de la célébration des noces; mais il y avoit apparence que bientôt le roi de France seroit obligé à se désister de ces conditions, et à signer le traité tel qu'il étoit proposé par Maximilien et par Ferdinand, attendu la nécessité où il se trouvoit de faire sa paix avec ces deux princes. Le roi d'Angleterre menaçoit d'entrer dans le cœur de la France, la campagne prochaine, et il étoit en état d'exécuter sa menace. D'un autre côté, les Suisses s'obstinoient à demander la ratification pure et simple de l'appointement de Dijon; et Louis XII étoit ferme à la refuser, alléguant que ce traité avoit été signé par un de ses sujets, qui n'avoit pas un pouvoir pour le faire. Sur cela, les cantons menaçoient de faire rentrer leurs milices en Bourgogne, au printemps prochain. Il n'y avoit donc pas pour ceux qui connoissoient Louis XII,

sujet de douter qu'il n'aimât beaucoup mieux faire la volonté de l'empereur et du roi d'Aragon, que de recevoir la loi des Suisses qu'il traitoit toujours de paysans et de vilains. 1512.

Les agens que le pape lui avoit envoyés, ne gagnoient rien sur son inflexibilité pour les cantons. Le nonce résident à Zurich, trouvoit dans les Suisses la même dureté, et un entier éloignement de tout accord, si le roi de France ne tenoit d'un bout à l'autre l'appointement de Dijon. C'étoit en vain que le nonce leur représentoit que ce traité avoit été fait sans un ordre de Louis XII, et que s'il cédoit jamais le Milanez à la maison d'Autriche, leurs cantons se trouveroient enveloppés de tous côtés par les états de cette maison, dont la plûpart ils avoient été les sujets; qu'elle les remettroit sous le joug dès qu'elle auroit une occasion de le faire, et que cette occasion ne tarderoit pas à arriver lorsqu'ils n'auroient plus

1513. d'autres voisins que leurs anciens maîtres, et qu'ils seroient en même temps dénués de la protection de la France, qui les verroit désormais périr avec joie. Ces raisons faisoient tout au plus quelque impression sur les plus éclairés des Suisses ; mais elles ne frappoient pas la multitude, qui dans plusieurs cantons a le gouvernement entre ses mains. Elle étoit tellement entêtée de faire exécuter le traité de Dijon en son entier, que ceux qui voulurent appuyer de nouvelles propositions que fit faire alors Louis XII, furent réputés traîtres à la patrie, leurs personnes insultées et leurs maisons abattues. Néanmoins les propositions de ce prince devoient satisfaire le corps Helvétique ; il offroit de payer à la nation deux cents mille écus d'or comptant, de lui en faire toucher trois cents mille autres en différens termes, et d'accorder une trève de trois ans pour l'état de Milan ; mais heureusement pour le pape, Louis XII

fut bientôt assez rassuré pour ne vouloir plus céder le Milanez à la maison d'Autriche. Le roi catholique consentit à renouveler avec lui sa trève d'un an, pour une autre année. Cet évènement est encore un des points de la conduite de Ferdinand, dont jamais les plus pénétrans n'ont percé le mystère. 1513.

Le danger étoit éloigné; mais comme il pouvoit revenir, le pape, à cause de sa distance présente, ne négligea rien de ce qui pouvoit encore l'écarter. Il lui étoit trop important que le Milanez ne devînt jamais une portion du patrimoine de la maison d'Autriche. En effet, il étoit par trop à craindre, si elle joignoit cet état à ceux qu'elle possédoit alors ou qui lui étoient destinés en Italie, qu'elle ne devînt le fléau et la ruine du pays, lorsqu'elle y seroit sans rival, et quand les Italiens ne pourroient plus opposer à ses entreprises que des armes inégales et de vaines remontrances.

1513. Léon X fit donc une nouvelle tentative pour pacifier les Vénitiens et l'empereur. Son idée étoit de faire ensuite avec la République et les Suisses, une ligue capable de maintenir Sforze à Milan, malgré tous les traités que les puissances ultramontaines pouvoient faire entre elles. Dans ce dessein il se hâta de rendre provisionnellement une sentence arbitrale, qui ordonnoit que par forme de provision, l'empereur, le roi d'Aragon et les Vénitiens s'abstiendroient durant une année de toutes voies de fait; que l'empereur déposeroit entre les mains du pape, Vicenze et tout ce que les Allemands avoient occupé dans le gouvernement de la marche Trévisane, que les Vénitiens lui remettroient de même la ville et le territoire de Crème; qu'au demeurant chacun garderoit ce dont il étoit saisi: il ajoutoit, que la sentence provisionnelle seroit nulle si chacun ne déclaroit dans un mois qu'il l'acceptoit; que si

elle avoit lieu, les Vénitiens seroient tenus de compter à l'empereur vingt-cinq mille écus lors de l'échange des acceptations, et que sa sainteté prononceroit dans l'année la sentence définitive entre les parties. Mais les Vénitiens firent voir en cette occasion une constance digne de l'ancienne Rome. Entourés d'ennemis et éloignés de leurs alliés malheureux, ils eurent assez de fermeté pour refuser d'accepter la sentence du pape, quoique de nouveaux malheurs semblassent avoir entrepris de les faire plier enfin sous la fortune. Le feu venoit de consumer la huitième partie de la ville de Venise, et il avoit brûlé les quartiers les plus riches et les plus peuplés. Le temps seul et les succès de la campagne prochaine, pouvoient démêler des intérêts si brouillés, et donner une forme à des affaires si confuses.

1513.

Durant ces négociations, la guerre se faisoit sur les frontières, plus ou moins

1513. vive, suivant le génie des commandans. Rence de Céri sortoit souvent de Crème, et battoit les partis des ennemis. Il prenoit pour passer les rivières, le temps où le froid les rendoit guéables, et il réussit deux ou trois fois à enlever des quartiers aux Espagnols et aux Allemands. Les Vénitiens ne furent pas si heureux dans le Frioul : l'Alviane y fit d'abord quelques entreprises avec succès, et il dissipa même un corps des ennemis qui vouloit tenir la campagne ; mais le nouveau siége qu'il fit mettre devant Maran ne réussit pas, et il fut obligé de le lever, à cause du grand nombre des milices qui s'assembloient pour secourir la place. Le voisinage des pays héréditaires donnoit aux Allemands la facilité d'y en faire venir une grande quantité, qui se retiroit ordinairement après quelques jours de campagne ; c'est ce qui fut cause de tant de révolutions qui arrivèrent dans le Frioul durant le cours de la guerre de Cambrai. Les Vé-

nitiens ne pouvoient y tenir contre les Allemands, quand ces derniers avoient leurs milices en campagne ; et dès que ces milices s'en étoient retournées, les Allemands ne pouvoient plus faire tête au peu de troupes réglées que les Vénitiens y employoient. Ces derniers retirèrent néanmoins un grand avantage du second siége de Maran. Le comte Frangipani, leur ennemi le plus dangereux, s'étant avancé pour reconnoître leur armée, il donna dans une embuscade qui le fit prisonnier. 1513.

Les apparences sont aussi souvent trompeuses en politique qu'en morale. A voir tous les princes de l'Europe en guerre les uns avec les autres, on auroit prédit que la campagne de 1514 seroit des plus sanglantes ; on verra néanmoins qu'elle se passa presque toute à se faire peur les uns aux autres, et qu'il y eut peu de sang de répandu. Le roi catholique avoit renouvelé sa trêve d'un an avec la France, et même il y

avoit compris l'empereur sans le con-
1514. sentement ni la participation de ce prince. Le roi d'Angleterre se plaignit avec aigreur du roi catholique, qui permettoit à la France, par cette trève, de tourner toutes ses forces contre lui, et il s'adressa à l'empereur, leur allié commun, pour en demander raison. Maximilien blâma hautement la conduite de Ferdinand, et non-seulement il promit de ne point accepter la place qu'on lui réservoit dans ce traité, mais il s'engagea même d'empêcher Ferdinand de le ratifier. Il arriva tout le contraire, par l'avantage qu'ont les esprits fermes sur les esprits légers. L'empereur se laissa persuader par le roi d'Aragon, que lui-même il avoit entrepris d'amener à son sentiment : le roi d'Aragon lui fit représenter pour cela, que la trève étoit nécessaire à leur dessein d'obliger Louis XII à céder le Milanez à l'archiduc ; que sans cette trève, ce prince seroit forcé de recevoir la loi

des Suisses, et de transporter ses droits à Sforze; qu'il resteroit en-deçà des Alpes à Louis XII, après la trève faite avec eux, dans le roi d'Angleterre et dans les Suisses, deux ennemis capables d'occuper toutes ses forces, et de l'empêcher d'envoyer cette année-là une armée en Italie. Il ajoutoit: lorsque le roi très-chrétien aura épuisé ses forces contre ces deux ennemis, et que la trève sera expirée, vous et moi nous serons en état d'intimider ce prince assez pour qu'il signe aveuglément le traité que nous lui ferons présenter, comme l'unique voie d'obtenir la paix de l'Espagne et de la maison d'Autriche prêtes à l'accabler. L'empereur se rendit à ces raisonnemens, et il envoya au roi catholique son acceptation de la place qui lui étoit réservée dans le traité; mais ce prince, par un motif que nous ignorons, quoiqu'il n'agît jamais sans en avoir, au lieu de remettre à Louis XII l'acte d'accession de l'empe-

1514.

reur, se contenta de lui faire consigner
1514. un acte par lequel il déclaroit, que l'instrument de l'acceptation de la trève par l'empereur étoit déposé entre ses mains. Quoi qu'il en soit, dès le mois d'avril 1514, les ratifications de ce traité de trève furent échangées.

Le roi d'Angleterre jeta feu et flamme contre ses alliés lorsqu'il s'en vit abandonné : pour leur faire dépit, ou parce qu'il désesperoit de faire, sans leur diversion, des conquêtes considérables sur la France, il consentit à traiter avec cette couronne ; et dans l'attente d'une prompte paix, il ne mit pas même d'armée en campagne. Le pape entra dans la négociation, peut-être pour la refroidir plutôt que pour l'échauffer ; ce qui est certain, c'est que le cardinal d'Yorck, Christophe Bambridge, ambassadeur d'Angleterre à Rome, qui savoit les intentions du pape, écrivoit souvent à son maître * pour le dissuader de faire la paix. Néamoins la guerre entre Louis

* Polid. Virgil. in Henric.

XII et Henri VIII cessa dès le mois de mai, quoique la paix ne fût signée qu'au mois d'août suivant. Le roi d'Angleterre s'obstinoit à garder Tournay; et le roi de France avoit peine à céder une ville qui s'étoit toujours distinguée par sa fidélité à la couronne et par son attachement à la monarchie. Mais le desir de se mettre en état de passer les Alpes au plus tôt, le détermina à en faire la cession : à cette condition et moyennant le mariage du roi avec la sœur du roi d'Angleterre, la paix fut conclue, et le traité en fut signé à Londres le septième du mois d'août. Il porte que la paix conclue entre le roi de France et le roi d'Angleterre doit durer pendant la vie des deux rois, et qu'après la mort d'un d'entre eux, elle dureroit encore un an entre son successeur et le contractant qui surviroit; plusieurs conditions étrangères à l'histoire de la ligue de Cambrai; la reconnoissance de Louis XII pour

1514.

duc de Milan, et la promesse de n'ap-
1514. porter aucun trouble au recouvrement de cet état. Le pape, dont l'entreprise avoit du moins été inutile, n'y fut pas nommé comme médiateur, mais il y fut simplement compris parmi les puissances amies de Henri VIII, dans l'article où, suivant la coutume, il nomma les alliés qu'il entendoit être garantis en vertu du traité. Bien des personnes croient et supposent même dans leurs écrits, que les rois d'Angleterre, lorsqu'ils traitent avec les rois de France, leur refusent le titre de roi de France dans l'instrument du traité qu'ils délivrent aux rois très-chrétiens; ils pensent que les Anglois y nomment les rois très-chrétiens, rois des François par affectation; comme si les rois d'Angleterre entendoient par-là faire une réserve de leurs droits prétendus sur la monarchie Françoise, droits auxquels ils ont tant de fois renoncé. Pour détruire cette erreur, il suffit d'exposer sur

quoi elle est fondée. Les rois d'Angleterre traitent en latin avec les rois de France ; et c'est en cette langue que les rois d'Angleterre délivrent à la France leur instrument du traité : or les rois très-chrétiens ne s'appellent pas en latin, *rex Franciæ*, roi de France, mais roi des François, *Francorum rex*. Eux-mêmes se donnent ce titre dans tous les actes latins et dans la légende de leurs monnoies ; cela vient de ce que le titre des rois très-chrétiens est plus ancien que la monarchie Françoise ; ils ont été rois des François avant que d'être rois de France, parce qu'il y avoit un peuple, sur qui régnoient leurs ancêtres, qui s'appeloit les François avant qu'une partie des Gaules s'appelât France : ç'a été le peuple qui a donné son nom au pays après l'avoir conquis, et non le pays qui l'a donné au peuple. Long-temps après l'établissement de la monarchie, la langue françoise s'est formée, et on a donné en

1514.

1514. cette langue le titre de rois de France aux rois très-chrétiens, suivant la dénomination ordinaire des autres souverains et le génie des langues modernes; néanmoins ces princes ont toujours continué de s'appeler *roi des François* en langue latine. C'est donc en parlant le style des rois de France mêmes, et sans y entendre finesse, que les rois d'Angleterre les ont nommés dans les instrumens des traités, *rex Francorum* : leur donner ce titre en latin, c'est leur donner celui de *roi de France* en françois, ce que les rois d'Angleterre ont fait quand l'occasion s'en est présentée. Il faut ainsi, conformément à cet usage, rendre *rex Francorum* par le *roi de France* dans la traduction de tous les actes publics qui se font entre les deux nations; et tourner cette phrase latine par *roi des François*, comme le font souvent des écrivains mal intentionnés, c'est affecter une ignorance grossière.

Léon X ne s'étoit pas attendu que

les François et les Anglois fissent une paix si précipitée : il n'y avoit pas encore de médiateur reconnu, ni personne qui interposât ses offices entre deux nations, que toute l'Europe avoit été jadis trente ans à réconcilier. Le pape s'étoit donc flatté que la négociation n'aboutiroit au plus qu'à une trève, ou bien, si elle produisoit une paix, qu'un des articles du traité seroit, que le roi de France ne pourroit rien entreprendre en Italie : il avoit compté que dans une négociation qui se faisoit entre des ultramontains, ses nonces, qu'on avoit écoutés à Londres et à Paris, seroient du moins les arbitres des conditions du traité. Le contraire étoit arrivé : la paix venoit d'être conclue, et l'Angleterre y laissoit une pleine et entière liberté à la France, de reconquérir à son gré les états qu'elle avoit perdus en Italie, dans le cours de la guerre. Léon X dans cet embarras eut recours aux menées ordinaires de sa na-

1514.

tion; c'est de négocier alors avec les
1514. deux partis, de persuader à chacun que ses ennemis sont les nôtres, et qu'il n'a pas d'amis mieux intentionnés que nous.

Il étoit sans apparence que les Suisses voulussent faire une nouvelle irruption en France, quand la monarchie n'avoit plus qu'eux d'ennemis en-deçà des Alpes, pour y venir essuyer dans les plaines de Dijon, l'impétuosité de deux mille lances françoises. Tout ce que pouvoit faire le pape, c'étoit de les engager à demeurer fermes dans la résolution de maintenir le duc de Milan; et pour en venir à bout, il y employa les mêmes instances et autant d'argent que s'il eût été question d'obliger les Cantons à rompre avec une puissance leur alliée.

D'un autre côté le roi d'Aragon et l'empereur le sollicitoient de se joindre à eux pour empêcher les François de rentrer en Italie; ils représentoient qu'il seroit bien plus facile de leur en fermer

l'entrée qu'il ne l'avoit été de les en chasser, et que néanmoins on avoit réussi à le faire. Maximilien, pour gagner le pape par l'endroit où il étoit le plus sensible, je veux dire, par l'établissement de sa famille, lui remit, moyennant une somme modique, la ville de Modène déposée entre ses mains, et dont la parole qu'il avoit donnée au duc de Ferrare ne permettoit pas qu'il se dessaisît. Maximilien faisoit encore espérer à sa sainteté qu'il donneroit à son frère, Julien de Médicis, qui lui restoit à établir, l'investiture de ce fief impérial et de celui de Reggio. Laurent de Médicis, neveu du pape et fils de Pierre son frère aîné, celui qui fut noyé dans le Gariglan, remplissoit à Florence le poste qui rendit ses ancêtres si puissans : mais le pape se défioit trop de Maximilien, instruit et gouverné par le roi d'Aragon, pour se hâter de prendre des engagemens formels et positifs avec lui; il regardoit le 1514.

1514. traité proposé, comme un piége qui lui étoit tendu à dessein de l'enchaîner de manière qu'il fût obligé d'agréer l'union du Milanez aux pays héréditaires de la maison d'Autriche, évènement qu'il appréhendoit encore plus que le retour des François en Italie. Sans rien conclure, il se contentoit donc d'écouter favorablement toutes les propositions qu'on lui faisoit, et lui-même en faisoit faire à tout le monde, n'ayant encore qu'un but général de semer la mésintelligence entre les puissances, de les persuader toutes en particulier de sa prédilection, et de se rendre le maître des affaires : ce fut dans cette idée qu'il dépêcha vers la République un Vénitien qui le servoit en qualité de secrétaire, homme d'esprit et accrédité dans sa patrie. Cet envoyé étoit l'illustre Pierre Bembo, depuis cardinal, et auteur d'une histoire de Venise fort estimée, laquelle j'ai citée tant de fois : son instruction étoit de porter la République à renon-

cer à l'alliance de la France, après quoi le pape lui promettoit de prendre hautement son parti, et de signer avec elle une ligue offensive et défensive envers et contre tous. Bembo fut entendu dans le collége, et il exposa avec cette éloquence naturelle et acquise dont nous avons tant de monumens, qu'il valoit mieux laisser Vérone à l'empereur qui en étoit déja le maître, que de tout risquer pour la recouvrer; il dépeignit les Turcs maîtres de l'Asie depuis leur dernière victoire sur les Persans, attaquant au premier jour Corfou et la Dalmatie; enfin, il fit de son mieux pour dégoûter ses compatriotes de l'alliance de la France, en leur représentant l'incertitude de ses secours et l'instabilité de ses résolutions: mais les Vénitiens, affermis de plus en plus dans la volonté de reprendre sur Maximilien ce qu'il avoit conquis sur eux, et convaincus d'y réussir avec le secours de la France, écoutèrent tous les discours

1514.

Justiniani, liv. 12.

de Bembo sans se laisser persuader.
1514. Bembo ne remporta donc que des complimens. On exagéra la joie dont la seigneurie étoit pénétrée quand elle entendoit un compatriote s'énoncer avec tant d'élégance, et quand elle voyoit qu'un de ses enfans avoit si bien profité de son séjour à la cour de Rome, qui étoit alors le centre de la politesse. Ce fut toute la satisfaction qu'il eut de sa négociation, dont les Vénitiens firent part aussitôt au roi leur allié.

Cette confidence éclaira Louis XII, et lui fit connoître les véritables sentimens d'un pape qui tentoit toutes sortes de voies pour séduire ses amis, dans le temps qu'il le faisoit assurer qu'il avoit le génie et le cœur tout françois. Ce prince résolut donc de ne plus compter sur lui qu'au cas qu'il donnât d'autres assurances de sa sincérité, que des protestations affectueuses. La conduite que Léon X tenoit avec le duc de Ferrare, aussi distingué par son attachement pour

pour la France que par ses qualités éminentes, confirmoit encore Louis XII dans la croyance que sa sainteté ne cherchoit qu'à l'amuser. Après toutes les promesses que le pape avoit faites au duc, d'oublier le passé et de le rétablir dans ses états, il ne lui restituoit ni Reggio ni Modène; et le comte de Carpi, ennemi déclaré de ce prince, étoit l'homme de confiance de sa sainteté, auprès de laquelle il faisoit la fonction d'ambassadeur de Maximilien. Toute la faveur que le duc de Ferrare avoit reçue, c'étoit la main-levée des revenus des biens qu'il possédoit comme particulier dans l'état de Reggio. Enfin, sous prétexte que la bataille que le grand-seigneur venoit de gagner contre le sophi, le mettoit en état d'envahir incessamment la chrétienté, le pape écrivoit bref sur bref à tous les souverains pour les exhorter à l'union contre l'ennemi commun, et il remplissoit ces brefs d'expressions qui ten-

1514.

doient à rendre odieux le prince qui,
1514. dans ces conjonctures, feroit quelque entreprise militaire. Ces brefs étoient autant de manifestes publiés au nom de la chrétienté contre Louis XII, qui ne pouvoit demeurer dans l'inaction quand son bien étoit détenu injustement, et quand la voie des armes étoit la seule par laquelle il pût rentrer en possession de son patrimoine.

Louis XII étoit capable de faire de grandes fautes; mais son caractère, plein de douceur et de droiture, l'éloignoit de cet attachement obstiné à tous ses sentimens, que beaucoup de souverains ont regardé comme une marque d'indépendance; du moins les mauvaises suites de ses fautes les lui faisoient avouer, et lui faisoient prendre une autre route: ainsi il n'en eut pas plus de confiance pour Léon X, quand dans le même temps qu'il tramoit tant
Guichard. liv. 12. de menées contre lui, il le fit presser secrettement de se hâter d'entreprendre,

et de profiter de la foiblesse et de la mé- 1514.
sintelligence des alliés. Le pape avoit deux buts dans cette menée : le premier étoit son dessein favori de se trouver du parti du vainqueur, et de se faire un mérite auprès de lui des conseils qu'il auroit donnés avant l'évènement : l'autre, c'étoit de se préparer une excuse pour l'avenir, quand Louis XII, en état de passer les Alpes, le sommeroit de tenir les paroles qu'il lui avoit fait porter ; par les instances prématurées que Léon X faisoit dès-lors, il se mettoit en droit de lui répondre un jour qu'il l'avoit voulu aider dans l'occasion, mais que la négligence des François ayant laissé passer la conjoncture favorable, il n'étoit plus, par leur faute, en pouvoir de les seconder autrement que par ses vœux. Le pape étoit encore poussé à tenir cette conduite, par l'envie de savoir au juste ce qui étoit de vrai dans un bruit qui couroit touchant un des articles secrets de la trève conclue en dernier

1514. lieu entre le roi de France d'un côté, et l'empereur et le roi d'Aragon de l'autre. Ferdinand faisoit publier par-tout, que le traité de trève contenoit un article secret qui lioit les mains au roi de France, parce que ce prince s'y engageoit à ne point faire passer une armée en Italie. Le roi de France ne convenoit pas de cet article, et il traitoit de supposition ce qu'en disoient le roi d'Aragon et ses ministres : la chose par-là devenoit un problême qu'il importoit au pape de résoudre. La présomption étoit contre Ferdinand ; avouer qu'on trahit un secret en révélant l'article d'un traité qui doit demeurer caché, c'est se rendre suspect d'être l'inventeur de ce qu'on avance : qui peut violer un secret, peut être imposteur.

Louis XII n'avoit pas moins d'intérêt de s'éclaircir enfin pleinement sur les véritables dispositions du pape, quand les conseils qu'il recevoit de sa sainteté se trouvoient en opposition ma-

nifeste avec la conduite qu'elle tenoit envers les alliés et envers les ennemis de la France. Il lui fit donc représenter que si les troupes Françoises n'étoient pas encore en Italie, c'est qu'il n'avoit pu songer à les y faire passer qu'après sa paix avec l'Angleterre, laquelle venoit d'être conclue; qu'il lui demandoit en forme son amitié, et qu'il voulût du moins signer un traité de neutralité avec lui; que s'il recherchoit cette alliance, son empressement étoit un effet de l'amitié qu'il avoit toujours eue pour sa personne, et de l'inclination qu'il se sentoit pour la maison de Médicis, à la grandeur de laquelle il contribueroit avec joie; que rien ne pouvoit plus l'empêcher de reconquérit l'état de Milan, où les peuples souhaitoient son retour avec une impatience dont il recevoit tous les jours des témoignages assurés; que ces peuples regrettoient amérement la douceur de sa domination, dégoûtés comme ils l'étoient de

1514.

1514. la stupidité de celui qui portoit le nom de leur maître, et de la tyrannie de ceux qui l'étoient en effet; que les milices de Suisse ne tiendroient pas la campagne contre les François, quand l'armée Vénitienne s'avanceroit sur l'Adda pour leur donner la main; que l'empereur et le roi catholique s'étoient engagés à ne point traverser son expédition, et que l'un et l'autre, sans argent et sans autres troupes que celles qui étoient nécessaires à la défense de leurs états, ne voudroient pas manquer solennellement à leur parole, ni faire tuer leurs soldats dans le Milanez pour fournir une juste raison à la France de passer à Naples et de s'emparer de Vérone; qu'un pape ne pouvoit pas ménager des avantages à un empereur en Italie sans se trahir lui-même; qu'on savoit quelles étoient les prétentions des chefs du corps Germanique sur ce pays, et comment ils y en avoient usé toutes les fois qu'ils s'y étoient trouvés les plus

forts ; que jamais les rois très-chrétiens
n'y avoient prétendu que leur patrimoine ; et que l'église avoit reçu de si grands bienfaits de ces princes, que tout pape qui seroit digne de l'être, auroit toujours de la vénération pour leur mémoire et pour leurs successeurs. On fit encore sentir à Léon X, que la France n'alléguoit que des faits dont la vérité et la conséquence lui étoient connues : enfin on lui dit qu'on le laissoit juger si le roi étant paisible en-deçà des Alpes et le maître d'envoyer toutes les forces du royaume de France en Italie, il y devoit avoir des succès heureux ; que le roi prioit donc sa sainteté de se souvenir de ce qu'elle avoit promis, comme de ce qu'il avoit fait pour elle avant qu'il fût son obligé ; que sur sa simple prière, le roi avoit apporté toutes les facilités imaginables à la dissolution du concile de Lyon ; que ce prince lui demandoit seulement de signer un traité par lequel

1514.

1514. il retirât ses troupes et les étendarts de l'église de l'armée des alliés, et il s'engageât à ne traverser directement ni indirectement la conquête du Milanez.

L'intention du pape étoit de ne s'engager à rien de positif qu'à l'extrémité, et son inclination ne le portoit guère à prendre un parti qui l'avoit brouillé avec les ennemis de la France, lorsqu'il seroit contraint d'en épouser un. Ainsi il tâcha d'abord d'éluder les propositions de Louis XII, par des réponses générales et par les assurances vagues d'une amitié sans bornes; mais il fut obligé de s'expliquer clairement. Pour forcer le pape à le faire, l'homme du roi se servit de l'envie qu'avoit sa sainteté de ménager toujours la France: il lui dit, avec la vivacité et l'énergie françoises, que Louis XII prendroit pour rupture et pour marque d'une inimitié irréconciliable, le refus d'une réponse positive à ses propositions. Léon

X, portant alors sa main gauche au coude de son bras droit, pour l'élever, dit qu'il donneroit ce bras pour voir le roi de France en possession de son héritage, sans qu'il en coutât des fleuves de sang à la chrétienté; et il employa les biais les plus subtils des phrases florentines, et tous les détours du jargon de Rome, pour esquiver et pour se défendre de donner une réponse plus formelle. A cela, l'envoyé de Louis XII se contenta de répliquer d'un ton plus froid ce qu'il avoit déja dit. Ainsi le pape, forcé de parler, commença par lui dire; que son maître savoit mieux que personne combien il étoit de ses amis, lui qui devoit se souvenir avec quelle chaleur il l'avoit pressé de faire passer ses troupes en Italie dans le temps où il suffisoit aux François de s'y montrer pour y être les maîtres; que les avis qu'il avoit donnés à cet égard au roi très-chrétien n'avoient pas été suivis, et même qu'ils avoient été divul- 1514.

O v

1514. gués, quoiqu'il eût si soigneusement recommandé que la cour de France les tînt secrets; qu'il en étoit arrivé deux inconvéniens : l'un, que les alliés s'étoient si bien mis en posture de se défendre, qu'ils ne pouvoient plus être chassés du Milanez qu'après plusieurs campagnes très-meurtrières : l'autre, qu'ils éclairoient sa conduite comme celle du meilleur ami de la France; que tout ce qu'il pouvoit faire, c'étoit de s'empêcher d'être insulté, mais qu'il le seroit infailliblement à la première démarche qu'il hasarderoit en faveur de cette couronne; qu'il prioit le roi de le dispenser d'une alliance que lui-même il disoit être inutile au succès de ses affaires, quand lui, d'un autre côté, il ne pouvoit plus manquer aux nouveaux et aux anciens engagemens du saint siége avec l'empereur, le roi d'Aragon et les Suisses, sans s'exposer à périr avec toute sa maison; qu'enfin la puissance Ottomane étoit augmentée à un tel point,

qu'un pape se rendroit indigne de sa place ; s'il coopéroit à renouveler la guerre entre les princes de sa religion, et à l'effusion du sang chrétien. 1514.

C'en étoit assez à Louis XII pour se tenir assuré que le pape s'opposeroit de toutes ses forces à son expédition ; et s'il n'eût pas bien compris son langage, les Vénitiens ses alliés, qui entendent si bien le style de la cour de de Rome, le lui auroient expliqué : il se disposa donc à reprendre l'état de Milan malgré les oppositions de la cour de Rome.

La campagne de 1514 fut peu vive en Italie ; on a déja vu les plus grands exploits qui s'y firent. Une place y tenoit encore pour Louis XII, le fanal de Gènes ; car, peu de temps après la déroute de la Trimouille, les châteaux de Milan et de Crémone s'étoient rendus aux alliés, par désespoir d'être secourus. Faute de vivres ou par ennui, la garnison de ce fanal capitula ; les

1514. Vénitiens découvrirent une conspiration pour livrer Padoue aux Allemands, dont l'exécution devoit commencer par l'assassinat de l'Alviane ; et les conjurés payèrent de leur tête. L'armée Espagnole, fort affoiblie par les maladies, s'étant jointe à une partie de la garnison de Vérone, vint assiéger Citadella qu'elle prit. L'Alviane, dont l'armée étoit supérieure, fut tranquille spectateur de l'évènement, parce que le sénat lui avoit donné des ordres positifs de ne point combattre. Ensuite le viceroi fit une incursion dans la Polésine, et s'empara même de Rovigo; mais sur la nouvelle que l'Alviane marchoit vers Vérone ; il quitta tout pour se jeter dans la dernière place, dont l'empereur n'auroit jamais pardonné la perte au roi catholique.

Justiniani, liv. 12.

Il est étonnant que les Vénitiens laissassent ronger leur meilleur pays à une poignée de soldats Espagnols, quand ils pouvoient en huit jours de temps obli-

ger le viceroi de Naples de les remmener dans son gouvernement : la flotte de la République n'avoit pour cela qu'à se montrer sur les côtes de l'Abruzze et de la Calabre. Les historiens nous apprennent que cette diversion fut proposée plusieurs fois dans le sénat, et que souvent même il y fut résolu de faire partir la flotte pour l'exécuter ; mais jamais elle ne mit en mer à ce dessein. Il est facile de juger que le sénat vouloit bien que le bruit de cette diversion se répandît en Italie, mais qu'il ne fut jamais d'avis de l'entreprendre sérieusement. Peut-être les Vénitiens craignoient-ils qu'une armée navale dans la mer Adriatique ne donnât de l'ombrage à la Porte, et ne servît de prétexte au grand-seigneur pour leur faire la guerre et attaquer leurs états maritimes, en un temps où il eût été si difficile de pourvoir à leur défense. Les auteurs Italiens ont souvent reproché aux Vénitiens que la circonspec- 1514.

tion dans toutes les choses où les Turcs
1514. peuvent se croire intéressés, étoit un des premiers mobiles de leur conduite: véritablement les armées de terre que la République mettoit en campagne toutes les années, font voir que ce n'étoit point son épuisement qui l'empêchoit d'armer par mer; des flottes lui auroient coûté bien moins que des armées de terre; elles eussent même servi avec plus de zèle, puisqu'elles n'auroient été montées que par des sujets de la République, au lieu qu'elle ne formoit ses armées qu'en les composant en grande partie d'officiers et de soldats étrangers et mercenaires. La guerre de terre ne fut jamais la science des Vénitiens; les autres Italiens leur reprochent d'y avoir toujours été tellement ignorans, que même ils n'ont pas su l'usage des armes dont on s'y servoit dans les temps qu'elles étoient en usage: cette ignorance est cause, disent-ils, que les Vénitiens ont représenté leur

ancien patron, saint Théodore, sur une des grandes colonnes de la place de Saint-Marc, tenant sa lance de la main gauche et son bouclier de la main droite. On veut que l'ignorance de la guerre de terre où les Vénitiens, et sur-tout les nobles, ont toujours été élevés, soit un trait de politique de la République : quoi qu'il en soit, sa bonne conduite et son opulence suppléoient à bien des inconvéniens. 1514.

Rence de Céri défendoit toujours Crème, malgré la peste et la famine qui lui faisoient la guerre dans la place, en même temps que les troupes de Sforze le tenoient bloqué : mais le comte Nicolas Scotto trouva moyen d'y jeter des vivres, et quinze cents hommes d'infanterie. Rence de Céri, encouragé par ce secours, sortit de nouveau en campagne ; il défit un corps des troupes de Sforze, et après être entré dans la ville de Bergame, il obligea la garnison Espagnole, qui tenoit le château, à ca-

1514. pituler. La prise de Bergame réveilla les ennemis ; le viceroi et Prosper Colonne, après avoir ramassé cinq ou six mille hommes d'infanterie et quelques gendarmes, y vinrent mettre le siége. Céri qui n'étoit pas préparé à le soutenir, fut obligé de se rendre après quatre ou cinq jours de tranchée ouverte ; mais il occupa assez long-temps l'armée Espagnole pour donner à l'Alviane le loisir de reprendre la Polésine. L'expédition de ce général fut si brusque, qu'il fit deux cents hommes d'armes prisonniers dans Rovigo, place sans défense, et où ils ne l'auroient pas attendu s'ils eussent eu nouvelle de sa marche : le reste des troupes que le viceroi y avoit laissées, quitta aussitôt le pays, et poursuivi par l'Alviane il eut peine à gagner Vérone. Le général Vénitien reprit aussitôt Legnago ; et peut-être auroit-il osé attaquer Vérone, si le viceroi n'y fût revenu immédiatement après la capitulation de Bergame. L'ar-

mée Vénitienne, qui se trouvoit trop foible pour rien entreprendre davantage, fut mise dans ses quartiers d'hiver, et les ennemis de leur côté entrèrent dans les leurs. La guerre du Frioul aboutit à des courses de part et d'autre, et il s'y fit même très-peu de mouvemens militaires depuis la prise du comte Frangipani, qui dans ces quartiers étoit l'ame de toutes les entreprises des Allemands. Voilà la situation où les affaires demeurèrent à la fin de l'année 1514. 1514.

Le roi de France mourut le premier jour de 1515, en un âge qui sembloit encore promettre un long règne à ses alliés et à ses sujets; il étoit dans sa cinquante-quatrième année. On sait assez que son mariage avec la jeune princesse d'Angleterre fut la cause de sa mort : il n'est pas de mon sujet d'en parler plus au long, non plus que des vertus de ce prince, dont le surnom est le plus grand éloge que puisse mé- 1515.

Le père du peuple.

1515. riter un souverain. Comme Louis XII ne laissoit pas de garçon, le comte d'Angoulême, arrière petit-fils de Louis, fils de France, premier duc d'Orléans, et l'aïeul du roi mort, lui succéda sous le nom de François I; il prit avec le titre de roi de France, celui de duc de Milan, du chef de sa femme Claude de France, fille aînée du roi défunt. Cette princesse, par l'investiture donnée à Trente, étoit appelée à reprendre ce fief, si son père Louis XII mouroit sans enfans mâles: dès la mort de son père, elle en fit apparemment donation à son mari; néanmoins l'acte en forme de cette donation que nous avons, n'est daté que du vingt-huit juin de la même année.

François I, porté aux grandes entreprises par son génie élevé, et qui, à l'âge de vingt-deux ans, ne parloit que de rendre son nom immortel, n'étoit pas d'humeur à porter long-temps le nom de duc de Milan comme un titre

vain. Impatient de faire voir aux François qu'ils avoient eu tort de regretter la mort de Gaston de Foix comme une perte irréparable, il brûloit de signaler par une grande action son avènement à la couronne. Au récit des faits d'armes de Bresse et de Ravenne, on l'avoit vu touché jusqu'à jeter des larmes et à pousser des soupirs, tels que ceux que poussoit César en regardant une statue d'Alexandre. Ses premiers soins furent donc de donner secrettement ses ordres pour hâter les préparatifs que faisoit faire le feu roi, à dessein de passer les Alpes au printemps: il jugeoit à propos de cacher ce dessein aux yeux du public, jusqu'à ce qu'il eût renouvelé les traités d'alliance que son prédécesseur avoit faits avec les étrangers, et tenté d'en faire de nouveaux. 1515.

Henri VIII, encore plein de son dépit contre Ferdinand, offrit le premier, au nouveau roi, de continuer le traité fait à Londres, entre lui et Louis XII. Dès

1515. le cinquième d'avril ce traité entre la France et l'Angleterre fut renouvelé. François I négocioit en même temps avec le prince d'Espagne, souverain des Pays-bas, qui commençoit à gouverner par lui-même : le traité entre lui et François I fut bientôt conclu, aux conditions ; que sa majesté très-chrétienne aideroit et favoriseroit en toutes choses le prince d'Espagne pour recueillir la succession de ses aïeuls maternels à la mort du roi d'Aragon son grand-père ; que de son côté, le prince d'Espagne n'apporteroit aucun empêchement au recouvrement de l'état de Milan ; qu'il épouseroit Renée de France, fille cadette de Louis XII ; que l'hommage que le prince d'Espagne devoit faire en personne au roi pour les comtés de Flandres et d'Artois ne se feroit que dans cinq ans, et que le roi et le prince enverroient incessamment des députés à Arras, pour y ajuster tous les autres différends qui leur restoient à terminer.

Ce traité fut dressé en forme du contrat de mariage de la princesse Renée, et signé à Paris le vingt-quatre de mars. En même temps, François I faisoit dire au pape, que du moins il le prioit de ne pas entrer dans de nouveaux engagemens avec ses ennemis, afin qu'ils pussent un jour prendre des liaisons, en cas que, malgré l'opposition de l'Union, les affaires des François prospérassent en Italie; il faisoit assurer sa sainteté qu'elle ne trouveroit jamais en lui aucun ressentiment de ce qui s'étoit passé sous le roi son prédécesseur, mais au contraire toutes sortes de dispositions à une bonne intelligence. C'étoit donner à entendre au pape, qu'on savoit ses menées et ses sentimens; mais qu'il ne tenoit qu'à lui de faire oublier le passé et de vivre en bonne intelligence avec la France. 1515.

Les Suisses refusèrent des passe-ports pour les ambassadeurs que le nouveau roi voulut leur envoyer: mais il ne fut

1515. pas surpris de cette dureté ; il n'avoit fait cette démarche que par bienséance, et pour se procurer un refus qui fît du bruit dans le monde, et qui pût faire douter durant quelque temps, si les préparatifs qui se faisoient à Lyon et en Bourgogne n'étoient pas destinés à repousser les Suisses : dans cette idée, le roi lui-même fit publier par-tout la réponse faite au héraut d'armes qui avoit été chercher les passe-ports, comme un oracle qui l'épouvantoit; cette réponse étoit, que le roi reverroit au premier jour les Suisses en Bourgogne, s'il n'accomplissoit l'appointement de Dijon en son entier.

François I crut durant un temps, qu'il pourroit faire quelque accommodement avec Maximilien et avec Ferdinand. Le prince d'Espagne leur petit-fils commun, leur avoit réservé une place dans le traité de Paris, et les ministres de ce prince, à Lintz et à Saragosse, y employoient leurs offices

en faveur de la France : mais rien ne réussit. Le roi catholique refusa non-seulement d'entrer dans le traité de Paris, mais il ne voulut pas même proroger pour une nouvelle année la trève conclue l'année précédente avec Louis XII, à moins que sa majesté très-chrétienne ne s'engageât à ne rien entreprendre en Italie pendant sa durée. Il craignoit que les Suisses ne l'abandonnassent enfin s'il faisoit une troisième trève : le roi d'Angleterre avoit déja quitté son alliance par ce motif. 1515.

L'empereur, qui se laissoit gouverner alternativement par tout le monde, étoit alors conduit par le roi catholique ; il étoit ainsi hors d'apparence de lui faire suivre un parti que Ferdinand désapprouvoit. Tant que le roi de France espéra de traiter avec ces deux princes, il ne jugea point à propos de renouveler le traité de ligue que son prédécesseur avoit signé à Blois avec les Vénitiens : ce traité obligeoit la France

1515. de faire la guerre à l'empereur, pour le forcer à rendre aux Vénitiens les conquêtes qu'il avoit faites sur eux en Lombardie depuis la ligue de Cambrai. De telles obligations étoient incompatibles avec le traité que François I avoit fait proposer à Maximilien : dès que l'espérance de le conclure fut évanouie, le roi très-chrétien renouvela de bonne grace le traité de Blois, sans altérer aucune de ses conditions ; et il dit d'un air de confiance à l'ambassadeur de la République, après l'avoir signé, qu'il donnoit rendez-vous sur l'Adda dans quatre mois à l'armée de ses maîtres. Il n'omettoit rien pour tenir parole avec exactitude : sous le prétexte que les Suisses vouloient faire une seconde irruption en Bourgogne, il augmenta sa gendarmerie jusqu'à quatre mille lances, ce qui faisoit près de vingt mille combattans à cheval. Son prédécesseur n'entretenoit * que deux mille cinq cents gendarmes. François I préparoit

* Seissel, éloge de Louis XII, pag. 61.

paroit encore un train d'artillerie prodigieux, et il faisoit défiler vers le Lyonnois les bandes Françoises et l'infanterie Allemande. Comme il ne falloit pas tant d'appareil pour repousser les Suisses, et sur-tout comme il n'étoit pas besoin que la gendarmerie Françoise fût au nombre de quatre mille lances pour ôter l'envie à ces fantassins de venir se faire fouler aux pieds des chevaux dans les plaines de Bourgogne, l'empereur et le roi d'Aragon virent bientôt que les François alloient descendre en Italie; ils remontrèrent donc au pape la nécessité de faire un nouveau traité qui expliquât le contingent que chacun des confédérés contribueroit pour défendre le Milanez, en quelle manière ils agiroient, et quelles mesures on prendroit pour mettre incessamment ce contingent en campagne. Le pape vouloit bien empêcher François I de reprendre l'état de Milan; mais il n'étoit pas bien aise de se met- 1515.

tre en butte à ce prince, ni de paroître
1515. le promoteur d'un nouveau traité contre lui. Les politiques remarquent que la cour de Rome a toujours porté un respect singulier aux jeunes souverains. Le pape répondit donc qu'il n'étoit pas besoin d'une nouvelle convention, et qu'il ne pouvoit se résoudre à y concourir; que sa dignité le feroit y tenir le premier rang, et qu'il paroîtroit ainsi l'instigateur du nouveau traité, bien qu'il n'eût fait autre chose que d'y consentir; qu'un tel personnage ne convenoit pas à sa qualité de père commun; qu'il conformeroit volontiers ses démarches à celles de l'empereur et du roi catholique, et que, suivant ses engagemens précédens, il feroit marcher ses troupes où ils enverroient les leurs; mais qu'il ne vouloit point signer de nouvelles ligues, ni paroître échauffer ces princes.

Ils entendirent ce que signifioit cette réponse, et ils virent bien que la con-

duite du pape approcheroit d'une neutralité le plus qu'il lui seroit possible : ainsi leurs ambassadeurs, assistés de celui du duc de Milan, conclurent avec les treize Cantons un nouveau traité de ligue offensive et défensive contre la France, y réservant une place à sa sainteté, qui seroit tenue de déclarer dans un certain temps si elle l'acceptoit. Par ce traité, les treize Cantons s'obligeoient d'envoyer une armée contre les François dans l'état de Milan, et d'entrer en même temps dans la Bourgogne et dans le Dauphiné, moyennant un subside de quarante mille écus d'or par mois, payable par les autres confédérés : de son côté, le roi d'Aragon s'engageoit d'attaquer la France par le continent d'Espagne. Dès le mois de décembre de l'année 1513 l'état d'Appenzel avoit été cantonné, et par cette augmentation les cantons Suisses se trouvoient en 1515 au nombre de treize. 1515.

Il étoit désormais inutile au roi de

France de cacher son dessein; quand
1515. on n'auroit rien su d'ailleurs de ses vues, ses préparatifs immenses et l'ardeur avec laquelle il y faisoit travailler, les auroient donné suffisamment à connoître. Outre l'infanterie Françoise et Allemande, qui étoient déja rassemblées dans le Lyonnois, Pierre Navare y conduisoit dix mille fantassins de sa nation, qu'il avoit levés sur les frontières de la Biscaye. Cet officier avoit été fait prisonnier à la journée de Ravenne, et les François avoient arbitré sa rançon à vingt mille écus d'or. Le roi catholique, dont il étoit le sujet et le soldat, refusa de la payer. Navare n'avoit d'autre patrimoine que des patentes; hors d'état de payer lui-même sa rançon, il étoit resté en prison jusqu'à l'avènement de François I à la couronne. Ce prince, qui aimoit le mérite parce qu'il en avoit beaucoup, paya de ses deniers la rançon de cet officier à ceux à qui elle appartenoit, et il le fit colonel d'un

corps d'infanterie Basque, qu'il lui don- 1515.
na commission de lever. Navare, né dans une condition au-dessous de la médiocre, avoit autant d'honneur que les plus grands seigneurs; il ne voulut point accepter sa liberté de la main du roi de France, ni prendre l'emploi qu'il lui offroit, sans avoir exposé à son souverain naturel la triste situation où il se trouvoit, et sans l'avoir humblement supplié de l'en tirer. Sur le refus de Ferdinand, qui dédaignoit de l'avoir pour sujet, il lui renvoya les provisions des emplois qu'il tenoit de lui, et il se crut en droit de prêter au roi de France un serment de fidélité, qu'on ne sauroit du moins lui reprocher d'avoir violé.

Le roi étant prêt de monter à cheval, il fit donner part au pape de son expédition, et il le sollicita encore une fois de se déclarer pour lui: ce n'étoit pas entièrement sans espérance d'y réussir; si Léon X n'étoit pas changé de-

1515. puis le nouveau règne, du moins il paroissoit vacillant; il avoit refusé d'entrer dans le dernier traité des confédérés, et il sembloit vouloir faire bande à part. On pouvoit croire même qu'il cherchoit à se rapprocher de la France: il venoit de faire épouser à son frère Julien de Médicis, Philiberte, sœur du duc de Savoie, proche parente de la comtesse d'Angoulême mère du roi. Ce prince espéroit donc que le pape, qui lui avoit répondu plutôt en homme qui temporise qu'en homme qui refuse, se détermineroit enfin à prendre son alliance: mais l'intention de Léon X, dans le mariage de Julien de Médicis, n'avoit été que d'assurer, à tout évènement à son frère, une protection capable de lui conserver le gouvernement perpétuel des villes de Modène, de Reggio, de Parme et de Plaisance qu'il lui avoit conféré, pour les garder au nom et comme officier du saint siége. Le pape répondit donc à son ordinaire,

c'est-à-dire, sans rien accorder, mais aussi sans rien refuser positivement ; il parla même aux agens de France, à cœur ouvert, sur de petits intérêts de famille, affectant beaucoup de bonne foi et de simplicité dans les bagatelles, afin de gagner la confiance des François, et de leur en imposer plus facilement dans les affaires importantes. 1515.

Les ambassadeurs que François I avoit envoyés vers le pape, n'obtinrent rien de plus effectif : le premier étoit le fameux Guillaume Budé, l'homme le plus savant de son temps ; et l'autre, Antoine-Marie Palavicin, seigneur Milanois qui avoit gardé l'écharpe blanche. Léon X les amusa tous : quelquefois il feignoit d'avoir une sérieuse intention de traiter, et il demandoit pour préliminaire, que Parme et Plaisance demeurassent réunies à l'état ecclésiastique ; mais c'étoit seulement afin qu'il parût que les refus du roi et sa dureté l'auroient jeté parmi ses ennemis : quel-

1515. quefois, dans la crainte d'être pris au mot, il accompagnoit ses propositions d'explications qui les embrouilloient, se réservant même, lorsqu'on seroit convenu à cet égard, de faire encore des demandes ultérieures: c'étoit vouloir demeurer toujours le maître de la négociation, même en paroissant s'y livrer de bonne foi. A la fin il prit son parti; et résolu de tout tenter pour empêcher les François de s'établir de nouveau en Italie, il entra dans la nouvelle confédération de l'empereur, du roi d'Aragon, du duc de Milan et des Suisses; mais à condition que l'acceptation qu'il faisoit de la place qui lui étoit réservée dans le traité, seroit tenue secrette.

Cette précaution servoit de peu de chose, ou pour mieux dire, elle ne servoit de rien. Léon X ne pouvoit s'empêcher de découvrir d'une main ce qu'il cachoit de l'autre: dans le temps qu'il prenoit tant de peine à se bien masquer, il accordoit au roi catholique la liberté

d'employer à son gré le produit de la bulle de la Cruzade, et l'on comptoit que le bienfait du pape vaudroit à ce prince plus d'un million d'écus d'or. Vich, ambassadeur d'Aragon à Rome, et le comte de Carpi, ambassadeur de l'empereur, ne sortoient plus du vatican. On avoit su le froid que les premiers refus du pape avoient mis entre sa sainteté et ses alliés; et comme ce froid avoit fait place à une correspondance très-vive, il étoit facile de deviner que les refus, cause de la mésintelligence, ne duroient plus. 1515.

Dans le temps que Léon X employoit tout son esprit pour tromper les François, il fut trompé lui-même par Frégose, duc de Gênes. Ce doge eut connoissance que les confédérés qui se défioient de lui, prenoient des mesures pour le faire déposer et pour lui faire élire un successeur; il traita donc avec la France pour justifier leurs défiances, tandis que, pour éblouir le pape, il lui

faisoit faire tous les jours les mêmes
1515. protestations que sa sainteté avoit faites à Louis XII, quand elle traitoit avec les ennemis de la France. Le traité de Frégose fut conclu avant que les confédérés fussent bien assurés qu'il se négocioit : dès qu'il fut signé, Frégose changea subitement son titre de doge en celui de gouverneur de Gènes pour le roi très-chrétien, et ce fut par ce changement de scène que le secret se révéla. Le peuple de Gènes ne se fit pas presser beaucoup pour prêter serment de fidélité à François I, et ses troupes furent d'abord introduites dans la forteresse dont on avoit eu tant peine à les chasser. Frégose fit l'apologie de sa conduite par un manifeste en forme de lettre adressée au pape. Il alléguoit d'abord toutes les raisons que les confédérés lui avoient données de reconnoître les droits de la France et de se soumettre à son obéissance par un traité secret : elles étoient telles, disoit-il, qu'il se flattoit que sa sainteté

ne désapprouveroit pas sa conduite; qu'il auroit désespéré de pouvoir la justifier 1515.
auprès d'un souverain assez peu éclairé pour penser qu'on dût se gouverner toujours dans les affaires d'état suivant les maximes scrupuleuses qu'il faut observer dans la vie privée; mais qu'il parloit au souverain de son temps le moins grossier, et qui connoissoit mieux que personne à quel point la raison d'état permettoit aux princes de s'écarter des règles austères de la morale scrupuleuse; que la disimulation qui faisoit taire ce qu'on vouloit faire, et dire ce qu'on ne pensoit pas trop, n'étoit qu'une discrétion louable dans les affaires politiques; enfin, qu'il disoit ces choses simplement et pour se justifier, mais non point parce qu'il auroit l'orgueil de vouloir les enseigner à personne. Cet écrit fut autant regardé comme le manifeste de François I contre Léon X, que comme l'apologie de Frégose.

Mais bientôt ce prince alloit em-

ployer pour recouvrer l'état de Milan,
1515. des moyens plus efficaces que des négociations et des remontrances, qui réussissent ordinairement mal aux François auprès de quelques nations. Au commencement du mois d'août, le roi partit de Lyon avec la plus belle armée Françoise qui eût encore passé les Alpes depuis que la guerre se faisoit avec des troupes réglées ; néanmoins il ne laissoit pas son royaume dépourvu. Quoique le roi d'Aragon eût licentié toutes les milices rassemblées en Catalogne et en Navarre, dès qu'il eut été averé que l'expédition des François regardoit l'Italie, sa majesté très-chrétienne jugea à propos de laisser sept cents lances en Languedoc et en Guienne pour assurer le repos de ces provinces : un pareil corps de gendarmerie demeuroit à la garde de la Bourgogne, afin d'ôter aux Suisses l'envie de faire une nouvelle irruption en France; malgré ces deux détachemens, l'armée du roi, quand

elle arriva aux pieds des Alpes, se trouva encore composée de deux mille cinq cents lances et de trente-deux mille hommes d'infanterie. Au premier bruit du mouvement que faisoit l'armée Françoise, les milices de la Suisse descendirent dans l'état de Milan. 1515.

Les Suisses, après avoir joint ceux de leurs compatriotes qui faisoient leur séjour dans le Milanez, se trouvèrent au nombre de trente mille combattans. L'armée Espagnole se disposoit à partir de Vérone pour les renforcer encore. Celle du pape se mit aussi en mouvement pour les joindre; mais Léon X publioit qu'elle marchoit seulement pour veiller à la conservation des villes du Pô : ces villes étoient Modène, Reggio, Parme et Plaisance, occupées par les garnisons de l'église. Quelques instances que fissent les confédérés, Léon X ne pouvoit se résoudre à lever entièrement le masque.

Les Suisses, sans attendre ces secours,

1515. se mirent en corps d'armée, bien qu'ils n'eussent d'autre cavalerie avec eux, que la gendarmerie du duc de Milan. Le premier mouvement de cette armée fut d'aller prendre dans le Piémont, des quartiers où elle s'établit, et d'où elle envoya dix mille hommes d'infanterie dans la vallée de Suze, pour occuper les débouchés du mont Genève et du mont Cenis, qui toujours avoient été le passage ordinaire des troupes Françoises pour descendre en Italie : dès que ces gorges étoient occupées, les François ne pouvoient plus forcer les pas des deux montagnes qu'en sacrifiant leur meilleure infanterie : ainsi François I vit d'abord son expédition retardée.

Ce prince eut recours à deux expédiens pour surmonter l'obstacle qu'on lui opposoit ; le premier fut de faire embarquer en Provence, Aymar de Prie avec quatre cents hommes d'armes et cinq mille fantassins, avec or-

dre de débarquer à Gènes: cet officier devoit s'avancer de là vers l'Alexandrin et l'Astesan, pour faire une diversion en inquiétant les derrières de l'armée ennemie qui gardoit la gorge de Suze. Le second expédient dont se servit le roi, fut de faire reconnoître les cols de l'Argentière et de Guillestre, où le canon n'avoit point encore roulé, pour découvrir s'il n'y pouvoit pas faire passer son artillerie: ce transport étoit ce qui l'embarrassoit davantage. Il est vrai qu'on se trouvoit alors dans le commencement du mois d'août, c'est-à-dire, dans la saison la plus favorable pour traverser les montagnes. François I rendit la chose possible; il se trouvoit par-tout, représentant lui-même aux soldats, qu'en passant les Alpes ils franchissoient les murailles de Milan; que ces montagnes, quelle que fût leur hauteur, ne se joignoient point au ciel, et qu'elles étoient praticables à des hommes de courage, quoique

1515.

1515. son armée dût se rendre célèbre pour être la première qui s'y fût ouvert le nouveau passage qu'elle tentoit.

L'ardeur de toute l'armée excitée par la présence majestueuse et par les discours animés du jeune roi, vint à bout de la nature même: on raccommoda les chemins, on en fit de nouveaux; les hommes traînèrent l'artillerie aux endroits les moins praticables: enfin en six jours de peine et de travail, elle arriva d'Embrun dans les gorges de Pignerol. La Palisse déboucha le premier dans la plaine de Piémont; il avoit mené une colonne par Briançon et par Sestrières, de manière qu'il couvroit l'artillerie en marchant entre elle et l'ennemi qui occupoit les passages de la vallée de Suze. Cependant toute les troupes avoient pénétré dans la plaine par différens cols, et à mesure qu'elles arrivoient elles se formoient près de la ville de Saluces. Tandis que l'armée achevoit de se remettre ensemble, la

Palisse perça dans le pays, et il s'avança jusqu'à Villefranche, sans trouver aucun ennemi. Prosper Colonne, qui passoit pour le premier soldat d'Italie, et qui étoit alors général des troupes du duc de Milan, y avoit son quartier : néanmoins les François étoient aux portes de la ville, quand il les croyoit encore dans la montagne ; ainsi la Palisse surprit Villefranche et l'y fit prisonnier avec deux cents hommes d'armes, et le comte de Morgano de la maison des Ursins. Ce seigneur se sut alors bon gré d'être le seul des barons Romains qui eût renvoyé à Louis XII, en quittant l'écharpe blanche, l'argent qu'il avoit touché de ce prince pour lever des troupes contre Jules II. Les François, en considération de sa bonne foi, le traitèrent avec toute sorte de politesse.

1515.

La face des affaires changea dès qu'on sut en Italie que les Suisses, qui s'étoient vantés de faire des Alpes une barrière

insurmontable, n'avoient point su en
1515. défendre le passage, et que les François, après l'avoir franchie, campoient en front de bandière en-deçà des montagnes; les Suisses se retiroient même si vîte devant les François, qu'ils paroissoient fuir. Après avoir saccagé dans leur route Chivas et Verceil, ils vinrent à perte d'haleine occuper le poste de la Riotta près de Novare, comme un lieu d'un heureux augure; deux ans auparavant ils y avoient battu la Trimouille.

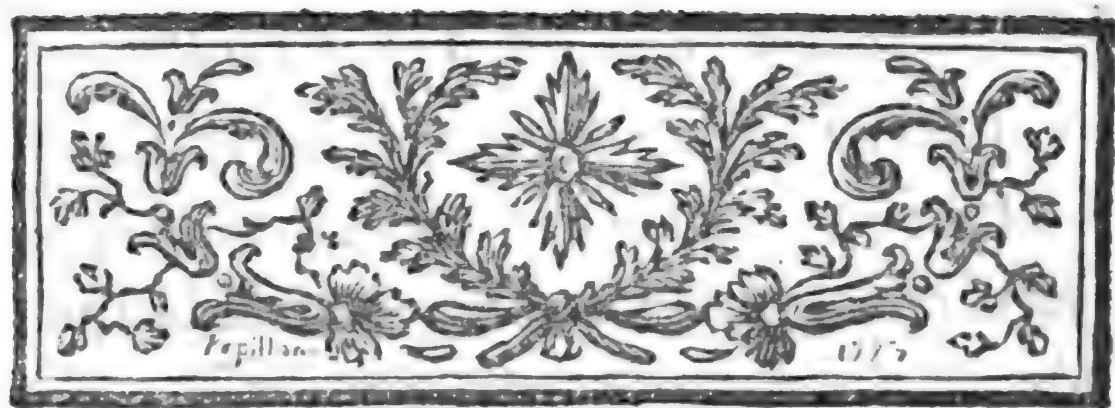
Ceux des Suisses qui avoient toujours été d'avis de maintenir l'alliance de la nation avec la France, et qui depuis long-temps n'osoient plus ouvrir la bouche en faveur de cette couronne, recommencèrent à parler en sa faveur, et leurs compatriotes commencèrent à les écouter. Le pape craignit de son côté que les Bentivoles et le duc de Ferrare ne saisîssent ce moment de révolution dans les esprits, pour se présenter devant Boulogne et devant les

villes du Pô, où le nombre des serviteurs 1515.
de ces seigneurs étoit très-grand. Il envoya donc enfin des ordres clairs et positifs à Laurent de Médicis, qui commandoit l'armée de l'église et qui s'étoit mis en marche, comme s'il eût voulu joindre les Suisses; ces ordres lui enjoignoient de ne pas s'écarter des villes du Pô, et de se tenir à portée de Boulogne : ainsi le prétexte que Léon X avoit allégué aux François pour excuser la marche de son armée, devint l'objet sérieux de ce mouvement. Léon X dépêcha encore au roi le même Cinthio de Tivoli qu'il avoit envoyé déja deux fois à la cour de France, afin de reprendre la négociation interrompue : si, malgré ses efforts, l'avantage devoit demeurer aux François, du moins il vouloit se trouver en négociation ouverte avec eux lors de leur victoire.

L'étoile de François I voulut que l'homme du pape fût arrêté par un parti de l'armée Espagnole; on lui trouva

1515. ses lettres de créance, qui furent remises entre les mains du viceroi de Naples qui la commandoit. Cardonne connut par le contenu de ces lettres quel étoit le dévouement du pape à la cause commune, et jusqu'à quel point il falloit compter sur la fermeté d'un pareil allié. Ainsi la défiance du viceroi devint extrême; elle l'obligea à redoubler les précautions qu'il prenoit déja pour ne point trop exposer les forces de son maître, quand il y avoit si peu d'apparence que celles du pape voulussent bien partager le danger. On verra que ses précautions furent cause que les Suisses combattirent seuls contre l'armée du roi de France à la journée de Marignan.

FIN DU QUATRIÈME LIVRE.



HISTOIRE
DE LA
LIGUE DE CAMBRAI.

LIVRE CINQUIÈME.

TANDIS que les confédérés raisonnoient, les François avançoient leur conquête; déja toute la partie de l'état de Milan située à la droite du Pô, étoit en leur pouvoir à l'exception de Parme et de Plaisance, que l'armée de l'église retenoit sous l'obéissance du pape. Comme les Milanois souhaitoient avec passion le retour des François, Aymar de Prie n'avoit eu qu'à se présenter de- 1515.

vant Alexandrie et devant Tortone pour
1515. y être reçu ; il y avoit marché dès que l'heureux passage du roi eut rendu inutile la diversion que ses premiers ordres lui enjoignoient de faire dans l'Astésan. Enfin sa majesté très-chrétienne campoit déja près de Verceil avec l'armée royale, sans que les dispositions qu'on avoit faites pour l'empêcher d'aborder le Milanez, l'eussent obligée à donner un seul coup de lance pour y arriver. D'un autre côté, l'armée Vénitienne s'étoit mise en front de bandière sur l'Adige : si l'armée Espagnole demeuroit dans le Bressan pour lui faire tête, l'armée Espagnole laissoit aussi les confédérés hors d'état de faire tête long-temps aux François : si le viceroi prenoit le parti de venir joindre les confédérés, il ne devoit pas douter que l'Alviane ne joignît bientôt les François. L'Alviane avoit promis de le faire, et trop de circonspection ne le faisoit jamais manquer à sa parole.

Le roi de France s'arrêta quelques jours à Verceil, pour tâcher de moyenner un accord avec les Suisses, croyant qu'il y auroit encore plus d'honneur pour lui à leur faire entendre raison qu'à les battre. Le duc de Savoie qui l'accompagnoit, ne cessoit encore de lui représenter, qu'une paix certaine valoit mieux qu'une victoire qui seroit toujours au pouvoir de la fortune, quoiqu'elle parût indubitable; que sa majesté ne devoit pas compter tellement sur la valeur et sur l'ardeur de ses troupes, qu'elle ne fît réflexion que ce seroient des hommes qui combattroient de part et d'autre avec des armes à peu près égales, et que la providence, qui aime à châtier la présomption des souverains, semble se plaire particulièrement à tromper leur attente par l'évènement des batailles.

1515.

Il paroissoit beaucoup de disposition à un accommodement; le cardinal de Sion déployoit en vain son éloquence

1515. pour persuader aux Suisses de se battre sans être payés, et pour leur faire accroire que trente mille fantassins pouvoient résister en plaine à l'impétuosité d'un corps de deux mille cinq cents lances Françoises qui avoit un jeune roi à sa tête. D'ailleurs l'armée du pape et celle du roi d'Aragon n'arrivoient pas ; ces princes ne s'étoient pas même mis en devoir de faire payer le subside de quarante mille écus d'or qu'ils s'étoient obligés, par le dernier traité, de faire toucher régulièrement aux Suisses chaque mois : les Suisses se mutinèrent donc tout-à-coup, et ils pillèrent la caisse du commissaire apostolique député à la suite de leur armée ; ils reprirent même brusquement le chemin de leur pays, abandonnant l'état de Milan à sa destinée. Le dessein d'aller mettre à couvert au plus tôt chez eux le butin qu'ils avoient fait en Lombardie, contribuoit beaucoup à cette émeute, aussi bien que les menées du

baron

baron d'Alt-Sax et du colonel Diespack. 1515.
Ces deux personnes sorties de bonne maison, et qui avoient beaucoup d'honneur, étoient des serviteurs secrets de la France, depuis qu'elle avoit fait les avances convenables pour se raccommoder avec leur nation, et ils agissoient de leur mieux pour ménager un traité entre cette couronne et les cantons.

Mais les Suisses n'allèrent que jusqu'à Galéra; ils y trouvèrent le contingent du roi d'Aragon pour leur solde, et ils y reçurent la nouvelle que vingt mille de leurs compatriotes étoient en chemin pour les joindre. Le cardinal de Sion reprit son crédit, à la faveur du renfort et de l'argent d'Espagne; on recommença d'être touché de ses prédications, et leur succès fut si grand que ceux qui avoient pillé la caisse du pape, y rapportèrent l'argent enlevé. La montre leur fut payée ensuite dans la forme ordinaire, et ils promirent d'attendre à Galéra le secours qui leur ve-

1513. noit de la Suisse. François I vit bien à ce procédé qu'une négociation durant laquelle il demeureroit dans l'inaction, ne suffisoit pas pour pacifier une nation si capricieuse; il crut que pour la déterminer à un accommodement, il falloit la braver en même temps qu'il la rechercheroit, et lui faire voir qu'il pouvoit réussir malgré son opposition. L'armée de France s'avança donc à Novare dont les Suisses étoient sortis: la ville ouvrit d'abord ses portes, et le château fit peu de résistance. Pavie n'en fit point, parce que les Suisses, qui ne savoient autre chose du métier de la guerre que de se bien battre, avoient négligé d'y laisser une garnison. Cependant cette importante place livroit aux François un passage sur le Tésin, qui est du côté du couchant le véritable rempart de la ville de Milan.

L'armée de France passa donc le Tésin sur le pont de Pavie, et bientôt le maréchal Trivulze qui en menoit l'a-

vant-garde, s'avança jusqu'aux faux-bourgs de Milan. On croyoit que cette grande ville qui, depuis trois ans, soupiroit après la domination Françoise, se déclareroit pour le roi; elle n'étoit contenue par aucune garnison, mais elle n'avoit pas encore oublié, que pour s'être déclarée Françoise un peu trop précipitamment à l'approche de la Trimouille, on l'avoit obligée à se racheter du pillage par des contributions dont l'excès ruina plusieurs de ses habitans: ainsi personne ne remua dans Milan, et Trivulze revint joindre l'armée à Bufarola où le roi s'étoit campé pour observer les Suisses. Les Milanois envoyèrent s'excuser de ce qu'ils n'appeloient pas les François dans la conjoncture présente; leurs émissaires assurèrent le roi que ce n'étoit pas manque d'attachement à la France, mais uniquement à cause de l'appréhension d'être traités par Maximilien Sforze, ainsi qu'ils l'avoient été par Frédéric 1513.

Barberousse, s'il leur arrivoit d'être obli-
1513. gés encore une fois de recourir à sa clémence et à la pitié de leur duc et des Suisses; que néanmoins, si la déclaration de Milan pouvoit avancer les affaires du roi, la ville ne laisseroit pas d'arborer les étendards de la France; que le peuple de Paris ne souhaitoit pas la prospérité du roi avec plus de passion que celui de Milan; mais que sa majesté n'ignoroit pas que la condition de leur ville étoit d'être le prix de la victoire, sans pouvoir contribuer à la faire remporter. Le roi reçut leurs excuses, à condition qu'ils ne prêteroient pas d'argent à Sforze ; ils promirent de n'en point prêter, et ils tinrent parole. Le refus qu'ils firent à leur duc de lui ouvrir leur bourse, fut une des principales causes de sa malheureuse destinée.

Le roi vint camper, de Bufarola à Biagrasse, en vue de prêter la main au corps d'armée qu'il avoit sur la droite

du Pô, sous les ordres d'Aymar de Prie. 1513.
Ce prince apprit, en arrivant à Biagrasse, que son accord avec les Suisses venoit d'être heureusement conclu. Le duc de Savoie, à qui François I avoit donné un plein pouvoir très-ample pour terminer cette négociation, s'étoit lui-même rendu dans le camp des Suisses à Galera, afin d'en accélérer la conclusion.

La négociation fut brusque, et le traité bientôt conclu : il portoit, que l'alliance entre la France et les Suisses dureroit pendant toute la vie du roi, et dix années encore après sa mort ; que les seigneurs des ligues de la haute Allemagne, rendroient les quatre bailliages du Milanez, qu'ils avoient occupés depuis l'abandonnement de cet état, fait par les François en mil cinq cent douze, et que pareillement ils feroient restituer la Valteline et Chiavenne par les ligues grises ; que pour cette restitution, sa majesté très-chrétienne seroit

1515. tenue de donner aux Suisses trois cents mille écus d'or; que la pension de dix mille écus d'or que la France avoit payée précédemment aux Cantons, seroit dorénavant de vingt mille écus d'or. C'étoit l'augmentation que les Suisses avoient si souvent demandée à Louis XII, et dont ce prince eut tant de fois sujet de regretter le refus. Que le roi paieroit trois mois de solde à chacun des Suisses qui se trouveroient alors en Lombardie, ou en chemin pour s'y rendre; que sa majesté très-chrétienne paieroit aussi en différens termes, les quatre cents mille écus d'or promis aux Suisses par l'appointement de Dijon; que Maximilien Sforze céderoit au roi tous ses droits et toutes ses prétentions sur l'état de Milan, et que réciproquement sa majesté très-chrétienne s'obligeoit à lui faire épouser une princesse de son sang, à lui donner le duché de Nemours, douze mille écus d'or de pension, et une compagnie d'ordonnance

de cinquante maîtres. Les Suisses ne nommoient, comme leurs alliés et comme potentats devant jouir de la garantie du traité, que le pape, qui ne devoit encore profiter de cette *inclusion* que lorsqu'il auroit rendu Parme et Plaisance; l'empereur, le duc de Savoie et le marquis de Montferrat: il n'y étoit point fait mention du roi d'Aragon, dont les Suisses touchoient actuellement la solde. 1513.

La jeune noblesse Françoise qui accompagnoit en grand nombre son roi, fut au désespoir d'un traité qui lui faisoit repasser les Alpes sans avoir vu une bataille, et sans avoir rompu une lance. Elle se souleva donc contre l'accord, et elle vint représenter à François I, qu'il étoit honteux à la nation d'acheter la paix de ses ennemis, quand il ne tenoit qu'à elle de les battre. Ce jeune prince se contenta de répondre, que le véritable honneur des rois étoit à conserver le sang de leurs sujets, et

1515. que pour l'épargner ils devoient sacrifier leur argent et même leur gloire ; il ratifia ensuite le traité, et sur le champ il se mit en devoir de l'exécuter. Pour payer aux Suisses ce qu'il falloit leur donner comptant, il emprunta tout l'argent qui étoit dans l'armée, et dès qu'il eut fait sa somme il l'envoya sous l'escorte de Lautrec à Bufarola : c'étoit le lieu où les Suisses devoient se rendre pour toucher cet argent.

Mais les choses avoient bien changé de face dans le camp ennemi ; un renfort de vingt mille Suisses y étoit entré immédiatement après la conclusion du traité. Ces nouveaux venus, éblouis des trésors qu'ils virent entre les mains de leurs compatriotes qui servoient depuis quelque temps en Italie, ne voulurent pas souscrire à un traité qui les renvoyoit dans leurs montagnes dès le lendemain de leur arrivée. Le cardinal de Sion saisit l'occasion pour prêcher contre l'accord qui

venoit d'être conclu, et fit résoudre, par la multitude, que sans aucun égard au traité on continueroit la guerre. Les colonels Alt-Sax et Diespack s'opposèrent inutilement à l'action infâme que leur nation alloit commettre; l'éloquence du cardinal avoit séduit le grand nombre; tout ce que purent faire ces sages colonels, qui ne pouvoient se servir des armes qu'on employoit contre eux, ce fut de se retirer dans leur patrie avec ce qu'il y avoit de gens d'honneur dans l'armée. Ils furent suivis de sept à huit mille hommes; ainsi le blâme de ce que les emportés firent depuis leur départ ne retombe pas sur la nation entière des Suisses, toujours si jalouse de tenir inviolablement sa parole.

1515.

Le cardinal de Sion devint donc le maître absolu dans le camp des Suisses, après la retraite des gens sages qui l'abandonnèrent: ce prélat, pour rendre ceux qui gouvernoient encore plus irréconciliables avec les François, leur

1515. persuada de joindre la trahison au manquement de parole, et d'enlever l'argent que le roi avoit déposé à Bufarola en exécution du traité; mais les précautions de Lautrec firent avorter le projet du cardinal: les Suisses ne trouvèrent plus le dépôt à Bufarola quand ils y arrivèrent, et l'infamie qui suit toujours les méchantes actions, fut le seul prix de la leur. Dans la revue des Suisses, qui fut faite après le départ d'Alt-Sax et de Diespack, les fougueux se trouvèrent être au nombre de quarante mille combattans, et cette redoutable armée vint camper entre Monza et Milan; elle s'y trouvoit à portée de défendre cette capitale, si les François s'en approchoient, comme à portée d'être jointe facilement par les autres confédérés.

Le viceroi s'étoit enfin ébranlé pour venir joindre les Suisses dans le duché de Milan: l'armée Espagnole, quand il eut jeté dans Bresse et dans Vérone

le monde nécessaire pour garder ces places, se trouva réduit à sept cents hommes d'armes, à huit cents chevaux légers et à quatre mille hommes d'infanterie ; mais la valeur du soldat rendoit formidable un si petit nombre. Le viceroi ne doutoit pas que l'Alviane ne le suivît et se mît à sa queue avec l'armée Vénitienne. Cependant l'armée Françoise pouvoit d'un jour à l'autre jeter un corps de troupes de l'autre côté de l'Adda ; ainsi le viceroi couroit risque, s'il marchoit sur la gauche du Pô, de se trouver entre l'armée Vénitienne et les François : il résolut donc de ne pas tenir le droit chemin, et de marcher par la droite du Pô, quoique la route qu'il alloit tenir l'obligeât de passer et de repasser ce fleuve. Pour exécuter son dessein, il déroba une marche à l'Alviane, et passant brusquement ce fleuve à Ostiglia, il vint joindre à Plaisance l'armée du pape. Il avoit écrit à Médicis qui la commandoit, de tenir

1515.

1515. un pont tout prêt sur le Pô, au dessus de l'embouchure de l'Adda, pour y repasser ce premier fleuve : il vouloit après cela joindre les Suisses à Monza, ce qui lui étoit facile, tandis que l'armée de France séjournoit à Biagrasse, poste très-reculé sur la gauche du chemin qu'il devoit tenir. Le pont se trouva prêt, mais il fut rendu inutile par la diligence incroyable de l'Alviane : ce général, qui avoit pénétré le dessein des Espagnols dès qu'il eut appris qu'ils passoient le Pô à Ostiglia, s'étoit mis en marche aussitôt, et il s'étoit rendu au confluent de l'Adda et du Pô en même temps que le viceroi arrivoit à Plaisance. Il falloit donc que le viceroi, pour exécuter son projet, repassât le Pô, malgré l'armée Vénitienne rangée en bataille sur l'autre bord.

Le lendemain, l'armée Françoise vint encore camper à Marignan, précisément entre Monza où étoient les Suisses, et Plaisance où se trouvoit le

viceroi. Ainsi les Suisses et les Espagnols ne pouvoient plus se joindre sans passer dessus le corps aux François et aux Vénitiens, et le dessein du viceroi se trouva entièrement déconcerté par la célérité de l'Alviane, et par le mouvement que fit à propos l'armée de France. Ce général Vénitien se piquoit d'une grande promptitude dans tous ses mouvemens: véritablement il est le premier qui ait montré que les armées pouvoient faire plus de huit milles en vingt-quatre heures, et que les soldats de son temps pouvoient être rendus capables d'une diligence aussi grande que l'étoit celle des soldats Romains. En quatre jours il s'étoit porté de l'Adige sur le bas de l'Adda. L'armée Vénitienne qu'il commandoit fut forte, cette année-là, de quatorze cents chevaux légers, de dix mille hommes d'infanterie, et d'environ mille gendarmes. Le sénat avoit fait un effort extraordinaire, en se flattant qu'il faisoit le dernier. 1515.

1515. Rien ne paroît plus surprenant dans l'histoire de la ligue de Cambrai, que les dépenses immenses soutenues par la république de Venise durant huit années consécutives; cette République fornit aux frais de huit campagnes, obligée encore à renouveler plusieurs fois ses armées détruites, et à payer à jour nommé les officiers et les soldats mercenaires dont elles étoient composées. Les différens alliés auxquels elle se joignoit successivement étoient tous, à l'exception du pape et des François, des alliés subsidiaires, et leurs troupes auxiliaires lui coûtoient autant que les troupes qui étoient à son serment. Mais ce qui augmentera encore l'étonnement de ceux qui réfléchiront sur cette énorme dépense, la république de Venise la soutint en un temps où elle étoit dépouillée de la plus grande partie de son état de terre ferme, sans pouvoir même tirer les revenus *ordinaires* de la partie de cet état qui lui

restoit, et qui étoit presque également ruinée par les troupes amies et ennemies. On a parlé, dès le commencement de cette histoire, de l'opulence qui fournit à cette dépense prodigieuse; mais on ne croit pas avoir donné suffisamment à connoître quelle étoit une opulence si capable d'étonner le lecteur, en disant seulement qu'elle étoit le fruit du commerce le plus florissant qui fût alors. Pour en donner une idée plus capable de le contenter, il ne sera pas hors de propos d'exposer quelle étoit en ce temps-là l'étendue du commerce des Vénitiens. Comme ce commerce fut leur ressource la plus abondante pour réparer l'épuisement où la ligue de Cambrai les mettoit souvent, ce que j'en dirai ne sera point traité de matière étrangère à mon histoire. 1515.

La sagesse du gouvernement de Venise et l'heureuse situation de cette ville y avoient établi ce commerce si florissant: en des temps où l'Amérique n'étoit

1515. pas encore découverte, et quand le commerce des Indes orientales se faisoit tout entier dans les ports de la mer Méditerranée, Venise se trouvoit située dans le centre du monde négociant; elle sembloit bâtie dans la place où elle est assise, pour servir de point de communication aux marchands, et d'entrepôt à la société des nations; d'ailleurs la mer qui entre dans ses rues et qui environne ses maisons, et les fleuves qui se rendent dans cette mer, donnent une facilité merveilleuse pour voiturer dans la ville et pour transporter commodément de ses magasins toutes sortes de marchandises. Le commerce que les Vénitiens faisoient au commencement du seizième siècle, peut se diviser en deux branches: le commerce étranger, et le commerce des manufactures et des denrées de leur pays.

Le commerce étranger des Vénitiens, ou celui que les Vénitiens faisoient de port en port en achetant des

marchandises chez une nation pour les revendre chez une autre, étoit aussi étendu que le monde qu'on connoissoit alors. Tout le commerce de l'Asie et de l'Europe se faisoit par leur entremise. 1515.

Dans tous les temps où les peuples de l'Europe n'ont pas été plongés dans la barbarie, le luxe leur a rendu comme nécessaires les pierreries, les soies, les parfums, les épiceries, les drogues et les autres marchandises de l'Orient. Les Européens achetoient déja une si grande quantité de ces marchandises précieuses sous les premiers empereurs Romains, que Tibère, pour borner un commerce si destructif, fut obligé de défendre aux hommes de porter des étoffes de soie des Indes : on se plaignoit déja de son temps, que le luxe des particuliers épuisoit la substance de l'état, et qu'il étoit cause qu'on transportoit hors de l'empire Romain des sommes immenses en argent comptant,

Tacit. ann. 2, s. 33.

Tacit. ann. 3, s. 53.

1515. pour enrichir les Parthes et d'autres nations ennemies. Pline suppute qu'il sortoit toutes les années, de l'empire, la valeur de plus de cinq cents mille écus d'or, seulement pour payer les pierreries des Orientaux. Ce commerce fut comme anéanti durant un temps, par la misère durable où l'inondation des peuples Septentrionaux plongea l'Europe, par la longue barbarie dont fut suivie cette misère, et par la confusion que causèrent dans l'Orient les conquêtes et les dévastations des Mahométans. Les Grecs de Constantinople, qui avoient peine eux-mêmes à tirer les marchandises du fond de l'Asie, ne pouvoient nous les envoyer qu'en une bien petite quantité.

Histor. natur. lib. 35.

Les guerres des croisades firent ressouvenir les Européens des délicatesses et des ornemens asiatiques, que la plupart d'entre eux avoient presque entièrement oubliés ; peu à peu notre barbarie faisoit place à la politesse, et le

luxe renaissoit avec elle; les marchandises de l'Orient redevinrent donc nécessaires à l'Europe, et les Vénitiens se mirent en possesion de les lui fournir: jusqu'au commencement du seizième siècle ils furent les maîtres de ce commerce qui, en appauvrissant l'Europe, enrichit les négocians qui le font. 1513.

Les marchandises de l'Asie nous viennent aujourd'hui par deux routes; celle du Levant ou des échelles de Turquie, et celle des Indes orientales ou du cap de Bonne-Espérance: la dernière route ne faisoit que commencer d'être connue lors de la ligue de Cambrai: quatre années avant les temps dont j'écris l'histoire, toutes les marchandises de l'Asie venoient encore en Europe par la première route, qui est celle des ports du Levant.

Les marchandises de la Perse, des Indes, de la Chine et des différens états qui sont aujourd'hui sous la domination du grand-seigneur, avoient alors

Porcachi del Isole.

1515. dans la Méditerranée deux étapes ou deux places de dépôt et de rendez-vous entre les vendeurs et les acheteurs, Constantinople et les ports de l'Egypte. On les apportoit à Constantinople par la route suivante : d'abord on les embarquoit sur la mer Caspienne, d'où elles entroient dans le Volga, qu'elles remontoient jusqu'à l'endroit où il avoisine de plus près le Tanaïs. C'étoit apparemment dans le lieu où le Czar régnant fit travailler d'abord à son canal pour joindre ces deux fleuves, projet que la nature du terrain où il fut entrepris l'obligea d'abandonner, mais qui depuis lui a réussi ailleurs. Les marchandises d'Orient se débarquoient donc sur les bords du Volga, d'où on les transportoit par terre dans un port du Tanaïs. En baissant ce dernier fleuve elles arrivoient par la mer Noire à Constantinople, où les Vénitiens venoient les chercher. Voilà le chemin par lequel les marchandises qui viennent des

parties septentrionales de l'Asie, étoient apportées en Europe. Les révolutions qui survinrent dans le commerce durant le seizième siècle, ont fait abandonner ce chemin, sans que jusqu'ici ceux qui pouvoient trouver leur intérêt à le rendre fréquenté, aient réussi dans plusieurs tentatives qu'ils ont faites pour y parvenir: celles que le Czar fait depuis long-temps, ont eu néanmoins quelques succès; mais il y a peu d'apparence que ces succès répondent jamais aux vastes idées de ce prince, dont deux nations puissantes ont intérêt d'empêcher l'exécution. Elle est très-difficile d'elle-même, attendu la situation présente du commerce dans la Perse et dans les Indes, dont la meilleure partie est maîtrisée aujourd'hui par les nations de l'Europe, lesquelles y ont construit, depuis les temps dont je parle, un grand nombre de forteresses qui rendent les peuples du pays leurs sujets ou leurs dépendans.

1515.

1515. Les denrées et les marchandises qui croissent ou qui se fabriquent dans les parties méridionales de l'Asie, s'apportoient dans la seconde étape; elle étoit en Egypte et en Syrie dans les villes du Caire, de Rosette, de Damiette, de Tripoli, d'Alexandrette, de Saint-Jean-d'Acre, et de Seyde: pour les y apporter, on les embarquoit d'abord dans les ports des Indes et de la Perse, d'où elles venoient débarquer à Suès ou dans quelqu'autre port de la mer Rouge. Du temps des premiers rois d'Egypte, il y avoit un canal qui, venant aboutir de la mer Rouge dans le bras du Nil le plus oriental, servoit à transporter de la mer Rouge dans ce fleuve, les marchandises: mais ce canal souvent hors d'état de servir, quelquefois raccommodé par les maîtres de l'Egypte, et en dernier lieu par un des soudans, n'a jamais été durant longtemps une route permanente. La manière la plus commune de faire faire ce

Greg. Tur. hist. l. 1.

trajet aux marchandise des Indes, étoit de les débarquer à Clisma, ou dans les autres ports de la mer Rouge, et de les voiturer à dos de chameaux jusques sur les bords du Nil : ce fleuve les distribuoit ensuite dans les villes d'Egypte dont on a parlé, lesquelles étoient bâties sur ses bords ou peu distantes de ses bouches; une partie de ces marchandises y demeuroit, et l'autre étoit transportée dans les ports de la Syrie. Les Vénitiens étoient presque les seuls négocians en habitude de les aller chercher dans ces étapes; ils y jouissoient de grands privilèges qui les exemptoient de payer les douannes en entier, et la monnoie frappée au coin de Saint-Marc y avoit cours comme dans les états de la République; du moins il étoit rare qu'il y allât d'autres vaisseaux que les leurs.

1515.

Le commerce de Pise étoit ruiné depuis l'assujétissement de cet état aux Florentins. Ces fabricans ne songèrent

1515. même que long-temps après les Vénitiens, à faire un commerce réglé dans les échelles du Levant. On voit que lorsqu'ils voulurent, en 1422, envoyer des députés en Egypte pour y faire un traité de commerce avec le soudan, il ne se trouva personne sous leur main qui entendît la langue du pays. M. Leibnitz nous a conservé l'instruction qui fut donnée à ces députés Florentins, et le rapport qu'ils firent à leur retour. L'instruction ne porte guère autre chose que l'injonction d'obtenir pour les Florentins qui négocieroient en Egypte et en Syrie, le même traitement que les soudans y avoient accordé aux Vénitiens. Livourne n'étoit encore que la retraite de quelques barques; et Gènes même, déchue de son ancienne grandeur maritime, étoit une ville municipale des ducs de Milan ou des rois de France: elle ne s'étoit pas encore relevée; et très-bornée dans son commerce, elle ne comptoit point, comme

Codex dipl. t. 2, part. 2.

Machiavel, hist. l. 1.

comme aujourd'hui, parmi ses sujets, les plus riches particuliers et les plus subtils négocians de l'univers. Les peuples de l'état ecclésiastique et du royaume de Naples, tyrannisés par les seigneurs particuliers qui étoient plus leurs maîtres que le souverain même, ne songeoient guère au commerce maritime. 1515.

D'ailleurs, de tous les princes chrétiens, les Vénitiens seuls étoient en état de donner à leurs marchands, dans les ports d'Egypte et de Turquie, une protection respectée; il n'y avoit qu'eux qui tinssent régulièrement un envoyé au Caire, et un ambassadeur ordinaire à Constantinople sous le nom de *baile*. C'est un nom peu convenable à cet emploi; mais il lui vient de ce que les ambassadeurs de la République à Constantinople, du temps des empereurs François, y étoient en même temps bailes ou baillifs des Vénitiens qui s'y étoient établis: on prétend même que les Vénitiens, pour écarter les autres

1515. nations des ports de la Turquie, prenoient soin de répandre dans le public, des relations artificieuses, où les Mahométans, qui étoient apparemment dès lors ce qu'ils sont aujourd'hui, se trouvoient représentés comme autant d'anthropophages et de lestrigons.

Ces relations faisoient leur effet : *les* François s'abstenoient de fréquenter les ports du Levant, quoiqu'ils eussent droit d'y négocier sous la bannière ou sous le pavillon de France. Les nations qui font aujourd'hui un commerce si considérable dans ces échelles n'y étoient pas encore connues, et ne l'ont même été que long-temps depuis. Ce ne fut qu'en 1577 que les Anglois obtinrent à la Porte de pouvoir négocier dans les échelles de Turquie, sous le pavillon d'Angleterre; jusques-là, les vaisseaux anglois qui les avoient fréquentées ne s'y étoient montrés que sous le pavillon de France. La première capitulation des provinces unies des Pays-Bas

Baudier, histoir. des Turcs, Amurat III.

Thuani hist. l. 130.

avec la Porte, n'est datée que de 1598; 1515.
et même, suivant cette capitulation,
les vaiseaux de leurs sujets ne peuvent
commercer en Turquie que sous la bannière des rois très-chrétiens. Idem, l. 121.

Les Vénitiens étoient donc presque les seuls marchands qui fissent le commerce d'Orient, et qui transportassent dans cette contrée l'or et les marchandises d'Europe, pour y rapporter les merveilles et les superfluités Asiatiques. Maîtres de ce commerce et sans concurrens dangereux dans leurs ventes comme dans leurs achats, ils gagnoient beaucoup sur tout ce qui passoit par leurs mains. Cependant il devoit y passer pour des sommes immenses de marchandises, attendu la situation où le commerce étoit alors.

Il n'y avoit que huit ou dix années que l'Amérique étoit connue, et les Espagnols n'y avoient encore assujetti que des îles; cependant, avant que nous eussions dompté et bien cultivé

1515. cette partie du monde, l'Europe se fournissoit au Levant de beaucoup de denrées, de marchandises, de pierreries et de drogues qu'elle tire présentement de l'Amérique. Le commerce d'Orient étoit alors d'un usage plus étendu qu'il ne l'est présentement. Par exemple, l'Europe qui tire aujourd'hui *tout* le sucre qu'elle consomme, à quelques caisses près, de l'Amérique, faisoit alors sa provision de sucre en Egypte; elle y achetoit et celui du crû du pays, et celui qui venoit des Indes Orientales. Les cannes qui se cultivoient en Sicile, ne rendoient pas une quantité de sucre bien considérable. Il est vrai qu'on ne consommoit pas alors autant de cette denrée qu'on l'a fait depuis que le sucre, qui étoit une marchandise précieuse, est devenu une marchandise commune et à vil prix par rapport à son ancienne valeur. Les cannes ayant passé de Sicile en Grenade, et de Grenade à Madère, elles furent portées

de Madère au Brésil. Vers le milieu du dernier siècle les Juifs les portèrent du Brésil dans toutes les colonies que les nations d'Europe ont en Amérique. La commodité de les y faire cultiver par des esclaves nègres, a rendu leur production une denrée d'un prix à la portée de tout le monde. Néanmoins, il est impossible que le sucre ne fît pas, dès ces temps-là, un chef de commerce considérable. 1515.

Beaucoup de drogues propres pour le luxe ou pour la médecine, qui nous viennent aujourd'hui de l'Amérique, nous venoient alors de l'Asie. L'Europe ne tiroit encore que de l'Asie ses pierreries de couleur, et sur-tout les émeraudes, plus précieuses encore que les diamans, avant que la découverte de la mine d'émeraudes qui est dans la terre ferme du Nouveau monde, les eût rendues trop communes pour être tant prisées, et avant qu'un orfévre de Bruges eût trouvé, sous le règne de

1515. notre roi Louis XI, l'art de tailler le diamant. Les perles dont l'Amérique fournit aujourd'hui la plus grande quantité, nous venoient toutes alors des régions Asiatiques.

Outre ces curiosités et ces drogues, l'Europe tiroit encore de l'Asie les soieries, les toiles de coton, les épiceries, les parfums et les diamans. C'étoient les Vénitiens qui répandoient toutes ces marchandises dans toute l'Europe, et ils y faisoient beaucoup de profit. Leurs vaisseaux les portoient à Marseille, à Barcelonne, à Séville, à Lisbonne, à Bruges, et même à Londres où les vaisseaux des villes Anséatiques les venoient chercher. Les traités de paix de ce temps-là sont encore remplis des vestiges de ce commerce; ils font souvent mention des franchises et des sûretés que les princes y accordent aux vaisseaux et aux marchandises des Vénitiens. Ils distribuoient encore par terre les marchandises de l'Asie

dans le reste de l'Europe, par la route de Zurich et par celle d'Augsbourg. 1515. Les foires de Bolzane, de Novi et de Lyon, que les Italiens ont rendues si fameuses, fournissoient aussi à leurs négocians de grandes facilités pour s'aboucher avec leurs correspondans étrangers et pour recevoir leurs commissions.

Voilà la source la plus abondante du commerce des Vénitiens, comme de l'opulence où ils se trouvèrent quand la guerre de Cambrai commença contre leur République. Aussi furent-ils consternés quand ils virent que les Portugais alloient la tarir pour eux en détournant ses eaux à Lisbonne. Ce fut en 1497 que les Portugais achevèrent de découvrir qu'on pouvoit aller aux Indes Orientales par la route du cap de Bonne Espérance. Cette route, quoique beaucoup plus longue que celle des Echelles du Levant, étoit néanmoins bien plus commode que l'autre, pour apporter

1515. en Europe les marchandises de l'Asie. Par la route du Cap, elles arrivoient dans Lisbonne sur les mêmes bâtimens qui les avoient chargées dans les ports des Indes, au lieu que par l'ancienne route elles n'arrivoient à Venise qu'après avoir été chargées et déchargées plusieurs fois, et qu'après avoir fait ainsi beaucoup de frais. D'ailleurs il falloit que les Vénitiens payassent chèrement dans les ports d'Egypte et à Constantinople, les marchandises d'Asie aux négocians qui les y apportoient, quand les Portugais avoient ces marchandises à vil prix dans les Indes subjuguées. La plupart même, comme les épiceries et les perles, ne leur coûtoient rien; c'étoient les fruits des pays conquis ou le tribut des peuples assujettis : ainsi les Portugais, en gagnant beaucoup sur ces marchandises, les pouvoient donner pour le quart du prix que les Vénitiens en faisoient payer; et tous les acheteurs désertèrent Venise pour fréquen-

ter Lisbonne, qui devint alors pour ainsi dire la métropole de ce commerce, et qui le fut durant un temps. Si l'Europe eût été heureuse, cette ville seroit demeurée en possession de cet état. Les nations qui l'en ont dépouillée, ont augmenté si excessivement la consommation des marchandises qui viennent encore de l'Asie, qu'on peut prédire que la génération qui suit la nôtre verra les provinces les plus florissantes de l'Europe dans le même état de misere où sont ses provinces les plus désolées; il suffit pour cela, que ceux qui font leur métier du commerce des Indes Orientales le continuent avec autant de fureur qu'ils en ont montré pour l'augmenter à l'envi les uns des autres, depuis mil six cent quatre-vingt-dix-huit. 1515.

Ce fut précisément durant les mouvemens de la ligue de Cambrai, que Venise perdit le commerce des Indes Orientales; aussi le cardinal Bembo Liv. 6.

rapporte que le sénat, qui prévit le
1515. torrent aussitôt qu'il vit le nuage, avoit été douloureusement affligé quand il apprit en mil quatre cent quatre-vingt dix-neuf, par les dépêches de son ambassadeur à Lisbonne, le succès des voyages des Portugais et leurs nouvelles découvertes dans les mers Atlan-
Liv. 6. tiques. Guichardin met la découverte de la route du cap de Bonne Espérance pour aller aux Indes Orientales, au rang des plus funestes malheurs qui soient arrivés aux Vénitiens. Véritablement ils peuvent reconquérir les îles de Chypre et de Candie, et rentrer dans Crémone; mais jamais leur ville ne sauroit redevenir, pour me servir d'une expression convenable à mon sujet, un magasin de l'Asie où toute l'Europe retourne faire ses emplettes.

Le lecteur a vu dans l'extrait de la harangue que prononça Louis Helian à la diète d'Augsbourg, qu'on accusoit les Vénitiens, au commencement du

seizième siècle, d'avoir envoyé des munitions de guerre et des ouvriers de l'arsenal aux princes de l'Orient, qui pouvoient traverser l'établissement des Portugais dans l'Asie et dans l'Afrique, et de s'être ainsi opposés, par des vues d'intérêt, à l'établissement de la religion chrétienne dans ces contrées. 1515.

La seconde branche du commerce des Vénitiens, étoit le débit de leurs denrées et de leurs manufactures. Cette branche étoit aussi étendue que la première. Les domaines de la République se trouvant situés dans les pays les plus fertiles de l'Europe, et l'aise où vivoient ses sujets leur laissant toutes les commodités nécessaires pour bien cultiver la terre, ils étoient en possession de vendre très-souvent de leurs denrées aux peuples voisins. Beaucoup de ces voisins, renfermés dans les Alpes et dans l'Apennin, habitent des pays naturellement stériles, et le gouvernement sous lequel ils vivoient alors, ne

1515. les laissoit point en état de cultiver la terre aussi bien que les paysans Vénitiens le pouvoient faire. Le sel faisoit encore un chef de commerce très-lucratif pour les Vénitiens. La République avoit des salines abondantes dans ses Etats. Pour en tirer un plus grand profit, elle avoit même trouvé le moyen de se rendre seule la maîtresse du commerce du sel dans le Golfe et dans la Lombardie, et d'en fournir à la plupart de ses voisins. Pour y parvenir, les Vénitiens ne s'étoient pas contentés de bien tenir en valeur leurs salines, ni de s'emparer de celles qui étoient situées aux lieux où ils pouvoient porter leurs armes; ils avoient, par des traités, obligé les princes voisins qui avoient des salines dans l'intérieur de leurs états, à s'abstenir d'y faire fabriquer du sel. Dès 1381, les Vénitiens contraignirent le roi de Hongrie à détruire lui-même toutes les salines qu'il avoit en Croatie et en Dalmatie, et ils le réduisirent à

se contenter pour toute indemnité d'un subside annuel de sept mille écus d'or. C'est le contenu du quatrième article de la paix qui fut faite entre les Vénitiens et ce prince, à Chamberri, par la médiation du comte de Savoie. Les Vénitiens trouvant encore que les sels que les seigneurs de Ferrare faisoient fabriquer à Commachio, préjudicioient au débit du sel de leur Etat, ils avoient forcé ces princes à en faire cesser le travail, par un des articles de la paix de 1403. On se figure facilement comment le débit du sel, ménagé avec l'économie ordinaire à la république de Venise, faisoit entrer toutes les années des sommes immenses dans ses caisses. 1515.

Outre les tableaux et une infinité de gentillesses que les ouvriers Vénitiens savoient déja faire, et que les étrangers qui en étoient fort curieux payoient chèrement, la République avoit chez elle trois manufactures qui lui rendoient

1515. autant que trois mines d'or : celle des cristaux, celle des draps d'or et autres étoffes de soie, et celle des étoffes de laine.

La manufacture des miroirs et des cristaux de Venise, si fameuse encore aujourd'hui, est établie à Muran, petite ville à deux milles de la capitale. Ces marchandises dont la matière coûte si peu, et dont le travail de la main fait le prix, se distribuoient alors par les Vénitiens à l'Europe entière. Toutes les coupes de table et les autres ornemens de cristal dont on s'y servoit, venoient de Venise. On tiroit de Venise tous les miroirs, du moins ceux qui étoient d'une grandeur médiocre. Pour se représenter l'étendue de ce commerce, il suffit de faire attention à la quantité d'une marchandise si fragile que l'Europe devoit consommer, sur-tout depuis le quinzième siècle, où l'on commença à laisser l'usage des miroirs de métal, pour se servir de

ceux qui sont faits d'un verre enduit de vif-argent. Ce n'est que dans le dernier siècle qu'on a établi dans les autres états des manufactures de grandes glaces et de beaux cristaux. 1515.

Les draps d'or, les velours unis et à ramage, et la plupart des brocards d'or et d'argent qui se portoient dans les cours des princes chrétiens et même à la Porte, se fabriquoient dans les états de la République. Les principales manufactures de ces étoffes étoient à Venise et dans l'île de Chypre. On y employoit presque toute la soie qui se recueilloit en Italie, et beaucoup de celle qui venoit du Levant. L'art d'élever les précieux insectes qui la filent, avoit été inconnu en Europe jusqu'à l'empire de Justinien. Ce fut sous son règne, suivant le rapport de Procope, Goth. Belli. qu'un Persan apporta des œufs de vers à pag. 345. soie à Constantinople. Il enseigna aux Grecs ingénieux, comment on les faisoit éclore, et la manière de mettre à pro-

fit le travail de l'insecte qu'ils enfantent. Roger, roi de Sicile, établit à Palerme cette industrie. Elle fut longtemps sans traverser le Phare; mais enfin elle passa chez les Napolitains, et se répandit bientôt après dans toute l'Italie.

1515.

Les Vénitiens avoient de dangereux rivaux dans le commerce des étoffes de laine, les Florentins. Néanmoins les Vénitiens en faisoient un grand négoce; sur-tout ils vendoient une grande quantité d'étoffes grossières qui se fabriquoient à Bresse et à *Padoue*: d'ailleurs les draps d'écarlate de Venise, passoient pour le chef-d'œuvre de l'art des tisserands et de celui des teinturiers, et même ils sont encore très-recherchés aujourd'hui. Tous les ouvrages de ces manufactures se distribuoient dans l'Europe entière, où il n'y avoit pas encore assez d'industrie pour en fabriquer de pareils, quoiqu'il y eût déja assez de goût pour en connoître le mérite. Les étoffes

de laine des Pays-Bas, si fameuses dans le milieu du seizième siècle, et qui dans la suite ont tant contribué à ruiner celles d'Italie, commençoient bien à être fécondes ; mais elles n'étoient pas encore délicates. La première adresse du peuple industrieux des Pays-Bas, s'étoit exercée sur le lin et sur le chanvre. Les Anglois, loin de savoir fabriquer des étoffes de soie, vendoient leurs laines écrues aux Flamands, et il n'y avoit encore ni goût ni propreté dans le travail des étoffes de laine des fabriques Françoises. Les manufactures de soie ne se sont établies en France que depuis les temps dont je parle.

1515.

Après ce qui vient d'être dit, on peut juger de l'opulence de Venise. En effet, la République étoit alors sans contredit l'état de l'Italie le plus riche; et les autres états de l'Europe, même la France, étoient pauvres alors en comparaison de l'Italie. Mathieu Pâris

1515. Hist. de Louis XI, pag. 708.

dit, *que la France n'a connu l'abondance de l'or que par le trafic d'Italie, laquelle avoit comme en réserve tout l'or de l'Europe.* Le fameux Bodin dit la même chose dans un discours très-curieux, où il rapporte beaucoup de particularités dignes d'attention sur le commerce et sur la distribution des richesses de l'Europe durant le quinzième et le seizième siècles. *Si on me demande*, dit Bodin, *où étoient l'or & l'argent, il se trouve que l'Italie pour la grandeur du trafic avoit attiré tout l'or de l'Europe.*

Réponse à Maletroit, pag. 49.

Il ne doit donc plus paroître si surprenant que la république de Venise, qui est de tous les Etats celui où les deniers publics sont le mieux administrés, et où le péculat est puni le plus sévèrement, ait remis tant de fois de nouvelles armées en campagne. Depuis que la profession de soldat est devenue un des métiers que les hommes font pour gagner leur vie, et depuis qu'elle s'exerce à prix d'argent comme les au-

tres, on ne manque pas de troupes tant qu'on a de quoi les payer. 1515.

Comme le revenu ordinaire de la République fut toujours réduit à moins que sa moitié durant le cours de cette guerre, elle fut obligée souvent de lever de grandes sommes par des voies extraordinaires. Le cardinal Bembo donne le détail des moyens dont elle se servit pour cela.

La République tira des sommes immenses de la vente de beaucoup de charges, et des prêts volontaires ou forcés, faits par les personnes riches qui se trouvoient en quantité dans tous ses Etats. Ces prêts furent la plus grande ressource de la République, aussi les a-t-elle remboursés avec beaucoup de religion. D'abord on fit du capital de ses prêts un nouveau Mont, ou une nouvelle partie de rente, dont l'intérêt se payoit sur le pied de cinq pour cent. Déja la République étoit chargée de deux autres Monts. Ceux qui auront la

curiosité de savoir la chose plus en dé-
1515. tail, peuvent s'en instruire dans *la Ré-*
Pag. 224. *publique de Venise* du Gianotti. Dans la suite, c'est-à-dire, durant la longue paix et la prospérité durable dont jouit l'état à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième, le capital fut remboursé à ceux qui ne voulurent pas agréer la réduction des intérêts de cinq pour cent à quatre pour cent : ceux qui ont accepté la réduction, ont été colloqués en d'autres Monts, et ils touchent encore aujourd'hui leurs rentes aussi ponctuellement qu'il est possible à la République de les payer.

Ceux qui ne portoient pas à jour nommé dans la caisse de Saint-Marc le prêt auquel ils avoient été taxés, n'étoient plus reçus dans les assemblées où ils étoient en droit d'assister auparavant, et ils étoient réputés mauvais citoyens : note à laquelle on est aussi sensible dans une République, qu'on

y est indifférent dans d'autres états. 1515.

Une autre ressource de la République dans la guerre de Cambrai, ce fut de prendre une partie du revenu de toutes les charges et de tous les emplois civils; ceux dont les revenus étoient médiocres, ne furent taxés qu'au quart ou au tiers de ce revenu; ceux dont le revenu étoit plus considérable, en payèrent la moitié, et même quelquefois les trois quarts. Une république porte long-temps un lourd fardeau sans en être écrasée, lorsqu'il est partagé si judicieusement. Candie, Chypre et les autres domaines maritimes de la République, qui se reposoient durant l'agitation où étoient les autres, firent aussi des efforts extraordinaires afin de l'aider. Pour multiplier les espèces, le sénat ordonna dès la première année Bemb. l. 10. de la guerre, que les particuliers seroient obligés de porter à la monnoie ce qu'ils avoient d'argenterie au-dessus d'un certain poids; mais il leur fit en

même temps des conditions avanta-
1515. geuses, dont la moindre étoit que le prix de leur argenterie leur seroit payé poids pour poids et titre pour titre, sans que l'état fît en cela d'autre profit que celui de multiplier chez lui les espèces. Il paroît par le récit des historiens, que le sénat dans les plus pressans besoins de la République, respecta toujours le commerce, et qu'il n'augmenta ni les impositions sur les denrées, ni les douannes sur les marchandises. Voilà comment furent trouvés les cinq millions d'écus d'or que la République dépensa dans le cours de la guerre de Cambrai. La somme paroît incroyable par rapport à la rareté de l'or et de l'argent, dans des temps où les Espagnols n'avoient encore conquis ni le Pérou ni le Mexique ; mais comme tous les historiens Vénitiens et étrangers sont d'accord à l'assurer, on ne peut se défendre de le croire. Il est vrai cependant qu'en comparant le

prix des denrées en ce temps-là avec celui qu'elles ont aujourd'hui, on trouve que cinq millions d'écus d'or en 1510, étoient une somme aussi forte que dix millions de pistoles d'Espagne le sont aujourd'hui. Avec cinq millions d'écus d'or en 1510, on pouvoit faire ce qu'on ne peut faire maintenant qu'avec dix millions de pistoles d'Espagne. 1515.

Dès que François I eut appris que l'armée Espagnole et celle du pape étoient à Plaisance, dans l'intention d'y passer le Pô, pour venir joindre les Suisses à Monza dans le duché de Milan, il fit faire un mouvement à ses troupes pour aider l'Alviane à les empêcher d'exécuter leur projet. Ce mouvement fut de venir se poster à Marignan, petite ville située entre le camp des Suisses et le Pô. Ainsi, tandis qu'il faisoit tête aux Suisses d'un côté, il empêchoit de l'autre que les armées confédérées ne passassent le Pô

au-dessus de l'embouchure de l'Adda.
1515. Ces armées ne pouvoient pas, en remontant ce fleuve, le traverser au-dessus de l'embouchure du Tésin. Aymar de Prie gardoit le Tortonois et l'Alexandrin avec un corps de huit ou dix mille hommes, qui se trouvant du même côté du Pô que les armées confédérées, étoit assez fort pour les charger en queue dans le passage de ce fleuve au cas qu'elles le tentassent. Si ces armées descendoient le Pô pour le passer au-dessous des confluens de l'Adda et de l'Oglio, l'Alviane qui étoit sur l'autre bord du Pô s'opposoit à ce projet. En s'éloignant de l'endroit du Pô que défendoit l'armée royale, le viceroi et Médicis trouvoient de tous côtés de nouveaux ennemis.

Selon les apparences ces armées devoient demeurer long-temps dans la même situation. Les François et les Vénitiens ruinoient, en se tenant tranquilles, les affaires de leurs ennemis.

Ils

Ils devoient espérer que les Suisses se lasseroient bientôt d'être resserrés dans leur camp, comme ils l'étoient par la cavalerie Françoise qui les harceloit d'autant plus hardiment, qu'elle ne craignoit rien de pis dans ses courses, que d'être obligée de se retirer. Les Suisses n'avoient avec eux que huit cents chevaux légers des troupes de Sforze; et dans la situation où se trouvoient les armées amies et ennemies, il étoit impossible aux Confédérés de faire passer de la cavalerie dans leur camp. Il étoit donc sans apparence que les Suisses, qui n'avoient pas un homme d'armes avec eux, osassent attaquer l'armée Françoise où il y en avoit plus de deux mille, et qui étoit encore commandée par le roi en personne; et il n'y avoit pas plus d'apparence que le roi très-chrétien les attaquât. D'un autre côté, l'armée Espagnole et l'armée du pape n'avoient aucune envie de livrer bataille, et elles ne pouvoient pas join-

1515.

1515. dre les Suisses sans en donner une. La mésintelligence étoit même très-grande entre les généraux de ces armées. Le viceroi avoit connu par les papiers de Cinthio, que le pape pourroit devenir un allié infidèle à la première occasion où il trouveroit son compte à quitter la cause commune. La conduite de Laurent de Médicis venoit encore de le confirmer dans ses sentimens. Il étoit avéré que Médicis avoit envoyé secrettement un homme de confiance dans le camp des François, et il n'avoit dit mot au viceroi, ni de l'envoi de cet homme, ni de sa commission. Laurent de Médicis n'avoit eu garde de lui rien communiquer touchant cette affaire. Le pape, son oncle, lui avoit ordonné de faire assurer François I, que lui Laurent de Médicis étoit au désespoir de se trouver les armes à la main contre les François; que sa majesté très-chrétienne s'appercevoit bien qu'il ne tiroit l'épée qu'à regret, et que dans toutes

les occasions il donneroit à connoître qu'il ne cherchoit que la bonne fortune de servir la France, sans ruiner les affaires de son oncle. Louis Canosse, nonce auprès du roi, étoit encore venu par ordre exprès du pape dans l'armée de ce prince, et le bruit couroit qu'il y négocioit un accommodement dont le viceroi ne doutoit point que son maître ne fût la victime. Les Espagnols soupçonnent volontiers, mais ils ne condamnent pas de même. Le viceroi, avant que de se rendre aux soupçons qu'il avoit de la prévarication de Laurent de Médicis, chercha encore de nouvelles preuves. On ne pouvoit pas mettre en question s'il étoit expédient que les armées confédérées joignissent les Suisses; cette jonction ruinoit les affaires des François : on pouvoit seulement mettre en question si cette jonction étoit possible. Le viceroi trouva qu'on devoit la tenter, non qu'il crût pouvoir y parvenir, mais il cherchoit

1515.

1515. à obliger Laurent de Médicis à lever le masque. Il lui dit même, à dessein de l'éprouver, qu'il le chargeoit de l'événement s'il s'obstinoit à tenir davantage l'armée de l'église dans l'inaction d'un côté du Pô, tandis que ceux qu'il falloit combattre, et que ceux qu'il falloit secourir, étoient près d'en venir aux mains de l'autre côté de ce fleuve.

Laurent de Médicis n'avoit d'autres vues que celle de conserver ses troupes et de ménager les François, en s'opposant néanmoins à leurs progrès; mais il se défioit du viceroi autant que le viceroi se défioit de lui. Il se servit donc de la démarche que l'Espagnol faisoit, afin de le sonder lui-même. Ainsi, il appuya le projet de passer le Pô, à dessein de connoître si la proposition du viceroi étoit sincère; et bientôt le pont fut jeté près de Crémone. Mais à peine étoit-il en état, que l'Alviane parut en bataille de l'autre côté

du fleuve. Il fut alors inutile de délibérer, parce qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre que celui de demeurer sur la droite du Pô. Comme il a déja été dit, les confédérés ne pouvoient point le passer malgré l'armée Vénitienne; et en le remontant ils étoient assurés d'avoir en tête Aymar de Prie, qui pouvoit encore être joint à toute heure par un détachement de l'armée royale. Si l'on prenoit le parti de descendre le long du fleuve, l'Alviane, le plus diligent des soldats, ne manqueroit pas de faire la même manœuvre, et le projet de le surprendre devoit être réputé un dessein chimérique. Il fut donc résolu, que pour ne point fatiguer les troupes, on attendroit à Plaisance qu'un nouveau mouvement des ennemis ou des Suisses donnât lieu à de nouveaux projets. Le viceroi et Laurent de Médicis ne s'étant point assez pénétrés l'un l'autre pour connoître distinctement leurs sentimens réci- 1515.

proques, gardèrent leurs soupçons.
1515. Cependant les Suisses, ennuyés de séjourner dans le poste de Monza, étoient venus camper sous Milan. Le roi, pour faire voir qu'il ne les craignoit point, s'approcha de cette capitale, et avança son avant-garde à S. Donat, lieu situé entre Milan et Marignan. Chaque jour les Suisses devenoient plus traitables; le nombre des pacifiques s'augmentoit, et il paroissoit qu'incessamment ils auroient amené les plus fougueux à leur sentiment. Le cardinal de Sion, que sa profession obligeoit d'être un ministre de paix, entroit en fureur de voir que ses compatriotes fussent prêts à se reconcilier avec d'autres chrétiens. Ennemi irréconciliable du nom françois, et plus prodigue de la vie des hommes qu'un soldat de profession, il résolut de faire donner une bataille pour empêcher un accommodement qu'il pouvoit bien rompre, mais qu'il ne pouvoit plus reculer. Il est plus facile à

ceux qui gouvernent un peuple belliqueux par leur crédit, et sans avoir sur lui une autorité légale, de le mener brusquement à la boucherie, que de lui inspirer la patience et de le retenir long-temps dans une situation où il s'ennuie. 1515.

Les historiens conviennent que le cardinal assembla les principaux de la nation : qu'il leur représenta la défaite des François comme une victoire facile, parce que l'armée des Confédérés chargeroit l'ennemi en queue tandis qu'ils l'attaqueroient de front : qu'il les excita avec tant d'éloquence à tuer tous les François, qu'il leur représenta comme autant de monstres à assommer, et à massacrer leurs Lansquenets qui vouloient faire le métier des Suisses, que sur le champ les Suisses prirent les armes, sortirent de Milan, et vinrent attaquer l'armée ennemie; mais chacun des historiens rapporte une harangue différente du cardinal de Sion. Il importe

peu de savoir quelle est la véritable.
1515. La moins emportée de ces harangues paroît encore horrible, quand on songe qu'elle a été méditée et qu'elle fut prononcée par un prêtre, évêque et cardinal.

Le 13 sept. Ce fut le jour même de la harangue, à deux heures après midi, que les Suisses sortirent de Milan avec une vingtaine de petites pièces d'artillerie, pour venir charger les François campés à deux lieues de la ville. Les Suisses étoient près de quarante mille fantassins, mais ils n'avoient avec eux que sept ou huit cents cavaliers Italiens. Les historiens Suisses prétendent que la bataille de Marignan, donnée contre un roi avec lequel ils avoient déja signé la paix, ne doit pas être imputée à la nation comme une faute commise par la délibération de ses chefs. Ces historiens disent que le cardinal de Sion, (Simler, république Helv. l. 1.) désespéré de voir que tout son crédit ne pouvoit plus retarder la paix, ne

communiqua point son projet aux principaux chefs de guerre, mais qu'il fit attaquer les François par les Suisses de la garde du duc de Milan, et par d'autres Suisses ses affidés : que sur le bruit que le combat étoit engagé, la multitude prit tumultuairement les armes pour dégager ses compatriotes, et que pour cette fois ce fut aux chefs à suivre les soldats. Mais ce récit est démenti par celui des historiens de toutes les autres nations. 1515.

Les Suisses, contre leur ordinaire, marchèrent sans tambour, et ils n'employèrent que leurs fifres pour faire entendre le commandement. Peu s'en fallut donc qu'ils ne surprissent l'armée de France qui ne s'attendoit pas à une telle attaque. Les François eurent à peine le loisir de se mettre en bataille à la tête de leur camp. On chargea, et la première impétuosité des Suisses tomba sur deux bataillons d'infanterie Allemande, qui couvroient le canon

1515. des François. C'est à ce canon que les Suisses en vouloient principalement, à cause du mal qu'il leur avoit fait à Novare. A la faveur du premier désordre des Lansquenets, quelques-uns d'eux y parvinrent, et un Suisse fut tué sur la plus grosse pièce qu'il enclouoit déja. La crainte d'être trahis avoit consterné les bataillons Allemands. Comme ils ne pouvoient concevoir que les ennemis osassent affronter seuls une armée où il y avoit plus de deux mille lances, ils se figurèrent que les François étoient d'accord avec les Suisses, et que pour prix de la paix on les livroit à leurs ennemis implacables. Mais ces Lansquenets furent bientôt désabusés en voyant le roi en personne, marcher à leur secours. Ce prince, reconnoissable de loin à sa cotte d'armes semée de fleurs de lys en broderie, et à son casque surmonté d'une couronne d'or, chargea lui-même les Suisses à la tête de sa gendarmerie, et les Allemands le vi-

rent pénétrer jusqu'au milieu du plus épais bataillon des ennemis, semblable à la foudre dont l'éclat renverse même ceux qu'elle ne frappe point. Il y reçut un coup de pertuisane si rudement assené, qu'il marqua sa cuirasse, et sa cotte d'armes fut percée de plusieurs coups de pique. Les remontrances de ses officiers, ni le souvenir des désastres dont la valeur emportée de Gaston de Foix fut la cause, n'avoient pu le retenir. Il arriva que les François excusant la témérité dans un prince de vingt-deux ans, ne parlèrent de ce fait d'armes, que pour exalter la bravoure et pour vanter l'intrépidité de leur jeune roi.

1515.

En même temps que ce prince chargeoit d'un côté, les bandes Noires arrivèrent de l'autre. Elles rétablirent le désordre et elles regagnèrent l'artillerie; mais les Suisses pour être repoussés ne se tinrent pas vaincus, ils continuèrent à charger, et le combat devint

1515. d'autant plus terrible qu'il fut bientôt général. Les Suisses étendus par leur droite, enveloppoient presque l'aîle gauche de l'armée Françoise : les bandes Gasconnes qui s'y trouvoient postées, perdirent du terrain. D'un autre côté, la gendarmerie Françoise qui fit des merveilles dans cette journée, et qui mérita que le roi écrivît à sa mère, qu'on avoit tort de l'appeler autrefois *une troupe de lièvres armés*, renversoit les Suisses aux endroits où le terrain lui permettoit de combattre, et perçant les bataillons elle s'avançoit au-delà de la ligne des ennemis. Le combat avoit déja duré cinq heures, et les troupes de chaque côté étoient très-engagées, quand la nuit devint si noire, que les deux partis ne pouvant plus s'entre-connoître, discontinuèrent de se charger. Tout-à-coup, il se fit une cessation d'armes que personne n'avoit demandée. Les Suisses et les François attendirent le jour sur le ter-

Lettre de François I, à la comtesse d'Angoulême.

rain qu'ils se trouvèrent occuper, mêlés les uns avec les autres, et sans qu'aucun des partis songeât à se retirer. Ils ne demandoient que la lumière pour recommencer à combattre. Je ne sais si l'histoire fournit d'autre exemple d'une pareille cessation d'armes, que l'évènement qui arriva dans les mêmes plaines, quand les armées de Vitellius et de Vespasien donnèrent une bataille si sanglante entre Crémone et l'Adda. L'obscurité de la nuit interrompit de même le combat pour quelques heures, sans séparer les combattans.

1515.

Dion. hist. lib. 65.

Le roi passa une partie de la nuit sur l'affût d'un canon, et peu éloigné d'un gros bataillon des ennemis. Il employa le reste de cette nuit à remettre en ordre son infanterie, et à faire rentrer dans la ligne les compagnies d'ordonnance qui s'étoient trop avancées. Dès l'aube du jour les Suisses revinrent à la charge ; mais ils trouvèrent dans les François plus d'ordre et autant de

1515. courage que la veille. Les Suisses, désespérant donc de les enfoncer par supériorité de valeur, eurent recours à une ruse. Ils firent un détachement de leur gauche qui devoit, à la faveur d'un petit vallon et d'un bois qui pouvoient couvrir leur marche, prendre à revers l'aîle droite des François; mais le duc d'Alençon qui commandoit cette aîle, s'apperçut de leur manœuvre. Avec la gendarmerie, qui étoit à ses ordres, il fut attendre les Suisses dans un terrain découvert par lequel ils devoient passer nécessairement pour venir à lui. Il les y chargea, et eux ayant été rompus, ils se jetèrent dans le bouquet de bois qui étoit près de là. L'infanterie Basque de Navare les y suivit, et elle les y tua jusqu'au dernier. Les armes et la stabilité des Suisses leur donnoient un grand avantage sur l'infanterie Françoise, quand ils la combattoient en bataille rangée; mais l'agilité des fantassins François et la nature de leurs

armes, leur donnoient le même avantage sur les Suisses, quand les Suisses étoient une fois rompus, et lorsqu'il falloit combatre corps à corps. 1515.

En même temps, le roi fit une charge avec huit cens gendarmes, dans laquelle il acheva de mettre en déroute la gauche des Suisses, déja affoiblie par le détachement; et quatre heures après que la bataille eut recommencé, ils ne combattirent plus que pour se retirer. La cavalerie Françoise les suivit; mais quoique le pays ne fût pas encore aussi fourré qu'il l'est aujourd'hui, il n'étoit déja plus aussi découvert qu'au temps où les Romains furent obligés à l'abandonner à Annibal, comme un pays trop uni et trop nud, où ils ne pouvoient faire la guerre qu'avec désavantage, parce que leur cavalerie étoit inférieure de tous points à la cavalerie Carthaginoise. Ce changement venoit de ce que les paysans, à qui Louis le More avoit fait apprendre et

Tite-Live, liv. 21.

1515. goûter la culture de la soie, commençoient à planter des mûriers, depuis vingt ans; ce n'a été que dans la suite que la terre du duché de Milan s'est couverte de ces arbres. Néanmoins les Suisses se rétirèrent en assez bon ordre pour des vaincus, par un pays encore peu couvert; et malgré les charges de la cavalerie Françoise, ils rentrèrent dans Milan plutôt en gens de guerre qui arrivent dans leurs quartiers, qu'en fuyards. Le plus grand malheur arriva à deux mille hommes de leur aîle gauche, qui, se trouvant coupés, se jetèrent dans des cassines où les François mirent le feu; les Suisses aimèrent mieux y être brûlés jusqu'au dernier, que de se rendre.

Comme de part et d'autre on n'avoit ni demandé ni donné quartier, le carnage fut très-grand; les vainqueurs y perdirent cinq à six mille de leurs plus braves soldats, mais le champ de bataille demeura jonché de quinze mille Suisses.

Les historiens Italiens, et sur-tout Guichardin et Paul Jove, donnent une grande part à l'Alviane dans la gloire de cette journée : ils disent que ce fut l'arrivée de ce général, lequel amena sa cavalerie au grand trot, qui, faisant pencher la balance jusques-là en équilibre, détermina les Suisses à se retirer: mais ces historiens sont démentis par Mocénigo, beaucoup plus croyable qu'eux tous sur le fait dont il s'agit. Son témoignage ne sauroit être récusé comme un témoignage partial, quand il le rend en faveur des François; d'ailleurs il date le manuscrit de son histoire de l'année 1517, c'est-à-dire, deux ans après la journée de Marignan. Il ne pouvoit alors altérer la vérité d'un fait si public, qu'à sa honte. Ceux qui ont écrit plusieurs années après, ont pu, avec plus d'impunité, inventer des suppositions honorables à leur nation. Mocénigo dit donc que l'Alviane vint trouver le roi comme la bataille finis-

1515.

Liv. 6.

soit; mais il nous apprend qu'il n'amena
1515. avec lui que cinquante chevaux, c'est-à-dire, une simple escorte, et non des troupes. Justiniani, qui veut insinuer que les troupes de la République eurent part au gain de cette bataille, est forcé
Liv. 12. néanmoins par la vérité, d'avouer qu'il n'y eut que l'escorte de l'Alviane qui tira l'épée.

Voilà quel fut le succès de la bataille de Marignan, la plus sanglante et la plus opiniâtre qui se fût donnée en Italie depuis plusieurs siècles. Aussi le maréchal Trivulze, qui s'étoit trouvé en dix-huit batailles rangées, disoit que les autres avoient été des jeux d'enfans, et que celle de Marignan avoit été un combat de héros. En mémoire de cet évènement, François I, suivant la louable coutume de ses prédécesseurs, fit bâtir une chapelle à la gloire du Dieu des armées, sur l'endroit même où il avoit combattu; elle subsiste encore aujourd'hui dans des lieux où un tro-

phée profane auroit été mille fois renversé. Le fruit de la bataille fut la soumission entière de l'état de Milan, à la réserve du château de la capitale et de celui de Crémone. 1515.

Le cardinal de Sion avoit été un des premiers à s'enfuir de la bataille, où il figura néanmoins assez pour mériter une place dans le bas-relief du mausolée de François I *, qui représente cette mémorable journée : on y voit ce cardinal revêtu des ornemens de sa dignité, faisant porter à côté de lui la croix de légation, donnant aux Suisses des bénédictions qui ne mirent pas en déroute l'armée du roi de France. Ce prélat fut encore un des premiers à se sauver de Milan, aussi circonspect quand il s'agissoit de risquer sa personne, que téméraire quand il n'étoit question que de hasarder la vie des autres. Sous prétexte d'aller solliciter l'empereur de secourir Maximilien Sforze, qui s'enfermoit dans le château de Milan, et de

* A l'abbaye de S. Denis.

1515. mettre son frère François Sforze en sûreté, il partit le jour même de la bataille perdue, et bientôt les autres Suisses le suivirent; il y en eut néanmoins quinze cents qui s'enfermèrent dans le château avec le duc de Milan. Il y entretenoit déja une garnison de cinq cents fantassins Italiens : ainsi il s'y trouvoit renfermé avec deux mille hommes, et toutes les provisions nécessaires pour tenir durant plusieurs mois.

A peine les Suisses étoient sortis de Milan, que la ville envoya ses clés au roi, qui, le lendemain de la bataille, étoit venu camper à deux portées de canon de ses remparts. Ce prince débonnaire se contenta de lui imposer une taxe si légère, qu'elle sembloit être une simple subvention, et il lui accorda de bonne grace la confirmation de tous ses privilèges; il refusa néanmoins d'y entrer, ne croyant pas qu'il fût de la dignité d'un roi très-chrétien de loger dans une ville dont une partie étoit encore tenue par l'ennemi.

Le château de Milan passoit déja pour une des plus fortes places de l'Europe . quoique la première enceinte ou l'enveloppe extérieure qui a fait toute la réputation de ce château dans les derniers temps, ne fût pas encore bâtie; elle est l'ouvrage de Philippe II, roi d'Espagne. Mais les forteresses qui passoient en ce temps-là pour inexpugnables, passeroient à peine aujourd'hui pour des villes fermées. La force du château de Milan consistoit donc alors uniquement dans le rempart, qui fait aujourd'hui sa seconde enveloppe ou son enceinte intérieure : c'est un mur de briques, épais de dix-huit à vingt pieds, haut de neuf à dix toises, flanqué, et entouré d'un bon fossé: mais cette enceinte est sans terrasse. Néanmoins, quand Navare promit de l'emporter en un mois de temps , on le regardoit comme un homme qui promettoit au-delà de l'effort humain; on le pressoit d'autant plus de tenir parole, qu'on avoit

1515.

1515. eu avis, que dans une diète que les Suisses avoient tenue à Zurich, sur la nouvelle de la bataille de Marignan, et sur celle des succès dont la bataille étoit suivie, les treize Cantons avoient résolu que la nation se mettroit en marche pour le secours du château de Milan.

Navare eut assez de peine à se rendre maître d'une casematte qui étoit dans le fossé; après l'avoir prise, il fit travailler à ses fourneaux qui bientôt se trouvèrent en état de recevoir le feu: les assiégés n'en attendirent pas l'effet, et au grand étonnement de toute l'Italie, ils capitulèrent après vingt jours de siège. Jérôme Moron, chancelier de Sforze, personnage qui joua depuis un si grand rôle dans les révolutions de Milan, fut accusé d'avoir abusé de la confiance de son maître pour lui faire signer une capitulation prématurée: ses articles furent, que Maximilien Sforze remettroit au roi les châteaux

Le 4 oct. 1515.

de Milan et de Crémone, les seules places de l'état qui tinssent encore pour lui; qu'il toucheroit comptant une certaine somme pour payer ses dettes, après quoi il se retireroit en France où il jouiroit d'une pension de trente mille écus d'or; qu'il y auroit une pleine et entière amnistie pour tous les Milanois qui l'avoit servi; que Moron seroit fait maître des requêtes, et que le roi paieroit de ses deniers la solde qui étoit due aux Suisses renfermés dans le château. La capitulation fut exécutée de bonne foi de part et d'autre; et Sforze se retira en France, où l'insensibilité qu'il témoigna pour la perte de sa souveraineté, changea bientôt en mépris la compassion que ses malheurs avoient d'abord excitée. 1515.

Tandis que les François étoient occupés à prendre le château de Milan, l'Alviane mena l'armée Vénitienne devant Bergame, et il se rendit maître de la place. Ce fut le dernier exploit

1515. de ce général, qui mourut bientôt après dans un petit bourg du Bressan, où il attendoit l'armée Françoise qui étoit en marche pour l'aider à reprendre Bresse et Vérone. Le sénat, qui vouloit faire des funérailles magnifiques à son général, écrivit à Théodore Trivulze, qui commandoit l'armée depuis sa mort, d'envoyer son corps à Venise. Mais pour l'y transporter il falloit demander un passe-port aux Allemands qui tenoient Vérone, et qui infestoient tous les chemins de la route. Jamais les soldats ne voulurent consentir qu'on demandât ce passe-port; ils dirent qu'il n'étoit pas juste que leur général, qui, durant sa vie, n'avoit jamais demandé permission aux ennemis pour aller où il lui plaisoit, ne passât après sa mort par leur pays que sous leur bon plaisir et comme un poltron le pourroit faire. Ils s'obstinèrent donc à garder le corps de l'Alviane dans le camp tout le reste de la campagne; et lorsqu'ils repassèrent

repassèrent l'Adige pour entrer dans leurs quartiers, ils le portèrent à travers le Véronois tambour battant et enseignes déployées. 1515.

Immédiatement après la victoire de Marignan le sénat avoit envoyé au roi quatre ambassadeurs pour le féliciter sur ce glorieux évènement, et pour le presser de faire marcher le secours qu'il devoit fournir à la République, aux termes du dernier traité de Blois. François I les reçut avec des démonstrations d'amitié dont les Vénitiens conservèrent long-temps le souvenir, et sur le champ il fit un détachement de sept cents hommes d'armes et de sept mille hommes d'infanterie Allemande, auquel il donna ordre de joindre leur armée. Les Lansquenets ayant fait difficulté de servir aux siéges des villes sur les murailles desquelles les étendarts de l'empereur étoient arborés, six mille Gascons furent commandés en leur place. En attendant ce secours, Théo-

dore Trivulze reprit Peschiera, et mit
1515. des troupes dans Asola et dans Lunato que le marquis de Mantoue abandonna de bonne grace, et qui rentrèrent sous la domination Vénitienne pour n'en plus sortir. On a vu que dans la première année de la ligue de Cambrai, ce prince s'étoit saisi de ces trois places, comme d'une partie de son ancien domaine.

Le sénat, dont l'amitié d'un roi de France victorieux rehaussoit le courage, se laissa trop enhardir par ses prospérités. Il ordonna à Théodore Trivulze de mettre le siége devant Bresse, quoique la place fût des plus fortes, et quoiqu'elle fût défendue par une garnison de deux mille hommes d'infanterie Allemande et Espagnole; et il enjoignit même à son général de ne point attendre le détachement de l'armée Françoise qui marchoit pour le joindre. Le siége ne fut pas heureux, et l'armée Vénitienne fut obligée de se retirer,

après avoir perdu tous ses canons de batterie et ses munitions de guerre. Les assiégés, pleins de mépris pour l'infanterie Vénitienne, enlevèrent ces canons et ils brûlèrent ces munitions dans une sortie qu'ils firent en plein jour. A peine le siége étoit-il levé, que l'armée auxiliaire, commandée par Lautrec, joignit celle de Saint-Marc : aussitôt le sénat envoya de nouvelles munitions et un nouveau train d'artillerie à Trivulze, et il lui donna ordre de remettre le siége devant Bresse. Il le fit, et chaque nation entreprit une attaque : les Vénitiens avançoient la leur à force d'artillerie ; et Navare, qui commandoit l'infanterie Françoise, faisoit travailler à des mines de son côté. Mais la fin de novembre, où l'on étoit, rendoit le siége si difficile, qu'il étoit hors d'apparence d'y réussir, même quand on voudroit bien y ruiner l'armée ; d'ailleurs on apprenoit que huit mille Lansquenets arrivoient d'Allemagne et qu'ils s'avançoient à grandes 1515.

1515. journées. Leur dessein étoit de joindre le corps qui étoit à Vérone pour marcher ensemble et tâcher de jeter du secours dans Bresse : ainsi les Vénitiens crurent faire un coup de partie de traiter avec le gouverneur de Bresse, à condition que leur armée n'agiroit plus contre la place, mais que la place se rendroit dans quinze jours si elle n'étoit secourue : véritablement les Vénitiens s'épargnoient par cet accord la confusion qui suit la levée d'un siége, et ils pouvoient disposer de leurs troupes pour fermer les passages au secours qui venoit d'Allemagne : immédiatement après l'accord, ils envoyèrent huit mille hommes d'infanterie pour défendre le pas de Bré par où devoient venir les Allemands qui suivoient la route d'Anfo. Cette infanterie commençoit de s'y retrancher quand elle apprit que les Allemands, qu'on n'attendoit pas encore sitôt, alloient arriver. Le château d'Anfo, qui devoit les

arrêter plusieurs jours, s'étoit rendu après une foible et courte résistance. 1514.
L'infanterie Vénitienne se retira donc à l'approche des troupes de l'empereur, qui mirent sans peine, dans Vérone et dans Bresse, tous les secours d'hommes et de munitions qu'elles conduisoient: après l'avoir fait, elles repassèrent brusquement les Alpes. Le temps pour lequel Maximilien les avoit payées se trouvoit expiré, et les soldats ne comptoient jamais de toucher une seconde montre des deniers de ce prince.

Le viceroi de Naples, dès qu'il eut appris le succès de la bataille de Marignan, ne pensa plus qu'à mettre en sureté les troupes de son maître. Les instances que lui fit Laurent de Médicis, de ne point l'abandonner, ne servirent qu'à lui donner plus d'ombrage qu'il n'en avoit déja pris, et il fit prendre incessamment aux Espagnols le chemin du royaume de Naples. Il reçut dans sa route plusieurs messagers du

1514. pape qui l'exhortoit, comme il faisoit tous les jours les ministres des confédérés, à soutenir le malheur avec fermeté, et à faire face à la fortune. Mais la conduite de Léon X dementoit ses discours; le viceroi étoit un Espagnol trop pénétrant pour ne pas bien juger des sentimens de sa sainteté. D'ailleurs il avoit à répondre de sa conduite à une cour, qui, comme les papes ne l'ignorent point, leur montre bien plus de dévouement et de respect qu'elle n'en a véritablement.

La crainte que le roi ne chassât les Médicis de Florence pour y rétablir le gouvernement républicain, faisoit prendre au pape les devants de bonne heure. Il étoit très-probable, en effet, que l'expédition de Florence seroit la première que tenteroit sa majesté très-chrétienne. Ce prince, suivant les bonnes règles, ne se devoit jamais fier aux Médicis. Ils n'avoient pas été plus tôt rétablis dans Florence par les ennemis

de sa couronne, qu'ils avoient changé les maximes de cet état, et amené, contre les François, des troupes Florentines. Tant que l'état avoit été gouverné en république libre, on avoit toujours vu ses troupes dans les armées Françoises. Ainsi les inquiétudes que les premières nouvelles de la journée de Marignan donnèrent au pape, furent très-vives, et le soin qu'il lui fallut prendre pour les cacher, ne les diminua point. Sur le champ il envoya ordre au nonce en France de conclure au plus tôt son accommodement, suivant les instructions et le plein pouvoir très-ample qu'il lui faisoit tenir. 1515.

Cependant François I prenoit des mesures pour achever de recouvrer tout l'état de Milan; il lui restoit encore à rentrer dans Parme et dans Plaisance, deux villes occupées par les garnisons de l'église. Aymar de Prie s'en étoit approché par ses ordres, et lui-même il n'attendoit que la réduction du châ-

teau de Milan pour y marcher; son
1515. pont sur le Pô étoit déja construit. Le nonce se hâta donc de conclure son traité, afin que la restitution de Parme et de Plaisance, dont la perte étoit certaine, tînt lieu au pape de quelque chose. D'un autre côté le roi fut bien aise de s'assurer du pape en un temps où il craignoit qu'il ne se fît contre lui de nouvelles ligues, et où il restoit encore assez d'ennemis à sa couronne pour chercher d'en diminuer le nombre par toutes les voies honorables. L'accommodement fut donc bientôt conclu aux conditions suivantes; que le pape et le roi s'engageoient à la défense réciproque de tous leurs pays et domaines; que le roi très-chrétien prendroit en sa protection le gouvernement présent de Florence, et spécialement la maison de Médicis; que le pape pourroit laisser le passage libre à l'armée Espagnole par l'état ecclésiastique, mais qu'il seroit tenu de rappeler les troupes de

l'église qui servoient dans Bresse et dans Vérone; que sa sainteté rendroit les villes de Parme et de Plaisance au roi, pour être réunies à l'état de Milan, moyennant quoi, cet état seroit obligé à ne consommer d'autres sels que ceux de Cervia, sans pouvoir user de ceux qui se fabriquoient dans le Ferrarois ni ailleurs; que, comme sa majesté très-chrétienne se plaignoit que les Florentins avoient envoyé des troupes contre lui dans le temps qu'ils étoient tenus de l'aider suivant l'alliance renouvelée en 1512, entre la France et l'état de Florence, le duc de Savoie seroit pris pour arbitre de la réparation due pour cette contravention aux traités. 1515.

Dès que le traité eut été signé, le nonce prit la poste pour le porter lui-même au pape, afin qu'il le ratifiât, et Laurent de Médicis vint faire sa cour à François I, comme à un grand prince l'allié de son oncle. Léon X hésita quelque temps s'il ratifieroit le traité, ne

1515. pouvant se résoudre à mettre le sceau au rétablissement des François en Italie : il ne pouvoit se défendre d'écouter avec plaisir les promesses des Suisses, qui l'assuroient qu'incessamment la diète de Zurich alloit envoyer en Italie une armée capable de faire lever le siége du château de Milan. Mais bientôt il apprit que ce château capituloit, que la diète de Zurich n'avoit fait que résoudre, et qu'elle s'étoit séparée sans donner aucuns ordres pour l'exécution de son récès. Les Suisses avoient voulu se contenter de menacer les François. Dans le temps qu'ils se vantoient de rentrer bientôt en Bourgogne, ils abandonnoient Bellinzone et leurs postes avancés dans l'état de Milan, comme gens intimidés et qui désespéroient de les défendre.

D'un autre côté, le nonce, jaloux de son ouvrage, pressoit le pape de ratifier le traité ; il lui représentoit, que ce traité avoit été conclu dans une situa-

tion des affaires qui pouvoit changer d'un jour à l'autre ; que tandis que sa 1515.
sainteté délibéreroit, les François pouvoient prendre, les armes à la main, Parme et Plaisance ; qu'alors le roi très-chrétien prétendroit que le premier traité n'ayant pas reçu sa forme, il conviendroit d'en faire un second, et qu'il faudroit, dans ce second traité, payer son amitié d'un prix équivalent à la restitution volontaire de Parme et de Plaisance ; que la perte de ces places étoit inévitable, mais qu'elle ne tiendroit lieu de rien à sa sainteté si elle arrivoit par la voie des armes.

Le pape résolut donc de ratifier le traité sans en altérer l'essentiel, hors dans l'article qui regardoit les Florentins ; il y énonça un plein et entier oubli de la part du roi très-chrétien, sur tout ce que la république de Florence avoit fait depuis la révolution de 1512, et le retour sans réserve, des bonnes graces de sa majesté en faveur de cet

1515. état. Il n'inséra même qu'un nouvel article dans le traité. Il étoit fait pour obliger la France à ne point accorder sa protection aux feudataires de l'église contre leur seigneur suzerain. Quant aux autres articles, comme la restitution de Parme et de Plaisance, et le rappel des troupes de l'église qui servoient dans les armées de l'Union, Léon X n'y toucha point; il se contenta de changer quelque chose aux termes dans lesquels ces articles étoient énoncés, en vue d'éluder la confusion d'une soumission en forme, par un de ces biais ingénieux, inventés par la délicatesse de sa nation, pour ne point paroître reculer même en fuyant. Au lieu que son nonce avoit stipulé dans les termes ordinaires, que le pape feroit remettre Parme et Plaisance entre les mains des officiers du roi, avec les formalités qui s'observent en de pareilles consignations; Léon X énonça dans sa ratification, que ses troupes évacueroient

ces deux places, qu'elles en laisseroient les portes ouvertes un tel jour, et qu'il seroit permis aux François de s'en mettre en possession s'ils le jugeoient à propos. Léon X, pour satisfaire à l'obligation portée par le traité, de rappeler ses troupes qui servoient l'empereur, sans paroître toutefois manquer à la parole qu'il avoit donnée de ne les point retirer tant que la guerre dureroit, mit encore dans la ratification; qu'il s'obligeoit de casser au plus tôt ses troupes, et qu'il enjoindroit aux officiers et aux soldats dont elles étoient composées, de revenir incessamment sur les terres de l'église. Les anciens Romains, touchés uniquement, dans leurs traités, des avantages réels, auroient peut-être dédaigné une consolation si frivole. Cette ratification du pape est datée du treizième d'octobre 1515.

1515.

Le nonce eut ordre de repartir incessamment pour présenter au roi son

1515. traité tel qu'il avoit été expliqué et modifié dans la ratification. Il étoit encore chargé de moyenner une entrevue entre François I et Léon X; sa sainteté, qui comptoit beaucoup sur le talent de manier les esprits, dont elle étoit douée autant qu'aucun pape l'ait été, se promettoit d'obtenir de ce prince, ce que ses prédécesseurs n'avoient jamais pu obtenir des rois très-chrétiens. Léon X, prévenu de cette idée, offroit même de faire les trois quarts du chemin, et de s'avancer jusqu'à Boulogne. La négociation du nonce fut heureuse en tous ses points; la cour de France admira la politique sublime dont la ratification étoit remplie; mais comme ses ingénieuses explications n'altéroient rien de conséquence dans l'essentiel du traité, elle ne laissa point de s'en contenter et de l'échanger.

Le roi fit encore plus: il agréa la proposition de l'entrevue que sa sainteté lui demandoit, et il promit de se rendre

incessamment à Boulogne. Léon X y arriva néanmoins le premier, et dès le 8 de décembre il y fit son entrée. Le roi ne vint que le jour suivant, et il entra dans la ville au milieu du cardinal de Fiesque et du cardinal de Médicis, qui fut depuis le pape Clément VII. Ces prélats l'étoient venu recevoir en qualité de légats, jusques sur les bords de la Lenza, qui faisoit alors la séparation de l'état de Milan et des pays de l'obéissance du pape. François I fut droit au consistoire où le pape l'attendoit, et là il lui fit l'obédience que les princes catholiques font aux papes au commencement des nouveaux règnes; elle n'avoit pas encore été rendue à Léon X au nom de François I. 1515.

Après le cérémonial il fut question des affaires. Durant les trois jours que le roi passa à Boulogne, logé dans le même palais que le pape, les conférences furent très-fréquentes. L'entreprise de Naples fut mise d'abord sur le

tapis. Le pape n'eut pas de peine à per-
1515. suader à François I, qui n'étoit pas préparé pour cette expédition, de la remettre après la mort du roi catholique, que les infirmités et l'âge de ce prince faisoient regarder comme prochaine. Le roi de France consentit donc à différer son expédition, et sa sainteté lui promit expressément, qu'étant sortie alors de tous ses engagemens pour conserver Naples à l'Aragon, elle donneroit aux François toute sorte d'aide et de secours pour conquérir le royaume. Le pape s'obligea encore de rendre Modène et Reggio au duc de Ferrare, à condition qu'il rembourseroit la chambre apostolique, de quarante mille écus d'or qu'elle avoit donnés à l'empereur pour retirer Modène d'entre ses mains, ainsi que de quelques autres dépenses faites pour l'entretien de ces places. L'affaire du duc d'Urbin fut plus débattue; le pape commençoit déja contre lui des poursuites juridiques, parce

qu'il venoit de refuser de servir dans l'armée de l'église, ainsi que l'investiture de son fief l'obligeoit à le faire: ce duc avoit donné à entendre au roi, que son inclination seule l'avoit empêché de se trouver dans une armée destinée à combattre les François. Auprès du pape, il avoit coloré son refus de la raison qu'il ne pouvoit pas obéir à un jeune homme comme Laurent de Médicis qui devoit commander l'armée; lui, qui si souvent avoit commandé en chef les armées du saint siége. Le roi vouloit que le pape promît de ne point molester son feudataire pour ce refus, et le pape se défendoit avec fermeté de rien promettre de positif à cet égard: enfin le roi fut contraint de se contenter de la parole que le pape donna, de s'appaiser dès que le duc d'Urbin lui feroit une satisfaction convenable, et des assurances générales que sa sainteté auroit toujours pour la recommandation de sa majesté 1515.

1515. très-chrétienne, tous les égards qui lui étoient dûs. Ce qui rendoit le pape inflexible, c'étoit le desir d'investir de la souveraineté d'Urbin un de ses parens, et qu'il ne pouvoit le faire sans en dépouiller le duc qui en jouissoit actuellement.

Il fut question ensuite de la paix entre l'empereur et les Vénitiens: le roi la vouloit procurer de bonne foi, et le pape témoignoit beaucoup d'ardeur pour l'avancer. Ils résolurent donc qu'ils enverroient à Maximilien le général des Augustins, avec une lettre en créance sur lui, signée d'eux en commun, et que le religieux porteroit ce prince, au nom de sa sainteté et du roi, à rendre aux Vénitiens, moyennant une somme d'argent, Vérone et Bresse, puisqu'il ne devoit plus espérer de conserver ces places contre les forces de la République, jointes à celles des François, maîtres de l'état de Milan. Jusques-là rien de ce qui fut arrêté entre

Léon X et François I ne se rédigea en forme de traité, et pour l'exécution des engagemens pris de part et d'autre, ces princes se contentèrent mutuellement de leur parole réciproque. Il n'en fut pas de même de ce qui se négocia ensuite. Ce fut le fameux concordat, qui a plus contribué à rendre nos rois les maîtres dans leur état, que toutes les places qu'ils ont fortifiées, et que toutes les troupes qu'ils ont entretenues. Ses articles essentiels, et notamment l'abolition de la pragmatique, furent dès-lors arrêtés à Boulogne, quoique cette fameuse convention n'ait reçu sa dernière forme qu'au mois d'août de l'année suivante. 1515.

La négociation de Boulogne se termina ainsi qu'ont coutume de finir presque toutes les négociations que fait la cour de Rome avec les autres puissances. Elle obtint beaucoup de choses qu'on auroit pu lui refuser, et à la fin de la négociation elle distribua le prix

1515. ordinaire des complaisances qu'on avoit pour elle. Le frère de Boissi, favori de François I, fut fait cardinal, et ce prince obtint la permission de lever une décime sur le clergé de son royaume.

Le roi et le pape se séparèrent ensuite fort contens l'un de l'autre en apparence ; néanmoins le pape ne pouvoit digérer la restitution de Parme et de Plaisance, ni se consoler d'être encore obligé de rendre Modène et Reggio au duc de Ferrare : heureusement il trouva le moyen de s'épargner cette seconde affliction. Il convint bien avec le duc de Ferrare de tout ce qui concernoit l'exécution de la promesse qu'il avoit faite au roi de France, et les conditions de la restitution furent même rédigées par écrit ; mais le temps de l'effectuer n'arriva jamais sous son pontificat, et il sut toujours éluder les instances les plus ardentes du duc de Ferrare, et les offices les plus pressans de la France.

De Boulogne le roi revint à Milan, 1515.
et son séjour y fut très-court. Persuadé, que moyennant l'amitié du pape, qu'il comptoit avoir gagnée parce qu'il avoit beaucoup fait pour l'acquérir, et qu'après l'alliance qu'il venoit de faire avec les Suisses, il laissoit ses états d'Italie dans une entière sureté, il ne songea plus qu'à repasser au plus tôt les monts. Cette alliance avec les Suisses avoit été conclue aux mêmes conditions qui furent proposées et acceptées de part et d'autre avant la bataille de Marignan. Mais cinq des treize Cantons refusèrent de la ratifier, parce qu'elle les obligeoit à restituer les bailliages de l'état de Milan, occupés par eux en 1512. Ces Cantons avoient un intérêt particulier, que ces domaines restassent sous l'obéissance du corps Helvétique. Néanmoins François I souhaitoit avec tant de passion d'apporter en France les lauriers de Marignan encore verts, que sans égard à l'imperfection

de son traité, il se mit en chemin pour
1516. repasser les Alpes dès les premiers jours de l'année 1516. Le duc de Bourbon resta à Milan, en qualité de lieutenant général pour sa majesté très-chrétienne delà les monts, avec une armée de six cents lances, de six mille lansquenets, et de quatre mille hommes d'infanterie Françoise.

Véritablement l'Italie paroissoit assez tranquille; les Vénitiens seuls y avoient encore les armes à la main contre l'empereur pour reprendre Bresse et Vérone: encore paroissoit-il que ce différend seroit terminé par la voie de la négociation, avant que la saison d'entrer en campagne fût revenue. La mort de Ferdinand, roi d'Aragon, qui venoit d'arriver, sembloit même assurer à l'Italie un repos durable: ce prince si heureux en serviteurs, qui en eut un si grand nombre de capables et de livrés à ses desseins, si sage dans le choix de ses entreprises, si constant dans leur

exécution, si patient dans les traverses et si modeste après les succès les plus brillans, passeroit pour le modèle des grands rois, s'il avoit eu du respect pour sa parole; mais il ne se soucia jamais de la tenir; rarement même se soucia-t-il de paroître l'avoir tenue, et daigna-t-il faire attention à ce que la postérité et ses contemporains pourroient dire de lui : attention qui, cependant, est le frein qui supplée auprès des souverains à la crainte des lois qui retient les particuliers. Ferdinand faisoit consister tout son honneur à réussir dans ses projets. Sa signature ne suffisoit donc pas pour lui faire tenir aucun traité; la seule nécessité pouvoit l'obliger à garder sa parole; mais comme il supposoit dans les autres les mêmes intentions qui étoient en lui, sa défiance l'empêcha souvent de profiter autant qu'il l'auroit pu faire de ses manquemens de foi. Deux traits suffiront pour achever l'idée du caractère de Ferdinand,

1516.

1516. et pour engager à plaindre les princes qui furent obligés de traiter avec lui.

Fréderic roi de Naples et son parent, lui envoya, en 1501, le comte de Conversano, pour lui demander du secours contre Louis XII qui s'apprêtoit à le dépouiller de ce royaume. Ferdinand, loin de vouloir maintenir Fréderic, avoit déja partagé avec Louis XII l'état de Fréderic; mais il lui convenoit de cacher ce partage au roi de Naples, afin qu'il comptât sur un secours qui lui manqueroit dans le moment fatal, et qu'il fût ainsi plus aisément dépouillé. Pour cet effet, le roi d'Aragon donna le change à Conversano, en l'assurant avec d'horribles sermens, *qu'il regardoit le bien de son cousin le roi de Naples, comme le sien propre.* Cet envoyé s'imaginant l'entendre, donna des assurances à son maître qui furent la principale cause de sa perte.

Quintana, secrétaire d'état de Ferdinand, lui rendoit compte que le roi de

de France se plaignoit publiquement, que lui Ferdinand l'eût trompé deux fois : *Deux fois !* reprit ce prince, en parlant de Louis XII qui n'étoit pas assez sobre au gré d'un Espagnol : *l'ivrogne en a menti, je l'ai trompé plus de dix.* 1516.

Le roi d'Aragon sembloit donc être mort à propos pour empêcher les François de troubler l'Italie par une nouvelle entreprise sur le royaume de Naples. Par sa mort ce royaume passoit à son petit-fils Charles I, roi d'Espagne, et depuis empereur sous le nom de Charles-Quint. Ce jeune prince étoit alors en bonne intelligence avec le roi de France, à qui plusieurs fois il avoit promis de lui faire raison sur ses droits au royaume de Naples, dès qu'il auroit recueilli la succession de Ferdinand son aïeul. Véritablement la cour de France fut incessamment informée que le roi d'Espagne, dès qu'il eut appris la mort de Ferdinand, avoit nommé Chièvres, son gouverneur, pour

1516. transiger à cet égard et tous autres avec le roi très-chrétien. Ce prince de son côté nomma Boissi, qui avoit été son gouverneur, pour traiter avec Chièvres; et comme les plénipotentiaires avoient toute la confiance de leurs maîtres, et qu'ils étoient en réputation d'une grande probité, les apparences promettoient que les démêlés des couronnes de France et d'Espagne se termineroient sans effusion de sang. Ces apparences furent ensuite justifiées par le traité de Noyon.

Quand la sérénité commençoit donc à luire en Italie, il y survint tout-à-coup un orage qui manqua d'y faire recommencer les ravages de la guerre. Cet orage vint du côté de l'Allemagne sans avoir été précédé d'aucun éclair; on s'y attendoit d'autant moins, que l'empereur étoit demeuré dans l'inaction durant la campagne précédente, quand ses efforts pouvoient être secondés par des alliés déclarés, et quand

ses ennemis avoient tant de peine à faire des conquêtes, quoique les forces de l'Allemagne ne s'opposassent point à leurs entreprises. Mais pour lors ces ennemis étoient paisibles possesseurs du Milanez, et la plupart de ses alliés avoient suivi la victoire, et ils s'étoient déclarés les alliés de la France. Néanmoins l'esprit bizarre de Maximilien, qui l'avoit tenu dans l'inaction lorsqu'il pouvoit agir avec apparence de succès, le détermina à se mettre lui-même en campagne, lorsqu'il n'y avoit plus une espérance raisonnable de réussir.

1516.

Peu de jours avant que de mourir, le roi d'Aragon lui avoit fait une remise de six vingt mille écus d'or : Maximilien se servit de cet argent pour lever quinze mille Suisses dans les cinq Cantons qui refusoient de ratifier le traité conclu avec la France. Il y vouloit joindre une armée Allemande des plus nombreuses, aidé, à ce qu'on crut alors, d'autres subsides que le pape lui fit te-

nir secrétement. Apparemment sa sainteté comptoit que pour être l'ami des François, il n'étoit pas nécessaire de leur tenir parole si exactement. Mais l'empereur fut obligé d'entrer en Italie avant le temps où il avoit projeté d'y descendre. Les garnisons de Bresse et de Vérone, qui ne pouvoient pas mettre un homme dehors qu'il ne fût enlevé par la cavalerie légère des Vénitiens, étoient sur le point de se mutiner faute de toucher au moins régulièrement leur paie; et le convoi d'argent que l'empereur y avoit envoyé sous l'escorte de trois mille hommes, n'avoit pas pu entrer dans ces deux places. Lautrec, qui commandoit les François auxiliaires dans l'armée de Saint-Marc, fut informé de leur marche, et il fit un détachement pour les enlever. Ce détachement, soutenu par les paysans, attaqua les Allemands auprès d'Anfo; huit cents d'entre eux furent tués sur la place, et le reste fut

1516.

contraint de reprendre le chemin de 1516.
l'Allemagne, et d'y reporter l'argent destiné pour Bresse et pour Vérone. Ces nouvelles obligèrent donc l'empereur à se mettre en campagne plus tôt qu'il n'avoit résolu de le faire : il falloit qu'il se hâtât s'il vouloit conserver ses places en Italie ; et sans elles, son expédition devenoit l'entreprise d'un héros de roman. Il partit dès le mois de mars, et se rendit à Vérone par la route de Trente, faisant marcher avec lui les troupes qui se trouvoient déja prêtes, c'est-à-dire, les quinze mille Suisses dont j'ai parlé, dix mille Lansquenets et cinq mille Reîtres. Les François croyoient qu'il n'effectueroit jamais son dessein, ou du moins qu'il ne se mettroit pas sitôt en campagne pour l'exécuter ; ils furent trompés par son activité, après l'avoir été tant de fois par sa lenteur. On les vit donc étourdis du coup ; et tout ce que put faire Théodore Trivulze, ce fut de jeter des trou-

1516. pes dans Padoue, et de rassembler l'armée Françoise et Vénitienne à Peschiera, pour disputer aux Allemands le passage du Mincio.

L'armée des Vénitiens, en comptant les troupes de la République et les François auxiliaires, ne se trouva forte que de quatorze cents lances et de douze mille hommes d'infanterie. Il paroît, par beaucoup d'évènemens semblables, qu'on ne croyoit pas alors que le Mincio fût une rivière dont il fût facile de défendre le passage, même pour ceux qui étoient les maîtres de Peschiera. Trivulze n'osa l'entreprendre; il abandonna encore aux ennemis le passage de l'Oglio, et il vint camper sous Crémone, avec des troupes à qui ce mouvement en arrière, fait en présence de l'ennemi, abattoit beaucoup le courage. L'empereur fut joint sur le Mincio, par les troupes qui étoient à Vérone; mais la bonne fortune des François voulut qu'il s'aheurtât à prendre Asola, où les

Vénitiens avoient jeté cent hommes d'armes et quatre cents hommes d'infanterie. Maximilien vint à bout de son dessein; mais son siége, qui dura plusieurs jours, donna le temps à l'armée des alliés de reprendre haleine et de se reconnoître, et au secours que les François attendoient de Suisse le loisir d'arriver. Dès que le duc de Bourbon eut appris que l'empereur rassembloit son armée à Trente, il avoit envoyé une commission au baron d'Alt-Sax de lever dix mille hommes pour le service de la France dans les huit Cantons qui avoient ratifié l'alliance avec cette couronne. La distance des lieux n'étoit pas grande, et on attendoit à Milan, d'un jour à l'autre, ce renfort considérable.

1516.

L'empereur, après la prise d'Asola, passa l'Oglio aux Orci-Novi, sans obstacle de la part de Trivulze; ce général étoit résolu de ne pas combattre avant que d'avoir été joint par les Suisses d'Alt-Sax. Trivulze se contenta

1516. donc de jeter dans Crémone trois cents lances et trois mille hommes d'infanterie, après quoi il passa l'Adda pour mettre la rivière entre lui et les ennemis. Son dessein étoit d'attendre sur les bords de l'Adda, le corps d'infanterie Suisse levé pour la France, et de combattre l'empereur à son passage. La retraite de Trivulze obligea toutes les villes qui sont entre le Pô, l'Adda et l'Oglio, à l'exception de Crème et de Crémone, à se soumettre à ce prince.

Le pape, qui paroissoit vouloir observer, du moins extérieurement, ses engagemens avec le roi de France, ébloui d'un succès inespéré, crut que ce qu'il souhaitoit avec passion, je veux dire, la décadence des affaires des François, alloit arriver. Dans cette espérance il oublia ses engagemens et même sa dissimulation. Il envoya Marc - Antoine Colomne, avec deux cents hommes d'armes des troupes de l'église, dans le camp des Allemands. Il fit plus : le car-

dinal Bibiena étoit reconnu pour l'ennemi irréconciliable des François; Léon X le choisit pour aller vers l'empereur, en qualité de légat, et il le fit partir avec précaution, dès qu'il lui eut donné, dans un consistoire public, la croix de légation. Dans le même temps, Léon X refusoit au ministre de François I le secours que le saint siège étoit tenu de donner pour la défense des états que ce prince possédoit en Italie, en vertu du traité fait depuis quatre mois dans le camp lez Milan.

1516.

Au premier bruit des progrès de Maximilien, tous les bannis de l'état de Milan, épars dans l'Italie, se rassemblèrent sous ses étendards. L'occasion de nuire aux François étoit bien belle pour le cardinal de Sion: fidèle à sa haîne contre eux, il ne manqua pas d'accourir; et ce prélat fut des premiers arrivés. Maximilien, encouragé par la bonne opinion que les autres avoient de son expédition, tenta le

passage de l'Adda dès qu'il fut en-deçà
1516. de l'Oglio. Sa première tentative se fit à Pizzighiton ; mais il y fut repoussé. Après cet échec il remonta la rivière par sa gauche, et comme s'il avoit eu le dessein de la passer à Cassano, il fit avancer une tête d'infanterie à la hauteur de cette place. Trivulze n'avoit plus que neuf mille fantassins, et l'empereur en avoit près de trente mille ; néanmoins il remonta l'Adda sur sa rive droite, pour s'opposer à ce passage, et vint camper sous Cassano avec toute son armée trop foible pour être encore séparée. Mais l'empereur, qui campoit à Rivolta avec le gros de ses troupes, trouva le moyen de jeter un pont sur la rivière un peu plus bas que son camp, et d'y faire passer promptement assez d'infanterie pour en défendre la tête contre toutes les forces des François. Ils ne jugèrent pas à propos de tenter de faire repasser l'Adda aux Allemands, et ils se retirèrent à Milan, d'autant

plus consternés, qu'il venoit de se répandre un bruit, que les treize Cantons, honteux que leurs citoyens mercenaires portassent les armes dans les deux camps ennemis, et s'entre-égorgeassent pour gagner quelque argent, avoient publié un ban qui rappeloit dans le moment ceux de leurs sujets qui étoient au service des étrangers, sous quelques drapeaux qu'ils fissent la guerre. L'effet de ce ban devoit se faire sentir d'abord contre les François; il devoit empêcher leurs Suisses d'arriver, puisqu'il leur seroit signifié dans la route; au lieu qu'il ne pouvoit pas être dénoncé sitôt aux Suisses de l'armée impériale, à laquelle il ne falloit plus que deux jours pour prendre la ville de Milan.

1516.

Le duc de Bourbon, si fameux depuis sous le nom du connétable de Bourbon, commandoit dans le Milanez. Sa plus grande peine étoit de rassurer la ville de Milan intimidée par les me-

1516. naces de l'empereur. Ce prince, dès qu'il fut en-deçà de l'Adda, y avoit envoyé un héraut d'armes sommer le sénat de lui apporter les clés de la ville, avec ordre de dire aux habitans, qu'ils ne laissassent point passer le temps de sa miséricorde, et qu'ils se souvinssent comment ses prédécesseurs les avoient traités quand ils s'étoient obstinés à ne pas s'humilier devant eux. Là-dessus le duc de Bourbon appela à Milan Trivulze et Lautrec, qui s'y rendirent avec huit cents lances et six ou sept mille hommes d'infanterie, après avoir mis des détachemens dans les postes qui pouvoient rendre les vivres difficiles à l'ennemi, et l'incommoder dans ses fourrages. A mesure que l'empereur s'approchoit de Milan, le tumulte et l'effroi y augmentoient. Mais dans le moment que l'armée Allemande arrivoit sur l'Ambro, à deux milles de cette capitale, Alt-Sax entra dans la ville avec son corps de dix mille Suisses.

Le duc de Bourbon prit toutes les précautions que peut prendre un homme de guerre ; il abattit les fauxbourgs de Milan, et il s'assura des personnes les plus suspectes de la ville. Les Milanois se souviennent encore de cette destruction de leurs fauxbougs, et ils l'imputent aux conseils malins du provéditeur Gritti, qui les donna sans nécessité, disent-ils, et uniquement pour satisfaire l'aversion des Vénitiens contre cette ville, rivale du commerce de la leur. 1516.

L'empereur, qui jusques-là avoit porté la terreur, commença de la sentir à son tour ; il fit de sérieuses réflexions sur ce qui étoit arrivé à Louis le More devant Novare, par le complot fait entre les Suisses qui servoient dans son armée et dans celle du roi Louis XII : les Suisses des deux armées se réunirent au grand malheur de Louis le More, et la captivité de ce prince fut le sceau de leur accommodement.

1516. Si l'un des deux corps Suisses avoit à se laisser gagner, tout devoit faire croire à Maximilien, que les traîtres se trouveroient dans son armée. Sa pauvreté connue étoit passée en proverbe, et trop peu riche pour payer régulièrement la solde à ses propres troupes, il n'étoit pas en état de corrompre celles de ses ennemis. Au contraire, les Suisses savoient depuis long-temps à quel coin les écus d'or de France étoient marqués. D'ailleurs la maison d'Autriche n'en étoit que plus odieuse aux Suisses, parce que la plupart *d'entre eux* ils avoient été autrefois ses sujets. Les enfans étoient encore élevés, en leur pays, dans l'aversion pour cette maison, contre laquelle s'étoient faites les premières alliances qui mirent peu à peu le corps Helvétique en liberté. Cette aversion pouvoit bien être suspendue par les conjonctures; mais tant que les Suisses se souviendroient de Grisler et de leurs ancêtres, elle ne pouvoit s'éteindre.

Ces réflexions intimidèrent si fort Maximilien, qu'il prit pour l'effet d'une conspiration contre sa personne, l'attroupement des officiers de ses Suisses, quand ils vinrent en corps lui demander une montre qui leur étoit due, et quand il les ouit parler du ton qu'il étoit naturel à la nation de prendre quand elle n'étoit point payée : aussitôt ce prince, qui formoit ses résolutions sans délibérer long-temps, prit le parti de se retirer, et il le fit comme un homme qui se sauve. Sans rien dire aux Suisses, il repassa l'Adda avec précipitation, et il vint camper dans le Bergamasque avec ses troupes Allemandes; ses Suisses vinrent occuper Lodi, pour se tenir à portée de le joindre, si les François vouloient les pousser. 1516.

La précipitation du départ de Maximilien fut aussi avantageuse pour les François, que l'avoit été la lenteur de son arrivée : s'il fût venu trois jours plus tôt, il les obligeoit d'abandonner Milan

1516. qu'ils n'étoient pas en état de défendre; et s'il fût resté quelques jours de plus, il les auroit mis dans la même nécessité. Le baron d'Alt-Sax, colonel des Suisses au service de la France, avoit feint de ne point comprendre les premiers ordres que ses supérieurs lui avoient envoyés pour le faire revenir; il s'étoit toujours avancé nonóbstant ces ordres, alléguant qu'il en attendoit de plus intelligibles: enfin il en reçut de si clairs et de si pressans, qu'il n'osa plus y désobéir. Il est vrai que les Suisses de l'armée impériale en reçurent de pareils; mais l'effet n'en étoit pas égal. Ces ordres faisoient perdre aux François la moitié de leurs soldats, et ils n'ôtoient à l'empereur que le quart des siens: ce prince sans les Suisses étoit assez fort pour prendre Milan, et les François n'étoient point assez forts pour le défendre sans leur secours.

La terreur qui avoit saisi Maximilien ne le quitta que lorsqu'il fut arrivé à

Trente. Après son départ, ses troupes restèrent encore durant quelque temps en corps d'armée. Le marck-grave de Brandebourg le joignit même avec les troupes que la précipitation de l'expédition de l'empereur l'avoit empêché d'emmener avec lui. Mais bientôt toute cette armée se dissipa, faute d'être payée régulièrement et d'être employée à quelque entreprise. Les Allemands se débandèrent entièrement; les uns se jetèrent dans Vérone et dans Bresse, d'autres prirent parti dans l'armée de France, et le reste se retira en Allemagne. Les Suisses retournèrent chez eux par la Valteline. Dès que l'armée de Maximilien fut dissipée, Bergame et toutes les villes qui avoient prêté serment de fidélité à l'empereur rentrèrent sous la domination de leurs maîtres.

1516.

Voilà quel fut le fruit de l'expédition de l'empereur; elle servit néanmoins à donner à connoître à la France,

que le pape n'avoit pas changé d'in-
1516. clination à son égard, et qu'il ne falloit compter sur son amitié que dans les temps de prospérité : mais François I jugea qu'il devoit tout dissimuler. Dans l'appréhension que Léon X ne fît pis s'il l'obligeoit à lever le masque, il écouta avec une apparence de persuasion tout ce que sa sainteté lui fit représenter pour sa justification, dès qu'il n'y eut rien à craindre pour la France, ni à espérer pour ses ennemis. C'étoit un désaveu formel de Marc-Antoine Colomne, qui avoit joint Maximilien avec deux cents hommes d'armes des troupes de l'église, et qui étoit encore accompagné de l'offre de faire faire le procès à ce seigneur. Le pape excusoit la légation du cardinal Bibiena, sur la nécessité de députer à l'empereur dès qu'il étoit en Italie ; et le choix de la personne de ce cardinal, sur la bienséance qui demandoit qu'il envoyât vers ce prince, un sujet qui lui fût agréable.

Il assuroit que la conduite du légat, qui s'étoit arrêté en chemin sous prétexte d'être malade, marquoit assez que celui qui lui avoit donné ses instructions l'envoyoit à regret. Il étoit vrai dans le fond que le cardinal légat s'étoit arrêté en chemin; mais il ne s'étoit arrêté qu'après avoir appris la retraite de Maximilien. Le pape étoit très-habile à faire valoir les circonstances des faits, contre l'essentiel des mêmes faits. Il s'excusoit de n'avoir pas fourni le secours que son traité l'obligeoit à donner, par une raison sans réplique quand elle est sincère, l'impossibilité de le faire: pour montrer même qu'il n'avoit point péché par mauvaise volonté, il offrit de faire payer comptant, par les Florentins, la moitié de la somme à laquelle se seroient montés les frais de ce secours, et de donner des suretés pour l'autre moitié. Il fut pris si facilement au mot, qu'on lui donna trop à entendre qu'à quelque prix que ce fût, le

1516.

1516. roi vouloit être de ses amis. Le pape mit à profit la conjoncture, et malgré les beaux discours qu'il avoit tenus dans les conférences de Boulogne, il dépouilla le duc d'Urbin pour accroître le domaine de sa maison, en y joignant les états de ce prince.

Dès que l'empereur se fut retiré, le duc de Bourbon demanda son congé au roi; et Lautrec, par des intrigues qui ne sont pas de l'histoire de la ligue de Cambrai, fut fait gouverneur de l'état de Milan. Sa première fonction fut de mener les troupes Françoises joindre l'armée Vénitienne qui se préparoît à faire le siége de Bresse: la ville ne tint qu'autant de temps qu'elle espéra d'être secourue; dès qu'elle eut appris que le nouveau secours que l'empereur lui envoyoit avoit encore été battu près du château d'Anfo, elle capitula, et la forteresse se rendit de même. Ainsi les Vénitiens rentrèrent dans Bresse le vingt-quatrième de mai

1516, sept ans précisément après qu'ils en furent sortis. De tout ce qu'ils devoient recouvrer en Lombardie, par le traité de Blois, il ne restoit plus que Vérone à reprendre, et sur le champ ils en vouloient former le siége. 1516.

Lautrec, qui ne leur vouloit pas dire son secret, fit quelques démonstrations pour les contenter. Dans le fond, comme il étoit informé des négociations qui étoient sur le tapis pour faire remettre la place aux Vénitiens, il ne vouloit pas faire tuer inutilement les sujets de son maître. En peu de temps ces négociations aboutirent au fameux traité de Noyon, qui terminoit à la fois toutes les contestations qui étoient entre les rois de France et d'Espagne pour la Navare, Naples et plusieurs prétentions réciproques, ainsi que la guerre qui se faisoit encore entre les Vénitiens et l'empereur.

Il étoit porté dans ce traité, que l'empereur y seroit compris en accceptant

1516. les conditions suivantes : qu'il feroit consigner Vérone au roi très-chrétien qui la remettroit aux Vénitiens ; que les Vénitiens donneroient à ce prince cent mille écus d'or, et que le roi, en considération et à la décharge des Vénitiens ses fidèles alliés, donneroit quittance à sa majesté impériale, de toutes les sommes que Louis XII, son prédécesseur, lui avoit prêtées en différens temps ; elles montoient à des millions, et cette remise est la plus grande dépense qu'aucun prince étranger ait jamais faite en faveur de la République. Le traité stipuloit encore, qu'il y auroit une trève de dix-huit mois entre Maximilien et les Vénitiens, durant laquelle ce prince garderoit Gradisque, Riva et Roveredo, places qu'il avoit conquises sur la République dans le cours de la guerre présente. Si l'empereur n'acceptoit pas le traité dans le terme de deux mois, il étoit déchu de l'inclusion, et le roi très-chrétien demeu-

roit libre d'aider les Vénitiens contre lui. Ce traité fut conclu le treizième du mois d'août; et comme Maximilien en parut d'abord mécontent, toute l'Europe attendit avec impatience que les deux mois qui lui étoient donnés pour l'accepter fussent écoulés. Sa tranquillité étoit désormais entre les mains de ce prince inconsidéré, et on savoit que sur la première nouvelle du traité de Noyon, il s'étoit emporté contre son petit-fils qui vouloit se faire son tuteur. 1516.

Heureusement l'empereur accepta le traité dans le terme qui lui étoit marqué pour le faire. Né pour se laisser conduire aux volontés des autres, il consentit spécialement aux conditions de la trêve, qui, quelques années après, firent celles d'un traité de paix. Tout s'accomplit de bonne foi de part et d'autre; Vérone fut déposée entre les mains de Lautrec, qui la remit aux Vénitiens le quinzième de janvier 1517,

1516. jour qu'on peut citer comme celui où prirent fin les guerres causées par la ligue de Cambrai. Le même jour que le traité de Noyon avoit été signé, les sujets de chagrin qui étoient entre Léon X et François I avoient été entièrement ensevelis dans l'entière consommation du concordat. Dès le mois de novembre 1516, le roi de France avoit encore terminé heureusement tous ses démêlés avec les Suisses, par le traité de Fribourg, qui fut signé et ratifié par les treize Cantons. C'est le traité qui s'appelle ordinairement l'alliance perpétuelle, parce que les traités précédens n'avoient été faits que pour un temps, au lieu que celui de Fribourg devoit durer toujours entre la France et les Cantons; aussi tous les traités que cette couronne a faits depuis avec les Suisses, y sont relatifs.

Mais ce ne fut qu'en 1518 que la France vint à bout de recouvrer le Tournaisis, que les Anglois avoient pris sur Louis

Louis XII, durant la guerre qui fut la suite de la ligue de Cambrai, et que ce prince avoit été obligé de leur céder par le traité fait en 1514 ; nous en avons parlé ci-dessus : cette importante affaire fut ménagée avec beaucoup de dextérité par Nicolas de Neuville, seigneur de Villeroi, qui étoit revêtu d'un des emplois qui font une partie des fonctions des secrétaires d'état, depuis que Henri II a donné une forme plus certaine à leurs charges; et qui fut le grand-père de Nicolas de Neuville, qui a exercé une de ces charges sous Charles IX, et sous les rois ses successeurs. Le Nicolas de Neuville dont il s'agit ici, étoit alors ministre de France en Angleterre*, 1516.

* Voici l'extrait du plein pouvoir général donné par François I, et auquel tous les autres actes sont conformes : *Confisi de fidelitate, industriâ et providâ circonspectione fidelium consiliariorum nostrorum Guillelmi Gouffier, domini de Bonniveto militis nostri ordinis, nec non cambellani ordinarii et amiralis Franciæ, Stephani de Ponchet episcopi Parisiensis, Francisci de Rupecavardi militis domini de Campendonario, senescali Tolosæ et gubernatoris Rupellæ, cambellani nostri, et Nicolai de Neuville, etiam militis domini de Villeroi, audientiarii Franciæ et secretarii financiarum nostrarum, plene confidentes ipsos et eorum quemlibet conjunctim et divisim, nostros veros et indubitatos commissarios, ambassiatores, oratores, procuratores, deputatos et nuntios spe-*

1516. où, suivant le récit de milord Herbert, il sut si bien ménager l'esprit et les intérêts du cardinal de Volsey qui gouvernoit le roi Henri VIII, que ce prélat engagea son maître à rendre le Tournaisis au roi François I. Ce prince, en conséquence de cette convention, fit passer à Londres Guillaume Gouffier, seigneur de Bonnivet, Etienne Ponchet, évêque de Paris, François de la Rochechouart, seigneur de Champdenier, auxquels il adjoignit le seigneur de Villeroi. Il les nomma tous quatre ses ambassadeurs en Angleterre, et outre leur plein pouvoir général, il leur donna encore plusieurs pleins pouvoirs spéciaux pour conclure différens traités particuliers. Tous ces actes, au nombre de dix ou douze, sont rapportés dans le treizième volume du recueil des pièces qui sont dans le trésor des chartres de la couronne d'Angleterre, et que

Hist. de Henri VIII, p. 75.

Pag. 612 et suiv. voyez aussi le recueil des traités de Leonard, t. 2, p. 156.

---

ciales et generales facimus. On étoit alors très-exact à échanger les pleins pouvoirs avant que de signer les traités. Ainsi, c'est à la tour de Londres que les pleins pouvoirs de ces ministres de France on dû rester.

M. Rymer fit imprimer il y a vingt ans par ordre de la reine Anne Stuard. 1516.

Les historiens Anglois remarquent que les quatre ambassadeurs de France parurent à Londres avec une suite de douze cents personnes, et que leur représentation y fut magnifique. Ils y signèrent plusieurs traités dont la matière ne fait point partie de l'histoire de la ligue de Cambrai, à l'exception de celui par lequel Henri VIII s'engageoit à rendre Tournai, Saint-Amand et Montagne, avec leurs territoires à François I, moyennant six cents mille écus d'or, dont chaque pièce est évaluée à trente-cinq sols tournois : ce traité fut exécuté quelque temps après.

Milord Herbert, ibid.

Le 1 octob. 1518.

Voilà comment fut terminée la guerre de la ligue de Cambrai, après avoir duré huit années. La première chûte des Vénitiens fut aussi lourde que surprenante, et il parut d'abord qu'ils en seroient écrasés. Au sentiment de Machiavel * même, cette chûte merveilleuse fut une

* Decennale secundo.

1516. marque sensible qu'il y a une intelligence supérieure à la prudence des hommes et qui fait à son gré la destinée des Etats. Les Vénitiens se relevèrent à la fin ; mais ce ne fut qu'en laissant de riches dépouilles entre les mains des ennemis qui les avoient terrassés. Le pape conserva la Romagne entière qu'il leur avoit prise ; et le Crémonois avec la Ghiara d'Adda demeurèrent réunis à l'état de Milan : l'empereur garda Riva, Roveredo et Gradisque qu'il avoit conquis sur eux dans le cours de la guerre; et les ports qu'ils possédoient dans le royaume de Naples avant qu'elle commençât, furent rejoints au corps de cet état : le duc de Ferrare s'affranchit par cette guerre, des servitudes que les Vénitiens lui avoient imposées, et qui étoient comme autant de trophées des anciennes victoires de la République. Enfin la guerre de Cambrai fit perdre aux Vénitiens presque la moitié de leurs domaines d'Italie.

FIN.





